À LA CARTE

Classées	20
Décès	21
Féminités	6 et 7
Finance	18 et 19
Horoscope	5
Mots croisés	12
Spectacles	17
Sport	8, 13, 14 et 15
Télévision	16

L'ÉVÉNEMENT

97e année — No 222 QUEBEC, MERCREDI 5 FEVRIER 1964 PRIX CINQ CENTS

BIBLIOTHEQUE DE LA LEGISLATURE HOTEL DU GOUVERNEMENT

MÉTÉO

Risque de bruine avec verglas. Vent léger du sud-ouest, de 20 milles. Min. et max. à Québec : 20 et 32.

(Voir details en page 11)

Nette victoire pour Diefenbaker

UN CHEF TRIOMPHANT — Le chef national conservateur, John Diefenbaker, lève les bras en signe de victoire, alors qu'une foule de délégués l'ovationnaient, hier, à Ottawa, lors du congrès du parti conservateur. A ses côtés, Mme Diefenbaker. La convention lui a accordé un vote de confiance à titre de chef du parti, après avoir défait une proposition d'une certaine faction voulant que son sort soit décidé par un vote secret. (Téléphoto PC)

Ottawa (PC) — Les délégués au congrès annuel du parti progressiste conservateur ont voté en faveur du maintien de M. John Diefenbaker à la tête du parti, après avoir rejeté une proposition avancée par certains d'entre eux, qui demandaient un scrutin secret sur la question.

Le résultat du vote à main levée a prouvé que M. Diefenbaker avait l'appui de la majorité. Les voix auraient été de 20 contre 1.

"Soyons tous d'accord", a lancé un délégué, alors que se levaient ceux qui approuvaient la résolution.

De petits groupes épars de délégués sont demeurés sur leur siège. Parmi ces derniers, il y avait MM. Douglas Harkness,

Autres nouvelles et photos en page 21

ancien ministre de la Défense et J. M. MacDonell, ancien ministre sans portefeuille.

On demande ensuite que se lèvent ceux qui s'opposaient à l'adoption de la résolution. Une trentaine de délégués debout soulevèrent des grognements de mécontentement.

Le moment du vote a mis fin à un long intervalle de tension, qui s'accentuait avec les heureux, dans la grande salle de l'hôtel, remplie de fumée et bouillonnante sous les jets de lumière des réflecteurs de télévision.

UNE REPONSE SURE

Ce fut d'abord un discours plein d'émotion par l'ancien premier ministre, au cours duquel il a demandé qu'une réponse définitive soit donnée sur le leadership du parti.

"Je tiens à savoir quelle est ma position," a-t-il dit, en faisant allusion aux rumeurs qui circulaient parmi certains groupes de délégués et qui voulaient que le parti songeât à le remplacer.

"Je désire savoir quelle est votre position également," a-t-il ajouté. Ces dernières paroles ont provoqué une ovation tapageuse de la part de l'assistance, qui s'était levée.

M. Diefenbaker a dit que pas un chef ne pouvait avancer vers l'ennemi avec la crainte que quelqu'un d'autre l'attaque par derrière.

"Si vous optez pour un scrutin secret . . . je suis d'accord."

LONGUE DISCUSSION

Cet important vote suivait une longue discussion, qui devait choisir entre le scrutin secret ou le vote à main levée pour décider du maintien de M. Diefenbaker à la tête du parti.

Durant plus d'une heure, on a examiné la motion, qui proposait un scrutin secret. Des 33 délégués qui ont pris la parole sur la question, 21 se sont montrés en faveur d'un vote secret.

C'est M. John Hilton, qui a d'abord présenté les arguments en faveur d'un vote secret. Dès le début de son discours, des voix dans la salle ont crié: "Non, non, non."

Ont supporté M. Hilton, quatre anciens membres du Parlement, Maurice Allard, de Sherbrooke, Art Smith, de Calgary, J. M. MacDonnell, de Toronto,

(Suite à la page 11, 2e col.)

"Une enquête sur ma conduite" (Roland Vinette)

Le secrétaire du Comité catholique et du département de l'Instruction publique, M. Roland Vinette, a demandé hier au premier ministre Jean Lesage qu'une enquête complète soit faite sur sa conduite comme fonctionnaire du gouvernement du Québec.

M. Vinette dont le nom a été mentionné dans le rapport Bouchard sur le commerce des manuels scolaires dans la province de Québec a fait parvenir à la presse la déclaration suivante :

"A la suite des récentes déclarations et des récents écrits dans lesquels je suis impliqué, je demande aujourd'hui même à l'honorable premier ministre de prendre les dispositions nécessaires pour qu'une enquête complète soit faite sur ma conduite comme fonctionnaire du gouvernement du Québec".

Le secrétaire,
ROLAND VINETTE

Le remboursement des emprunts provinciaux

Modifier le système établi (Paul Dozois)

Par Normand GIRARD

L'ancien ministre des Affaires municipales dans le gouvernement de l'Union Nationale, M. Paul Dozois, a exprimé l'avis, hier après-midi, que le gouvernement actuel devrait modifier sa politique de remboursements des emprunts contractés par la province en le faisant sous forme d'annuités ou encore sous forme d'émissions en série.

Autres nouvelles de la session provinciales en pages 12, 13 et 20

participant au débat animé qu'a soulevé l'étude par la Chambre du budget supplémentaire de quelque $41 millions présenté par le premier ministre Jean Lesage, le député de St-Jacques a soutenu que la politique du gouvernement qui consiste à rembourser 1 pour cent par année était peut-être bonne lorsque les emprunts se faisaient à un rythme beaucoup moins accéléré.

Mais à l'heure actuelle, a-t-il fait remarquer, si on remboursait par exemple le récent emprunt de $350,000,000 qui a été annoncé par le gouvernement sous forme d'annuités à raison de $24,500,000 par année tout en prenant soin de maintenir, de que l'intérêt baisse le montant capital remboursé, au bout de 35 ans on aurait tout payé de cet emprunt.

"Au bout de 35 ans, a dit M. Dozois, il en aurait coûté aux contribuables $468,000,000 d'intérêts et $350,000,000 de capital, pour un total de $818,000,000 mais à ce moment les contribuables ne devraient plus rien. Tandis que selon la politique du gouvernement, au bout de 35 ans, $732,000,000 auront été dépensés et l'on devra encore $210,-000,000", a affirmé le critique financier de l'Union Nationale.

"Les gens ne réalisent pas, a-t-il continué, qu'avec cette politique de remboursement à raison de 1 pour cent par année, au bout de 20 ans, ces emprunts de $350,000,000 n'auront été remboursés que dans une proportion de $70,000,000. C'est-à-dire qu'il restera une balance de $280,000,-000 et les contribuables auront déboursé en intérêts $379,000,000.

"C'est effarant quand on y songe, a-t-il dit, au bout de 40 ans on aura remboursé $122,500,-000 et on aura payé $609,000,000 d'intérêts. C'est-à-dire que dans 40 ans les contribuables de la

(Suite à la page 11, 1ère col.)

L'enquête royale sur le cas Coffin débuterait le 24 février à Québec

La commission royale d'enquête sur l'affaire Coffin tiendra peut-être ses premières audiences publiques le 24 février à Québec.

Le secrétaire de la commission, M. J. Nicol Henry, a déclaré, hier, que la date précise n'a pas encore été fixée. Mais il est fort possible, a-t-il dit, que les audiences débutent au début de la dernière semaine de février.

Hausse de 10% de nos exportations en 1963

OTTAWA (PC) — Les exportations canadiennes ont enregistré une augmentation de 10 pour cent en 1963 donnant lieu à un surplus commercial de fin d'année évalué à $412,600,000, soit le plus considérable depuis 11 ans.

Le Canada avait connu un surplus de $90,000,000 en 1962 et un autre de $125,000,000 en 1961, mais la période de 1953 à 1960 avait été marquée par une suite de déficits. Le surplus le plus élevé, qui avait été enregistré en 1952, était au montant de $421,000,000.

Les chiffres préliminaires publiés par le Bureau fédéral de la statistique indiquent qu'en plus des ventes de blé au bloc communiste en fin de 1963, la dépréciation du dollar canadien fixé à 92 1-2 cents en mai 1962, est la principale cause de l'amélioration de notre balance commerciale.

Selon le Bureau fédéral de la statistique, la hausse des exportations au chiffre record de $6,980,000 est presque entièrement attribuable à une augmentation du volume réel des expéditions, qui s'est accru de neuf pour cent par rapport à 1962. La moyenne des prix à l'exportation ne s'est élevée que d'un pour cent au cours de la même période.

Le cas a été l'inverse pour les importations. Elles se sont élevées à un chiffre record de $6,347,700,000, soit une hausse de 4.9 pour cent par rapport à l'année précédente. Mais le Bureau fédéral de la statistique explique que la hausse résulte principalement ici de la hausse des prix à l'importation, dont la moyenne a augmenté d'environ quatre pour cent tandis que le volume physique des importations n'a été que d'un pour cent plus fort qu'en 1962.

Le budget de la Défense nationale resterait gelé à $1,600 millions

SHERBROOKE (UPI) Paul Hellyer, ministre de la Défense, a déclaré hier soir que le budget de son ministère serait "gelé" au niveau actuel de $1.6 milliard, ou qu'il serait peut-être même "légèrement inférieur".

"Ce ne sera pas facile", a-t-il dit dans un discours au cours d'un dîner en l'honneur d'un groupe de la milice, à Sherbrooke.

"Le problème est rendu beaucoup plus difficile par le fait que les dépenses à la Défense ont toujours été tenues hors d'un certain contrôle," a ajouté le ministre.

"Si cet état de choses n'est pas modifié, a averti Hellyer, ce ne sera que dans quelques années qu'il nous sera possible de doter l'armée de nouveaux équipements".

Parlant du "Livre blanc" sur la défense, maintenant en préparation pour être présenté au Parlement dès le début de la session, M. Hellyer a brossé les grandes lignes de son programme.

"L'accent sera mis sur la flexibilité. Il est très difficile d'anticiper sur la question des développements futurs et, en outre, nous devons encore chercher des principes de base dans certains domaines," a-t-il expliqué.

"C'est pourquoi la flexibilité de notre programme nous permettra une infinité de choix. Nous pouvons faire cela sans sacrifier l'efficacité de nos armes dans les rôles majeurs qu'elles ont à jouer," a affirmé le ministre.

On croit que le "Livre blanc" parlera de l'intégration des trois armes et de la nomination d'un commandant en chef des forces armées canadiennes; une fois l'intégration achevée, cette force armée prendra la forme du corps des fusiliers-marins américain, qui a servi, croit-on, de modèle à Hellyer dans sa réorganisation.

Le ministre a conclu son discours en déclarant au groupe de milice : "Nous n'avons qu'un but dans l'esprit. C'est que le Canada continue de jouer un rôle important dans le maintien de la paix dans lemonde en acceptant notre part de la tâche et en l'accomplissant bien."

Tournée publicitaire en Europe pour l'Exposition de 1967

MONTREAL (PC) — M. Pierre Dupuy, commissaire général de l'Exposition internationale de Montréal, qui aura lieu en 1967, part aujourd'hui pour l'Europe où il fera sa première grande campagne pour obtenir le plus grand nombre d'adhésions possible à l'Exposition de 1967.

M. Dupuy doit se rendre en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Autriche, en Suisse et en Tchécoslovaquie. Il rentrera à Montréal le 8 mars.

"Mon opinion diffère totalement" (Lesage)

Le premier ministre Jean Lesage a dit différer totalement d'opinion avec le député unioniste de St-Jacques, hier après-midi, en ce qui concerne la théorie financière applicable aux dépenses capitales.

M. Lesage s'est dit d'avis qu'il y a lieu de faire des dépenses considérables pour l'Hydro-Québec, même si ça augmente la dette indirecte de la province.

"Nous avons besoin, a-t-il dit, d'électricité en quantité de plus en plus considérable, d'année en année. Il faut développer la Manicouagan et, dès le moment où je vous parle, il faut penser à autre chose pour 1968.

"Cela veut dire des centaines de millions d'investissements, et il est clair que l'Hydro va être obligée d'emprunter pour cela, et il est clair que le gouvernement va garantir et il faut en conclure que ça fera partie de la dette indirecte du gouvernement.

"La population de la province veut un réseau routier moderne. Pour donner à la population ce qu'elle demande, ce réseau routier moderne, il faut emprunter !

Le premier ministre a énuméré la route transcanadienne, la route 9 qui ira aux Etats-Unis, le nouveau tracé de la route transcanadienne sur l'Ile de Montréal qui aidera l'Exposition universelle de 1967, l'autoroute des Laurentides, l'autoroute des

(Suite à la page 11, 1ère col.)

FIANÇAILLES ROMPUES — La reine Juliana, à droite, a informé le peuple hollandais, hier soir, à La Haye, que "malheureusement" les fiançailles de sa fille, la princesse Irène, âgée de 24 ans et catholique romaine, étaient rompues. La reine n'a pas mentionné, cependant, le nom ou la nationalité d'un futur prétendant. (Téléphoto PA)

Témoignage de la veuve d'Oswald

Le secret en serait gardé...

WASHINGTON (Après la PA) — Le juge en chef des Etats-Unis, M. Earl Warren, a déclaré, hier, que tout le témoignage donné par la veuve de Lee Harvey Oswald pourrait bien être tenu secret durant plusieurs décennies, s'il contient des aspects touchant la sécurité nationale.

"Et je parle sérieusement", a précisé le juge.

Après le témoignage de la jeune femme de 22 ans, hier, le procureur général de la commission d'enquête, M. J. Lee Rankin, a déclaré que Mme Oswald "nous a appris des choses dont nous n'avions pas entendu parler auparavant, des choses nouvelles, de nouvelles preuves . . ."

Le juge Warren a dit que la Commission publiera toutefois une déclaration, demain peut-être, une fois terminé l'interrogatoire du premier témoin: l'épouse du présumé assassin du président.

FAITS ET GESTES

La commission a étudié, hier, les démarches faites à diverses reprises par Lee Harvey Oswald pour retourner en Union soviétique.

Le juge Warren a déclaré à la presse que lui-même et ses collègues avaient étudié de nombreux documents, et notamment des demandes de passeport faites par Oswald pour lui-même et pour sa femme, qui est d'origine russe.

Nouvelle phase des négociations à Dominion Textile

MONTREAL (PC) On rapportait hier qu'un conciliateur du ministère provincial du Travail, qui est en l'occurence M. Lucien Pilon, avait été invité à prendre part à des négociations de contrat qui concernent plus de 4,000 employés de quatre usines situées au Québec appartenant à la compagnie Dominion Textile.

Ces usines sont situées à Sherbrooke, à Magog, à Drummondville et à Montmorency.

M. Jean-Robert Ouellet agit comme conseiller technique de la Fédération nationale des ou-

(Suite à la page 11, 2e col.)

L'industrie du camionnage

Créer une Régie provinciale de l'assurance-automobile

L'Association du camionnage du Québec a demandé, hier, au gouvernement provincial d'instituer une enquête sur la fixation des taux d'assurance-automobile par les compagnies d'assurance dans le Québec et de créer une Régie de l'Assurance dont le rôle serait d'étudier à fond les bilans financiers des compagnies d'assurance et protéger le public contre tous les abus qui pourraient survenir.

L'Association croit qu'il est faux de prétendre que les augmentations des taux d'assurance-automobile annoncée par les compagnies sont dues uniquement à une multiplication des accidents de la route dans la province, comme le maintiennent les compagnies d'assurance. Ces dernières ont annoncé récemment que les taux d'assurance-automobile dans le Québec seront hausses en moyenne de 17 pour cent pour les voitures et de 14 pour cent pour les camions.

Selon l'ACQ, il semblerait que les compagnies d'assurance-automobile, par leurs méthodes d'opération, les évaluations exagérées des dommages, leur tolérance envers certains garagistes, sont la cause principale de la hausse des primes.

Editorial

Un exemple à suivre

A la veille de la reprise de la session fédérale, quelques mois avant la présentation du budget canadien, la Chambre de Commerce du Canada a présenté son mémoire annuel et demandé au gouvernement de suivre l'exemple des Etats-Unis, si le Congrès adopte la politique de réduire les impôts de quelque $11 milliards au cours des prochaines années.

On peut résumer ainsi les griefs de la Chambre de Commerce: trop de dépenses, trop d'impôts. Cette politique a pour effet de menacer l'équilibre de l'économie canadienne.

La Chambre félicite le gouvernement d'avoir commencé à améliorer le programme de la défense et d'avoir donné suite à plusieurs recommandations de la commission Glassco. Mais il est évident que là aussi le Canada aura intérêt à imiter les Etats-Unis, en autant que faire se peut. Le gouvernement américain n'a pas craint de chambarder son programme de dépenses pour la défense et plusieurs bases aux Etats-Unis en ont été affectées.

Il est évident que tous les investissements pour la défense ne sont pas de pures vétilles; il en est qui contribuent, comme tout autre secteur de l'activité économique, à faire rouler des entreprises; mais les experts peuvent repenser le programme et pratiquer des économies, réduire le gaspillage et améliorer les services.

Ce faisant, il sera plus facile de réduire les impôts sur les revenus des particuliers et des sociétés. Quelles que soient les recommandations du futur rapport de la commission d'enquête sur la fiscalité, on peut dire sans risque de se tromper que le contribuable estimera toujours que le gouvernement doit couper certaines dépenses, s'il veut réduire les taxes. Aussi bien en prendre son parti tout de suite !

Selon le Dr Jacques Boulay

Mettre sur le marché du travail au moins 100 médecins de plus par année

Le Dr Jacques Boulay, gouverneur du Collège des Médecins, a déclaré, hier soir, devant l'Association des Instituteurs et Institutrices de la banlieue de Québec, qu'ici, au Québec, il faudrait mettre sur le marché du travail au moins 100 médecins de plus par année. Dans un intéressant exposé, le conférencier a analysé les reproches les plus fréquents contre la profession médicale pour conclure dans l'affirmative à la question : "Le médecin mérite-t-il encore la confiance du public ?"

Commentant la pénurie de médecins, le Dr Boulay a souligné par ailleurs que "les facultés de médecins ne peuvent accepter plus d'étudiants qu'elles n'en ont en ce moment. Il faudrait donc ouvrir une nouvelle école de médecine", dit-il. "Mais où prendre l'argent pour créer une nouvelle école de médecine ? Le budget de l'Etat éclate de toutes parts. D'un autre côté, les besoins en soins médicaux augmentent sans cesse, et les spécialistes de ces questions affirment que la courbe n'est pas près de plafonner..."

Le conférencier croit que la médecine libérale, telle que nous l'avons connue jusqu'à maintenant, a donné tout ce qu'elle pouvait donner et qu'elle sera remplacée avant peu par quelque chose d'autre. "Ce quelque chose d'uatre", dit-il, "comportera certainement une intervention de l'Etat et une bonne dose de dirigisme". Il approuve toutefois les médecins de tenir absolument à ce que le rôle de l'Etat dans les structures médicales de l'avenir soit limité.

Le Dr Boulay appuie sa position en évoquant les problèmes des fonctionnaires de l'Etat du Québec et, en particulier, "le sort que le ministère de la Santé a fait aux médecins hygiénistes depuis trente ans". Ce sont ces expériences qui lui font craindre "plus que tout que nos dirigeants politiques se mêlent d'organiser la médecine de demain".

Au début de ses remarques, le conférencier a tenu à préciser qu'il parlait en son nom propre et qu'il ne songeait nullement à se faire le porte-parole, devant son auditoire, du Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec. Hématologiste à l'hôpital St-François d'Assise et à l'hôpital Laval, le Dr Boulay est en outre directeur médical du Centre de transfusion de la Croix-Rouge, pour le district de Québec.

Si la médecine a fait des progrès extraordinaires depuis 1850, le Dr Boulay doute qu'elle ait rendu les hommes plus heureux, car le bonheur est la résultante de plusieurs facteurs sur la plupart desquels la médecine n'a aucune influence. Mais elle a certainement, par contre, atteint son deuxième objectif, qui est de prolonger la vie humaine.

L'homme d'aujourd'hui est conscient de son droit à tous les moyens dont disposent les sciences médicales pour lui assurer la santé, poursuit le conférencier, mais il oublie que la santé ne dépend pas que de la médecine. Bien d'autres facteurs essentiels conditionnent en effet celle-ci.

Plus la notion de droit à la santé devient acquise, selon le conférencier, moins la pratique libérale de la médecine devient facile. Pour beaucoup de personnes, le médecin doit être une sorte de serviteur disponible à toute heure du jour et de la nuit. Le conférencier appuie cet avancé sur des anecdotes très révélatrices.

On soulève souvent la question des revenus du médecin. Le conférencier prouve par des chiffres officiels, puisés dans les statistiques fédérales, que les revenus du médecin n'ont rien d'exagéré. Quant à la valeur de nos médecins, elle se compare avantageusement avec celle des médecins des autres provinces canadiennes et des Etats-Unis.

Ce qu'il y a de déplorable toutefois chez nous, c'est la situation de la recherche médicale. Il y a des améliorations possibles à cet égard. Le conférencier rappelle ici que dépenser pour le maintien ou l'amélioration de la santé d'une société constitue un bon investissement.

Le docteur Boulay termine en soulignant que l'incompréhension entre malades et médecins a des origines complexes. Le seul remède qu'on puisse y apporter, croit-il, c'est le dialogue. "Dialogue sans animosité ni acrimonie. Effort de compréhension de part et d'autre et discussion franche des problèmes".

M. Jean-Pierre Alain, président de l'Association des Instituteurs de la banlieue de Québec, avait invité comme président d'honneur de la soirée, M. André St-Jacques, assistant inspecteur général des écoles de la province. Le conférencier fut présenté à son auditoire par M. Lionel Croteau, instituteur. Mme Thérèse Arnould, institutrice, l'a remercié.

COUPURES BRÛLURES
rapidement calmées et cicatrisées à l'aide de
L'ONGUENT Antiseptique du DR CHASE

$500 pour les professeurs de carrières

Une subvention de $500 a été octroyée au sous-comité des professeurs de carrières canadiens et américains enseignant le droit, pour lui faciliter l'organisation, à Québec, d'une rencontre de trois jours au début de février.

La nouvelle a été annoncée, ce matin, par M. George-Emile Lapalme, ministre des Affaires culturelles.

L'objet de cette rencontre est de rechercher dans quelle mesure le droit du Québec et celui de la Louisiane pourraient être utilisés par les facultés de Common du Canada et des Etats-Unis pour l'étude du droit civil, en vue de sa comparaison avec le Common Law.

Cinq bills adoptés en troisième lecture

Les bills, 7, 9, 2 11 et 14 ont été adoptés en troisième lecture, hier après-midi, par l'Assemblée législative. Tous ont été adoptés à l'unanimité à l'exception du bill 11, lequel a été adopté sur division.

Le bill 7 est cette loi modifiant la loi des pouvoirs spéciaux de certaines corporations de façon à permettre aux corporations sans capital-actions et aux fabriques de changer de nom ou leur siège social au moyen d'une procédure simplifiée.

Le bill 9 est cette loi modifiant la loi des compagnies à fonds social étrangères, donnant à ces compagnies munies d'un permis le même droit de posséder des immeubles que si elles étaient constituées par lettres patentes.

Le bill 11 est cette loi qui a pour but de faire disparaître une limitation arbitraire du montant qui peut être emprunté par les compagnies de gaz et d'eau.

Le bill 14 est cette loi modifiant la loi relative aux titres de propriété dans certains districts électoraux. Il a pour but de rendre la loi qu'il modifie applicable à des territoires non cadastrés aussi bien qu'à des territoires déjà cadastrés.

Le district électoral de Duplessis est ajouté dans le texte vu qu'il a été détaché du district du Saguenay depuis la dernière modification de la loi.

Quant au bill 2, ou loi modifiant la loi concernant la protection civile dans la province, il permettra aux ambulanciers de dispenser les services d'urgence de soins aux blessés sur certaines routes de la province en certaines circonstances autres qu'en temps de guerre.

Enfin, le bill 12 ou projet de loi fixant à 2,000 milles carrés au lieu de 1,600 la superficie du domaine susceptible d'être concédé en vertu de la loi pour stabiliser la petite industrie, il avait subi avec succès les deuxième et troisième lectures dès lundi après-midi.

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

VOICI LE TOUT NOUVEAU CHEVY-VAN

PLUS DE FORCE MOTRICE,* PLUS DE PUISSANCE DE FREINAGE QUE TOUT AUTRE FOURGON DE LIVRAISON DE CETTE CATÉGORIE

LE CHEVY-VAN EST UNE CAMIONNETTE DE PRIX MODÉRÉ. CONÇUE ET CONSTRUITE POUR TRANSPORTER LE MAXIMUM DE CHARGE AU MINIMUM DE FRAIS DANS LA CIRCULATION LA PLUS DENSE.

S'il existe un camion construit pour donner du rendement, c'est bien le Chevy-Van. Lisez d'abord les détails sur ce nouveau venu de la famille des camions Chevrolet et allez voir ensuite le concessionnaire Chevrolet de votre localité.

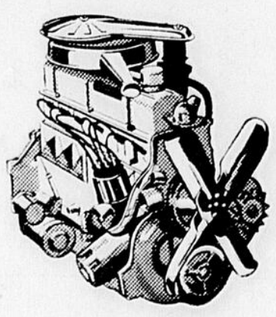

LA PUISSANCE QUE VOUS DÉSIREZ!

Les ingénieurs Chevrolet ont donné au Chevy-Van la puissance nécessaire pour affronter la circulation des grandes villes. Le moteur standard est le 4-cylindres 153 à couple élevé, de 90 CV. Moyennant supplément, on peut aussi équiper le Chevy-Van du 6-cylindres 194 à couple élevé, de 120 CV. Ces deux moteurs sont économiques, sûrs, d'une grande régularité de fonctionnement. Le 4-cyl. 153 a un vilebrequin à 5 paliers et le 6-cyl. 194, un vilebrequin à 7 paliers. L'un et l'autre vous donneront la puissance dont vous avez besoin, ainsi que le maximum d'économie, soit avec la boîte à 3 vitesses Synchro-Mesh, soit avec la transmission automatique Powerglide (sur demande).

LA PUISSANCE DE FREINAGE INDISPENSABLE DANS LA CIRCULATION DENSE!

Aujourd'hui, la circulation exige des freins plus que suffisants. Aussi, le Chevy-Van est-il équipé de freins hydrauliques entièrement autoréglœurs à

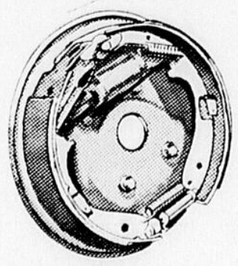

grandes garnitures et à grande puissance de freinage. Les garnitures de freins à rainures assurent un refroidissement plus efficace et procurent une plus grande rigidité, d'où une plus grande résistance au fading et une durée prolongée. De plus, la répartition idéale du poids de la caisse et du chargement empêche le véhicule de piquer du nez lors des arrêts brusques. En charge ou à vide, Chevy-Van possède la puissance de freinage et la stabilité qu'on est en droit d'exiger de la meilleure des camionnettes de livraison.

L'ESPACE DE CHARGEMENT QUE VOUS DÉSIREZ!

Cette camionnette a été construite pour "gagner sa

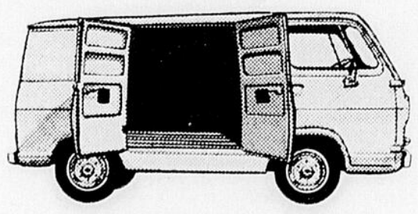

vie" – vous vous en apercevrez sans tarder. D'un PBV maximum de 5,000 lb, le Chevy-Van peut porter 2000 livres de charge utile dans les 211 pieds cubes de son compartiment de charge. Celui-ci a une longueur de 7½ pieds entièrement dégagée, avec 4 pieds supplémentaires utilisables à droite du moteur. Moyennant supplément, la caisse peut recevoir deux portières latérales, donnant une ouverture de 4 pieds de haut et de 4 pieds de large, pour faciliter encore le chargement. Ces portières sont à serrure et se ferment avec la même clé, comme c'est le cas pour tous les Chevrolet.

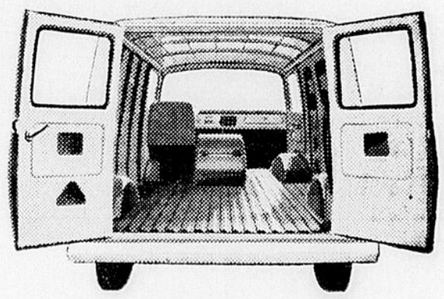

LA SÛRETÉ DE FONCTIONNEMENT DE TOUS LES CAMIONS CHEVROLET!

Les portières doubles à l'arrière ont une très grande ouverture. Elle donnent accès au plancher d'acier rainuré parfaitement plat de la caisse; il n'y a même pas un soupçon de seuil à l'entrée. Ajoutez à cela le fait que la caisse n'est qu'à 22 pouces du sol, et vous avouerez que le Chevy-Van peut vous être d'une grande utilité dans vos travaux de livraison.

LA MANIABILITÉ NÉCESSAIRE EN VILLE!

L'agile Chevy-Van se faufile dans les endroits les plus exigus et dans la circulation la plus dense. Il est aussi alerte et sûr sur la grand-route. Sa longueur totale n'est que de 167½ pouces, sur un empattement de 90 pouces. Grâce à un diamètre de virage de 32½ pieds et à la visibilité parfaite offerte au conducteur, la manœuvre du Chevy-Van est simple et sûre.

Le CHEVY-VAN ...pratique avant tout! CHEVROLET

Voyez le concessionnaire des camions Chevrolet de votre localité

Concessionnaires des "CAMIONS CHEVROLET" à Québec et Ste-Foy

LAPORTE AUTOMOBILES Ltée
250 est, Boul. Charest — Québec — Tél.: 529-4561

ROGER BARRÉ AUTOMOBILES Ltée
1095 de la Canardière — Québec — Tél.: 529-3331

DENIS PEPIN AUTOS Ltée
2500 Quatre-Bourgeois — Ste-Foy — Tél.: 653-2861

NE MANQUEZ PAS L'EMISSION TELEVISEE "RUE DE L'ANSE", TOUS LES MARDIS SOIR AU CANAL 4

DINER DES CLUBS SOCIAUX — Vingt clubs sociaux de Québec et de la région étaient représentés, hier soir, au traditionnel dîner canadien organisé chaque année dans le cadre du Carnaval d'hiver de Québec. Plus de 400 convives ont applaudi le Bonhomme Carnaval, la reine, les duchesses et les autorités du Carnaval d'hiver qui participaient à ce dîner fraternel de tous ces clubs qui accomplissent chacun à sa façon un travail constructif à but charitable. Sur cette photo : M. Gilles Lahaye, président du Kinsmen de Québec, M. Fernand Trépanier, président du 2-N, M. Guillaume Piette, président du Carnaval, M. Charles Blais, président du Richelieu de Québec, M. Gérard Fecteau, président du Rotary de Québec, M. Camille Lacroix, président du Kiwanis de Québec, M. Georges Labrecque, président du Canadian Progress Club, M. Maurice Beaudet, vice-président du Carnaval, M. Louis-Philippe Racine, président du club Optimiste de Québec, et M. Luc Dutil, président du club Lions de Québec.

Par Thérèse Voisard

Comme Cendrillon

En raison des nombreuses sorties qu'elles doivent effectuer au cours d'une même journée, la reine et les duchesses doivent souvent apporter plusieurs toilettes afin de ne pas se voir dans l'obligation de retourner plusieurs fois par jour, à leurs appartements, pour se changer. Or, sa Majesté Pierrette 1ère, qui avait ainsi apporté, récemment une seconde paire de souliers, en prévision d'une réception eut le malheur d'en perdre un. Trois jours passèrent sans que l'on ait pu retracer le soulier de Sa Majesté. On retrouva finalement le royal objet au comptoir des objets perdus de l'hôtel où sont gardées les toilettes des duchesses.

Bonhomme se foule une cheville

Tous ceux qui ont eu le bonheur d'assister au bal de la reine, vendredi soir dernier, ont pu admirer la souplesse du Bonhomme Carnaval qui dansa, ce soir là, au bras de Mme Louis Robichaud, épouse du premier ministre du Nouveau-Brunswick. Personne ne se doutait en effet, que le sympathique personnage devait alors faire des efforts surhumains pour surmonter sa douleur. Quelques minutes avant le bal, pourtant, Bonhomme s'était bel et bien foulé une cheville.

Bonhomme rencontre son sosie

Le Bonhomme Carnaval qui accompagnait, hier, la reine et les duchesses, au cours d'une visite effectuée à l'hôpital St-Michel Archange a eu le grand bonheur de rencontrer le Bonhomme Carnaval de l'hôpital qui lui ressemblait de façon étonnante. Ce sosie de notre Bonhomme Carnaval invita Sa Majesté Pierrette 1ère à danser, tandis que la reine du Carnaval de l'Hôpital s'exécutait au bras du Bonhomme Carnaval de Québec.

N'oublions pas nos costumes de Mardi Gras

Les nombreuses manifestations qui se déroulent actuellement à Québec ne laissent que peu de répit aux Québécois. Il faudrait, cependant, trouver le temps de se fabriquer des costumes de mardi gras, car tous les Québecois devront être costumés, le soir du 11 février pour venir saluer le Bonhomme Carnaval. Ces costumes n'ont pas besoin d'être dispendieux car pour un soir de mardi gras, les costumes les plus originaux sont à l'honneur.

Distraction

La vie mouvementée que mènent notre reine et nos duchesses depuis quelques semaines les rend parfois victimes de distraction assez comiques. C'est d'ailleurs ce qui explique pourquoi, Nicole, la charmante duchesse de Montmorency portait, récemment, des souliers de ville, au cours d'une réception des plus solennelles, alors que la reine et les autres duchesses étaient chaussées de magnifiques souliers de soirée.

Des chevaux hors la loi

Depuis quelque temps, des carrioles tirées par des chevaux circulent assez fréquemment sur les trottoirs, dans le quartier où se trouve le gâteau anniversaire du 10e Carnaval de Québec. Plusieurs piétons se sont plaints de cet état de chose qui les oblige à circuler dans la rue.

"Les pêcheurs de perles"

M. Guillaume Piette, président du 10e Carnaval d'hiver de Québec assistera, demain soir, à la première de l'Opéra "Les Pêcheurs de perles", de Georges Bizet, présentée par les artistes du Théâtre Lyrique de Nouvelle France, au Palais Montcalm.

Le contentieux municipal est débordé

Malgré ses "absences répétées" un avocat touche ses honoraires

par Clément TRUDEL

Le travail du contentieux est quelque peu entravé par les absences répétées de l'un des quatre avocats à l'emploi de la ville de Québec. Me Ernest Godbout, député de Québec-Est au Parlement de Québec. Le comité administratif a décidé, hier, sur la foi d'un rapport du directeur du personnel, de demander à ce député encore inscrit comme membre du contentieux municipal, de suggérer une solution à cette situation qui signifie pour la ville un déboursé annuel de plus de $10,000 alors que M. Godbout ne peut consacrer tellement de temps à cette tâche "municipale".

Me Godbout avait demandé un congé d'un mois pour la dernière campagne électorale mais ne semble pas avoir demandé une prolongation de cette "permission". Le directeur du personnel recommandait une coupure dans les honoraires versés à Me Godbout mais les membres du comité administratif souhaitent que le tout sera tiré au clair avant le 15 février.

Les échevins Moisan, Lamontagne, Matte et Coulombe ont tour à tour insisté sur le fait que le travail du contentieux était tellement chargé que le chef de ce service avait demandé à la ville d'embaucher un quatrième avocat. Si l'un des avocat s'absente, le travail doit être réparti entre les trois avocats qui restent.

Selon la CSN

Les écoles de coiffure violent la loi et engendrent le chômage

par Clément Trudel

Les écoles de coiffure, n'étant pas régies par les règles s'appliquant aux Ecoles techniques dans le Québec, sont en voie de devenir des "entreprises commerciales très lucratives"; un organisme syndical a tenu hier à dénoncer "le peu de scrupule des propriétaires des écoles de coiffure qui enfreignent impunément la loi sous l'oeil complaisant du ministre de la Jeunesse". Le Conseil central des Syndicats catholiques (CSN) parle même de scandale, étayant surtout sa preuve sur le fait que la plupart des diplômés et diplômées de ces écoles "privées" sont en chômage parce qu'ils ont été attirés là par des promesses fallacieuses et que le Comité paritaire (des coiffeurs) ne peut leur donner de carte de compétence. "On cache ou on déforme la portée de ces exigences (du comité paritaire) aux élèves et à leurs parents", mentionne le communiqué approuvé à l'unanimité lors de l'assemblée mensuelle de ce Conseil central, à Québec, hier.

EXPLOITATION

"Une loi s'amende assez facilement quand elle résulte en une exploitation", dit le mémo qu'on a fait tenir au ministre de la Jeunesse, tout en rappelant qu'une commission enquêtant sur l'enseignement technique a déjà souligné le malaise, sans que le ministère réagisse. Il semble que l'absence de lien entre le ministère du Travail et celui de la Jeunesse soit la cause des délais répétés quant à l'étude de l'apprentissage des coiffeurs; la chose a déjà été soulignée au ministre par des comités patronaux et syndicaux, mais la seule réponse faite fut celle du sous-ministre Poisson qui ne faisait que se retrancher derrière la loi des Ecoles professionnelles privées. Or une commission sur l'enseignement technique avait déjà recommandé de n'émettre aucun permis à une école professionnelle "avant d'avoir pris l'avis du Conseil supérieur de l'enseignement technique"; ce qui n'a jamais été fait, a souligné le conseiller technique de la CSN, M. Jean Thibault.

CINQ MANQUEMENTS

Il existe trois écoles "indépendantes" de coiffure à Québec mais le mémoire souligne que le malaise est tout aussi prononcé à Montréal, à Chicoutimi, à Hull et à Drummondville. "Peut-être (le ministre) ignore-t-il que la profession est sursaturée et que pourtant on ouvre de nouvelles écoles dans le Québec?", demande le Conseil central; une grande majorité de ces élèves "versent un prix très élevé et se retrouvent sans emploi après leur six mois d'étude" dans ces écoles où "la compétence des professeurs laisse infiniment à désirer" mentionne le même document où sont énumérées les cinq façons les plus courantes de violer la loi :

Les écoles de coiffure (1) admettent des élèves sachant qu'ils se verront refuser un carnet d'apprentissage; (2) possèdent un personnel enseignant non qualifié; (3) acceptent un trop grand nombre d'élèves pour le nombre de professeurs qualifiés; (4) refusent de soumettre leur programme de cours au comité paritaire et (5) imposent une charge au client en dépit de la défense formelle stipulée par les règlements.

L'organisme syndical avoue n'avoir qu'un recours devant "l'inertie et la lenteur . . . d'officiers d'un certain ministère" : porter le débat sur la place publique et informer la population de Québec des conséquences graves qui résultent de ce "scandale", parce que, entre autres choses, ces écoles fonctionnent au détriment d'une profession déjà trop encombrée.

Québec-Ouest

Projet de construction d'une industrie pouvant fournir du travail à 400 personnes

Le maire Jean-Paul Nolin de Québec-Ouest a déclaré, hier soir, lors de l'assemblée mensuelle du Conseil de cette municipalité, qu'une industrie pouvant employer 400 personnes sera peut-être construite dans cette ville.

Le maire a ajouté qu'une réponse définitive sera obtenue des intéressés dans les prochains 15 jours. M. Nolin n'a pas fourni plus de détails.

D'autre part, le Conseil a adopté une résolution demandant aux Frères St-Vincent de Paul de prendre charge des loisirs à Québec-Ouest. Le maire a laissé entendre qu'il est probable que les religieux accepteront. Il a ajouté : "Je suis informé que les Frères prendront également charge du nouveau camp de vacances à St-Emile, l'été prochain.

INDUSTRIES NOUVELLES

Le secrétaire-trésorier, M. Roger Gauvin, a fait la lecture de quatre lettres reçues d'industriels intéressés à venir établir leur commerce à Québec-Ouest.

Les dirigeants d'une industrie de meubles de Québec déclare vouloir construire une usine moderne à Québec-Ouest, et désire connaitre les conditions relatives à l'achat d'un terrain.

Une autre compagnie cherche un terrain de 200 x 200 pour construire un immeuble devant servir, à l'entreposage de pneus; une troisième désire obtenir des renseignements sur l'achat de 175,000 pieds carrés de terrain, et une quatrième, incorporée en vertu de la Loi des syndicats professionnels, veut établir son siège social à Québec-Ouest, et requiert des renseignements sur l'achat d'un terrain de 20,000 pieds carrés.

Toutes ces demandes ont été référées au comité industriel de la ville de Québec-Ouest qui fera rapport au Conseil.

MAIRE SUPPLEANT

M. P.-E Samson a remplacé M. Louis Cardinal en qualité de maire suppléant de la Ville. M. Cardinal a remercié le Conseil de la collaboration obtenue pendant l'exercice de ses fonctions.

LES VASTES CORRIDORS DE L'HOPITAL ST-MICHEL ARCHANGE ont résonné de joyeux éclats de rire et d'une atmosphère de franche gaieté, hier après-midi, apors que le Bonhomme Carnaval, la reine, les duchesses et les autorités du 10e Carnaval d'hiver de Québec étaient reçus à l'hôpital, à l'occasion du Carnaval organisé par les malades de cette institution. Quelque deux mille patients ont assisté à la manifestation carnavalesque au cours de laquelle se sont rencontrées deux charmantes reines, notre Pierrette et Jacqueline 1ère, la gracieuse souveraine du Carnaval de St-Michel. Un défilé carnavalesque, entièrement créé par les malades de l'hôpital, a circulé dans les couloirs, à la plus grande joie de tous; cette "parade" comprenait entre autres, un chameau, un cheval, un éléphant, des pierrots dansants qui ont précédé les autorités du Carnaval et de l'hôpital jusqu'à la salle de réception où la jolie reine de St-Michel a remis à Pierrette 1ère et aux duchesses des cadeaux-souvenirs. Après les allocutions de bienvenue, le Bonhomme Carnaval invita Jacqueline 1ère à ouvrir la danse, tandis que de son côté, le sympathique Bonhomme de St-Michel offrait son bras à Pierrette. Cette rencontre fut couronnée de succès et s'avéra pour les malades un charmant divertissement et une thérapie fort efficace vers le chemin de la guérison. Le surintendant de l'hôpital, le Dr Lucien Larue, la Révérende Mère Provinciale de l'institution et M. Guillaume Piette, président du 10e Carnaval, assistaient à la manifestation. Sur cette photo, Jacqueline 1ère remet à Pierrette 1ère un cadeau-souvenir. A l'arrière-plan, nous apercevons Mlles Louise L'Heureux, duchesse de Champlain, et Nancy Munro, duchesse de Frontenac.

Les Echos de l'Hôtel de Ville

L'ingénieur est très occupé

"J'espère que le rapport est prêt; je n'ai pas pu parler à l'ingénieur Ludger Gagnon", a dit hier au comité administratif le maire Hamel, interrogé sur la date où seront disponibles les chiffres sur le coût du reaménagement de l'aire No 3. Les échevins croyaient que le rapport attendu "au début de février" leur serait communiqué à la séance d'hier.

Avant jeudi

L'incendie d'il y a deux mois, sur le boulevard St-Cyrille, occasionne une hésitation à accorder un permis de reparations à une maison de six logements. Le propriétaire perdant la somme de 5 loyers voudrait une réponse de la ville; le contentieux dira, avant demain, si la ville est autorisée à exproprier cette maison pour "fins municipales" c'est-à-dire pour acquérir un lopin qui serait transformé en rue; sinon, il n'y aurait pas de raison pour poser un autre délai à l'obtention du permis de réparations et le propriétaire pourrait même réclamer un dédommagement pour la perte de ses loyers.

Boulevard Champlain

Pour protéger les enfants et les piétons traversant le boulevard Champlain, la ville installerait un feu jaune clignotant à proximité du terrain de jeux de Notre-Dame de la Garde; un feu rouge (clignotant) indiquerait aux véhicules s'engageant sur le boulevard à cet endroit qu'il y a un arrêt obligatoire et que la propriété est aux voitures circulant déjà sur le boulevard.

Location de terrain

La ville offrira à la firme "Enseignes" Côté, dont les ateliers sont dans la côte Franklin, de lui louer à raison de $5 par mois un terrain d'environ 2,000 pieds carrés pour fins de stationnement. L'aménagement de ce parking serait aux frais de la compagnie et la ville se réserverait le droit, après un an, de donner un mois d'avis à son locataire si elle devait avoir besoin de ce terrain pour d'autres fins.

Pour la boxe

En principe, le comité administratif est favorable à la location du Palais Montcalm, le 25 février, à l'organisateur du "spectacle" de boxe Liston-Clay, en circuit fermé de télévision. La ville demanderait comme prix de location le cinquième des revenus nets, pourvu que l'organisateur paie les huit agents nécessaires au maintien de l'ordre.

HOMME DEMANDÉ

Une intéressante position est offerte à un jeune homme de 20 à 25 ans, comme commis senior pour notre Département des Ingénieurs. Le candidat devra être en mesure de bien comprendre la langue anglaise. Nous offrons semaine de 5 jours, fonds de pension, assurance maladie, etc. S'adresser au Gérant du Personnel,

La Cie Ltée Dominion Corset, 295 Boul. Charest Est, Québec

ANNONCE

Comment maintenir VOTRE DENTIER solidement en place

Si votre dentier vous gêne parce qu'il bouge constamment et menace de tomber chaque fois que vous ouvrez la bouche pour parler, manger ou rire, saupoudrez-le de poudre FASTEETH. Cette poudre alkaline (non acide) tient les dentiers plus solidement et plus confortablement. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Ne sûrit pas, assainit l'haleine. FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Les spécialistes à Québec CAMERAS - CINES et PROJECTEURS

• Vente • Echange • Réparation

PIERCE CAMERA 744 ST-JEAN — 524 4063

Satisfaction toujours assurée

SYNONYME de qualité

Wilfrid Lachance LTÉE Spécialiste EN FOURRURES

326 est rue des Commissaires 524-2458 — Québec

FILMS ultra-sensibles pour le Carnaval

Filmez le soir, les attractions du Carnaval, avec le film ultra-sensible que vous offre le Royaume de la Caméra Inc., 359 Est Boul. Charest.

À VENDRE OU À LOUER

Edifice de 4 etages, 14,000 pieds de plancher, ascenseur moderne, gicleurs automatiques, chauffage à l'huile. Terrain de 70 x 140, laissant bon espace de stationnement. Quartier St-Sauveur. Pouvant servir de fabrique, entrepôt, salle de vente ou d'échantillons, commerce, club social, etc.

S'adresser à MM. Michaud ou Breton à 1085 rue Borne ou en téléphonant à 683-3495 (le soir à 683-0456 ou 683-7824)

Joyeux "CARNAVAL" à tous!

PSST . . . un Carnaval d'autos usagées chez

AUTOMOBILES INC.

— CADILLAC — BUICK — PONTIAC — VAUXHALL — ACADIAN —

555 de la Couronne Tél. : 529-3371

401, 1ère Avenue Tél. : 529-6866

L'ASSOCIATION DU CAMIONNAGE — L'assemblée générale de l'Association du camionnage du Québec a sanctionné, hier, l'élection des officiers du conseil d'administration pour l'année 1964; le conseil provincial d'administration est le même que l'an dernier. De gauche à droite, MM. Roger Lacasse, secrétaire, Yves Côté, 2e vice-président, Pierre Joron, président, et William B. Tetley, 1er vice-président.

LA REGLEMENTATION DU TRANSPORT ROUTIER — Le ministre des Transports et Communications de la province, l'hon. Gérard Cournoyer, a annoncé, hier, aux membres de l'Association du camionnage du Québec que le gouvernement envisage des modifications à la réglementation du transport routier, notamment en ce qui a trait à l'augmentation du poids légal des camions. Ci-haut, de gauche à droite, MM. Gérard Cournoyer, Pierre Joron, président de l'Association du camionnage du Québec, l'hon. Daniel Johnson, chef de l'Opposition à l'Assemblée législative, et Roméo Blouin, secrétaire de l'ACQ.

Projet de revision du tonnage des camions et des charges autorisées

Le ministre des Transports et Communications de la province, l'hon. Gérard Cournoyer, a agréablement surpris les membres de l'Association du camionnage du Québec en leur annonçant, hier qu'il soumettra prochainement à ses collègues un projet de revision des pesanteurs en matière de transport routier, lequel projet permettrait d'atteindre au moins 74,000 livres sur les grandes routes pour une combinaison d'un véhicule à cinq essieux. Le ministre des Transports, a ajouté M. Cournoyer, envisage aussi une revision de la dimension des véhicules de camionnage pour en porter la longueur maximum de 50 à 60 pieds et la hauteur de 12 pieds et demi à 13 pieds et demi. Evidemment, ces dimensions seront permises sur certaines routes seulement, car nombre de ponts et tunnels n'ont pas encore un dégagement suffisant pour de telles dimensions.

CONDITION ESSENTIELLE DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE

Selon M. Cournoyer, l'expansion d'une industrie de transports sont l'un des baromètres économique d'une nation, a déclaré l'hon. Cournoyer. L'expansion de cette industrie est en grande partie liée à celle de l'économie générale, a dit M. Cournoyer, et c'est un fait dont il faudrait tenir compte lorsqu'on veut mettre sur pied la politique à suivre en matière de transport."

LA VOIRIE

Le gouvernement, a dit M. Cournoyer, a l'intention de favoriser l'expansion de l'intdustrie du camionnage lui fournissant les moyens de circuler sûrement et rapidement. "Il est certain, a-t-il dit, que le coût relatif du camion peut diminuer considérablement pourvu que l'Etat lui fournisse ces moyens par une réglementation réaliste concernant les poids et les dimensions des véhicules."

Le ministère de la Voirie a fait la mise au point d'un plan quadriennal au coût d'un milliard de dollars et l'Office provincial de l'Autoroute versera la somme de $7,600,000,000 pour la construction d'autoroutes, a déclaré M. Cournoyer.

En terminant, le ministre des Transports et Communications a fait état de la part du gouvernement du Québec dans la Commission royale d'enquête MacPherson sur les moyens de transport. "Nous travaillons présentement à mettre en pratique certaines recommandations de la Commission MacPherson pour le bien de l'industrie du transport routier" a-t-il dit.

Aucun ordre à la police de faire enquête dans le cas de Ville-Renaud (Hamel)

Le procureur général de la province, l'hon. René Hamel, a informé la Chambre, hier après-midi, en réponse à une question du leader de l'Opposition, Me Daniel Johnson, qu'il n'avait pas donné d'instruction à la police provinciale de faire enquête pour savoir si oui ou non des irrégularités avaient été commises lors du référendum tenu dans Ville-Renaud pour son annexion à Chomedey.

"Je n'ai pas donné d'instructions parce que je n'ai pas eu de documents qui me justifiaient de le faire", a dit M. Hamel.

Interrogé dans le même sens au sujet des "dénonciations assez troublantes" concernant la tenue de ce référendum, le ministre des Affaires municipales, Me Pierre Laporte, a répondu :

"Le ministre a fait enquête, il a fait rapport à la Chambre et il n'y a rien d'autre à ajouter".

Quant au député de St-Maurice interrogé relativement aux poursuites judiciaires qui auraient pu être prises concernant cette affaire, il a précisé :

"Trois personnes sont venues à mon bureau. Elles m'ont dit qu'elles avaient des plaintes à faire. Je leur ai demandé de voir M. Tourangeau qui est l'assistant-procureur-général, adjoint à Montréal pour expliquer leurs problèmes et voir s'il y a lieu de prendre des procédures.

"Je n'ai pas eu de nouvelles depuis ce temps-là. Il y a quelques jours j'ai appris qu'elles n'étaient pas allées voir M. Tourangeau".

Rien à déclarer au sujet de la Commission scolaire régionale de la Beauce

Le ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie a répondu à M. Paul Allard, député unioniste de Beauce, que "pour le moment il n'y a aucune enquête extérieure aux études ordinaires des officiers du ministère de la Jeunesse" en ce qui concerne les activités qualifiées de "confuses" par M. Allard concernant la Commission scolaire régionale de la Beauce.

"Pour le moment, je n'ai rien à communiquer à la Chambre", a ajouté M. Gérin-Lajoie.

M. Allard a insisté en faisant remarquer que deux enquêteurs s'étaient rendus sur les lieux et qu'il devait bien exister un rapport.

Comme il n'obtenait pas plus de succès que la fois précédente, le chef de l'Opposition s'est levé pour exprimer l'avis que le ministre de la Jeunesse devrait répondre à cette question parce que deux enquêteurs ont été dépêchés dans la Beauce pour se renseigner ou renseigner le ministre quant à cet imbroglio de l'école régionale.

"Est-ce que ces enquêteurs ont fait un rapport", a-t-il demandé ?

"Non, a répliqué M. Gérin-Lajoie, j'ai dit que pour le moment je n'avais aucun rapport de la part des officiers de mon ministère et que, par conséquent, je ne suis pas en mesure de communiquer quoi que ce soit à la Chambre".

Voie directe réclamée entre Québec et Lévis

L'assemblée générale de l'Association du camionnage du Québec a adopté hier une trentaine de résolutions et recommandations qui seront soumises incessamment à l'attention des autorités gouvernementales.

La première résolution adoptée par l'ACQ a trait à la construction d'un pont ou d'un tunnel entre Québec et Lévis. "La circulation routière entre Québec et Lévis s'accroit à un rythme très rapide, déclare l'Association; des études approfondies, déjà rendues publiques, démontrent d'une façon certaine la nécessité de la construction d'un pont ou d'un tunnel entre la capitale et Lévis; l'ACQ prie donc les autorités compétentes d'accepter les recommandations contenues dans les études d'experts et de procéder à la réalisation d'un pont ou d'un tunnel, tel que l'exige le progrès de la capitale."

Une autre résolution qui touche la ville de Québec est la construction de l'autoroute entre Québec et Montréal sur la rive nord du St-Laurent. Une commission d'experts a étudié l'opportunité et la possibilité de construire une telle autoroute et cette étude a démontré que la construction en est nécessaire pour les industries qui ont besoin d'une voie rapide pour les relier à la métropole ou à la capitale. L'Association demande donc au gouvernement de procéder sans délai à la construction de cette autoroute Québec-Montréal.

INSPECTION DES VEHICULES

En plus de demander au gouvernement d'instituer une enquête sur la fixation des taux d'assurance-automobile dans le Québec, l'ACQ a demandé hier au gouvernement de décréter incessamment la vérification obligatoire annuelle ou bi-annuelle du mécanisme des véhicules automobiles qui circulent dans le Québec. Cette inspection, en plus de chasser du réseau routier des voitures désuètes qui constituent un danger constant, servirait d'avertissement aux propriétaires.

Le député J.-René Lavoie se pose des questions . . .

M. J.-René Lavoie, député unioniste de Wolfe, désire savoir si M. Gaston Beaudoin, de Disraéli, occupe encore la charge de président d'élection du comte de Wolfe.

Il a inscrit une question en ce sens à l'appendice du feuilleton de l'Asemblée législative. M. Lavoie désire savoir également à quelle date il a été remplacé; quel est le nom, l'occupation et l'adresse de son successeur et pour quelle raison M. Beaudoin a été remplacé.

Par ailleurs, le même député veut savoir si le Dr Gérard Lemieux, de Weedon, est à l'emploi du gouvernement de la province ou d'un de ses organismes.

M. Lavoie demande quelle est la fonction qu'il occupe, à quelle date il a été engagé, quel est son traitement annuel et s'il a passé l'examen requis par la Commission du Service civil.

Lesage ignore quand sera entreprise en Chambre l'étude du bill 54

Le premier ministre Jean Lesage a dit ignorer, hier après-midi, quand sera entreprise l'étude par la Chambre du bill 54 ou Code du Travail.

La question lui avait été posée par le député unioniste de Champlain, M. Maurice Bellemare, qui voulait savoir à peu près à quelle période on ferait l'étude de ce projet de loi.

M. Lesage a dit que tout dépendait du travail sessionnel et du progrès qui serait fait. Il a cependant précisé qu'il ne croyait pas nécessaire pour étudier le bill d'attendre le rapport du comité parlementaire sur les relations de travail dans les services publics.

Ce qui veut dire que la Chambre pourrait procéder à l'étude en comité plénier de tous les articles du projet de loi qui ne concernent pas les relations de travail dans les services publics. Ces articles apparaissent entre crochets dans le bill.

Le premier ministre n'a pas caché qu'il recevait en ce moment des représentations de la part du ministre du Travail et de d'autres personnes pour que l'étude de ce bill fort important soit entreprise au plus tôt.

"Mais, a-t-il dit, nous verrons suivant les travaux de la Chambre".

Un premier succès des bills privés

Les premiers bills privés à faire leur apparition à l'Assemblée législative, cette année, au nombre de 17, ont subi avec succès la première lecture.

La plupart de ces bills concernait des changements de nom.

La Chambre a également adopté en première lecture le bill 17 ou la loi abrogeant la Loi du remboursement des subsides par les chemins de fer, présenté par le ministre des Travaux publics, M. René St-Pierre.

L'abrogation aura pour effet de supprimer l'obligation pour ces compagnies de produire les rapports qui sont encore exigés annuellement.

RIVE-SUD

NOUVELLES —
LA REDACTION
525-7131 JOUR
525-7136 SOIR

ANNONCES CLASSEES —
PHARMACIE AUGER, 1 rue Guenette, Lévis 837-1863
J.-E PARE, 237 St-Joseph Lauzon 837-2471

ABONNEMENT —
GASTON TURGEON, 5 rue Bégin, Lauzon 837-5936
Bureau de 8 h. 30 a.m à 6 h. p.m
Samedi 8 h. 30 à 12.00

LE BAL CHEZ L'BONHOMME
AU COLISEE
Dimanche soir
à 9 heures
Programme — surprise dans l'esprit de Québec — Artistes invités

LE BAL DES TRAVESTIS
Admission : $1.00
Les billets sont en vente au Colisée et à la Gare Centrale d'Autobus
$1,000. en prix
répartis en trois catégories : individus, couples, groupes
Deux orchestres feront les frais de la musique

ADMISSION POUR L'ASSISTANCE : $1.50, $1.00, .50c
Les billets sont présentement en vente dans les dépôts officiels du Carnaval
GRAND PRIX DE PRESENCE
Un voyage à Nassau pour deux personnes. Une gracieuseté d'Air Canada

CARNAVAL DE QUEBEC

La pensée canadienne

Mlle Whitton et le bilinguisme

Il est renversant de voir avec quelle désinvolture des extrémistes anglophones poussent l'audace jusqu'à accuser ceux qui font preuve de modération, dit "Le Droit".

Mlle Whitton, qui s'obstine à ne pas donner un caractère bilingue à la capitale d'un pays biethnique, le fait en jetant les hauts cris contre ceux qu'elle qualifie de séparatistes.

Le parti du Rhinocéros

Devant les extravagances du séparatisme, il est rassurant d'apprendre qu'on vient de fonder dans le Québec un parti du Rhinocéros, dit le "London Free Press".

Ce parti satirique veut fouetter les députés fédéraux dans lesquels il reconnait les caractères de l'épais périssodactyle qui les symboliserait. Ce symbole politique pourrait être un signe de ralliement pour tout le Canada.

De la patience et de la modération

Si les Canadiens anglais en ont par dessus la tête du séparatisme et des exigences du Québec, tout ce qu'ils peuvent faire de mieux dans les circonstances présentes est de rester calmes et d'éviter une collision des deux groupes, dit le "Montreal Star".

Tout va très bien, sauf que la révolution tranquille du Québec surprend ceux qui n'ont pas besoin d'une pareille révolution. La modération et la patience sont les deux conditions essentielles du maintien de l'harmonie à travers toutes les effervescences.

Echec de la neutralisation

Les événements ont démenti d'avance la déclaration du président de Gaulle au sujet de la neutralisation du Viet-nam, dit l'"Ottawa Citizen".

Le récent coup d'Etat a été la défaite de la proposition en faveur de la neutralisation. Mais de Gaulle ne renoncera pas pour si peu à sa politique et il continuera de travailler à la réunification des deux Vietnams sous un régime de neutralité.

30 mois de prison pour vol avec effraction

PERTH, Nouveau-Brunswick, (PC) — Alcide Bouchard, de Baie-Comeau, a été condamné lundi à 30 mois de pénitencier après avoir avoué s'être introduit par effraction dans un magasin de la Régie des alcools du Nouveau-Brunswick ici, le 26 janvier.

Jean-Guy Tremblay, de Québec, subira son procès sous la même accusation, le 11 février. Il n'a fait toutefois aucun aveu.

Les accusations ont été portées après le dynamitage du coffre-fort du magasin. Les voleurs avaient pris $16 dans un tiroir-caisse, en plus de causer $2,000 de dégâts.

LOGEMENTS A LOUER
LE "CYRIL ANNE"
115 rue Ste-Anne
1-2-3 pièces
poêle, réfrigérateur
ascenseur et concierge
$95 et plus
ROYAL TRUST
529-0171 soir 529-3636

VENTE
PORTES
D'ALUMINIUM
Nouveau modèle supérieur 1964
Prix ordinaire $79.50
$49.50
MODELE 100 COMPLET
Avec panneaux de verre et moustiquaire, chaîne antivent de sûreté, ferme-porte pneumatique, poignée ronde de porte avec serrure et gond d'acier inoxydable.
Grilles, fente à lettres et installation facultative
GRATIS : avec chaque porte vous obtenez ce beau chambranle solide fait de longeons d'aluminium en "Z". Valeur $15.00.
Démonstration à domicile GRATUITE JOUR ET SOIR Tél. 522-5763
Wm MORRIS ET FILS LIMITEE
419 ST-ANSELME — QUEBEC

Pour garder à la peau de bébé sa beauté et sa fraîcheur naturelles

Mamans, la nouvelle lotion Z.B.T. LOVING TOUCH, délicatement parfumée, pour les soins de la peau de bébé, aide à garder à la peau de bébé sa beauté et sa fraicheur naturelles. En effet, la lotion LOVING TOUCH est la *seule* lotion pour bébés qui assure une DOUBLE PROTECTION à la peau délicate de bébé.

Premièrement—elle contient un agent antibactérien qui détruit les bactéries les plus communes qui causent l'irritation. Elle élimine l'irritation causée par les couches, ainsi que l'odeur.

Deuxièmement—elle contient un ingrédient spécial aux "silicones" qui établit sur la peau de bébé une véritable barrière contre la moiteur, ce qui protège contre l'échauffaison causée par l'urine, les boutons de chaleur et autres irritations cutanées.

Grâce à la lotion LOVING TOUCH, la peau de bébé reste fraiche et sent toujours bon. Votre bébé aimera la lotion Z.B.T. LOVING TOUCH, adoucissante et calmante, pour les soins de la peau de bébé. Profitez dès maintenant de cette offre spéciale de présentation. Format régulier à $1.00—seulement 89¢ . . . VOUS ÉPARGNEZ 11¢!

La Cour d'Appel devra trancher une question, à savoir si la loi concernant la juridiction de la Cour de magistrat est inconstitutionnelle ou non

Par Camille LESSARD

La Cour du banc de la reine, juridiction d'appel, siégeant à cinq juges, a entendu, hier, au Palais de Justice de Québec, le renvoi que lui a soumis le lieutenant-gouverneur en conseil de la province, relativement à la constitutionnalité de la loi concernant la juridiction de la Cour du magistrat (Bill 36).

Le 22 mai 1963, la Loi concernant la juridiction de la Cour du magistrat (11-12 Elisabeth II, chapitre 62) était sanctionné sous réserve. Elle apportait des modifications importantes à la compétence de deux cours provinciales de juridiction civile: d'une part, elle augmentait le quantum pecuniaire de la compétence de la Cour du magistrat de $200 à $500 et, d'autre part, elle attribuait une compétence en appel à la Cour du banc de la reine de certains jugements de la Cour du magistrat.

Des doutes ayant été exprimés sur la constitutionnalité de ces modifications, le lieutenant-gouverneur en conseil, par son arrêté portant le numéro 99, en date du 22 janvier 1964, ordonna que la question suivante soit soumise à la Cour d'appel, à savoir: la loi concernant la juridiction de la Cour du magistrat est-elle inconstitutionnelle en tout ou en partie ?

Le pouvoir du lieutenant-gouverneur en conseil d'ordonner un tel renvoi se fonde sur l'article 2 de la Loi des renvois à la Cour du banc de la reine (SRQ 1941, chapitre 8), qui prévoit que l'exécutif provincial peut soumettre à la Cour d'appel, pour audition et examen, toutes questions quelconques qu'il juge à propos, et sur ce, la Cour les entend et les examine.

Actuellement, la Cour du magistrat a une compétence qui lui permet d'entendre les causes dont la valeur de l'objet en litige ou la somme d'argent demandée est inférieure à $200. Les causes pour un montant qui atteint ou qui dépasse cette somme sont instruites devant la Cour supérieure. La Cour du magistrat tient ses pouvoirs de la Législature du Québec et ses juges sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. La nomination des juges de la Cour supérieure est du ressort du gouvernement fédéral.

Le procureur général de la province de Québec est représenté par Mes Laurent-E. Bélanger, c.r., et Roger Thibodeau, c.r., tandis que les intervenants dans le renvoi, soit le procureur général du Canada et le Barreau de la province de Québec, sont représentés respectivement par Mes Rodrigue Bédard, c.r., et Gerald-A. Beaudoin; Mes Jean Turgeon, c.r., et Jules Deschênes, c.r.

Entendent la cause, outre le juge-en-chef de la province, l'hon. Lucien Tremblay, les juges Antoine Rivard, George Montgomery, Fernand Choquette et Edouard Rinfret.

Le procureur général de la province soumet à la Cour d'appel que la loi sous étude ne fait qu'augmenter la juridiction de la Cour de magistrat, sans en faire une Cour supérieure.

Selon le gouvernement du Québec, les termes de l'article 92 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord (AABN) permettent incontestablement à une Législature provinciale d'adopter toute mesure jugée nécessaire en vue d'une meilleure administration de la justice, à condition qu'elle demeure dans le champ de sa juridiction.

Il soutient que toute la question soumise à la Cour d'appel doit se résumer à ceci: la Législature de la province de Québec, en augmentant la juridiction de la Cour de magistrat en fait-elle une Cour supérieure au sens de l'article 96 de l'AABN, ou la transforme-t-elle de façon à l'introduire dans l'esprit de cet article ?

Puisque la Législature du Québec peut créer toute Cour qu'elle désire et en déterminer la juridiction et qu'en plus, elle a le pouvoir d'augmenter ou de diminuer la juridiction de tout tribunal de justice tout en lui conservant le caractère propre d'une Cour différente de la Cour supérieure, comment peut-on soutenir ,de demander Mes Thibodeau et Bélanger, que la loi 11-12 Elisabeth II, chapitre 62, qui augmente la juridiction de la Cour du magistrat à un montant qui doit être inférieur à $500 et qui prévoit un appel dans les causes où l'objet du litige est d'une valeur de $200 ou plus, la transforme vraiment en Cour supérieure ?

Le procureur général est d'avis que les caractéristiques et la nature des Cours supérieures ne peuvent se trouver dans la Cour du magistrat. Contrairement aux tribunaux supérieurs, la Cour du magistrat est organisée pour être facilement accessible aux justiciables, de façon à ce que la justice ne soit pas discriminatoire, ce qui est une caractéristique propre d'une Cour inférieure.

L'étendue de sa juridiction qui demeure limitée n'a pas cet aspect général et résiduaire que possède celle de la Cour supérieure. C'est elle qui demeure toujours le tribunal de droit commun, qui connaît en première instance de toute demande ou action, qui n'est pas exclusivement de la juridiction de la Cour du magistrat ou de certaines autres Cours.

De plus, chaque Cour du magistrat est créée pour un district judiciaire ou électoral ou pour une localité, alors que les Cours supérieures sont créées pour toute la province.

La procédure de la Cour du magistrat est assez souvent sommaire et de plus, certaines procédures propres à la Cour supérieure ne sont pas utilisées devant la Cour de magistrat.

Pour ces raisons, le procureur général de la province, au nom du gouvernement, soutient que la Cour du magistrat ne peut devenir l'équivalent d'une Cour supérieure à la suite de la loi soumise par renvoi à la Cour d'appel et, qu'en conséquence, cette loi est constitutionnelle en totalité.

Me Rodrigue Bédard, représentant du gouvernement fédéral, a soumis aux juges de la Cour d'appel une opinion semblable à celle du procureur général du Québec quant à la constitutionnalité de la loi soumise à l'étude, mais il a exprimé des réserves quant à la formulation de l'arrêté-en-conseil qui a provoqué le renvoi.

Selon Me Bédard, si une question d'inconstitutionnalité se pose, dans le cas présent, c'est au sujet de la Loi des tribunaux judiciaires du Québec qui lui fait douter que le lieutenant-gouverneur en conseil puisse nommer valablement les juges de district avec la juridiction de la Cour qu'ils président augmentée par la nouvelle loi de la Législature québecoise. La serait la question; mais ce n'est pas la question que pose de façon restrictive l'arrêté-en-conseil en l'espèce.

Pour ce qui est de la question soumise à l'audition et à l'examen de la Cour, il faut de toute évidence y répondre dans la négative. La loi sous étude n'est que l'exercice du pouvoir législatif que l'article 92, paragraphe 14, de l'AABN attribue de façon exclusive et absolue aux législatures provinciales.

On pourrait reprocher à cette solution, a dit Me Bédard, d'être trop sommaire et d'ignorer la véritable question que pose le renvoi. Il y a assurément moyen d'étendre le débat à condition de respecter les termes précis de l'arrêté-en-conseil.

La question pourrait se poser comme suit:

"L'augmentation du quantum pécuniaire de la juridiction de la Cour du magistrat, que prévoit la loi, équivaut-elle, compte tenu des dispositions pertinentes de la Loi des tribunaux judiciaires, à la nomination par le lieutenant-gouverneur en conseil, de juges d'une Cour supérieure, de district ou de comté ?" Dans l'affirmative, la loi serait inconstitutionnelle.

Le Barreau de la province est d'accord avec les principes de base mis de l'avant par les procureurs généraux du Canada et de la province de Québec.

Il existe cependant, selon Mes Turgeon et Deschênes, de forts arguments, à l'analyse des institutions, qui militent en faveur de la conclusion que la Cour du magistrat constitue ou bien une Cour de district ou bien une véritable Cour supérieure, au sens de l'article 96 de l'AABN.

Si telle est la conclusion à laquelle arrive la Cour d'appel, la province de Québec ne pourrait pas constitutionnellement prétendre conférer à ces juges de district la juridiction prévue par la loi sous étude.

C'est afin de souligner ces difficultés d'avantage dans l'intérêt public que le Barreau de la province de Québec est intervenu et qu'il soumet ces quelques observations à la Cour d'appel.

ANNONCE

ENRAYEZ La COLITE

Les Douleurs Intestinales et Stomacales

La côlite spasmodique (irritation fonctionnelle du côlon ou gros intestin) peut vous causer des douleurs vagues ou cuisantes dans le côté, gaz, acidité, aigreurs, excès de bile, mauvaise haleine, perte de sommeil. Si vous souffrez de côlite spasmodique, évitez les aliments irritants et prenez un médicament spécial comme les Poudres KOLADE, pour relâcher la tension des muscles intestinaux, calmer les muqueuses endolories et enrayer l'acidité. Ce n'est pas un laxatif. Procurez-vous KOLADE chez votre pharmacien, pour un soulagement rapide des malaises dus au côlon et à l'estomac.

LE SOLEIL — L'EVENEMENT

Votez et gagnez LE GROS LOT d'une valeur totale de $3,700.00

Concours de Monuments de neige et de glace
Case postale 2387 — Québec 2

F

NEIGE
Veuillez inscrire mon vote pour le monument
No:.....
de cette catégorie.
Nom.....
Adresse.....
Ville..... Tél.:.....

GLACE
Veuillez inscrire mon vote pour le monument
No:.....
de cette catégorie.
Nom.....
Adresse.....
Ville..... Tél.:.....

découpez sur le pointillé

En collaboration avec le Carnaval d'Hiver de Québec

Un projet d'égouts et d'aqueduc de $300,000 à Sainte-Brigitte-de-Laval

Le conseil municipal de Sainte-Brigitte-de-Laval a pris connaissance, lundi soir, des plans et devis d'un projet d'égouts et d'aqueduc de l'ordre de $300,000.

Toutefois, le conseil n'a pris aucune décision définitive sur ce projet. Le tout a été reporté à l'étude. Le conseil rencontrera l'ingénieur de la ville, M. Pierre Langlais, lundi prochain, pour exiger de plus amples détails sur le projet.

Il est probable que le conseil de ville, après avoir étudié les plans en présence de l'ingénieur, soit appelé lors de la prochaine assemblée régulière, à adopter un règlement à cet effet.

Mais avant la réalisation de ce projet, la municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval devra faire les plans par la Commission des affaires municipales de la province.

Le conseil de ville continue de faire exécuter le défrichement des lots situés le long du tracé des prochaines rues de la municipalité, dans le cadre des travaux d'hiver. Plus de 20 citoyens ont ainsi pu trouver du travail.

Le conseil a également étudié les possibilités de faire des travaux d'hiver en 1964 et en 1965 concernant l'élargissement de rues.

Le conseil a résolu d'étudier les modalités d'un règlement pour l'ouverture des chemins d'hiver.

Horoscope

par Francesco Waldner

MERCREDI 5 FEVRIER

BELIER (21 mars au 19 avril) Profitez de cette journée pour terminer ce que vous avez entrepris. Votre intuition vous sera aujourd'hui d'un précieux secours.

TAUREAU (20 avril au 20 mai) Ne remettez pas à plus tard ce que vous pouvez faire dès aujourd'hui. Votre maussaderie vous empêchera de voir le bon côté des choses.

GEMEAUX (21 mai au 21 juin) Tout vous réussira, aujourd'hui. Mais vos amours seront favorisées de façon particulière. Toutefois, une querelle compromettra temporairement votre bonheur.

CANCER (22 juin au 22 juillet) Vous aurez à prendre une décision définitive. Beaucoup de tact et de prudence seront nécessaires dans vos rapports avec vos compagnons de travail.

LION (23 juillet au 22 août) Journée propice aux réunions de toutes sortes. La chance favorisera vos amours. Vous devrez faire preuve de prudence au volant de votre automobile.

VIERGE (23 août au 22 septembre) Essayez de vaincre les obstacles qui se trouveront sur votre route. Un projet demandera toute votre attention. Journée propice aux visites et aux voyages.

BALANCE (23 septembre au 23 octobre) Considérez les conseils de vos amis et essayez de les mettre en pratique. Votre compréhension vous permettra de tirer au clair un malentendu qui dure trop longtemps.

SCORPION — (24 octobre au 22 novembre) Vous solutionnerez un problème important qui concerne votre situation financière. Essayez d'agir avec tact malgré votre maussaderie.

SAGITTAIRE (23 novembre au 21 décembre) Evitez les discussions orageuses de nature à compromettre le succès d'une entreprise. Vous recevrez d'excellentes nouvelles au cours de la soirée.

CAPRICORNE (22 décembre au 19 janvier) Vous devrez envisager un nombre considérable de problèmes que vous n'aviez pas prévus. Soyez optimistes, car les événements tourneront bientôt à votre avantage.

VERSEAU (20 janvier au 18 février) Vous pourrez régler avec succès un problème des plus importants. Votre optimisme et votre esprit d'initiative vous conduiront au succès.

POISSONS (19 février au 20 mars) Ayez plus de confiance en vous-même. Certaines personnes vous manifesteront bientôt leur reconnaissance. Ne vous fatiguez pas inutilement.

Actuellement en vente...

du MAURIER king size

au prix régulier!

RICHARD GARNEAU, *commentateur renommé du football canadien et des Jeux Olympiques à Radio-Canada.*

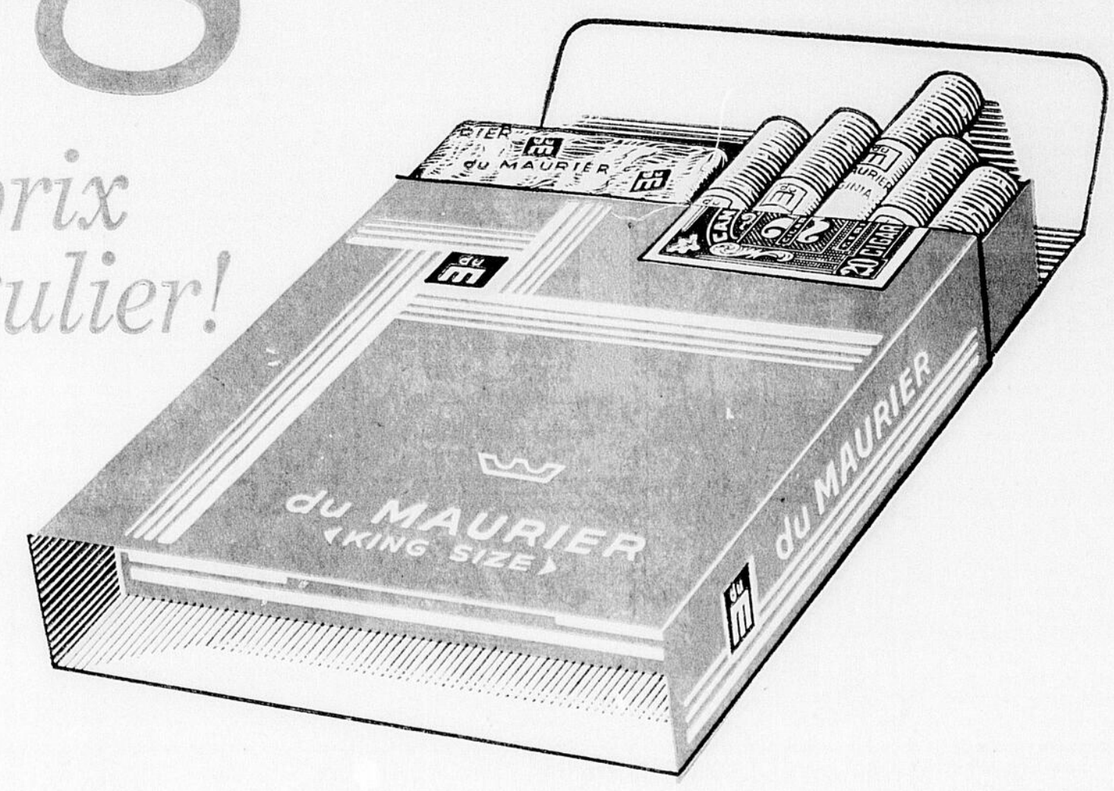

Depuis longtemps, les fumeurs de cigarettes "King Size" souhaitaient l'existence de la du Maurier, format extra-long. C'est fait! Du Maurier, la cigarette de bon goût, est maintenant offerte dans le format "King Size". Rien n'a changé...sauf sa longueur. Procurez-vous des du MAURIER "King Size" au bout filtre "*Millecel*" exclusif, dès aujourd'hui.

Plus que jamais...la vogue est à **du MAURIER** *la cigarette de bon goût*

Formats RÉGULIER et KING SIZE maintenant offerts en paquets de 20 ou 25 cigarettes

UN PRODUIT DE LA MAISON B. HOUDE & GROTHE LIMITEE—ETABLIE A QUEBEC DEPUIS 1841

C'EST LA MODE DE PARIS

Deux couleurs, quelquefois 2 matières

Paris (AFP) Les couturiers cet hiver encore aiment à faire jouer les oppositions de couleurs que renforce, parfois, l'opposition des matières par eux employées. Voici quelques exemples de ces toilettes au moins bicolores. La stricte simplicité des lignes accentue le contraste du gris et du "sable" réunis en cette robe signée **Maggy Rouff** (figure 1). La jupe droite est en lainage gris; le corsage souligné de piqûres et qui évoque une petite veste est en même lainage, mais sable. A courtes manches kimono, il n'est orné, sous le décolleté discrètement arrondi, que par le jeu des piqûres dont le retour, sur le devant, crée une suggestion de poches.

"Gaby", ensemble de **Bernard Sagardoy**, utilise sur ces deux faces un seul tissu, mais réversible : c'est un natté Tercryl de **Fournier**, gris clair et gris foncé. Notre croquis (figure 2) montre comment le gris clair vient largement garnir le col, les revers et la modestie du manteau gris foncé; la jupe est, elle aussi, gris foncé.

C'est au mélange des matières que s'adonne avec brio **Ferreras** pour un élégant, chaud et confortable tailleur d'un seul ton de gris : car si la jupe est en lainage, et le bas de la veste aussi, tout le haut de cette dernière est en astrakan du Sud-Ouest africain (figure 3). Une cravate de lainage négligemment nouée ferme le col d'astrakan; un astrakan qui, répétons-le, est exactement du même gris que le reste du costume.

La fourrure intervient aussi dans un brillant tailleur de **Pierre Cardin**, qui pose sur une étroite jupe de shetland noir une veste longue et très évasée en drap de laine abricot. Le bas est bordé d'une haute bande de renard noir. Il y a donc ici opposition de couleurs, de matières, et l'on peut dire aussi de formes (figure 4).

Dans un style non moins somptueux mais totalement différent nous allons retrouver ce triple effet de contraste : **Torrente** garnit de vison la veste d'un deux-pièces en cloqué de Crylor noir, qui s'ouvre sur un corsage rose pâle, en dentelle de Nylon rose pâle, brodée de perles (figure 5). Deux-pièces, évidemment, de cocktail et du soir . . .

3.—FERRERAS — Tailleur en lainage gris, haut de la veste en astrakan gris du Sud-Ouest africain.

1.—Maggy ROUFF — Robe en lainage gris et sable.

2.—Bernard SAGARDOY — "Gaby", ensemble jupe et manteau en natté Tercryl réversible gris clair et gris foncé.

5.—TORRENTE — Deux-pièces en cloqué crylor noir garni de vison, corsage en dentelle nylfrance perlée, rose pâle.

4.—Pierre CARDIN — Veste en drap abricot garni d'une bande de renard noir; jupe de shetland noire.

Une bouteille est difficile à ouvrir. Frappez à quelques reprises la partie supérieure sur un objet dur.

Chez Saint-Laurent

Un aspect très féminin grâce à la silhouette "bergère"

Paris (Reuter) — Le couturier Yves Sanit-Laurent a donné un aspect très féminin à ses nouveaux modèles de printemps, en évoquant la "silhouette de bergère". Cette collection présentée hier à Paris, comprenait des jupes à plis creux, des ceintures encerclant la taille, de petites vestes, des noeuds de ruban à l'encolure, et des chapeaux à large bord d'allure romantique, symbolisant la "nouvelle vague" préconisée par Saint-Laurent pour "féminiser" à nouveau les vêtements pour dames.

L'ex-premier dessinateur de la Maison Dior a connu sa collection printanière sur une silhouette à lignes simples avec détails stylisés. Des garnitures blanches, notamment les cols amovibles, parements, gants courts, fichu ou ruban noué autour du cou, constituaient le leitmotiv de cette nouvelle collection.

Un grand chapeau de piqué blanc était attaché sous le menton, avec des rubans bleu marine, rappelant l'image des jolies bergères du 18e siècles. Les jaquettes de costumes étaient courtes et droites, avec des manches fixées à la ligne d'épaules, et des cols plats. Des foulards blancs ou de petits noeuds coquins sur de frais cols blancs, attiraient l'attention sur l'encolure.

Un col d'organdi blanc sur un costume noir, encadrait le ruban noir en grosgrain, entourant la gorge pour se fixer à l'avant avec un camélia. Les robes deux-pièces comportaient la surblouse à hauteur de taille, retombant sur une souple jupe à plis.

COULEURS

Le noir et le bleu marine servaient le plus souvent de base, pour mettre en valeur les garnitures blanches. Une robe-manteau noire, se garnissait d'un col en ruban de satin noir, sur lequel était piquée une fleur blanche, et un grand canotier de paille blanche, complétait cet ensemble printanier. Plusieurs détails rappelant l'époque du Roi-Soleil, se retrouvaient dans la section des chapeaux, alors que les capelines se renversaient sur de larges noeuds à l'arrière de la tête, ou que des boucles de cheveaux retombaient coquettement sur la nuque, s'échappant comme par hasard de la savante coiffure relevée au sommet, une création d'Alexandre.

Yves Saint-Laurent a fait voir des manteaux de ligne droite et mince, avec les épaules tombantes, et de petits collets. Ces modèles comportent une double rangée de minuscules boutons, ou autrement une fine ceinture de cuir, nouée négligemment autour de la taille.

Lauréats du concours culinaire

Montréal (PC) Le Concours culinaire 1964, tenu dans le cadre du Grand Salon Culinaire de la province de Québec, s'est terminé par la proclamation des gagnants et la remise des trophées. Ce concours s'adressait aux cuisiniers de toutes catégories, dans le but d'éveiller une féconde émulation dans les diverses professions culinaires, et susciter l'éclosion de talents parmi les jeunes. Les quatre gagnants, tous de Montréal, sont âgés respectivement de 20 à 30 ans.

Le premier lauréat, Elie Guetat, reçoit la Coupe du Club gastronomique Prosper-Montagné, alors que le trophée Charles-Schneider est attribué à Gilles Layer, le trophée Georges-Vernet à Philippe Perugia, et le trophée de l'Association provinciale des Restaurateurs, à Romain Hupperetz.

Le jury, composé de spécialistes en gastronomie, sous la présidence de M. Max Rupp, président de la Société des Chefs de cuisine et Pâtissiers, et la présidence d'honneur de M. Werner Wymann, de Suisse, a décerné ces récompenses.

Les 28, 29, et 30 janvier, les concurrents ont préparé, à la vue du public, au Palais du Commerce de Montréal, les trois plats imposés à ce concours culinaire.

LES RECETTES

Omelette de champignons à la crème des gourmets. Pour la garniture : escaloper les champignons; les étuver au beurre avec une cuillerée à dessert d'oignon haché cuit au beurre, à blanc, pour neuf onces de champignons. Lorsqu'ils sont étuvés, les égoutter; ajouter deux onces de crème à fouetter, laisser réduire un peu, assaisonner, et tenir au chaud. Pour l'omelette, utiliser quatre oeufs, assaisonner, les battre légèrement. Dans une poêle, mettre une demi-cuillerée à potage de beurre, laisser chauffer à feu très doux. Mettre les oeufs battus dans la poêle, remuer et laisser cuire au trois-quarts. Incorporer les champignons à la crème dans l'omelette, laquelle une fois dorée est roulée et déposée dans un plat de service.

"SOLE BERCY"

Coucher la sole sur un plat beurré saupoudré d'échalote hachée. Mouiller de trois cuillerées à soupe de vin blanc, et même quantité de fumet de poisson. Ajouter deux cuillerées à thé de beurre et pocher au four en arrosant souvent. Placer la sole sur un plat. Mettre la sauce de cuisson dans une sauteuse, laisser réduire, rajouter un peu de glace de viande, monter au beurre doux. Napper la sole et servir.

"LE POULET SAUTE CHASSEUR"

Sauter le poulet avec beurre et huile, le dresser et tenir au chaud. Dans la même friture, faire revenir rapidement quatre once et demie de champignons émincés; ajouter trois échalotes hachées finement. Mouiller d'une once de vin blanc et d'un petit verre de cognac; réduire de moitié; compléter avec une once de sauce demi-glace tomatée, une pincée de fines herbes et estragon hachés. Verser cette sauce sur le poulet et saupoudrer d'une pincée de persil concassé.

Patron mode

par Anne Adams

4997

Pour le jour ou le soir, choisissez cette jolie robe ayant deux plis profonds à l'avant et à l'arrière. Vous la ferez avec manches courtes ou trois-quarts, de crêpe ou de lainage.

Vous obtiendrez ce patron dans les tailles suivantes : 10, 12, 14, 16, 18, 20. La taille 16 requiert 3¼ verges d'un tissu de 45 pouces.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit :

SERVICE DES PATRONS
L'EVENEMENT
QUEBEC 2 (P.Q.)

Prix : 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.
Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.B.—Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explication en français, sont d'un usage rapide et facile.

Morts accidentelles

Plus de 2,000 enfants de moins de quinze ans sont tués accidentellement chaque année au Canada.

Gas mortels

Le charbon qui brûle peut produire des gaz mortels d'oxyde de carbone s'il n'y a pas suffisamment d'oxygène pour consumer le gaz.

ANNONCE

LE SAVON EST L'ENNEMI DE LA PEAU

Le savon peut dessécher, flétrir et vieillir votre épiderme. Les annonces des fabricants de savon vous en donnent la preuve. Il vous offrent un supplément de cold cream . . . jusqu'à 25%. Car ils savent que le savon a besoin de la richesse du Cold Cream. Mais pourquoi vous contenter d'un cold cream ajouté au savon lorsque vous pouvez obtenir un véritable cold cream pur, riche et merveilleux — le Pond. Le COLD CREAM DE POND nettoie en profondeur et fait disparaitre les impuretés, le maquillage et le mascara que le savon ne peut atteindre. Le COLD CREAM DE POND pénètre profondément dans les tissus déshydratés par le savon. Il les nourrit, les humidifie et les adoucit. Dès ce soir, utilisez le COLD CREAM DE POND.

CULTURE PHYSIQUE
Exclusivement pour
DAMES ET DEMOISELLES
Par Mme Boulanger
INF. 529-1787
M. Roland Blais, dir.
Studio Santé Beauté
1020 St-Jean

Cours de chapeaux
COMMENÇANT LE 17 FEVRIER 64
ECOLE
LUCIENNE LEPIRE ENR.
544, rue DOLLARD, Québec
Tél.: 523-8938
Ecole détenant un permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées.

Les Salons Maxime
COIFFURE POUR DAMES

M. GILLES BERNIER

qui revient d'une tournée des grands salons des Etats-Unis et gagnant du trophée Bédard 1963, vous invite mesdames à venir le rencontrer pour votre nouvelle coiffure.

M. PAUL TASNON

autrefois propriétaire du Salon Tasnon de J.-B. Laliberté Ltée, invite sa clientele à reprendre contact avec lui en venant le consulter les vendredis soir et le samedi toute la journée.

Maintenant sous une nouvelle administration.
Place Ste-Foy — Tél. : 653-9636

pour les dernières nouveautés — Reitman's "LE MAGASIN DES FEMMES ÉLÉGANTES" — pour les meilleures valeurs

LIQUIDATION FINALE

VENTE

JUSQU'À 50% DE RABAIS

ROBES
$3, $5, $7
VALEURS JUSQU'A $19.95

BLOUSES
$1.30, $2
VALEURS JUSQU'A $5.95

PANTALONS
$2
VALEURS JUSQU'A $5.95

JUPES
$3
VALEURS JUSQU'A $6.95

Reitman's "LE MAGASIN DES FEMMES ÉLÉGANTES" — QUANTITES D'AUTRES ARTICLES NON ANNONCES DANS CHAQUE DEPARTEMENT

Disponibles à :

- 70 EST, RUE ST-JOSEPH, 529-5565
- 513 EST, ST-JOSEPH, 523-2653
- 860 RUE ST-JEAN, 522-8847
- PLACE STE-FOY, 653-0982
- CENTRE D'ACHATS CHARLESBOURG, Charlesbourg, 623-7143
- CENTRE D'ACHATS CANARDIERE, 661-3673
- PLACE LAURIER, 653-5304
- PLACE FLEUR DE LYS (boul. Hamel)
- CENTRE D'ACHATS ROND-POINT, LEVIS, 837-8029
- 160 RUE RACINE EST, CHICOUTIMI, 543-0625
- 146 ST-GERMAIN, RIMOUSKI
- CENTRE D'ACHATS THETFORD MINES

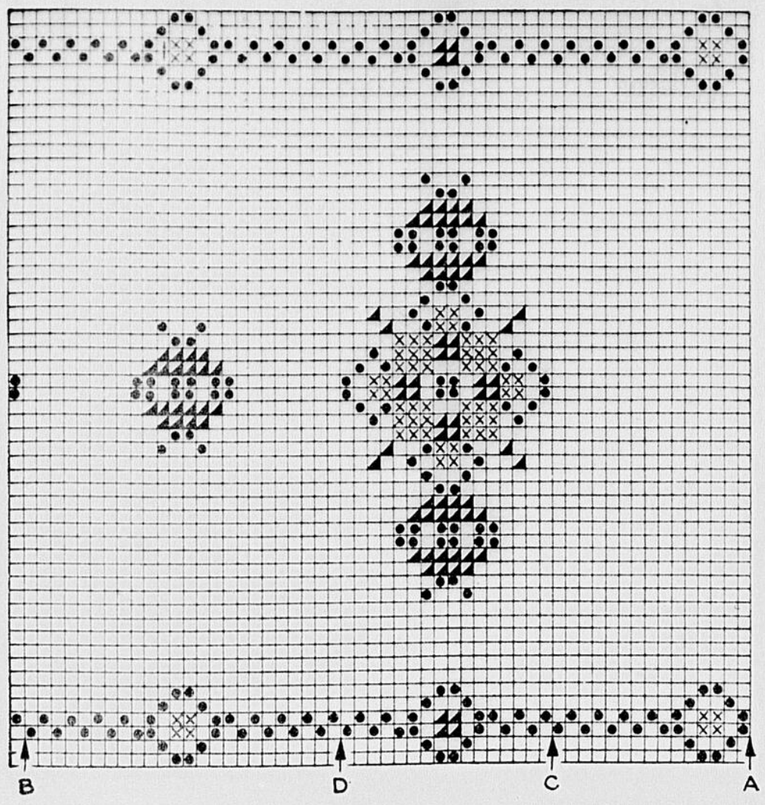

CENTRE DE TABLE

CLE DU DIAGRAMME

☒ — 463/0255
◉ — 500/0245
◪ — ~~869~~ 869/0148

Tire, tire l'aiguille ma fille

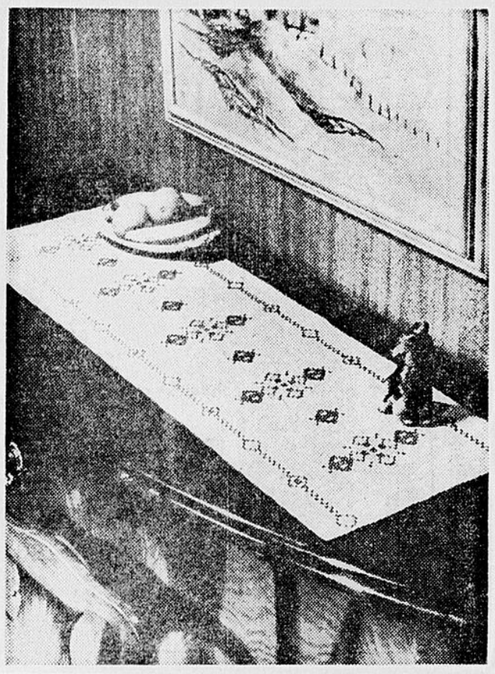

CENTRE DE TABLE

FOURNITURES :

Coton à broder — 3 écheveaux 500/0245 (vert gazon), 2 écheveaux 869/0148 (bleu Saxe), 1 écheveau 463/0255 (vert perroquet).

Utiliser 4 brins pour tout l'ouvrage.

½ vge de toile à trame unie bleu glacier, 59" de large, 21 fils au pouce.

1 aiguille à tapisserie No 23.

Afin d'empêcher l'effilochage, piquer à la machine les bords du tissu. Le point croisé est travaillé sur 4 brins dans les deux sens du tissu : à peu près 5 croix au pouce. L'arrière-plan du diagramme représente ces 4 fils. Suivez le diagramme et la clef des numéros pour les couleurs.

Commencer dans le coin inférieur droit à 1¾" du bas et à 2" du bord. Travailler la section A à B sur le diagramme, ensuite répéter la section C à B, 3 autres fois, terminant le motif en travaillant la section D de retour à A. Bien repasser à l'envers lorsque la broderie est terminée.

Couper le tissu à 2" de la broderie sur les longueurs du tissu et à 1⅝" dans les bouts. Faire un ourlet de ½" sur les côtés et 1¼" aux bouts, laissant 4 fils entre la fin de la broderie et les bords de l'ourlet. Finir tous les ourlets à points jetés.

Votre travail à l'aiguille

par Laura Wheeler

890

Ces chauds gilets, pour frérot et soeurette, sont idéals pour l'école ou les sports. L'un a un large collet et l'autre, un bonnet. Vous les obtiendrez dans les tailles 4, 6, 8, 10, 12, 14.

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit :

SERVICE DES PATRONS
L'EVENEMENT
QUEBEC 2 (P.Q.)

Prix : 50c

L'hôtesse du

Welcome Wagon Service

frappera à votre porte avec ses cadeaux et des souhaits de la part des marchands et hommes d'affaires sympathiques de votre ville à l'occasion de la naissance d'un bébé, fiançailles et aux nouveaux résidents.

Les hôtesses sont :

Mme Noëlla Tremblay — Tél.: 681-1503
Mme Lucille Tremblay — Tél.: 524-1867
Mme B. Doherty — Tél.: 653-3902
Mme Rolande Nadeau — Tél.: 527-1581
Mme Rolande Cloutier — Tél.: 661-5959
Mme Denise Demers — Lévis — 839-9571

C'est en "lambinant" que l'enfant observe et s'instruit

(A.F.P.) — Les grands fléaux modernes, le bruit par exemple, n'épargnent pas les enfants. Je suis parfois effarée en rencontrant un bébé, bien sage dans sa petite voiture ou sur les bras de sa maman, au coeur d'une grande ville, pendant que vrombissent autour de ses menues oreilles les poids lourds, que les cris, les coups de sifflet, les rumeurs de haut-parleurs, déchirent l'air ambiant... Il n'a pas l'air d'en souffrir: mais qui sait quelles atteintes reçoivent ses nerfs innocents ?

La manie de la vitesse est un autre mal contemporain. Vous êtes pressée, je suis pressée, nous sommes tous pressées et nous voulons que les petits se pressent aussi. Or, pour bien des raisons diverses, ils n'y sont pas enclins. Ils peuvent déployer une grande activité dans un jeu; ils peuvent, sachant lire, "dévorer" un livre; mais d'une façon générale ils sont plutôt lambins ou plus exactement nous apparaissent tels.

En effet, et en écartant le fait que le temps n'a pas la même valeur pour eux que pour nous, en faisant la part de leur maladresse manuelle, fille de l'inexpérience, ils peuvent très bien sembler lambiner alors qu'il n'en est rien.

Voilà Nicolas, cinq ans, et sa maman, dans une rue pleine de vitrines alliciantes. Maman — qui ne dédaigne pas le lèche-vitrines — sait que d'ici une heure il faudra être rentrés, avoir changé de vêtements, mis le dîner en train. Nicolas ne le sait pas ou s'il le sait vaguement n'y attache pas tant d'importance. Ce qu'il sait en revanche c'est que les devantures sont pleines d'objets rares, incompréhensibles et merveilleux. Ici des images, là des fleurs, un peu plus loin, ma parole ! des jouets, puis des chiots et des chatons, puis des gâteaux, puis les robes de dames, puis des couteaux, des ciseaux... Maman embrasse tout cela d'un coup d'oeil, son regard s'attarde quelques secondes sur les robes, les ciseaux lui suggèrent que les siens ont besoin d'être repassés, mais cela ne ralentit pas sa marche. Nicolas, lui, la freine de son mieux. Il voudrait tout voir, tout scruter lentement. Car c'est un enfant observateur et curieux de ce vaste monde où il a fait ses débuts il n'y a pas si longtemps.

Maman le tire, le secoue un peu : "'Allons, vite ! Que tu es donc lambin, mon garçon !"

J'aimerais que, pas toujours, bien sûr, mais quelquefois, de propos délibéré, elle laissât Nicolas lambiner à son aise. Car en flânant on s'instruit. C'est en flânant que les futurs peintres, les futurs écrivains, les futurs hommes de science même accumulent des impressions, des notations, qui se retrouveront plus tard dans leurs études et dans leurs oeuvres. Un Henri Fabre, un Jean Rostand ont été des petits garçons qui, à cropetons dans un jardin ou dans un pré, lambinaient interminablement en regardant une coccinelle.

Je ne veux pas dire qu'il suffit de bien lambiner pour devenir un grand homme: mais la flânerie intelligente promet à tous bien des enrichissements et bien des joies intellectuelles. J'ajoute que si, laissant un petit enfant nous en rapprendre l'art, nous nous remettions un peu aussi à l'école de cette fructueuse paresse, nos nerfs et notre intellect en tireraient certainement bénéfice.

Marthe DESBUISSONS

Cuit dans la pelure

Les pommes de terre cuites au four ou bouillies dans leur pelure retiennent mieux leur minéraux et vitamines comme la vitamine C et le fer que contient leur pelure.

RESTAURANT
BASTOGNE
Salles pour banquets
Réceptions
Mariages
Hôtel Motel des Laurentides
850 Boul. Ste-Anne — 663-7881

Les duchesses du Carnaval à l'une des pharmacies JOLICOEUR

M. André Jolicoeur, propriétaire des pharmacies Jolicoeur, a reçu dernièrement à l'une de ses pharmacies, les ravissantes et souriantes duchesses du Carnaval de Québec. A cette occasion, il a eu le plaisir de leur remettre un ensemble de parfum et cologne "Robe d'un Soir" de Carven. Nous voyons dans l'ordre habituel : Nicole Vachon, duchesse de Montmorency; Lisette Saint-Gelais, duchesse de Montcalm; Mme Muriel Dusseault, cosméticienne; Edith Desrosiers, duchesse de Lévis; Mme Germaine Paquet, directrice du rayon des cosmétiques; Michèle Blouin, duchesse de Laval; M. André Jolicoeur, B.Ph.L.; Louise L'Heureux, duchesse de Frontenac; Nancy Munro, duchesse de Champlain; M. Jacques Léveillé, L.Ph., associée et Pierrette Bégin, reine du Carnaval et duchesse de Cartier.

ANNONCE

Vous sentez-vous plus vieille que vous ne l'êtes à cause de la ménopause?

Trop irritable pour jouir pleinement de la vie familiale?

Dans des épreuves cliniques, un médicament spécial a soulagé les bouffées de chaleur, la sensation de débilité, l'irritabilité chez de nombreuses femmes ...qui ont pu ainsi mener une existence plus heureuse!

L'âge critique vous rend-il si faible, si irritable que vous vous sentez plus vieille que vous ne l'êtes en réalité? Suffoquée par les bouffées de chaleur, les nerfs tendus, vous ne pouvez être la maman aimante et prévenante d'autrefois...

Des milliers de femmes ont constaté que le COMPOSÉ LYDIA PINKHAM peut soulager le malaise physique et l'irritabilité...en clinique, avec le COMPOSÉ PINKHAM, de nombreuses femmes ont éprouvé un soulagement bienfaisant! Bouffées de chaleur, nervosité insupportable se sont calmées rapidement, et la plupart de ces femmes ont pu "retrouver le sourire," vivre une vie heureuse! Pourquoi pas vous?

Si l'âge critique vous fait sentir plus vieille que vous ne l'êtes, demandez le COMPOSÉ VÉGÉTAL LYDIA E. PINKHAM à votre pharmacien. Vous retrouverez bientôt tout votre entrain grâce à ce médicament spécial.

SANG PAUVRE EN FER?

Dans les cas d'anémie causée par une simple déficience de fer, prenez les comprimés Pinkham. Contenant du fer, ils commencent à améliorer le sang en un jour!

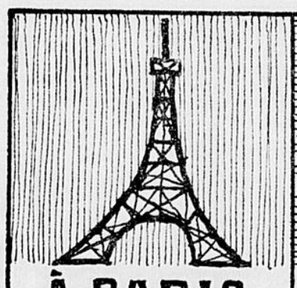

À PARIS
MOQUETTE: *le mot pour un tapis mur à mur.*

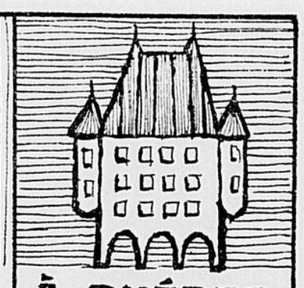

À QUÉBEC
ROCHETTE: *le nom pour un tapis bien posé et qui dure.*

tapis ER & FILS LIMITÉE Emilien Rochette et Fils Ltée

COSETTE

Combien en plus pour l'échange?

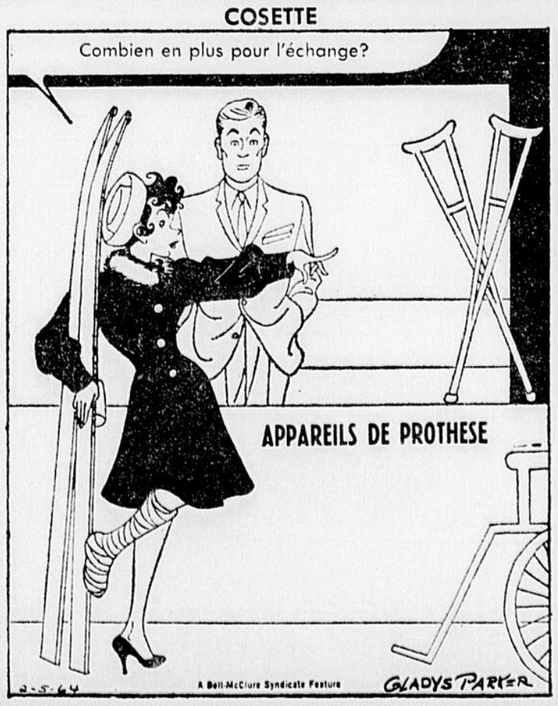

Markie Ltée

837 RUE ST-JOSEPH-EST, QUEBEC
Coin St-Dominique

FUTURES MARIEES!

Nous vous invitons à visiter notre nouveau

SALON de la MARIEE

spécialement aménagé pour vous

Vous pourrez choisir tout à votre aise parmi une sélection merveilleuse, la robe que vous avez rêvé de porter pour le plus beau jour de votre vie.

Notre étalage présente un choix complet et incomparable de robes longues ou courtes ainsi que tous les accessoires qui compléteront si gentiment votre toilette nuptiale.

DE PLUS, VOUS OBTIENDREZ UN CADEAU DE BELLE VALEUR, GRACIEUSETE DU MAGASIN MARKIE LTEE.

Fabuleuse robe de dentelle, très élégante, à la coupe traditionnelle. Manches longues, encolure festonnée, corsage descendant en pointe sous la taille, en avant comme en arrière, jupe ample.

Charmante robe à allure jeune en poult de soie avec appliqués à l'encolure et sur le devant de la jupe. Celle-ci, tombant droit en avant est très ample au dos,donnant l'effet d'une traine. C'est un modèle qui accentuera votre fine taille.

Venez constater par vous-même toutes les bonnes surprises que nous vous réservons. De plus, pour votre voyage de noces, nous vous offrons une sélection très chic de:

.Robes .Costumes .Manteaux

(Importations de Paris et de New-York)

Des réductions allant jusqu'à 60% sur notre marchandise d'hiver

● PRIX CONVENANT A TOUTES LES BOURSES ● PLAN MISES DE COTE

Markie Ltée

Confection pour dames

837 ST-JOSEPH-EST (Coin St-Dominique)

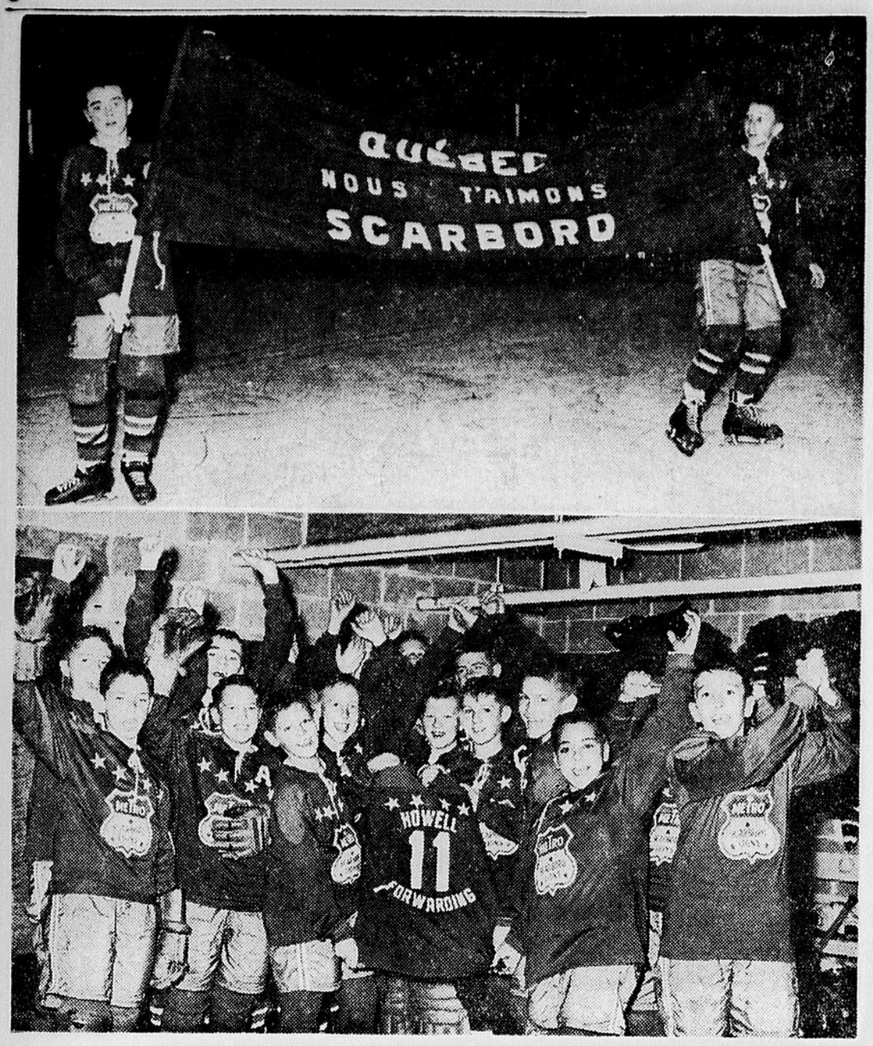

DES AMIS DE QUEBEC : Scarboro a été la première ville à gagner le grand championnat du Tournoi International de hockey pee-wee du Carnaval, et depuis ce temps-là ses représentants n'ont jamais manqué de montrer leur appréciation pour l'hospitalité de Québec. Hier, avant leur joute, contre Chicoutimi, ils ont dévoilé une nouvelle banderolle "Québec nous t'aimons". Dans la photo du bas, Ron Wallace a enlevé son chandail pour indiquer le nombre de buts du club dans la victoire contre Chicoutimi.

Chez les quilleurs de la ligue Québec-District

Le dernier programme de la Ligue de Petites Quilles Classe "A" Québec-District a vu seulement un joueur franchir la barriere du "600" avec un 608, tandis que Wilfrid Pageau du Salon de Quilles Frontenac s'est merité le prix hebdomadaire "Dow" avec un solide 234.

Dans la section 1: la Salle Saint-Malo et la Plage Jacques ont avancé chacun d'une position, tandis que dans la section 11, le Humpty-Dumpty a gagné deux places pour reléguer le Saint-Pascal en 3ieme position et le Syndicat Catholique et la Salle Saint-Rodrigue ont gagné également chacun une place.

Dans la section 111, la Taverne Montmagny a avancé de deux positions pour monter en quatrième en arriere de la Taverne Limoilou, il semble bien qu'une guerre en regle va éclater entre ces deux tavernes.

Suivant le classement des équipes à date et les details de la semaine:

CLASSEMENT DES EQUIPES

SECTION No 1

EQUIPES	PG	Pts	Quil.	Tot.
Bouch. Aut.-S. Trem	50	22	57793	72
Cartier Ready Mix	49	18	58124	67
Salle St-Malo	x47	17	56007	x64
C. St-Sacrement	x47	17	54587	x64
Salon Quil. Laurier	x46	16	54820	x62
Salle Montmartre	x45	15	56248	x60
Centre Loretteville	x43	13	54650	x58
S. Quil. Frontenac	x37	15	51924	x52
Ph. Chabot Shell	36	14	49818	50
Les Zouaves Chlbrg	34	10	52581	44
Hop. St-M. Arc	30	6	50348	36
Garage J.-P. Lavoie	24	7	52349	31
C. de Qu. Les Saul.	x22	7	47095	x29
Plage Jacques	23	5	49808	28
Salle Gros Louis	21	6	42982	27
Taxi Leclerc Enrg.	17	3	32435	10

SECTION No II

Hotel Loretteville	53	19	57468	72
H. D.-C. St-F. d'As.	x48	16	56672	x64
Centre St-Pascal	47	16	55541	63
Motel Rond Point	46	16	56303	62
Ciment Orleans Ltee	45	16	56752	61
Synd. Catholique	x36	13	55340	x51
Molson Quebec Ltee	37	14	54446	51
S. Levesque-Le F.	x38	x11	53765	50
Gar. R. Guillot B-P	35	12	53361	47
Salle St-Rodrigue	33	12	53905	45
Salle Drolet	33	12	53130	45
Epi. W. Beaulieu	34	x9	54653	x43
C. Ste-Anne de Bpre	x31	11	53445	x42
Salle Courville	25	8	52711	33
Chev. Col. Beaupré	x12	3	40117	x15
Foyer des Quilles	10	3	22590	13

SECTION No III

M.-Des Inc. - S. G.	x53	22	57250	x75
Damier Rose	44	17	55383	61
Taverne Limoilou	x41	14	53636	x55
Taverne Montmagny	41	14	52268	55
Salle Limoilou	x40	14	56263	x54
C. Deroy-Ph. Duch.	x40	14	56229	x54
Rest. Mon Copain	x40	13	53641	x53
Centre St-Jean-Bapte	37	11	53097	48
Rest. Chez Fidele	35	12	55897	47
Cordonnerie Ideale	35	11	54180	46
S. Job-J.G. Bollard	x32	10	53705	x42
S. Quilles Bernard	29	9	52844	38
Nap. Côté Sp. Goods	x27	8	46030	x35
Paradis Mufflers	24	9	45480	33
Salle Levesque No 2	32	8	50231	30
J.-Ls Boudreault	x21	6	50834	x27

x: ½

Premieres moyennes (48 parties et plus)

NOMS	Parties	Moy.
Daniel Cloutier	69	176.24
Denys Gaudreau	60	174.36
Martin Cloutier	57	172.45
Michel Frechette	72	170.41
Claude Brochu	67	169.54
Gerry Plourde	60	169.46
J.-Ls Guillemette	50	169.44
Guy Chantal	72	166.57
Marcel St-Pierre	58	166.54
Michel Auclair	55	165.45
Ronald Rousseau	66	164.39
J.-Marc Audet	52	164.30
Marc-A. Fortin	60	164.16
Yves Rancourt	64	164.15
Jacques Renaud	64	164.4

Joueurs ayant roulé 550 et plus: Claude Raquet, 608; Marc-A. Fortin, 594; J.-Yves Lefebvre, 566; Antonio Touchette, 553; Jacques Renaud, 571; Raynald Cloutier, 568; Raymond Simard, 581; Claude Brochu, 561; Noel Mathieu, 563.

Simples d'équipe de 900 et plus: Restaurant Chez Fidele, 953; Hôtel Loretteville, 907-925; Centre Deroy-Pharmacie Duchaine, 913.

Triples d'équipe de 2400 et plus: Restaurant Chez Fidele, 2694; Centre Deroy-Pharmacie Duchaine, 2634; Hôtel Loretteville, 2580; Ciment Orleans Ltée, 2553; Bouchard Auto-Salle Tremblay, 2552; Motel Rond Point, 2467; Taverne Montmagny, 2427; Humpty Dumpty-Centre St-François, 2408.

Plus haut simple individuel: Wilfrid Pageau du "Salon de Quilles Frontenac" 234

Plus haut triple individuel: Claude Paquet du "Salle Drolet" 608

Plus haut simple d'equipe: Restaurant Chez Fidele 953

Plus haut triple d'equipe: Restaurant Chez Fidele 2694

Dans la boxe lundi soir

Par la Presse Associée

New York — Doug Jones, 194 1-2, de New York, a défait par k.o. technique Tom McNeeley, 208, d'Arlington, Mass., en 5 rondes.

Santa Monica, Californie — Tevel Holman, 155 1-2, de San Diego, Californie, a défait par k.o. Aristeo Chavarin, 158 1-2, du Mexique, en 1 ronde. Dwight Hawkins, 120, de Los Angeles, a défait par k.o. Ruben Ramirez, 124 1-2, du Mexique, en 1 ronde.

Bologne, Italie — Giullo Rinaldi, 184, d'Italie, a défait par k.o. Bob Young, 174, de New York, en 9 rondes.

Sydney — Kimpo Amarfio, du Ghana, a défait aux points Oscar Reyes, des Philippines, en 12 rondes. Poids plume.

Howard sous contrat

CHESHIRE (PA) — Elston Howard, joueur le plus utile de la ligue Américaine de baseball l'an dernier, et les Yankees de New York en sont venus à une entente en vue de son contrat 1964. Une augmentation de $10,000 porterait son salaire à $60,000.

Colette Maranda réussit une partie simple de 234

Au dernier programme de la ligue féminine de petites quilles Québec-District Enrg., Colette Maranda s'est mise en évidence avec tous les honneurs individuels. Elle s'empara du prix "Dow" de la semaine avec un simple de 234 et joua le plus haut triple avec 500. Nécessairement, elle contribua à la victoire de 4-0 du Centre Mgr Marcoux contre le Buffet de la Colline. Sa compagne Françoise Begin a eu un simple de 198 et un triple de 433.

POSITIONS DES EQUIPES

	Tot.	Pts
Buffet de la Colline	38249	44
Frontenac Lanes	33874	40
Tournoi Provincial	32295	40
Centre Mgr Marcoux	33634	39
Centre St-Jean-Baptiste	33591	36
Centre DeRoy	31896	33
Salle Levesque	32876	27
Loisirs St-Sacrement	30098	14

MOYNNES INDIVIDUELLES

	Tot.	PJ	Moy.
F. Gobeil	6629	45	147.14
M. Mathieu	6020	42	143.14
R. Daigle	6409	45	142.19
G. Gilbert	5694	40	142.10
C. Maingay	6389	45	141.44
J. Lavoie	5945	42	141.23
M. Tremblay	5919	42	140.39
G. Levesque	6682	48	139.10
R. Desgagnes	6100	44	138.28
M. Grenier	5493	40	137.13
L. Bergeron	6161	45	136.41
J. Blais	6838	50	136.38
M. Buteau	6155	45	136.35
J. Lamb	5052	37	136.20
C. Maranda	6410	47	136.18

RECORDS A DATE

Simple individuel: Françoise Gobeil	243
Triple individuel: Françoise Gobeil	571
Simple d'equipe: Frontenac Lanes	810
Triple d'equipe: Buffet de la Colline	2378

ANNONCE

Si vous manquez de mémoire — voici la raison

Comment expliquer qu'on oublie un fait survenu la veille et que, par contre, on se rappelle des événements datant de plusieurs années? SÉLECTION du Reader's Digest de février vous révèle comment la science est en train de percer les mystères de la mémoire. Lisez par quel mécanisme incroyable l'homme se souvient, pourquoi il oublie. Vous y découvrirez peut-être un moyen d'améliorer *votre* mémoire. Achetez votre Sélection aujourd'hui même!

Et voyez la magnifique couverture sur le Carnaval de Québec !

Jour chanceux pour Carter

PATERSON, New-Jersey — (UPI) — L'aspirant au titre poids-moyen, Rubin "Hurricane" Carter, a connu hier une journée fort bien remplie.

Son épouse a donné naissance à leur premier enfant, une fille de six livres et dix onces, baptisée Theodora.

Rubin a obtenu un match avec Jimmy Ellis, de Louiville, Kentucky. Cette bataille de dix rondes qui sera télédiffusée, sera présentée au Madison Square Garden, le 28.

Carmine Tedeschi, gérant de Carter, a annoncé : "J'ai fait une offre de $100,000 au champion Joey Giardello pour défendre son titre contre Rubin, et si Giardello refuse cette offre, je demanderai à l'Association mondiale de boxe de le forcer à débattre son championnat".

Lorsque Carter affrontera Ellis au Garden le 28, il livrera son premier match depuis le 20 décembre, soit depuis qu'il a mis hors de combat le champion mi-moyen Emile Griffith à Pittsburgh, dans un match non pour le titre.

Kralik signe avec les Indiens

AKRON, Ohio (UPI) — Cape Paul, président et directeur-gérant des Indians de Cleveland, a annoncé hier soir la signature du lanceur gaucher Jack Kralick, âgé de 27 ans, portant ainsi à vingt le nombre de joueurs sous contrat avec les Indians pour la prochaine saison.

Kralick, natif de Youngstown, s'est joint aux Indians la saison dernière après avoir obtenu une fiche de 1-4 avec les Twins du Minnesota. Il a gagné treize joutes et subi neuf défaites avec les Indians, terminant la saison avec un dossier de 14-13.

Profit de $59,339

CALGARY (PC) — Les Stampeders de Calgary accusent un profit de $59,339 en 1963, en comparaison d'un déficit de $19,000 en 1962.

Dites Donc Dow

LA BIÈRE DU CARNAVAL

DÉSALTÉRANTE!
DOUCE!
DÉLECTABLE!

DOW EST LA SEULE BRASSERIE DANS LA VILLE DE QUÉBEC

DONDI

L'AGENT SECRET X-9

JIGGS

TARZAN

MARC DES BOIS

LULU

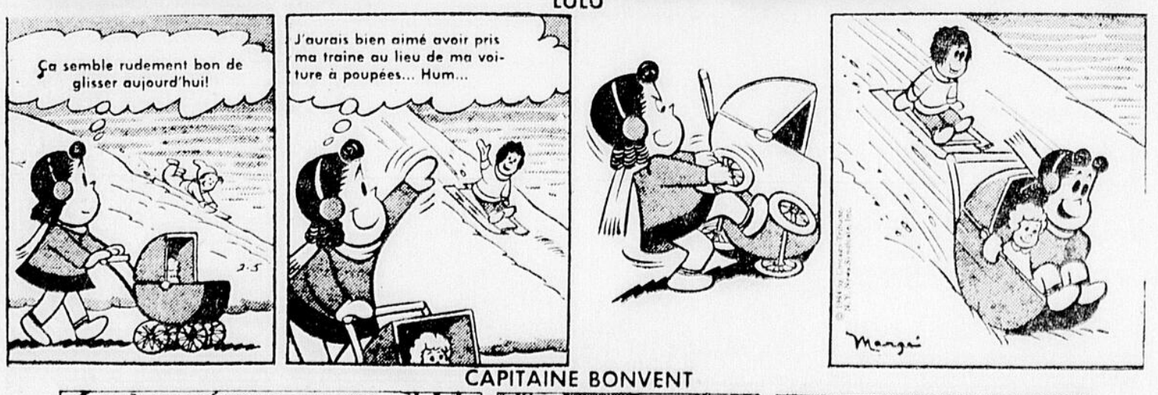

CAPITAINE BONVENT

JOUR du DOLLAR

Mercredi le 5 Février

TOWERS
LE GRAND MAGASIN DE L'ESCOMPTE

Un peu de tout...

HOUSSES POUR TABLES A REPASSER
Mousseline 100% coton de grande résistance. Noeud coulissant facilitant un ajustement parfait. Pour table de grandeur standard. Idéal pour repassage à vapeur. **$1**
Comparez à 1.49 **2 pour**

TAPIS DE PORTES EN FIBRE DE COCO
Véritable fibre de coco des Indes. Couleur naturelle. Dimensions: 16" x 27". Anti-dérapant. Ourlet sous tous les côtés. **Comparez à 1.79** **$1**

PILES SECHES POUR LAMPES DE POCHE "MALLORY"
M13f — Enveloppe métallique anti-fuite, anti-corrosion. Garde sa puissance. Comparez cette valeur à 1.65. **$1**
6 pour

NECESSAIRES A SUSPENSION DE TENTURES
Tringles en métal de calibre lourd, extensibles et faciles à installer. 4' ou 6'. Tout est compris. **$1**
Comparez à 1.69

TAMPONS DE LAINE D'ACIER
Epargnez $1. S'adaptent à tous les genres de cireuses électriques à planchers. **Comparez à $1. la paire** **$1**
2 paires pour

TISSU DE COTON avec peu ou sans repassage
Imprimés variés. Lavez et portez. Idéal pour tous genres de jupes. Couleurs assorties. Largeur 42". **Comparez à 88¢ la verge** **$1**
2 verges pour

HOUSSES A MATELAS POUR LITS DE BEBES
Coton 100%; s'ajuste à tous les genres de matelas. Lavable et "sanforized". Blanc seulement. **Comparez à $1.49** **chacune** **$1**

LAINE A TRICOTER
De la fameuse marque York. 3 ou 4 plis. Aucun rétrécissement. Vaste choix de coloris. **Comparez à 1.40** **$1**
4 balles pour

SHAMPOO AVEC LANOLINE HELENE CURTIS
Une solution pour la beauté du cheveu. 4 onces. **Comparez à 69¢ chacun** **$1**
3 bouteilles pour

VAPORISANT OLD SPICE
Pour un rasage plus doux... Régulier ou au menthol. 11 onces. **Comparez à 2.00** **$1**

TRAITEMENT DU CUIR CHEVELU RESDAN
Idéal pour mettre fin à un épiderme du cuir chevelu desséché. 6 onces. **Comparez à 1.50.** **$1**

ANTIGEL
Garanti 2 ans ou 30,000 milles. **Comparez 2.95** **$1**

GRANDS LINGES A VAISSELLE
Fameux "Lady Galt". Première qualité. Gais imprimés. Choix de 5 couleurs. Ultra-grands app. 18" x 30". Doux et absorbants. **Comparez à 79¢ chacun** **$1**
2 pour

CIRE "PLEDGE" POUR MEUBLES DE JOHNSON
Vous cirez et nettoyez en même temps. Un seul jet... et vous essuyez pour voir apparaître un lustre éclatant. 12 onces. **$1**
Comparez à 1.59

TAPIS "ALLEE ET VENUE" EN PLASTIQUE
Robuste, flexible et anti-dérapant. Idéal pour les endroits où l'on passe plus souvent. Ne s'étire ni ne gaufre. Facile à nettoyer. 27" x 72". **$1**
Comparez à 89c chacun **2 pour**

CIRE POUR AUTOS "TURTLE"
Contient pure cire Carnauba, Sun-Stop, et Silicone. Une seule opération suffit pour nettoyer, cirer, polir, et ajouter un film protecteur. **$1**
Comparez à 1.50

TISSU DE FLANELLE CORDANA
Magnifiques motifs imprimés de teintes unies ou colorées. Tissu idéal pour vêtements d'enfants, sport et de maison. Largeur 42". **Comparez à 98¢ la verge** **$1**
2 verges pour

COTONNADES IMPRIMEES
Bon choix d'imprimés et de teintes. Parfaites pour chemises sport, robes, pyjamas, et robes d'intérieur. Largeur 36". **Comparez à 59¢ la verge.** **$1**
3 verges pour

AMPOULES ELECTRIQUES SYLVANIA
Verre blanc laiteux. Garanties éprouvées. Choix de 60 ou 100 watts. **$1**
Comparez à 1.68 **6 pour**

PRODUITS DE BEAUTE DOROTHY REED
Multiples choix de lotions, crèmes, shampoos et astringents. **Comparez à 49¢.** **$1**
3 pour

VAPORISANT POUR CHEVEUX LADY PATRICIA
Pour mise en plis douce et durable à la fois. 5¼ onces. **Comparez à 69c** **$1**
2 pour

CULOTTES DE PLASTIQUE POUR BEBES
Fabrication canadienne. Choix de blanc, rose, bleu ou mais. Tailles: petites, moyennes, grandes, fortes. **$1**
Comparez à 25c chacune **5 pour**

FORMULE ALIMENTAIRE POUR OISEAUX SAUVAGES
De toutes espèces. Contient millet, blé d'inde broyé, blé et autres céréales. Paquet sanitaire 10 lbs. Comparez à 1.39 **$1**

$

PAPETERIE

CASSE-TETE GEANT 1000 PIECES
Fini genre portrait. Choix de 6 sujet. 15½" x 10" **Comparez à 1.59**... **$1**

CASSE-TETE TYPE PORTRAIT
4 couleurs, 10½" 12½"; cadre inclus. Va au mur une fois complète. **$1**
Comparez à 1.98

BOITES DE PAPIER A LETTRES
Offrant une variété de papier de choix avec enveloppes assorties. **$1.**
Comparez à 2.50

STYLO EAGLE ERASALL EN ACIER
Choix de rouge ou bleu. Pointes: fine moyenne, extra fine. **Comparez à 39c** **$1.**
4 pour

CAHIERS D'EXERCICES
Paquet de 15. **Comparez à 1.50** **$1.**
2 paquets pour $1.

ENSEMBLE COMBINE DE FEUILLES DE RECHANGE
Contient 150 feuilles et 3 coutures 'Tung-lok". **Comparez à 1.38.** **$1.**
2 paquets pour

PAQUET SUPER GEANT DE RECHANGE
Comparez à 1.50 **$1.**
2 paquets pour

CHEMISE "DUO-TUNG"
Couleurs assorties. Paquet de 5. Complète avec étiquette. **Comparez à 1.15** **$1**
2 paquets pour

PAQUET DE RECHANGE
Feuilles lignées. **Comparez à 39c** **$1.**
5 paquets pour

JOUETS

JEU HANSEL ET GRETEL
Intéressant pour les plus jeunes. **Comparez à 2.98**... **$1.**

JEU SHARI LEWIS
Livret d'instructions pour procurer des heures de plaisir. **$1.**
Comparez à 2.98

CAMIONS DE PLASTIQUE
Types remorque, citerne, transport lourd, etc. **Comparez à 69c.** **$1**
2 pour

JEUX JUMBO DE DAMES ET DOMINO
Fabriqués en plastique incassable. **$1.**
Comparez à 1.98

POLIBRIQUES JUMBO
Blocs de couleur brillante 2½" x 2½" Non-toxiques. **$1.**
Comparez à 1.98

JEU D'EMBOITEMENT
Blocs de plastique pour mettre en pile. Couleurs assorties. **$1.**
Comparez à $1 **2 pour**

CONVOI DE MARCHANDISES
3 trains de plastique avec locomotive à vapeur. Longueur. 30" Camion, 3 barils et 2 caisses. **Comparez à 1.98** **$1.**

TV EN COULEURS "POPEYE"
Robuste cabinet en plastique. 5 films de Popeye. **Comparez à 69c.** **2 pour** **$1.**

JOUETS EDUCATIFS
Non-toxiques. Choix variés. **Comparez à 98c** **2 pour** **1.**

ENSEMBLE DE PEINTURE A L'EAU
24 couleurs, pinceaux, 4 sujets pour pratiquer 10" x 16" **$1.**
Comparez à 2.98

SOYEZ AVISÉS MAGASINEZ TÔT
Quantité limitée sur plusieurs items.

pour la maisonnée!

CHEMISES SPORT POUR HOMMES
Tissu tissé ou tricoté, facile d'entretien. Modèles rayés ou écossais. Styles pullover ou régulier. Lavables. P.M. G et XG. **Valeurs jusqu'à 4.99** **$1**

CHAUSSETTES POUR HOMMES
Mélange extensible de nylon et coton. Ou 100% nylon 2 plis extensible. Tricot côtelé. Choix de styles et coloris. **Comparez à 1.25 la paire** **$1**
2 paires pour

SHORTS GENRE BOXER POUR HOMMES
Confection canadienne de broadcloth de qualité, prérétrecis. Choix de patrons et nuances unies. P. M. G. et XG. **Comparez 1.00** **2 paires pour** **$1**

CHAUSSETTES COURTES EN NYLON
Pour jeunes filles. Fabrication canadienne. 100% nylon extensible. Renforcées aux extrémités. Un vaste choix de couleurs. Pointures 3 à 7½. **Comparez à 39c** **7 pour** **$1**

CAMISOLES EN COTON POUR JEUNES FILLES
Fabrication canadienne. Coton peigné facile d'entretien. Choix de styles et de tons. Manches longues et col tortue. 4 à 14. **Comparez à 1.98** **$1**

POLO-PANTALONS CONTRE INTEMPERIES
Pour bambins. En tissu caoutchouté robuste. Elastiques à la ceinture et à la cheville. A l'épreuve de l'eau. Bleu marine ou charbon. 3 à 6x. **Comparez à 1.59** **$1**

CAOUTCHOUCS BAS extensibles pour hommes
Fabrication monopièce. Caoutchouc noir. Légers et lavables. Robustes semelles et talons. P. M. G. **Comparez à 1.98** **la paire** **$1**

SOULIERS PLATS pour dames et jeunes filles
Solde spécial de lignes discontinuées. Vaste sélection de styles, couleurs et matériel. 5 à 9. Certaines pointures ne sont pas disponibles dans divers styles. **Valeurs jusqu'à 3.98** **$1**

BATONS DE HOCKEY
Bois dur sélectionné. Pleine Grandeur. **Comparez à $2.50** **$1**

SACS A MAIN
Une vaste sélection de modèles fashionables. Tons assortis. Plastique uni ou travaillé. **Comparez à 1.98** **$1**

BIJOUX DE DISTINCTION
Un rang de simili-perles avec agrafe en pierres du Rhin. 3 par boîte. **Valeur 2.49** **$1**

SOUS-VETEMENTS THERMAUX POUR HOMMES
Tissu de coton blanc avec propriétés thermales. Isole le froid et conserve la chaleur. Encolure matelot avec manches courtes. Culottes jusqu'à la cheville. P. M. G. **Valeurs jusqu'à 2.29** **$1**

CEINTURES POUR HOMMES ET GARÇONS
Véritable cuir de bouvillon travaillé ou fin élastique importé. Boucles ordinaires ou de fantaisie. Modèles à rayures ou unis. **Comparez à 2.00** **$1**

ENSEMBLE DE BOUTONS DE MANCHETTES
Et pince-cravate. Métal fini or ou argent; certains avec pierres. **Comparez à 1.98** **$1**
2 pour

CALEÇONS DE COTON POUR HOMMES
Fabrication Canadienne. Coutures plates et élastique à la ceinture. Coton blanc 100% à tricot côtelé. P. M. G. **Comparez à 54c ch.** **4 pour** **$1**

COLLANTS POUR JEUNES FILLES ET FILLETTES
Fabrication canadienne. Nylon renforcé sans couture. Elastique à la ceinture. Choix de couleurs. **Comparez à 1.98** **$1**

CHAPEAUX "LAINE ET ORLON"
Pour jeunes filles. Tricot de styles et tons assortis. Pour fillettes et adolescentes. **Comparez à 1.98** **$1**

PANTOUFLES POUR DAMES ET ENFANTS
Vaste choix de matériel, couleurs et styles. Doublure en toison de coton et semelles intérieures coussinées. Enfants 6 à 3. Dames: 5 à 9. Non disponibles dans toutes les pointures. **Comparez à 2.99** **la paire** **$1**

BOTTES DE PLUIE pour dames en plastique
Talon plat. Talons et semelles renforcés. Boucle élastique à bouton. Lavables. Choix de noir, laiteux et sable. 5 à 9. (pleines pointures). **Comparez à 1.98** **la paire** **$1**

CULOTTES DE RAYONS
Avec élastique ou tour de jambes bordé de dentelle. Choix de blanc, bleu ou rose. P. M. G. **Comparez à 29c, la paire** **5 paires pour** **$1**

BRASSIERES
Large sélection en coton noir ou blancs. 32 à 38; A-B-C. **Valeur jusqu'à 2.99** **$1**

CASQUES PROTECTEURS POUR HOCKEY
en plastique rigide moulé s'ajustant à toute entrée de tête. **Comparez à 2.98** **$1**

DISQUES DU 'HIT PARADE' 45 r.p.m.
Nouvelle édition. Un vaste choix de sélections Rock'n Roll and Western... **Comparez à 95c chacun** **$1**
8 pour

PLAT A VAISSELLE
En plastique pour laver et rincer. Jaune ou turquoise. 2 divisions. **17" x 13". Comparez à 1.98** **$1**

FILM NOIR ET BLANC
Pour caméras 120, 127, ou 620. **Valeur 2.60.** **4 pour** **$1**

CHARIOT de diapositives universel
Capacité de 40 diapositives de 35 mm. S'adapte à la plupart des projecteurs. **Valeur 2.97** **3 pour** **$1**

PILES SECHES POUR RADIO TRANSISTOR
9 Volts. Valeur 2.00. 4 pour **$1**

BOBINES EN PLASTIQUE POUR PROJECTEURS
7". Capacité 400'. **Valeur 3.16** **4 pour** **$1**

MALLETTE POUR ECRAN - PROJECTEUR
Robuste construction. **Valeur 2.95** **$1**

DIAPOSITIVES A CARACTERE HISTORIQUE
Ensemble de 4 merveilleuses photos. **Valeur 3.50** **$1**
5 ensembles pour

TOWERS **PLACE LAURIER**
BOUL. SIR WILFRID LAURIER BLVD.
STE. FOY EN FACE DE L'HOPITAL MILITAIRE

L'analphabétisme atteint quelque 700,000,000 de personnes dans le monde

Dans l'état actuel des connaissances et compte tenu des données statistiques existantes, on peut estimer que l'analphébétisme chez les adultes (à partir de l'âge de 15 ans) s'etend aux 2-5ièmes de la population mondiale, soit 700 millions d'individus qui vivent pour la plupart dans les regions sous-développées et parmi lesquels les femmes se trouvent en majorité.

Quant à l'analphabétisme chez les enfants, en 1960, dans 85 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, sur un total de 206 millions d'enfants d'âge scolaire, 110 millions (soit 55%) fréquentaient l'école primaire. Il découle de ces derniers chiffres que si cette proportion reste la même, la population illettrée d'âge adulte augmentera chaque année de 20 à 25 millions.

Que fait-on pour remédier à cette situation alarmante ? Le rapport de l'Unesco fournit des informations sur les efforts des Gouvernements et des Organisations compétentes pour la mise en oeuvre de campagnes nationales et décrit les résultats déjà obtenus. Il montre aussi ce que l'Unesco a fait avec des ressources limitées. De ces efforts se dégage la conclusion, que les résultats obtenus sont encourageants, mais insuffisants: encourageants, parce qu'ils démontrent que les conditions techniques pour éliminer l'analphabétisme sont réunies; insuffisants, parce qu'il faut un effort mondial a la mesure de ce fléau mondial et que cet effort demande une prise de conscience universelle.

C'est précisement a cet effort mondial que fait appel la seconde partie du rapport de l'Unesco, qui contient des recommandations quant aux mesures qui pourraient être prises dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies pour favoriser la suppression de l'analphabétisme.

Il s'agit en premier lieu de mettre fin à l'augmentation permanente du nombre des analphabètes en généralisant l'enseignement primaire gratuit et obligatoire.

C'est là un des objectifs principaux des gouvernements en vue duquel ils reçoivent une assistance importante de l'Unesco. Les plans de développement de l'enseignement, qui ont ete élaborés à l'échelon regional (Asie, Afrique, Amérique latine) au cours des quatre dernières années, ont été essentiellement conçus pour que, dans dix ou vingt ans selon le cas, tous les enfants d'âge scolaire puissent effectivement trouver place dans l'enseignement primaire. Ce problème est donc en bonne voie de solution.

En revanche, l'alphabétisation des adultes demande des mesures à la fois massives et urgentes, afin que les enfants sortant de l'école n'entrent pas dans une société d'illettrés, où ils risquent de retomber dans l'analphabétisme ou d'entrer en conflit avec les générations qui les ont précédés.

Le plan d'action proposé par l'Unesco consiste à alphabétiser en dix ans les deux-tiers des 500 millions d'adultes (soit environ 330 millions) actuellement présumés illettrés dans les Etats membres de l'Unesco en Asie, en Afrique et en Amérique latine.

L'essentiel de l'effort à accomplir est bien entendu national. C'est dans les pays eux-mêmes que se trouvent les ressources principales en moyens financiers, en personnel, ainsi que l'autorité necessaire pour prendre les mesures qui s'imposent.

Cependant, les pays en voie de développement ne peuvent s'acquitter seuls de cette tâche immense. Ils ont besoin d'une aide extérieure importante qui leur est indispensable aussi bien matériellement que moralement: aide bilaterale d'une part, quantitativement la plus considérable, aide internationale multi-latérale d'autre part, destinée essentiellement à conduire des experiences pilotes, à fournir une assistance efficace dans des secteurs clefs et, surtout, à animer, stimuler et organiser l'effort total.

Le plan proposé par l'Unesco évalue à 1,911 millions de dollars le coût total de la Campagne mondiale pour l'alphabétisation universelle, conçue en vue d'arracher à l'analphabétisme, en dix ans, 330 millions d'adultes.

LES EFFORTS NATIONAUX

Sur ce total, la part des efforts nationaux est évaluée à 1,481 millions de dollars, soit environ 75%. Cette charge est-elle trop lourde pour les économies nationales ? On ne le pense pas, puisque ce chiffre représente 0.14% du produit national brut, en 1961, des pays en question. Il estime au contraire que cette dépense ne modifierait pas sensiblement les objectifs des plans de développement et les priorités relatives de leurs composantes car, par exemple, les responsables de l'éducation nationale des Etats membres de l'Unesco en Asie, réunis à Tokyo en 1962, ont adopté le principe d'une planification du développement de l'éducation dans son ensemble impliquant — et ceci jusqu'en 1980 — une charge financière de l'ordre de 4 à 5% de leur produit national brut. Ainsi, le coût de campagnes nationales massives d'alphabétisation pourrait être absorbé facilement dans le cadre de la planification générale de l'éducation, que l'Unesco, d'entente avec les Commissions économiques régionales, s'attache actuellement — et non sans succès — à promouvoir à travers le monde.

L'aide étrangère nécessaire est estimée à 430 millions de dollars, soit le quart du total, ou encore à $1.50 par adulte alphabétisé. Ce n'est pas trop demander à la solidarité humaine.

Un pari qui réussit pour une importante avionnerie

Montréal (PC) — Il arrive parfois qu'un pari de plusieurs millions de dollars soit rentable. Lorsqu'il l'est, les dividendes sont importants.

Canadian Pratt and Whitney Aircraft Co., dont le nom a été changé récemment en United Aircraft of Canada, a dépensé $20,000,000 sur une période de quatre ans dans des travaux de recherches et de mise au point d'une turbine à gaz pour hélicoptères, avions à ailes fixes et bateaux.

"Ce fut vraiment un pari" a déclaré M. Thor E. Stephenson, président de l'UAC. "Il faut dépenser beaucoup d'argent avant que votre marché soit assuré et les gens ne viendront pas acheter à moins que le moteur ne soit arrivé au stade de la production."

"Nous avons mis au point le PT6 Pratt Turbine, modèle Six en sachant que ce genre de moteur n'existait pas," a-t-il déclaré.

Le moteur, d'une puissance de 500 à 700 CV, est un réacteur puissant et compact. La compagnie le décrit comme étant la première turbine conçue et construite au Canada qui ait été certifiée par le gouvernement américain.

M. Stephenson a en effet déclaré que toute pièce de matériel aéronautique mise en vente aux Etats-Unis doit être certifiée selon une série de règlements et de spécifications, ceci dans le but d'assurer la sécurité contre les vols.

PERSPECTIVES ENCOURAGEANTES

Jusqu'à présent, les commandes de PT6 ont été plus qu'encourageantes. Peech Aircraft Corporation a acheté deux cents moteurs qui sont destinés à équiper ses avions pour hommes d'affaires. Si l'on inclut les moteurs de rechange, cette commande pourrait en définitive porter sur 500 moteurs, soit une valeur de $12,000,000.

La compagnie a déclaré que si De Havilland of Canada maintient son projet de rééquiper ses 1,500 avions Beaver avec des PT6, la commande pourrait alors représenter des millions de dollars.

Le plus grand triomphe qu'ait connu UAC provient du fait que la société aéronautique française Henri Potez a décidé d'utiliser le PT6 pour son quadriréacteur 840. Le 840 utilisait depuis deux ans le moteur Astazou, qui est construit par la compagnie française Turboméca.

"Nous sommes en concurrence directe avec l'Astazou de Turboméca," a déclaré M. Stephenson. "Il existe un certain nombre de moteurs semblables au nôtre qui sont à l'étude en ce moment aux Etats-Unis, mais ils n'ont pas encore été certifiés. Nous avons environ deux ans d'avance sur eux".

La marine américaine s'est également intéressée au PT6 et procède en ce moment à des essais de notre moteur sur un patrouilleur norvégien, à Elizabeth City, en Caroline du Nord.

"Ce moteur a été conçu pour le marché mondial", a déclaré M. Stephenson. "Nous n'y aurions pas touché s'il ne devait être utilisé qu'au Canada".

Il a déclaré qu'il faudrait vendre environ 3,000 de ces moteurs pour que ce soit "vraiment un succès". Une telle quantité ferait passer le nombre d'employés, dans les trois usines de la compagnie, de 3,200 à 4,000.

"Hubert ! Reviens ici avec ma chaise !"

ANNONCE

Etes-vous en faveur des loteries d'Etat?

L'Honorable Jean Lesage a demandé à Ottawa que soit amendée la loi fédérale interdisant les loteries provinciales. Que faut-il penser de la question? SÉLECTION du Reader's Digest de février pèse le pour et le contre. La loterie n'est-elle pas dans l'intérêt public, étant donné qu'elle sert à alléger le fardeau des contribuables? Par ailleurs, ne risque-t-elle pas, en encourageant la passion du jeu, de mener à la faillite morale? Achetez Sélection aujourd'hui! *Et voyez la magnifique couverture sur le* Carnaval de Québec !

La magie des vins

Ces deux grands vins Henri Maire ajoutent à tout repas une note de gaieté et d'enchantement. Clusy, le vin blanc sec et moelleux... Tervigny, le vin rouge rubis et corsé... les deux sont à prix abordables, ce qui est rare pour des produits d'une si haute qualité !

DES VIGNOBLES DU CHÂTEAU MONTFORT

HENRI MAIRE ARBOIS, JURA, FRANCE

OFFICE GÉNÉRAL DES GRANDES MARQUES, LIMITÉE — MONTRÉAL

La garantie que vous offre un manufacturier d'automobiles et de camions prouve qu'il a pleine confiance en la qualité de son produit et souligne son intérêt envers l'acheteur

Chaque voiture Plymouth, Dodge, Valiant, Chrysler, Imperial et chaque camion Fargo et Dodge 1964 sont appuyés par l'unique garantie de 5 ans—50,000 milles du Rouage d'Entraînement! Cette garantie exclusive de Chrysler Canada Ltd. protège le moteur et toutes les pièces internes, la tubulure d'admission, la pompe à eau, la transmission, l'arbre d'entraînement, les joints universels, le différentiel, l'essieu arrière et les coussinets des roues arrière. Elle comprend et les pièces *et* la main-d'oeuvre. Elle est honorée par chaque vendeur Chrysler Canada Ltd.

Faites faire simplement l'entretien normal de votre voiture: changement d'huile tous les trois mois ou 4000 milles; remplacement du filtre à huile à tous les deux changements d'huile; nettoyage du filtre à air à tous les six mois et remplacement tous les deux ans. Faites attester ces services deux fois par année par votre vendeur Chrysler Canada Ltd. et vous bénéficierez en retour de la meilleure protection offerte par un manufacturier d'automobiles ou de camions. Ne vous contentez pas de moins!

CHRYSLER CANADA LTD.

Voyez les Dodge, Valiant, Chrysler, chez ces vendeurs

R. TANGUAY AUTOMOBILES Ltée
ROND-POINT, LEVIS — P.Q.

CHOUINARD AUTOMOBILES Inc.
150, BOUL. ST-SACREMENT — QUEBEC 8 P.Q.

GARAGE COUTURIER Inc.
174, ST-ETIENNE, LA MALBAIE, P.Q.

Voyez les Plymouth, Valiant, Chrysler, chez ces vendeurs

UNIVERSAL AUTO Limited
777, 1ère Ave,
Québec 3, P.Q.

ARMAND FOURNIER AUTOMOBILES Inc.
Rond-Point,
Lévis, P. Q.

CLICHÉ RÉPÉTÉ À ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT, EN RAISON DU TEXTE IMPRIMÉ SUR FOND GRIS OU DE COULEUR

"Mon opinion diffère . . .

(Suite de la première page)

Cantons de l'Est, celle de la rive nord du St-Laurent, etc., avant de demander :

"Est-ce qu'on nous reproche d'hypothéquer l'avenir ? Nous n'hypothéquons pas l'avenir, a-t-il affirmé, nous engendrons l'essor de l'économie, c'est ça que nous faisons en empruntant". Plus loin, il a soutenu que les communications routières modernes sont la clef du développement économique.

Quant aux craintes exprimées par M. Dozois au sujet de la génération future qui devra payer tout cela, le premier ministre a fait remarquer que ce sont eux qui en bénéficieront le plus de ces emprunts, de ces investissements de capitaux et que ce sont eux qui demandent constamment le secours de l'Etat pour les universités, les collèges, les écoles secondaires, les commissions scolaires.

"Aujourd'hui ça coûte cher, a dit M. Lesage, mais c'est justement parce que nous planifions et que nous prenons nos responsabilités que nous sommes capables de suivre la politique financière que nous suivons et cela pour le plus grand bien de la province et de ses citoyens".

Précédemment, le premier ministre avait expliqué que le premier budget supplémentaire de $2,000,000 présenté au mois de juillet visait à rencontrer les obligations supplémentaires occasionnées par les législations passées entre le mois de janvier et le mois de juillet.

Quant au deuxième budget supplémentaire présenté la semaine dernière, M. Lesage a dit qu'il concernait les dépenses ordinaires. Celles-ci se chiffrent cette année par $29,226,000, soit un peu moins que l'an dernier, mais ce qui augmente le budget cette année, c'est une dépense capitale de $12,000,000 pour l'expropriation de la nouvelle emprise de la route transcanadienne, sur l'Ile de Montréal.

Le premier ministre a ajouté que la présentation d'un budget supplémentaire constituait une procédure absolument normale et "il est clair qu'à la fin de mars je serais extrêmement surpris s'il n'y avait pas un petit budget supplémentaire additionnel, comme l'an dernier, pour rattacher les ficelles".

Le remboursement...

(Suite de la première page)

province auront payé $732,000,000 sur cet emprunt de $350,000,000".

PASSIF DIRECT ET INDIRECT

Le député de St-Jacques, parlant du passif direct et indirect de la province qui se chiffrait par $1,093,000,000 sous l'Union Nationale, a soutenu que ce passif avait presque doublé en l'espace de trois ans. "Et ce n'est pas fini", a-t-il lancé avant de continuer :

"Si l'on considère les emprunts de l'Hydro et ceux de la province, eh bien, le passif direct et indirect pour l'exercice en cours se terminant le 31 mars prochain dépassera les $3 milliards $600 millions".

M. Dozois a dit que cette situation financière devient de plus en plus inquiétante et les jeunes qui regardent le gouvernement se demandent à quoi ils auront à faire face dans un avenir rapproché pour rembourser tous ces emprunts massifs qui sont faits par le gouvernement.

Parlant du budget supplémentaire de $41 millions, le deuxième à être soumis à la Chambre par le premier ministre depuis le printemps dernier, M. Dozois a dit que ces crédits supplémentaires ajoutés au budget original qui était de $881,470,000 en dépenses ordinaires et de $203,775,000 en immobilisations, on arrive au grand total de $912,742,700 en dépenses ordinaires et $215,817,500 en dépenses d'immobilisations pour un grand total de $1,128,560,200.

LA MÉTÉO

TORONTO (PC). — Minima et maxima pour la journée d'hier dans les principaux centres du pays :

PRONOSTICS

MONTREAL (PC). — Voici les prévisions de la météo :

Régions de Montréal, Ottawa, Québec, Cantons de l'Est, Laurentides, Mauricie et Lac Saint-Jean : risque de bruine avec verglas.

Vent léger du sud-ouest de 20 milles à l'heure. Minimum et maximum à Montréal 30 et 35; Ottawa 30 et 40; Québec et Sherbrooke, 20 et 32; Ste-Agathe 25 et 35; La Tuque, 20 et 32; Chicoutimi, 15 et 25.

Baie-Comeau, Sept-Iles, Rimouski et Gaspésie : nébulosité et légères chutes de neige, doux. Minimum et maximum à Baie-Comeau, Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé, 15 et 20; Sept-Iles, 10 et 20.

Le soleil — Lever : 7h. 06; coucher : 4h. 53. Longueur du jour: 9h. 47.

Nette victoire . . .

(Suite de la première page)

ancien ministre sans portefeuille et Fred Stinson, de Toronto.

SCRUTIN SECRET

Ils appuyaient leur idée d'un vote secret sur la liberté d'expression plus grande qu'auraient les candidats et sur le moyen de prévenir toute dissension dans les rangs du parti. Pour eux, le vote à main levée risquait d'obliger certains délégués à prendre une position hypocrite.

Plusieurs délégués se sont alors levés pour appuyer le vote à main levée, assurés que la majorité désirait manifester ouvertement sa loyauté envers M. Diefenbaker.

Il y avait un an hier que le gouvernement de M. Diefenbaker avait été défait lors d'un vote sur une motion de non-confiance aux Communes. Des élections avaient suivi le 8 avril et avaient porté les libéraux au pouvoir.

UN MECONTENTEMENT

Un de ceux qui s'opposaient à M. Diefenbaker hier, était M. Douglas Harkness, ancien ministre de la Défense, qui avait annoncé, il y a un an également, sa dissension sur l'importante question des armes nucléaires et sa résignation du Cabinet de M. Diefenbaker. Deux autres résignations avaient suivi celle de M. Harkness et avaient accéléré la défaite des conservateurs aux Communes.

M. Diefenbaker n'a pas fait allusion à ces anniversaires dans le discours qu'il a fait quelques minutes avant le vote. Une demi-heure avant son allocution, près de 2,000 délégués s'étaient rassemblés dans la salle de conférence et aux abords de la salle.

M. Diefenbaker a dit que les chefs doivent tenir ferme à ce qu'ils croient être juste, malgré les oppositions.

UN CANADA UNI

"Je me présente devant vous comme le défenseur de la foi des Pères de la Confédération en un Canada uni.

"Je viens pour unir et non désunir; pour guérir et non pour blesser . . . "

Le chef conservateur a livré une attaque mordante contre les réalisations du gouvernement libéral durant les neuf premiers mois de son administration, maintenant que les citoyens du Canada allaient sûrement chasser les libéraux lors de la prochaine élection.

Il a relevé l'accusation portée contre lui par les libéraux le qualifient d'anti-québécoise

Il a rappelé un discours de M. Léon Balcer fait aux Communes, l'automne dernier. Il a affirmé son admiration pour cet homme qui avait montré qu'il avait la personnalité d'un Georges-Etienne Cartier.

"Or nous avions préparé ce discours ensemble," a dit M. Diefenbaker, "j'ai moi-même désigné M. Balcer pour faire ce discours."

APPLAUDISSEMENTS

Les délégués ont applaudi M. Diefenbaker durant plus d'une minute.

Puis ce fut le rapport du comité des nominations. M. Dalton Camp, de Toronto, a été unanimement élu à la présidence de l'Association progressiste conservateur.

Enfin le comité des résolutions a répété la motion de confiance en M. Diefenbaker et il a présenté une motion pour affirmer la loyauté du parti à la reine, motion qui a été approuvée immédiatement.

Le congrès doit se réunir de nouveau aujourd'hui et étudier les autres résolutions, qui sont à l'agenda.

Nouvelle phase des . . .

(Suite de la première page)

vriers du textile, affiliée à la Confédération des syndicats nationaux. C'est cette dernière qui négocie le contrat en faveur des employés.

Le syndicat demande un ajustement des salaires de cinq cents pour les ouvriers qui sont payés à la pièce, en plus d'une augmentation du salaire horaire de 15 cents cette année et de 10 cents l'an prochain.

Les salaires horaires dans les quatre usines de textiles varient actuellement entre $1.03 et $1.76.

Un pont reliant Beaumont, l'Ile d'Orléans et Ville Montmorency

Le conseil de Beaumont désire l'appui des autres villes du Québec métropolitain pour que le projet se réalise

La ville de Beauport demandera à Québec et aux autres municipalités de la région métropolitaine de l'appuyer dans les démarches qu'elle fera pour obtenir la construction d'un pont entre Beaumont, l'Ile d'Orléans et Ville-Montmorency.

La question d'une voie de communication rapide entre les deux rives du St-Laurent à l'est de Québec est revenue sur le tapis hier soir, au conseil municipal de Beauport lorsque le conseiller L.-P. Langlois a fait part à ses collègues de la nécessité d'une actions plus concrète vis-à-vis ce projet.

"Il semble bien, a-t-il dit que la ville de Québec serait plutôt prête à appuyer le projet d'un pont qui serait érigé à l'est, soit à Beaumont, plutôt que le projet d'un tunnel entre Québec et Lévis."

"Les autorités municipales de Québec semblent juger que le tunnel serait une réalisation assez difficile à cause des problèmes qu'il soulève notamment ceux des approches et de la circulation au coeur même de la ville."

"Par ailleurs, la ville de Beauport, tout en ne mettant pas de côté le projet du tunnel, verrait d'un bon oeil la réalisation immédiate d'un projet de pont jeté à l'est, soit à la hauteur de Beaumont", a expliqué M. Langlois.

Après avoir abondé dans le sens de la suggestion du conseiller Langlois, le maire M. Gaston Tremblay et les autres conseillers ont alors décidé de demander à la ville de Québec ainsi qu'aux autres municipalités de la région métropolitaine de fournir leur appui à Beauport dans les démarches qu'elle fera auprès des gouvernements provincial et fédéral pour que le projet d'un pont à l'est soit réalisé dans le plus bref délai possible.

NOUVEAU REGLEMENT

La ville de Beauport réglementera bientôt la pose de panneaux-réclames, d'enseignes et l'affichage dans les limites de son territoire.

Un avis de motion a été donné, hier, au conseil municipal en ce sens et la ville a demandé à son conseiller juridique de préparer un règlement d'affichage tel qu'il en existe déjà dans d'autres municipalités de la région métropolitaine de Québec.

Il a été convenu cependant que le nouveau règlement ne toucherait pas aux affiches déjà existantes à Beauport mais concernerait seulement celles qui seraient posées à l'avenir.

Incendies mineurs dans un matelas et dans un bureau

Deux incendies mineurs ont été combattus par les pompiers québécois, hier soir. L'un a eu lieu au 15 avenue Jacques-Cartier, dans le logement de M. René Faucher. L'autre s'est produit au 16 rue Marie-de-l'Incarnation, dans le bureau de la firme M. N. Caravane.

Chez M. Faucher, le feu a éclaté dans le matelas d'un lit. M. Faucher tentait de l'éteindre lui-même quand les pompiers du poste no 11 sont intervenus. Le lieutenant Marcil dit qu'il n'y a pas eu d'autres dommages dans la maison, si ce n'est par la fumée.

Le bureau de M. N. Caravane est logé dans un bâtiment de deux pièces. Il a été lourdement endommagé. Le lieutenant Côté, du poste no 8, précise qu'une lance d'un pouce et demi et un survolteur ont servi à éteindre les flammes.

la FAMILLE ADAM

Lorsque vous désirez vendre rapidement, il n'y a rien comme les annonces classées.

LES ANNONCES CLASSEES
529-9231
LE SOLEIL
L'EVENEMENT

VENTE DU CARNAVAL

TABOURETS DE SALON 16"
DE HAUT
Choix de forme ronde ou carrée. Teintes assorties : corail, brun, beige et bleu
prix rég. $4.44
Spécial Carnaval $2.99

BAS DE TRAVAIL
POUR HOMMES
60% laine, 30% rayonne, 10% nylon
Valeur rég. 59c la paire
Spécial Carnaval 2 paires pour 87¢

BAS DE MECHE DE NYLON
POUR DAMES
Bas sans couture d'excellente qualité. Grandeurs : 8½ à 11.
valeur rég. 77c la paire
Spécial Carnaval
2 paires pour 97c

TABLIER A LA TAILLE
EN NYLON
Teintes assorties
valeur rég. 98c
Spécial Carnaval 77c

CHOCOLAT AU LAIT 'BUDS'
valeur rég. 98¢ la livre
SPÉCIAL CARNAVAL la livre 57c

CHEMISES BLANCHES
POUR HOMMES
Manches longues, pointes courtes, poignets doubles ou simples, genre Windsor ou français.
Val. rég. $3.27 chacune
Spécial Carnaval
2 pour $4.97

BONBONS
MELANGES
enveloppés dans un cello hygienique.
Valeur rég. 69c la livre
Spécial Carnaval
47c la livre

BONBONNIERES DE CHOCOLAT 'KRESFAIR'
Boites de 2¼ livres
valeur rég. $1.98
Spécial Carnaval
$1.47

CASSE-TETE
POUR ADULTES
460 pièces
valeur rég. 57c chacun
Spécial Carnaval 2 pour 87¢

JEUX DE PEINTURE
PAR NUMEROS
12 sujets au choix
valeur rég. $1.27
Spécial Carnaval 97c

MOUCHOIRS DE PAPIER
"FACE-ELLE"
Boite de 333
valeur rég. 33c ch.
Spécial Carnaval 2 pour 57¢

COUSSINS DE SALON
Forme carrée ou ronde. Teintes assorties.
valeur rég. 98c
Spécial Carnaval 87¢

CULOTTES de rayonne
POUR DAMES
Teintes assorties. Grandeurs: Petit-Moyen-Grand
valeur rég. 35c chacune
Spécial Carnaval 4 pour 97¢

LINGES A VAISSELLE
EN COTON
valeur rég. 39c chacun
Spécial Carnaval 3 pour 97¢

Visitez nos comptoirs qui regorgent d'articles de toutes sortes pour le "CARNAVAL"
CHEMISES, CEINTURONS, TUQUES, CRAVATES, ETC.

KRESGE

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT VOLONTIERS REMBOURSE

525 Est, rue St-Joseph — 820 rue St-Jean — Au Centre d'Achats de Place Laurier

L'ENDROIT DE L'ÉCONOMIE

MODERN PLYWOOD

Vous pouvez obtenir tous vos matériaux de construction à prix spécial

BOIS de toutes sortes, FENETRES PANORAMIQUES, PORTES intérieures et extérieures, PLOMBERIE de toutes sortes.

Afin de vous donner une idée des prix, voici quelques exemples :
Portes acajou, 1ère qualité.
24" $4.85 30" $5.50
PLANCHE LAMINE Ther-o-bar extérieur, le mille pieds 53.50
PLANCHE LAMINE Ther-o-bar intérieur le mille pieds 51.00
ISOLATION 2" le mille pieds 35.50

Nous vendons aussi les matériaux de construction usagés, BOIS, PORTES CHASSIS, PLOMBERIE, TUYAUX ½" à 6" ISOLATION, ELECTRICITE, POUTRES de BOIS, BARDEAUX ASPHALTE et AMIANTE, etc.

TUILES ACOUSTIQUES
12" x 12" unies 11c ch. | perforées 12½c ch.
FLINTROCK, le mille pieds 46.00

MODERN PLYWOOD REG'D
74 boul. Pie XI
St-Gérard-Majella
(Chemin du Camp Valcartier)
Ouvert tous les soirs et livraison dans Québec et les environs.

BOIS 2 x 3
le morceau de 8 pieds 32¢
$80.00 le mille pieds
1" x 2" - 1.4c le pied long

CONTRE-PLAQUE
à l'épreuve de l'eau
feuilles 4' x 8'

Sheeting		Select
5.16	2.60	2.90
3-8	3.05	3.35
1-2	4.25	4.55
5-8	5.05	5.35
3-4	6.30	6.60

B.C. Fir 8s" select $189.00 m. p.

TEL.: 842-1969 — TEL.: 842-1969 — TEL.: 842-1969 — TEL.: 842-1969

La Commission hydro-électrique de Québec vient de lancer une émission de $50 millions d'obligations

La Commission hydroélectrique de Québec a lancé, hier, l'émission immédiate de $50 millions d'obligations série "AN", dont le paiement en capital et intérêts est garanti sans réserve par la province de Québec.

La nouvelle a été annoncée par le premier ministre et ministre des Finances, M. Jean Lesage.

Les obligations seront offertes par un groupe important de banques et courtiers en valeurs mobilières, sous un comité de direction composé de la Banque Royale du Canada, la Banque Canadienne Nationale, René-P. Leclerc Incorporée, Wood, Gundy & Company Ltd, Greenshields Incorporated, W. C. Pitfield & Company, Limited et James Richardson & Sons.

Ces obligations seront datées du 1er mars 1964 et reparties en trois échéances comme suit: $10 millions d'obligations 5 pour cent à 7 ans échéant le 1er mars 1971 et $40 millions d'obligations amortissables 51/3 pour cent à 20 ans et à 30 ans, échéant respectivement le 1er mars 1984 et le 1er mars 1994.

Le prix de souscription pour les obligations à échéances de 20 ans et de 30 ans sera de $97.25 plus l'intérêt couru, à des rendements respectifs de 5.73 pour cent et de 5.69 pour cent. Les obligations à 7 ans seront offertes privément et ne feront pas partie de la souscription publique.

Les obligations à 20 ans et à 30 ans seront rachetables, au gré de la Commission, au prix de 100 plus l'intérêt couru, à compter du 1er mars 1982 pour ce qui est des obligations à 20 ans, et à compter du 1er mars 1982 pour ce qui est des obligations à 20 ans, et à compter du 1er mars 1991 dans le cas des obligations à 30 ans; les obligations à 7 ans ne seront pas rachetables avant échéance.

Les obligations à long terme bénéficieront d'un fonds d'amortissement, égal à 1 pour cent du montant nominal global au cours de chaque année de 1965 à 1969 inclusivement et à 2 pour cent du montant nominal global au cours de chaque année subséquente ,tant et aussi longtemps qu'il restera des obligations à 20 ans et à 30 ans en cours.

La Commission hydroélectrique de Québec et ses filiales opèrent un des principaux systèmes de génération et de distribution d'énergie électrique du Canada, desservant la province la plus vaste quant à son territoire et la deuxième en importance au point de vue population.

Ces services s'étendent à presque toute la province, à l'exception de quelques petites localités desservies au moyen d'un réseau municipal ou coopératif, le plus souvent alimenté en électricité par la Commission elle-même ou par ses filiales.

Le produit net de la vente de ces obligations sera ajouté aux fonds généraux de la Commission et affecté à son programme de construction.

Le cours collégial public, selon M. Toussaint

La solution chez nous aux problèmes de la coordination de l'enseignement

Le directeur du service académique de la Corporation des Instituteurs, M. Fernand Toussaint, voit dans le cours collégial public "une solution chez nous aux problèmes de la coordination de l'enseignement et de la formation de ceux qui se destinent vers des études avancées".

Les considérations de M. Toussaint sur la question suscitent d'autant plus d'intérêt que des voix se sont élevées ces derniers temps, à Québec et à Montréal, pour plaider en faveur d'un cours collégial public. Coordonnateur et responsable de la commission de l'enseignement secondaire de la Corporation des Instituteurs, M. Toussaint connait bien le sujet. Il précise dans "L'Enseignement" les avantages qu'apporterait le cours collégial public.

Faisant suite au secondaire, s'échelonnant donc sur 3 ou 4 ans après la 11e année et débouchant au niveau du baccalauréat, dit-il, le cours collégial public faciliterait l'approfondissement culturel tout en offrant, par un système d'options et une initiation poussée au travail de recherche personnelle, une orientation directe vers la spécialisation dans les facultés universitaires ou les écoles professionnelles supérieures".

On sait que la Commission des Ecoles Catholiques de Québec envisage l'ouverture d'un cours collégial qui accueillerait les jeunes après la 11e année pour les conduire au baccalauréat en quatre ans. On souhaite même pouvoir offrir dès septembre prochain ce cours collégial aux jeunes qui auront les aptitudes requises. Des entretiens sont engagés à ce sujet avec les autorités de la faculté des Arts de l'université Laval.

Pour sa part, M. Toussaint souhaite que la Commission royale d'enquête sur l'enseignement recommande la création du cours collégial public.

"Même si une telle recommandation", dit-il, "risquait de diminuer quelque peu et même beaucoup l'emprise des institutions privées sur l'enseignement collegial", M. Toussaint croit qu'elle doit être faite "hardiment".

Il croit aussi cette recommandation nécessaire, "même si elle amenait — c'est inévitable — de sérieuses répercussions sur la formation des maitres et le financement de l'éducation, même si elle posait un réel problème de juridiction et de responsabilités entre les secteurs public et privé". La Commission Parent proposera, en même temps, des solutions aux problèmes qu'implique la recommandation d'un cours collégial public.

La Régie des Alcools

Les revenus ont augmenté de $9 millions en 1962-63!

Les revenus de la Régie des Alcools au Québec ont augmenté de près de neuf millions de dollars sur l'année précédente pour atteindre $62,139,851 en 1962-63.

La vente des boissons alcooliques dans les 178 magasins de la Régie au cours de l'année s'établit ainsi:

Vins: 2,436,462.6 de gallons

Spiritueux: 3,478,928.5 de gallons
Bière: 66,844,000 de gallons (brassée au Québec).

Au cours de l'année, 1,169 permis nouveaux ont été accordés ce qui porte le nombre d'établissements sous permis à 9,075.

Les friands de la statistique constateront que les citoyens du Québec et les visiteurs ont dépensé à peu près autant pour l'achat de vins et de spiritueux que pour l'achat de bières. Ces ventes se chiffrent en moyenne à $42 par tête (alcools et bière). Les ventes ont atteint $123 millions pour les vins et les spiritueux et $105 millions pour la bière.

Le rapport de l'administrateur de la Régie, M. Lorne G. Powers, fait voir que les magasins de la Régie vendent, chaque jour, pour $110,347,000.

Dans la région de Montréal, les ventes de la Régie ont été de $24.5 millions et dans la région de Québec $9.2 millions.

Aux 66.8 millions de gallons de bière brassée au Québec, il faut ajouter 11 millions de gallons provenant de l'Ontario et de la Nouvelle-Ecosse. La province a exportée six millions de gallons.

La taxe de 16 cents par gallon de bière payée à la Régie des Alcools du Québec sur les ventes faites dans la province a rapporté $12.4 millions.

Un retour en arrière permet de comparer les revenus faits par la Régie. En 1963, ils ont été de $62.1 millions; en 1962 de $53.8 millions; en 1952 de $32 millions; en 1942 de $12.3 millions et en 1922 de $4.5 millions.

Cette année, les permis de la Régie ont rapporté $1,853,000 et les droits des détenteurs de permis un million Les droits des brasseries et des détaillants ont rapporté $15 millions au trésor de la province.

Notons enfin que la consommation des vins a augmenté de 1.7 pour cent cette année et celle des spiritueux de 2.6 pour cent. Si on fait un rapport avec la consommation des vins aurait augmenté de 240 pour cent et celle des spiritueux de 384 pour cent.

Encore ce DOS?

Si vous souffrez de mal de dos causé par l'irritation des voies urinaires et par des troubles de la vessie, les Pilules Dodd's pour les Reins peuvent aider à vous soulager. Les Pilules Dodd's stimulent les reins, ce qui aide à soulager la cause du mal de dos. Vous vous sentez mieux et vous vous reposez mieux. Vous pouvez compter sur les Pilules Dodd's pour les Reins. 86F

Votez et gagnez LE GROS LOT d'une valeur totale de $3,700.00

LE SOLEIL - L'ÉVÉNEMENT

Concours de Monuments de neige et de glace
Case postale 2387 — Québec 2

F

NEIGE
Veuillez inscrire mon vote pour le monument
No:..... de cette catégorie.
Nom.....
Adresse.....
Ville..... Tél.:.....

GLACE
Veuillez inscrire mon vote pour le monument
No:..... de cette catégorie.
Nom.....
Adresse.....
Ville..... Tél.:.....

découpez sur le pointillé

En collaboration avec le Carnaval d'Hiver de Québec

Au sujet du programme ARDA

Bernatchez veut une copie de toute correspondance...

Quatre groupes de questions concernant le ministère de l'Agriculture et le programme ARDA sont inscrits en appendice du feuilleton de l'Assemblée législative.

Les auteurs de ces questions sont les députés unionistes de Yamaska, Lotbinière et Frontenac.

Dans le premier cas, M. René Bernatchez désire obtenir une copie de toute correspondance ou de toute entente entre le gouvernement de la province et tout gouvernement, organisme public, corporation, société, association ou personne relativement à la Loi de l'aménagement rural et du développement agricole (ARDA) depuis le 3 mai 1963 jusqu'au 1er février 1964.

Quant à M. Antonio Elie, il désire savoir quel est le nombre d'emprunteurs de l'Office du crédit agricole du Québec qui ont remboursé au dit office leur emprunt au moyen d'un prêt obtenu de la Société du crédit agricole canadien, conformément aux dispositions de la Loi concernant les prêts agricoles.

a) Du 20 juin 1962 au 31 décembre 1962;

b) Du 1er janvier 1963 au 31 décembre 1963;

Et, quel est le montant total ainsi remboursé pour chacune des périodes ci-dessus mentionnées ?

M. Elie demande également quel est le nombre d'emprunteurs de l'Office du crédit agricole du Québec qui ont obtenu:

a) Un prêt additionnel;

b) Un prêt dit de conversion;

c) Quel est le montant total dans les deux cas et ce pour les deux xcas et ce pour les années 1962 et 1963 ?

De son côté, M. Eloi Guillemette demande au gouvernement si le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation a exécuté ou fait exécuter des travaux de drainage ou autres travaux dans la paroisse de Saint-Robert-Bellarmin, comté de Frontenac, au cours de l'année 1963 ?

Advenant une réponse affirmative, M. Guillemette demande:

a) Quel genre de travaux;

b) Sur quels lots ou chemins;

c) Qui a exécuté les travaux;

d) Combien ont-il coûté respectivement;

e) Y a-t-il eu demande de soumissions publiques;

f) Quels ont été les soumissionnaires ?

Mots croisés

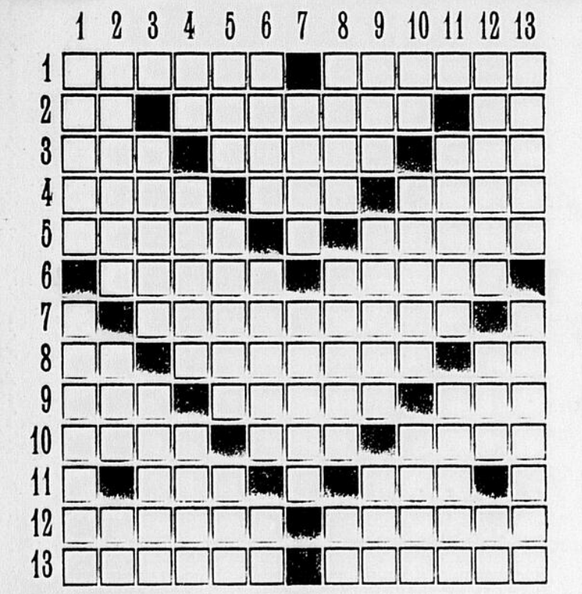

HORIZONTALEMENT

1—Larve des batraciens — Côté gauche d'un navire.
2—Part. du dialecte prov — Qui ne ralentit pas — Interj.
3—Ecorce de chêne — Ligne de faite dans une montagne — Poss.
4—Roi de Norvège — Saison — Se fond par l'action de la chaleur.
5—Qui se rapporte aux noeuds d'une surface vibrante — Interj.
6—Personne d'une puissance extraordinaire — Fille de Saturne.
7—Remettre en appétit.
8—Symb. chim. — Coutume orientale obligeant un homme à épouser la veuve de son frère — Poss.
9—Propre — Festin — Poss.
10—Sensation annonçant à certains malades le début d'une crise d'épilepsie — Poss. — Lettre grecque.
11—Entourée d'eau — Dieu suprême des Babyloniens.
12—Sorte de mouette — Sorte de saucisson.
13—Altéré par l'air — Un des mousquetaires.

VERTICALEMENT

1—Sorte de toupie — Insecte des eaux stagnantes.
2—Noix dépouillée de son écale — Anc. forme de loup. — Quatre.
3—Point opposé au zénith — Choisie parmi plusieurs.
4—Carte à jouer — Fixé par le destin — Sulfate d'aluminium et de potassium.
5—Masse de pierre très dure — Réprimander sévèrement — Levant.
6—Ferme, solide — Remise faite en secret à un agent dans un marché qu'il fait pour autrui — Voyelles jum.
7—Obstiné — Partie bouffante d'une manc de robe.
8—Animal — Livre sacré des musulmans — Poss.
9—Homme ignorant — Le fer en est un — Poisson marin.
10—Avalé — Instrument tranchant qui sert à percer de petits trous dans le bois — Nom de plusieurs rois de Hongrie.
11—Changer de poste — Bouquet de fleurs chez les Orientaux.
12—Singe genre macaque — De bonne heure — Note de mus.
13—Quantité déterminée de médicament — Inflammation phlegmoneuse.

(Solution du dernier problème)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1	J	A	I	S	T	E	G	R	A	N	D	O	W
2	A	■	T	A	N	T	■	A	N	E	E	■	E
3	L	A	■	J	E	A	L	I	N	E	■	D	O
4	A	L	E	■	S	P	I	P	E	■	S	O	T
5	R	O	T	E	■	E	T	E	■	L	O	T	E
6	I	P	E	■	T	■	I	■	T	■	J	E	W
7	A	S	■	J	A	N	G	S	U	I	E	■	P
8	L	■	P	A	P	I	E	T	A	L	E	■	E
9	■	P	E	T	I	T	■	A	S	I	N	E	■
10	C	A	P	I	■	P	A	T	■	E	N	T	E
11	A	M	I	■	M	A	G	I	E	■	E	R	S
12	J	E	M	A	I	T	■	O	P	I	M	E	S
13	E	P	E	S	■	E	■	N	■	L	I	S	E

Le député Gauthier veut une liste des permis de coupe de bois accordés dans son comté, en 1962 et 1963

Le député unioniste de Roberval à l'Assemblée législative, M. J.-Georges Gauthier, a inscrit une question qui apparaît à l'appendice du feuilleton de la Chambre concernant la coupe de bois dans son comté.

M. Gauthier désire obtenir un état mentionnant la liste des permis de coupe de bois accordés dans le comté de Roberval au cours des années 1962 et 1963.

Le député désire obtenir également le nom des concessionnaires, les taux et conditions, la quantité de bois coupé et la date de l'octroi de chaque permis.

MAINTENANT!!!
le gros gin
VAN KAMP
★ ★ ★
est distillé à
BEAUPRÉ
au goût de chez nous

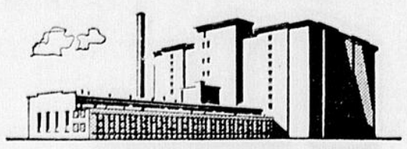

Le "gros gin" Van Kamp, l'ami du Québec, est maintenant distillé et embouteillé par la Distillerie Beaupré Limitée, la seule distillerie de la région de Québec.

UNE MARGARINE TOUTE VÉGÉTALE
...FACILE À COLORER
LA MEILLEURE AU CANADA

CE SAC VITE-COLOR REND LA MARGARINE D'UN BEAU JAUNE DORÉ EN QUELQUES SECONDES!

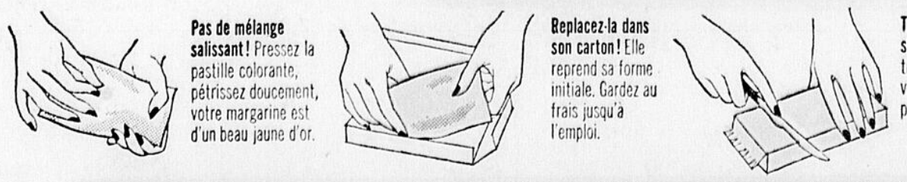

Pas de mélange salissant! Pressez la pastille colorante, pétrissez doucement, votre margarine est d'un beau jaune d'or.

Replacez-la dans son carton! Elle reprend sa forme initiale. Gardez au frais jusqu'à l'emploi.

Tranchez tout simplement à travers le sac... votre margarine est prête à servir.

BLUE BONNET — la margarine préférée des Canadiens

LA MARGARINE ENSOLEILLÉE QUI REND TOUT MEILLEUR

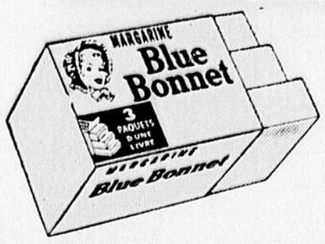

Le paquet familial de 3 livres super-économique!

CHAQUE LIVRE EST EMBALLÉE SÉPARÉMENT DANS DU PAPIER PARCHEMIN AVEC PASTILLE COLORANTE ET RESTE AINSI FRAÎCHE JUSQU'AU MOMENT OÙ VOUS EN AVEZ BESOIN.

QUATRIEME JOURNEE PEE-WEE : Les joueurs de Charlottetown, photo de gauche, viennent féliciter leur gardien de buts après la victoire de 6-0 contre Orsainville. Doug Keeler, du Scarboro, deuxième photo de gauche, a été coupé par un patin pour 10 points de suture, mais est revenu au jeu pour aider les siens à gagner 11-1 contre Chicoutimi. Dominique Ainsley, deuxième photo de droite, a évité le blanchissage au Chicoutimi, mais cela n'a pas suffi à le consoler. Finalement, à droite, des joueurs du Toronto George Bell se procurent leur "Bonhomme Carnaval"

Les Castors ont été éliminés

L'ÉVÉNEMENT

Québec, mercredi 5 février 1964

Les Shopsy's gagnent lors de la 2e période supplémentaire

par Roland SABOURIN

Les Castors, représentants de la Ville de Québec, ont fait une belle lutte hier soir, au Colisée, mais ils ont dû baisser pavillon dès leur première joute dans le 5e Tournoi International de hockey pee-wee du Carnaval d'Hiver, perdant 4-3 contre les Shops'ys de Toronto.

Cependant, il a fallu attendre à la deuxième période supplémentaire pour connaître le gagnant de cette rencontre, qui était la dixième et dernière de la journée. Les Castors avaient soulevé l'enthousiasme de la foule en surmontant un déficit de 3-1 dans les trois dernières minutes de la troisième période régulière.

Les Sabourinades sportives

avec Roland Sabourin

L'ESPRIT SPORTIF DOIT PREDOMINER

Si l'on voulait analyser comme du hockey professionnel la joute pee-wee entre les Castors de Québec et les Shopsy's de Toronto, hier soir, il y aurait probablement beaucoup à dire. Cependant, nous croyons qu'il est bien important de demeurer dans l'esprit du Tournoi International, peu importe l'enthousiasme qu'il a soulevé.

Après la joute, nombre de gens sont venus nous trouver pour nous dire que l'arbitre Robert Forgues aurait dû siffler avant le jeu qui a été couronné du but victorieux. Nous étions d'accord avec eux, et nous avons été l'homme le plus surpris quand Forgues a indiqué des bras que le jeu s'était continué et que le but était valide.

Forgues était mieux placé que nous pour juger du jeu en question. S'il n'a pas perdu de vue la rondelle, il n'avait aucune raison de faire entendre le sifflet. Il ne faudrait pas lui imputer tous les crimes du monde parce qu'il n'a pas vu le jeu de la même manière que la plupart des spectateurs. Après tout, il était plus près du jeu que pouvait être l'assistance.

Nous croyons que dans l'ensemble, les arbitres Florent Roy et Forgues ont bien fait les choses dans une situation difficile. Ils n'ont pas été tendres pour les Shopsy's dans les dernières minutes de la troisième période et ont laissé passer deux ou trois offenses flagrantes des Castors dans la première période supplémentaire.

N'oublions pas que l'esprit sportif doit prédominer dans un tournoi du genre que celui que nous avons cette semaine.

CE N'ETAIT PAS LA SOIREE DES CASTORS

En toute justice, les Castors ne méritaient pas de gagner cette joute. Sans être beaucoup plus puissants, les Shopsy's ont eu tout de même le meilleur du jeu et méritaient bien la victoire. Il a été même surprenant d'avoir eu du jeu supplémentaire.

Personnellement, nous avons la conviction que les Castors sont capables de donner du meilleur jeu que celui qu'ils ont fourni hier soir. Malheureusement, ils n'ont pu le donner. A notre avis, ils ont plus handicapés que leurs adversaires par la glace plus ou moins satisfaisante qui était disponible à ce moment-là.

Gilles Duclos, gagnant du trophée "Red Storey, a contribué à deux buts à la cause des siens. Cependant, l'équipe locale n'avait plus le jeune Marc Lepage pour agir comme "bougie d'allumage" comme il en avait été le cas au cours du tournoi de 1963. L'offensive du club n'a eu que très peu de vigueur.

Nous sommes désappointé de l'élimination rapide des représentants de la Vieille Capitale. Cependant, il ne faudrait pas croire que c'est la fin du monde. Ces jeunes ont fait de leur mieux, et ils n'ont pas à avoir honte de la défaite. Ce n'était pas leur soirée, et le plus rapidement ils l'oublieront, le mieux ce sera pour eux. Qu'ils soient fiers d'avoir participé au tournoi, privilège que plusieurs de leurs jeunes concitoyens du même âge envient à chaque année.

EN POTINANT SUR UN PEU DE TOUT . . .

Lorne "Gump" Worsley sera de retour avec les As, ce soir, mais Terry Gray n'y sera pas... Ce dernier a accompagné les Canadiens à Toronto... Cependant, il est tout probable qu'il rejoindra le club vendredi, à Baltimore... Bill Sutherland, Jimmy Morrison et Don Blackburn sont blessés, mais le seul incertain de jouer serait Sutherland, qui souffre d'un "charley-horse"... Une victoire des As à Cleveland serait bien accueillie...

M. Emile Morency, qui vient de mourir dans notre ville, avait été un des fondateurs des clubs de tennis et curling Jacques-Cartier, dans le temps que ces organisations se trouvaient au parc Victoria... Nos plus sincères sympathies à la famille éprouvée...

Great Adios, un ambleur qui appartenait aux écuries du sportif Roland Lacroix, vient de changer de propriétaire... En effet, nous avons appris de Jules Giguère qu'il avait été vendu à l'écurie dirigée par Jean Cyrenne, champion conducteur de 1963 à la piste du Parc de l'Exposition...

Les frères Lachance seront de retour dans la course en canots, dimanche prochain, bien décidés à reprendre le championnat perdu en 1963... Ils étaient à Québec, hier, accompagnés de leurs parents, M. et Mme Jos. Lachance, âgés de 76 et 78 ans... Contrairement à ce qui a été rapporté, les champions de l'an dernier ne sont pas démembrés; ils seront tout simplement de retour avec un nouveau commanditaire, nous a-t-on dit...

Après les quatre premiers jours, le 5e tournoi pee-wee accuse une augmentation de 26.993 admissions payantes sur le total de l'an dernier pour le même nombre de jours...

Le cerbère du Chicoutimi est blessé

Le tirage des positions pour la course en canots 1964, ce soir

En marge de la grande classique annuelle, la course en canots, l'attraction la plus spectaculaire du Carnaval d'Hiver de Québec, on procédera, ce soir, à 8 heures, au tirage des positions en la Salle de la Canada Steamship, sur la rue Dalhousie.

L'on s'attend à ce que dix-huit équipes, réparties en deux groupes, soient en lice pour les deux divisions, amateur et professionnel.

L'on profitera également des circonstances pour mettre la dernière main à l'organisation de la grande parade de samedi après-midi, parade qui comprendra, en plus des canots et de leurs équipages, plus de vingt chars antiques.

Les rameurs et leurs cammanditaires sont donc priés d'assister sans autre avis à cette importante assemblée de ce soir.

Offre refusée

TORONTO (PC) — Les Tiger-Cats de Hamilton ont refusé une offre de $26,000 des Alouettes de Montréal pour les services du quart-arrière Bernie Faloney, hier.

Rudy Lessard

spécialiste en vêtements pour hommes

LOCATION D'HABITS DE GALA pour tous genres de cérémonies

STATIONNEMENT FACILE à nos 2 magasins.

854 RUE ST-JEAN et PLACE LAURIER STE-FOY

Sommaires du pee-wee

CLASSE "AA"

TORONTO JAFFA 2, CEDAR HILL 3

Première période

1—Jaffa : Johnston, (Chandler) 11:10

2—Cedar Hill : Rance, (Kuzmicz, Cranstown) 14:35

Pun. : Johnson (J) 5:50.

Deuxième période

3—Cedar Hill : Lauder, 5:07

4—Cedar Hill : Cranstown, (Kuzmicz, Rance) 14:07

Puns : Lauder (C) 3:09, Crane (J) 10:32.

Troisième période

5—Jaffa : Carway, 2:18

Puns : Crane (J) 2:45, Killachez (C) 3:00, Frittenburg (J) 12:29

TORONTO G. BELL 1, DON MILLS 7

Première période

1—Don Mills : Crisdale, (Carruthers) 2:55

2—Don Mills : D'Angelo, (Mitchell) 6:15

3—Don Mills : Crisdale, (Elliot, Kirk) 7:10

4—Don Mills : Carruthers, (Crisdale) 14:20

Pun. : Hynes (DM) 8:36.

Deuxième période

5—Don Mills : Crisdale, (Kirk) 5:05

6—George Bell : Howard, (Stainton) 8:38

Puns : McInnis (DM) 12:45, Marquart (GB) 12:45.

Troisième période

7—Don Mills : Crisdale, (Kirk, Carruthers) 1:24

8—Don Mills : Carruthers, 13:59

Puns : Mitchels (DM) 4:40, Simon (GB) 5:08, Marquart (GB) 12:35, Aldred (GB) 14:58.

SCARBORO 11, CHICOUTIMI 1

Première période

1—Scarboro : Crott, (Dilliday, Milnes) 6:50

2—Chicoutimi : Ainsley, (Vigneault) 7:43

3—Scarboro : Brandt, (Dilliday) 9:37

4—Scarboro : Keeler, (Brandt) 11:32

Pun. : Aucune.

Deuxième période

5—Scarboro : Van Hock, (Wallace) 8:05

6—Scarboro : Durand, (Murray, Tredway) 12:35

Pun. : Aucune.

Troisième période

7—Scarboro : Murray, (Milnes, Croot) 1:03

8—Scarboro : Dilliday, (Murray) 5:30

9—Scarboro : Durand, (Murray, Keeler) 7:03

10—Scarboro : Dilliday, (Brandt, MacPhail) 10:50

11—Scarboro : Wallace, (Croot, Van Hock) 12:13

12—Scarboro : Wallace, (Durand, Keeler) 13:58

Pun. : Vaillancourt (C) 14:35.

TORONTO TED REEVE 5, VILLE-EMARD 1

Première période

1—Ted Reeve : Ward (Blogg) 1:45

2—Ted Reeve : Ward (Blogg) 6:34

Puns : Rousseau (VE) 5:10, Killbride (T) 9:20.

Deuxième période

3—Ville-Emard : Dumouchel, 11:40

4—Ville-Emard : Merilees, (Dick, Lamy) 14:30

Puns : Merilees (V) 5:47, Illidge (T) 13:36.

Troisième période

5—Ted Reeve : Hunt (Blogg) 1:54

6—Ted Reeve : Blogg (Walker) 5:07

7—Ted Reeve : Meyers, (Wells, Blogg) 7:30

8—Ville-Emard : Wiseman, (Dumouchel, Dick) 8:29

9—Ville-Emard : Lamy 13:39

Puns : Meloche (V) 6:20, Wiseman (V) 11:52.

TORONTO Torrids 2, PETERBORO 0

Première période

Aucun but

Puns : Curtis (P) 7:02, Luke (T) 8:26.

Deuxième période

Aucun but

Puns : McBratney (T) 3:30, Cavanagh (P) 8:02

Troisième période

1—Torrids : Parsons (Crosby) 3:10

2—Torrids : Crosby, (Carrigan, McBratney) 4:10

Puns : Ellis (T) 2:03, Curtis (P) 5:37, 9:15, Parsons (T) 5:37, Kemp (P) 8:11, Crosby (T), Luke (T) 10:16.

LAKESHORE 4, TORONTO OLYMPIC 2

Première période

Aucun but

Pun. : McDonaugh (O) 13:06.

Deuxième période

1—Lakeshore : McMillan, (Rogers, Logan) 0:43

Pun. : Aucune.

Troisième période

2—Olympic : Irwin, 2:45

3—Lakeshore : Sprogis, (Matthews, Legarde) 4:13

4—Lakeshore : McMillan, (Blaird, Rogers) 4:41

5—Olympic : Irwin, 9:38

6—Lakeshore : Blaird, (McMillan) 10:55

Puns : Sampson (O) 4:27, Grout (L) 9:23, Conley (O) 10:47.

ST-EUSEBE 2, BOSTON 1

Première période

Aucun but

Pun. : Aucune.

Deuxième période

1—St-Eusèbe : Gingras, (Oulmet) 6:07

2—Boston : Fiorek, 6:57

Puns : Laperrière (S) 2:40, Piton (S) 10:54.

Troisième période

Aucun but.

Puns : Lebrun (S) 3:50 Smith (B) 4:14, 13:27.

Première période supplémentaire

Aucun but.

Pun. : Monahan (B) 14:08.

Deuxième période supplémentaire

3—St-Eusèbe : Gingras, 3:08

Pun. : Aucune.

TORONTO Shopsy's 4, QUEBEC 3

Première période

1—Shopsy's : Shutt, (Cockum, Rawn) 5:32

Pun. : Aucune.

Deuxième période

2—Shopsy's : Nicholson, (Harris, Keefe) 2:25

Puns : Carpentier (Q) 4:58, Warden (T) 7:38.

Troisième période

3—Québec : Boulanger, 5:13

4—Shopsy's : Rawn, 7:06

5—Québec : Duclos, (Doré, Dion) 12:16

6—Québec : Duclos (Dion) 14:04

Puns : Droiet (Q) 6:19, Nicholson (T) 6:19, Keefe (T) 6:40, Shutt (T) 10:03, Farlow (T) 12:43, Harris (T) 13:02, Doré (Q) 14:47.

Première période supplementaire

Aucun but.

Pun. : Droiet (Q) 15:00.

Deuxième période supplementaire

7—Shopsy's : Gamoff, (Farlow, Keefe) 1:32

Pun. : Aucune.

CLASSE "B"

CHARLOTTETOWN 6, ORSAINVILLE 0

Première période

1—Charlottetown : Doherty, (Murphy, Dorion) 12:43

Deuxième période

2—Charlottetown : Younker, 1:45

3—Charlottetown : Williams 9:55

Troisième période

4—Charlottetown : Younker, (Millar) 3:59

5—Charlottetown : William, 5:03

6—Charlottetown : MacMillan, (Scott, Campbell) 11:17

Puns : Roberge (O) 5:06, Campbell (C) 8:43, Renaud (O) 11:23.

LORETTEVILLE 0, LEASIDE 11

Première période

1—Leaside : Gardner, (Butler) 1:14

Deuxième période

2—Leaside : Butler, (R. MacDonald, Gardner) 3:32

3—Leaside : R MacDonald, (Sinclair) 9:02

Troisième période

4—Leaside : A. MacDonald, (Campbell, Burkett) 1:52

5—Leaside : Lamb, (Butler, Rice) 4:25

6—Leaside : Lamb, (Campbell, Gillies) 5:37

7—Leaside : Jenkins, (R. MacDonald, Rennie) 7:08

8—Leaside : Lamb (Rennie) 9:53

9—Leaside : Sinclair, (Campbell, Jenkins) 11:50

10—Leaside : A. MacDonald, (Burkett) 12:20

11—Leaside : A. MacDonald, (Gardner, Butler) 13:32

Tableau pee-wee

HIER

Toronto Jaffa 2, Cedar Hill 3
Toronto G. Bell 1, Don Mills 7
Orsainville 0, Charlottetown 6
Scarboro 11, Chicoutimi 1
Loretteville 0, Leaside 11
Toronto T. Reeve 5, Ville Emard 4
Toronto Torrids 2, Peterboro 0
Lakeshore 4, Toronto Olympics 2
St-Eusèbe 2, Boston 1 (supp.)
Québec 3, Toronto Shop. 4 (supp.)

AUJOURD'HUI

9.00 a.m. Thurso vs Rockland
10.15 a.m. Don Mills vs Cedar Hill
11.30 a.m. Tor. T. Reeve vs St-Eusèbe
12.45 p.m. Rockliffe vs Princeville
2.00 p.m. Brampton vs V. Mt-Royal
3.15 p.m. S. Ste-Marie vs Thetford
4.30 p.m. Beauceville vs Sth. Durham
5.45 p.m. Tor. Torrids vs Lakeshore
7.00 p.m. Amos vs Kentville
8.15 p.m. Scarboro vs Tor. Shopsy's

UN GESTE SPORTIF ET DANS L'ESPRIT DU CARNAVAL.

M. Réal Turgeon, président de la Buanderie Lévis Ltée, recevait la semaine dernière, en son bureau, le populaire chansonnier-compositeur André de CHAVIGNY, qui vient de lancer sur le marché l'un de ses plus fulgurants succès: "LA CHANSON DES "PEE-WEE'S". Nous reconnaissons M. Turgeon félicitant l'artiste Québécois en présence de Roberto Wilson, directeur des relations extérieures de la Buanderie Lévis, Pfeiffer's et Location Nucoat. Il est à noter que, par courtoisie de ces compagnies, deux cents disques furent offerts gracieusement aux équipes "Pee-Wee" du Québec Métropolitain, à qui la chanson rend hommage. —

Terry McDermott gagne au patinage

Il réussit un temps de 40.1 secondes (nouveau record) dans les 5,000 mètres

EN ROUTE POUR UNE MEDAILLE D'OR: Terry McDermott, à gauche, un barbier de 23 ans, d'Essexville, Michigan, s'élance vers la victoire dans la course de 500 mètres au patinage de vitesse, pour décrocher la première médaille d'or pour les Etats-Unis aux Jeux d'hiver à Innsbruck. A droite, un concurrent français, André Kouprianoff. (Téléphoto PA)

INNSBRUCK (PC) — Les Etats-Unis ont brisé le monopole soviétique dans le patinage de vitesse, hier, et se sont ainsi assuré leur première médaille d'or lors des 9mes jeux olympiques d'hiver alors que Terry McDermott l'a emporté dans les 5,000 mètres en un temps record.

Les Russes n'en ont pas moins brillé par ailleurs et ont ajouté leur septième médaille d'or en autant de jours de compétitions lorsque le champion mondial Vladimir Melanin a triomphé dans le biathlon, qui combine la course de fonds en ski et le tir à la carabine.

Pour leur part, les Allemands ont connu leur meilleure récolte de médailles en remportant cinq des six médailles octroyées dans les compétitions à la luge masculine et féminine à un conducteur, tournoi au programme des jeux d'hiver pour la première fois.

Il n'y avait que quatre finales au programme, hier, et Ralf Olin, de Calgary, au 39e rang dans les 5,000 mètres de patinage de vitesse, était le seul Canadien inscrit. Doug Anakin, de Montréal, en 36e place après les deux premières épreuves à la luge la semaine dernière, s'est retiré et le Canada n'avait pas de représentant dans le biathlon et la luge féminine.

Enfin, dans le patinage artistique pour messieurs, trois Européens dominent après les cinq épreuves obligatoires.

Don Knight, de Dundas, Ont., y est le premier Canadien au 7e rang, tandis que le champion canadien, le Dr Charles Snelling, de Welland, Ont., est en 16e place et Bill Neale, de Fort Erié, Ont., en 19e position.

AUTRES MEDAILLES

McDermott a devancé le champion mondial de patinage de vitesse, le Russe Eugenij Grischin, qui venait de se mériter sa troisième médaille d'or aux jeux olympiques, par ½ seconde. Le vainqueur a d'ailleurs amélioré le record mondial par 1/10 de seconde avec un temps de 40.1 secondes.

Grischin a fini sur un pied d'égalité avec son compatriote Vladimir Orlov et le Norvégien Gjestvang et tous trois ont remporté une médaille d'argent alors qu'on n'a pas distribué de médaille de bronze.

Mélanin a triomphé dans le biathlon, consistant en une course de fond de 20 kilomètres tout en tirant sur 20 cibles avec sa carabine, avec un temps de 2:20.26.8 heures. Son compatriote Alexander Pivalov a récolté la médaille d'argent dans cette compétition, suivi du Norvégien Olov Jordet, qui s'est mérité la médaille de bronze.

Les Allemands ont récolté leurs premières médailles d'or à la luge lorsque Ortrun Enderlein a devance ses rivales avec un temps de 3:24.67 minutes sur le parcours glacé de 1,000 verges à 14 courbes. Sa compatriote Ilse Geisler a pris le deu-

(Suite à la page 16, 1ère col.)

Hockey olympique

L'U.R.S.S. rejoint le CANADA en tête

INNSBRUCK, Autriche (PC) — L'équipe nationale de Russie, favorite pour l'emporter au tournoi de hockey olympique, a écrasé celle de la Finlande 10-0, hier, en enregistrant sa quatrième victoire consécutive en vue du championnat amateur.

Deux autres sérieux aspirants au titre olympique l'ont emporté facilement, hier, alors que les Tchèques ont vaincu les Suisses 5-1 et les Suédois ont humilié les Allemands 10-2.

Les Russes ont ainsi rejoint les Canadiens en tête du classement avec une fiche de 4-0. Ces derniers ainsi que les Américains étaient inactifs hier.

Les Tchèques et les Suédois sont sur un pied d'égalité au troisième rang avec des records identiques de 3-1.

CRITIQUES

Pendant la présentation des trois matches de hockey, une tempête a éclaté dans les salles de comités au sujet de la tenue des arbitres dans le tournoi de championnat de hockey, tenue qui a poussé le Canada à se plaindre auprès de la Fédération internationale de hockey sur glace.

Les Canadiens n'ont pas dit que les performances des arbitres étaient injustes, mais qu'elles laissaient à désirer au point de vue compétence. Les dirigeants américains ont exprimé le même avis.

Kaur Hauser, de Suisse, arbitre en chef de la FIHG, a rassemblé les 20 arbitres en devoir hier, après le gain de 8-6 des Canadiens sur les Américains, match marqué de 14 punitions.

La réunion a eu lieu à la suite d'une plainte de la part d'Art Potter, président de la CAHA, auprès de Hauser.

"Nous ne pleurons pas", a dit Potter, "car chaque équipe olympique est dans le même bateau. Les arbitres sont incompétents, mais nous devons malheureusement nous en contenter."

D'autre part, John F. Ahearne, président de la FIHG, s'est plaint auprès du professeur Friedl Wolgang, secrétaire général du comité autrichien d'organisation olympique, au sujet de l'état de la glace du stadium, où sont disputées les joutes de hockey et les compétitions de patinage artistique.

Ahearne a rapporté, lors d'une entrevue plus tard, que les patineurs aimaient une surface molle tandis que les joueurs de hockey préféraient une surface dure. Aussi, il a fait remarquer que la Fédération, en raison de son intérêt dans les joueurs, exigerait une surface glacée plus dure, sinon elle prendrait les mesures nécessaires, sans préciser quelles mesures.

Toutes ces plaintes ont été portées alors que le tournoi de championnat à huit équipes approche de son point culminant.

Avant les trois derniers jours de compétitions au hockey, quatre équipes sont encore dans la course au championnat.

Les huit équipes du groupe "A" sont actives aujourd'hui alors que le Canada affronte la Finlande, la Russie rencontre l'Allemagne, la Suisse joue contre la Suède et la Tchécoslovaquie rivalise avec les Etats-Unis.

Il n'y a pas de partie au calendrier demain, mais les huit équipes reviennent à l'action vendredi et samedi.

Les Canadiens affrontent les Tchèques vendredi et les Russes samedi. La Russie rencontre la Suède vendredi et les Suédois feront face aux Tchèques lors de la dernière joute du tournoi samedi soir.

JOUTES D'HIER

Les Russes ont porté leur total de buts à 37 en quatre parties, en vertu de leur triomphe facile aux dépens des Finlandais, qu'ils ont complètement dominés dans tous les domaines.

Le gardien russe n'a effectué que 15 arrêts en comparaison des 49 de son rival. Le capitaine russe Boris Maiorov a réussi le truc du chapeau et son coéquipier Konstantin Lotkev y est allé de deux buts, tandis que sept autres joueurs se partageaient les autres points des vainqueurs.

Quant aux Suisses, qui en étaient à leur quatrième revers consécutif, ils ont eu au moins la consolation de compter leur premier but en quatre matches.

Ils ont d'ailleurs mené jusqu'à la moitié de la rencontre alors que les Tchèques ont profité d'une punition rivale pour compter à deux reprises.

Jiri Dolana a dirigé l'offensive des Tchèques avec deux buts et les autres compteurs des vainqueurs ont été Jiri Holik, Ladislav Smid et Josef Golonka.

Tumba Johansson a dirigé l'attaque des Suédois avec le truc du chapeau. Ses coéquipiers Ulf Sterner et Roland Stolz l'ont bien secondé à l'offensive.

ALLEMANDES A L'HONNEUR: Deux concurrentes allemandes, Ortrund Enderlein, à droite, et Ilse Geisler, à gauche, sont transportées en signe de victoire par trois joyeux partisans, à la suite de leur performance dans les épreuves de luge, hier, aux Jeux Olympiques d'hiver. Elles ont gagné respectivement une médaille d'or et d'argent. (Téléphoto PA)

Classement des pays

INNSBRUCK (PC) — Voici le classement officieux des pays qui participent aux Olympiques d'hiver après l'épeuve finale de la 7e journée de jeux. Le classement est basé sur la formule suivante: 10-5-4-3-2-1 points pour les six premiers finissants de chaque épreuve.

Union soviétique	134	1-2
Allemagne	61	
France	52	1-2
Finlande	48	
Norvège	46	
Autriche	38	
Etats-Unis	30	1-2
Suède	17	
Canada	11	
Grande-Bretagne	10	
Hollande	10	
Italie	9	
Corée du Nord	7	1-2
Suisse	7	
Pologne	7	
Japon	5	
Tchécoslovaquie	4	
Roumanie	2	

Les espoirs du Canada

Course de fond de 50 kilomètres pour hommes: Eric Luona, de Calgary; Dom McCleod, Ottawa; Franz Portman, Calgary; Matti Rautio, Lac Long, Ont. Patinage de vitesse de 5,000 mètres pour hommes: Gerald Koning, de Calgary; Ralf Olin, de Calgary.

Hockey: Canada vs Finlande. Luge à deux hommes: Doug Anakin, de Montréal, et John Emery, de Toronto; Vic Emery, de Montréal et Christopher Ondaatja, de Toronto.

Autre record prévu aux Jeux

INNSBRUCK (Reuter) Plus d'un demi-million de spectateurs ont assisté aux épreuves des six premières journées des jeux olympiques d'hiver, annoncent les organisateurs.

On estime qu'à la fin des jeux qui auront duré 12 jours, le nombre des spectateurs aura franchi le cap du million, ce qui représentera un record pour les jeux olympiques d'hiver.

Ce sont les épreuves sur glace qui ont attiré les foules les plus nombreuses, avec 190,000 spectateurs, pour les six premiers jours. Les épreuves de ski ont été suivies par 180,000 spectateurs.

HOCKEY

HIER

Ligue Américaine
Cleveland 0, Baltimore 4
Ligue Nationale
Aucune joute.
Ligue Centrale
Omaha 5, St. Louis 2
Ligue de l'Est des E.-U.
Knoxville 0, Charlotte 6
Nashville 4, Philadelphie 4
Ligue Intermédiaire "C"
Beauport 7, Pont-Rouge 4
Ligue Junior d'Ontario
Toronto 4, Niagara Falls 2
Hamilton 4, Peterborough 1
Ligue Senior de N.-E.
Moncton 3, Halifax 7
New Glasgow 8, Windsor 10
Tournoi Olympique
(Groupe "A")
Russie 10, Finlande 0
Tchécoslovaquie 5, Suisse 1
Suède 10, Allemagne 2
(Groupe "B")
Yougoslavie 6, Japon 4

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Québec à Cleveland
Rochester à Hershey
Baltimore à Pittsburgh
Ligue Nationale
Montréal à Toronto
Boston à New York
Detroit à Chicago
Ligue Centrale
St. Paul à Cincinnati
Ligue de l'Ouest
San Francisco à Portland
Ligue Interuniversitaire
Montréal vs Laval
Ligue Intermédiaire "C"
Pont-Rouge à Beauport
Beaupré à St-Albert
N.-D. de Québec à St-Emile
Tournoi Olympique
(Groupe "A")
Suisse vs Tchécoslovaquie
Suede vs Allemagne
(Groupe "B")
Pologne vs Italie
Norvège vs Hongrie
Roumanie vs Autriche

LIGUE AMERICAINE

Section EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	51	29	22	0	187	167	58
Hershey	48	26	20	2	152	156	54
Baltimore	53	23	27	3	149	167	49
Providence	47	20	24	3	176	165	43
Springfield	45	15	27	3	142	173	33

Section OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Cleveland	49	29	17	3	173	130	61
Pittsburgh	49	26	21	2	163	141	54
Rochester	45	24	21	0	166	159	48
Buffalo	46	15	28	4	123	179	34

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	49	25	14	10	148	124	60
Chicago	50	25	15	10	155	112	60
Toronto	48	23	17	8	130	121	54
New York	49	18	23	8	143	157	44
Detroit	48	17	22	9	119	146	43
Boston	50	12	29	9	116	150	33

LIGUE JUNIOR "A" PROVINCIALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
x-Victoriaville	33	23	6	4	169	96	50
Citadelles	33	16	16	1	123	151	33
As Juniors	33	12	18	3	148	157	27
3-Rivières	33	11	22	0	145	181	22

X—CHAMPION.

LIGUE JUNIOR D'ONTARIO

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	42	29	6	7	239	149	65
Canadien Jr	43	27	12	3	225	146	58
St. Cath'rin'	42	22	15	5	191	164	49
Niagara F.	42	20	16	6	157	129	46
Peterboro	43	19	17	7	133	145	45
Oshawa	41	14	21	6	169	179	34
Hamilton	42	8	26	8	149	213	24
Kitchener	41	5	31	5	90	228	15

LIGUE DE L'OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Denver	52	34	16	2	205	141	70
Los Angeles	50	23	23	4	148	177	50
S. Francisco	50	23	25	2	159	189	48
Seattle	48	22	22	4	180	152	48
Portland	50	20	25	5	160	170	45
Vancouver	50	18	29	3	163	186	39

LIGUE CENTRALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Omaha	44	31	8	5	192	116	67
St. Louis	50	22	21	7	216	184	51
Minneapolis	46	21	20	5	185	183	48
St. Paul	46	21	23	2	150	150	44
Cincinnati	43	7	30	6	112	220	20

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
McMaster	7	5	1	1	37	26	11
Toronto	7	5	1	1	28	14	11
Montréal	6	4	1	1	27	24	9
Laval	6	3	2	1	34	19	7
McGill	7	2	3	2	32	31	6
Waterloo	9	1	8	0	29	82	2
Queen's	6	1	5	0	28	37	2

LIGUE DIMANCHE-MATIN

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Guy	18	10	4	4	83	50	24
Malouin	18	9	6	3	44	46	21
Bisson	18	8	7	3	59	64	19
Rest. Bell	18	7	9	2	45	50	16
Blais	18	7	10	1	44	60	15
Pelletier	18	6	11	1	54	69	13

LIGUE PROGRESSION

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Bulldogs	11	7	2	2	70	49	16
Loups	11	6	2	3	59	49	15
Castors	11	3	6	2	54	68	8
Aigles	11	1	7	3	49	66	5

LIGUE INTERMEDIAIRE "C"

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Pont-Rouge	16	14	1	1	86	33	29
Beauport	17	12	4	1	97	52	25
Beaupré	15	10	4	1	86	49	21
St-Gérard	19	8	10	1	79	83	17
St-Albert	16	7	9	0	79	60	14
N.-D. Queb.	15	3	12	0	45	105	6
St-Emile	18	2	16	0	32	115	4

TOURNOI OLYMPIQUE

GROUPE "A"

	G	P	N	PP	PC	Pts
Canada	4	0	0	23	9	8
Russie	4	0	0	37	6	8
Tchécoslovaquie	3	1	0	26	9	6
Suede	3	1	0	25	9	6
Etats-Unis	1	3	0	19	20	2
Finlande	1	3	0	4	21	2
Allemagne	0	4	0	5	34	0
Suisse	0	4	0	1	32	0

GROUPE "B"

	G	P	N	PP	PC	Pts
Pologne	3	0	0	16	5	6
Japon	2	1	1	19	18	5
Autriche	2	0	1	14	7	5
Yougoslavie	2	1	1	18	18	5
Norvège	1	2	0	14	10	2
Italie	1	2	0	11	18	2
Roumanie	0	2	1	10	17	1
Hongrie	0	3	0	6	15	0

Tournoi de curling féminin

Les équipes Québec et Sept-Iles dominent

L'équipe du Quebec Curling Club, représentante de la région de Québec dans le championnat provincial de curling féminin, a débuté sur le bon pied dans cette compétition hier, en remportant deux victoires pour prendre la tête du classement sur un pied d'égalité de Sept-Iles qui représente le Bas St-Laurent.

Ville Mont-Royal 7, Sept-Iles 8
Dolbeau 8, Windsor Mills 9

CLASSEMENT

	G	P
Québec	2	0
Sept-Iles	2	0
Ville Mont-Royal	1	1
Pointe-Claire	1	1
Outremont	1	1
Windsor Mills	1	1
Lachute	0	2
Dolbeau	0	2

AUJOURD'HUI
9H.30 A.M.

Glaces No:
22—Québec vs Dolbeau
23—Lachute vs Windsor Mills
19—Ville Mont-Royal vs Pte-Claire
24—Outremont vs Sept-Iles

2H.30 P.M.
7—Québec vs Ville Mont-Royal
8—Lachute vs Sept-Iles
9—Dolbeau vs Outremont
10—Pointe-Claire vs Windsor Mills

Mme J. N. Anderson marque l'ouverture

L'équipe de Mme Rita Delaney (skip) a eu le meilleur, hier matin, par 20-2, sur les porte-couleurs de Lachute, représentant la région sud - ouest du Québec. Dans l'après-midi, le Quebec Curling Club a remporté une autre victoire décisive, par 12-5, cette fois, sur l'équipe de Pointe-Claire, défendant les couleurs de l'Ouest de Montréal.

Les porte-couleurs de Sept-Iles ont également remporté deux victoires, hier. Dans la matinée, elles ont défait le Windsor Mills par 10-5, et dans l'après-midi, elles ont défait Ville Mont-Royal de justesse, 8-7.

Les équipières de Ville Mont-Royal, Pointe-Claire et Outremont ont remporté une victoire tandis que Lachute et Dolbeau baissaient pavillon à deux reprises.

L'équipe du Quebec Curling Club poursuit ses activités aujourd'hui à 9.30 a.m. alors qu'elle affronte Dolbeau. A 2.30, cet après-midi, les Québecoises s'attaquent au Ville Mont-Royal.

Voici les résultats des deux rondes jouées hier ainsi que le classement actuel des équipes et le calendrier des matches d'aujourd'hui:

HIER

Première ronde
Québec 20, Lachute 2
Ville Mont-Royal 8, Dolbeau 5
Outremont 3, Pointe-Claire 14
Windsor Mills 5, Sept-Iles 10

Deuxième ronde
Québec 12, Pointe-Claire 5
Lachute 8, Outremont 15

TUILES - PRELARTS ET TAPIS
tuiles en bas du prix du gros, estimé gratuit, ouvrage garanti, 25 années d'expérience.
Vous adresser à
614 Christophe Colomb ouest,
Salle d'échantillons à votre service
représentant chaque compagnie de couvre-planchers.
OUVERT LE SOIR SUR RENDEZ-VOUS: TEL.: 683-0462
Robert Simard
COUVRE-PLANCHER
Tél.: 683-0462

Un important distributeur de pièces pour automobiles
demande
UN DIRECTEUR REGIONAL DE L'ENTRETIEN
L'homme que nous cherchons doit connaître parfaitement l'entretien des systèmes électriques et des carburateurs des automobiles et pouvoir instruire d'autres personnes sur ces sujets et d'autres s'y rapportant. Il doit être âgé de 27 à 35 ans, être bilingue et avoir suivi les cours d'une école secondaire. A cet homme, nous offrons une situation intéressante, l'occasion de voyager et de se faire des relations, des chances d'avancement, les avantages sociaux et la sécurité propres à une grande compagnie.
Le salaire et les autres rémunérations seront proportionnels à l'expérience et aux aptitudes. Veuillez écrire, en envoyant une photo récente, a
DEPT 4466 — LE SOLEIL

LE PORTER MOLSON EST VELOUTÉ

Deux revers du club Etchemin au curling

hier, dans la compétition provinciale

Les représentants de la région de Québec le club de curling Etchemin a subi deux fois la défaite, hier, alors que dix équipes engageaient la lutte pour le championnat de la province de Québec et le trophée British Consols.

Dans la première ronde présentée, hier après-midi, les hommes du skip Roger St-Hilaire ont été vaincu au pointage de 12-4 aux mains du Howick, représentant du Sud-Ouest du Québec. Dans la soirée, les Québecois ont perdu l'avance de 9-8 qu'ils détenaient au 11e bout pour concéder 4 points dans le dernier bout, et perdre finalement 12-9 contre le Sigma, représentant du Nord-Ouest du Québec.

Le club Etchemin revient à l'action aujourd'hui avec les troisième et quatrième ronde. A 1:45, il est opposé au Louiseville au Victoria Curling Club et à 7:45 ce soir il sera aux prises avec le Greystone au Jacques-Cartier..

Quatre équipes se partagent la tête du classement après les deux premières rondes. Le Sigma, le Howick, le Arvida, et le Knob Lake ont conservé une fiche intacte hier et ont chacun deux victoires à leur crédit.

Le Sigma du skip Jerry Lawlis a d'abord renversé le Greystone par 10-7, puis il a vaincu le Etchemin 12-9.

Le Howick dirigé par le skip Elmer Black a maîtrisé le Etchemin 12-4, dans la matinée, avant d'imposer sa loi au Outremont 7-5 dans la soirée.

Le Saguenay Country Club de Arvida a remporté ses deux victoires aux dépens du Lachine par 9-6, et du Louiseville par 10-4. Bill Tracy est le skip de cette équipe.

Les victoires du Knob Lake du skip Mike Oldale ont été enregistrées contre le Sherbrooke 8-6 et contre le Greystone 14-9.

Outremont et Lachine ont remporté une victoire chacun, tandis que les représentants de Etchemin, Greystone, Louiseville et Sherbrooke sont toujours à la recherche d'une victoire.

Les dix équipes s'affrontent dans une série de neuf rondes jusqu'à samedi alors que sera déclaré le vainqueur qui représentera la province de Québec au championnat canadien de Charlottetown.

Première ronde

Greystone 7, Sigma 10
Louiseville 8, Outremont 11
Etchemin 4, Howick 12
Lachine 6, Arvida 9
Knob Lake 8, Sherbrooke 6

Deuxième ronde

Sigma 12, Etchemin 9
Sherbrooke 6, Lachine 14
Arvida 10, Louiseville 4
Knob Lake 14, Greystone 9
Howick 7, Outremont 5

AUJOURD'HUI

1:45 HEURES P.M.

24—Lachine vs Howick
22—Outremont vs Sherbrooke
5—Etchemin vs Louiseville
23—Greystone vs Arvida
4—Schefferville vs Sigma

7:45 HEURES P.M.

22—Lachine vs Schefferville
10—Greystone vs Etchemin
9—Arvida vs Outremont
24—Louiseville vs Sigma
8—Sherbrooke vs Howick

CLASSEMENT

Sigma	2	0
Howick	2	0
Arvida	2	0
Knob Lake	2	0
Outremont	1	1
Lachine	1	1
Etchemin	0	2
Greystone	0	2
Louiseville	0	2
Sherbrooke	0	2

Roméo Roy lance la première pierre

Jim Maloney et Neal ont signé

CINCINNATI (PA) — Le lanceur Jim Maloney, qui a présenté une fiche de 23-7 en 1963, a accepté les conditions des Reds de Cincinnati moyennant une augmentation substantielle de salaire, hier. Charlie Neal, acquis des Mets de New York, a également signé son contrat avec les Reds.

Six golfeurs canadiens en tournée aux Caraïbes

MONTREAL (PC). — Six golfeurs canadiens participeront aux quatre tournois de la tournée des Caraïbes, dont l'enjeu total est $52,000, cet hiver.

Ce sont le champion actuel, George Knudson, de Toronto; Norman Hunt, André Gagnier et Adrien Bigras, de Montréal; Wild Homeniuk, de Winnipeg; et Henry McIlree, de Hamilton.

A Los Angeles, la dispute entre la PGA et les commanditaires de l'omnium de Phoenix a été réglée, mais la cause de la mesentente menace au moins un autre tournoi.

La cause est les droits de la TV, car les professionnels veulent avoir un plan de retraite et le tournoi en danger est celui de Bing Crosby.

Larry Crosby a accusé les pros de vouloir s'emparer du tournoi, tout en ajoutant que ces derniers pourraient en arriver à le faire disparaître.

Larry, qui dirige le tournoi pour son frère, a déclaré que la compétition ne pourrait continuer à moins que la PGA ne retire ce qu'il a qualifié de "demandes excessives" de l'argent de la TV. Les pros désirent obtenir 75 pour cent des recettes de la télévision.

Selon Crosby : "C'est pire que dans le temps de Capone".

La PGA a annoncé dimanche qu'elle ne donnerait pas la permission à ses membres de participer à l'omnium de Phoenix parce que les commanditaires du tournoi n'avaient pas signé son contrat. Les Thunderbirds ont répliqué qu'ils n'avaient pas signé parce que la PGA s'y réservait les droits de télévision.

Le président du comité des tournois de la PGA, Jay Hebert a déclaré hier :

"Les commanditaires du tournoi ont signé le contrat tel qu'il leur était soumis, y compris les droits de TV aux joueurs".

De sources bien informées, on apprend que les pros désirent que 50 pour cent des recettes de la télévision soient versés à leurs fonds de retraite et 25 pour cent, ajoutés aux bourses des tournois.

Enfin, Crosby a révélé que lui et les commanditaires de 26 autres tournois avaient pris la décision de ne pas donner d'argent de la TV à la PGA, lors d'une réunion à Dallas l'été dernier.

Crosby s'en tient à cette décision d'autant plus que, si l'argent était versé à la PGA au lieu qu'à des oeuvres de charité, ces tournois ne sauraient être classés comme charitables et de nombreuses célébrités seraient incapables d'y participer.

Activités du Casting Club

La section du lancer à la mouche du Casting Club tiendra une autre séance de lancer à la salle du Collège St-Vallier à Québec-Ouest jeudi soir à 8 heures précises. Voici les résultats de la semaine dernière :

CLASSE EXPERT

Maskinonges

Benoit Babin	7
Ernest Bowen	11
Fernand Auger	17
Georges Tétu	15
Réjean Lacasse	19

Brochets

Thomas Tétu	20
B. Tremblay	7
Jean Cloutier	14
R. Duguay	15

CLASSE "A"

Dorés

Jean Carreau	11
R. Landreville	4
Roland Papillon	11

Achigans

Marcel Dolbec	11
Serge Dion	9
Denis Huot	15
R. Charland	13
R. Paquet	11

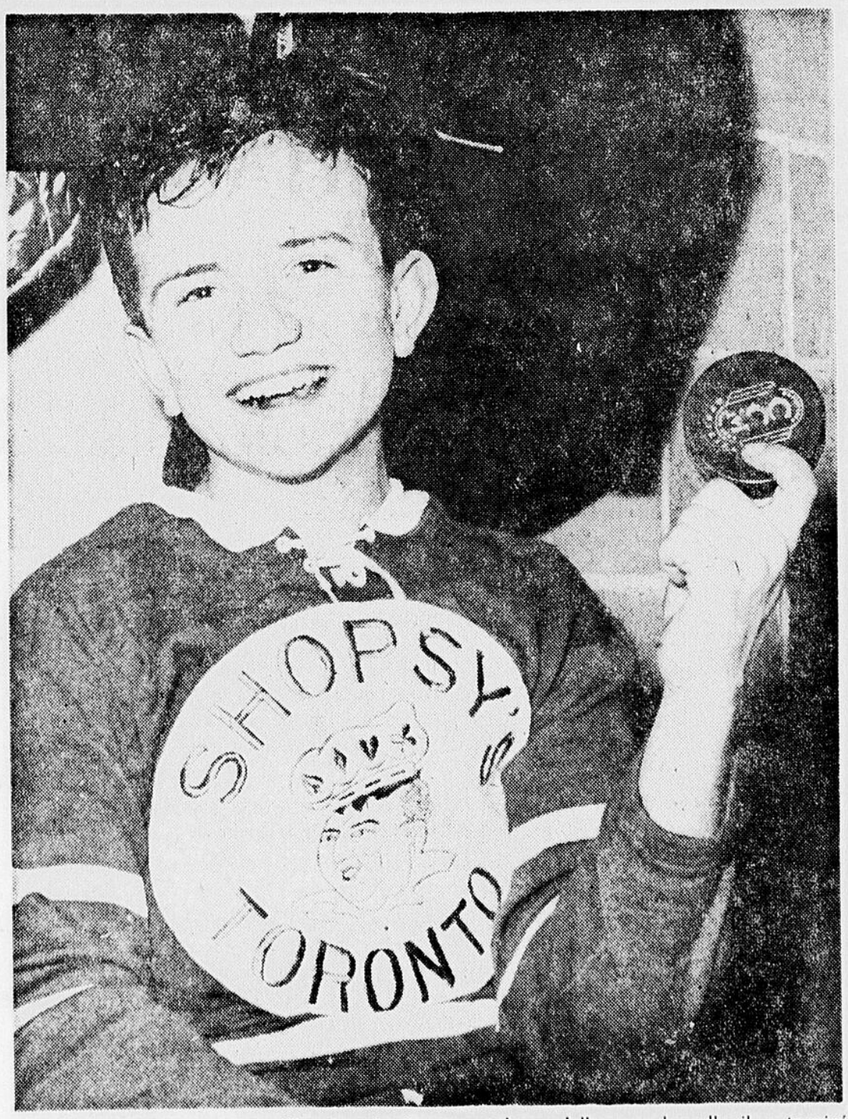

LE BUT VICTORIEUX : Pete Gamoff, qui a réussi le but victorieux des Shopsy's de Toronto contre les Castors de Québec, montre fièrement la rondelle avec laquelle il a terminé la marathon qui a clôturé la quatrième journée du tournoi pee-wee 1964.

Fielder mène avec 78 points

SEATTLE (UPI). — Guyle Fielder, du club Seattle, a récolté quatre assistances en deux joutes la semaine dernière, pour porter son total de points à 78, en tête des compteurs de la ligue de hockey de l'Ouest, après 46 joutes.

Il devance son plus proche rival, Lou Jankowski, par dix points, et domine pour les assistances également avec un total de 63, soit 27 de plus que Jankowski. Ce dernier mène le bal cependant pour les francs buts avec 32 en 51 joutes.

Billy McNeill, un nouveau venu avec les Canucks de Vancouver, a réalisé le plus de progrès au cours de la semaine, en récoltant neuf points en quatre joutes.

Al Millar vient en tête chez les gardiens de buts, avec une moyenne de 2.65 par joute et Mike Donaldson, du Portland, est le joueur le plus puni avec un total de 151 minutes en punitions.

	PJ	B	A	Pts
Fielder, Seattle	46	15	63	78
Jankowski, Denver	51	32	36	68
Jones, Portland	48	29	34	63
Maloney, Vancouv.	48	21	41	62
Johnson, Los Ang.	50	24	35	59
McVie, Portland	50	25	27	52
Labine, Los Ang.	50	24	26	51
Sleaver, Denver	51	18	33	51
Topoll, Seattle	48	24	26	50
Haley, S. Francis.	59	22	24	46
Powers, Seattle	48	19	27	46
Hucul, Denver	51	5	41	46

Podres sous contrat

LOS ANGELES (PA) — John Podres a signé son contrat 1964 avec les Dodgers de Los Angeles, hier. Le lanceur Phil Ortega et le joueurs d'intérieu Nate Oliver ont également accepté les conditions des champions mondiaux au besall.

DU NEUF LE 9

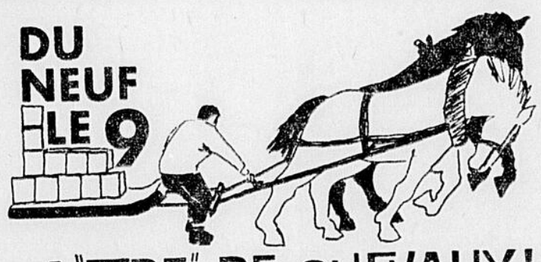

LA "TIRE" DE CHEVAUX!

À LA PISTE DE L'EXPOSITION

DIMANCHE LE 9 FÉVRIER

L'APRES-MIDI A 2 HEURES POUR LES DIVERS CHAMPIONNATS | LE SOIR A 7 h. 30 POUR LE CHAMPIONNAT CANADIEN

Six équipes de poneys et 24 équipes de chevaux, en tout 60 bêtes, mesureront leur valeur et l'habileté de leurs conducteurs dans 4 classes différentes — une épreuve spéciale opposant les gagnants de chaque classe.

ADMISSION: $1.00 POUR LES ADULTES, GRATIS pour les ENFANTS accompagnés de leurs parents.

CARNAVAL DE QUÉBEC

Un vrai gros GIN du pays

UN PRODUIT DU QUÉBEC par Les Distillateurs du Québec Ltée., Valleyfield

A l'Aréna

Laval reçoit les Carabins, ce soir

A la suite des joutes de la dernière fin de semaine, la course au championnat de la ligue interuniversitaire de hockey devient des plus serrée. En effet, Toronto et McMaster occupent le premier rang avec 11 points à leur crédit, tandis que les Carabins de l'Université de Montréal suivent avec 9, puis le Rouge et Or de Laval avec 7. Toronto et McMaster ont sept joutes de jouées, tandis que Laval et Montréal ont participé chacun à six parties.

Ce soir, à l'Arena du Parc Victoria, à compter de 8 heures, Montréal et Laval s'affrontent pour la deuxième et dernière fois cette année et lors de la première joute jouée à Montréal, les deux clubs ont fait match nul, 4 à 4. De plus, ce sera l'occasion pour chacune des deux equipes de s'approcher des meneurs actuels et de faire un pas de plus vers le championnat, et le droit de représenter la ligue au championnat interuniversitaire canadien qui aura lieu à Kingston, les 13 et 14 mars.

L'équipe des Carabins de l'Université de Montréal a été la surprise du circuit depuis le début de la saison et leur dernière victoire à Hamilton, contre les Marlins de l'Université McMaster, samedi dernier, montre que le pilote Yvan Dion a réussi à réunir une équipe bien balancée. Pour sa part, Jean-Paul Poulin croit qu'il a en main une equipe qui peut décrocher les honneurs du championnat. Leur dernière victoire par 8 à 2 sur les Redmen de McGill à Montréal, a montré que l'attaque et la défensive du club est actuellement à son meilleur. Le Laval recevra vendredi soir, les Marlins de McMaster dans une autre joute des plus importante.

Actuellement, le Laval, en six joutes, l'emporte sur Montréal par 34 à 27 dans les buts réussis, tandis que Grenier a également l'avantage sur Viau par 19 à 24 dans les buts accordés.

Yvan Dion, le pilote des Carabins, compte sur Jean Viau dans les filets, Denis Tressider, Michel Gervais, Claude Chapleau et Jacques Granger à la défense. Ses avants sont Lefort, Mongrain, Boucher, Cusson, Hébert, Delorme, Simard, Charbonneau et Villeneuve. Pour sa part, Jean-Paul Poulin aura Maurice Grenier dans les filets, avec Gérard Guy, Gratien Guimond, John Dixon et Jacques Metras à la défense. Yvon Paquet sera le centre entre Marcellin Tremblay et Paul Doucet, Reynald Dufour évoluera avec Claude Ste-Marie et André Hébert, tandis que Pierre Lachance dirigera un trio avec Michel Roy et Harold Martel. Yves Derault et Gaston Perron seront employés par Poulin à l'attaque et à la défense.

Baltimore blanchit les Barons par 4-0

BALTIMORE (PA) — Deux recrues, Gordon Labossière et Gilles Villemure, ont conduit les Clippers de Baltimore à une victoire de 4-0 sur les Barons de Cleveland, hier soir, dans une joute régulière de la ligue Américaine.

Villemure a obtenu son deuxième blanchissage de la saison, alors que les Barons ont subi leur première défaite par blanchissage. Il a repoussé 32 lancers des Barons.

La bossière a cofpté les deux premiers buts des Clippers. Une autre recrue, Eddie Ehrenverth a compté le troisième but du Baltimore et le joueur de centre Jean Ratelle a marqué l'autre des vainqueurs.

CLEVELAND — Buts : Binkley. Défenses : Holdaway, Roberts, Mattuissi, Needham. Williams. Avants : Mikol, Attwell, Szura, Glover, Brunel, Kinasewich, Ellett, Rousseau, Larkin, Hoekstra.

BALTIMORE — Buts : Villemure. Défenses : Guidolin, McMahon, Price, Rupp. Avants : Konik, Pearson, McGregor, Schinkel, Ehrenverth, Pidhirny, Ratelle, Dufour, Hextall, Creighton, Labossiere.

Arbitre : Skov. Juges de lignes : Foley, Medynski.

Première période

1—Baltimore : Labossiere, (Price, Konik) 15:16
Puns : Pearson 1:05, Mattuissi 8:08 Roberts 16:44.

Deuxième période

2—Baltimore : Labossière, (Price, Konik) 18:46
Puns : Mattuissi 4:51, McMahon et Ellett 6:09, Price 14:41.

Troisième période

3—Baltimore : Ehrenverth, (Creighton, Pearson) 1:00
4—Baltimore : Ratelle, (McGregor, Schinkel) 9:44
Puns : Guidolin 2:24 et 16:11, Mattiussi et Labossière 6:32.

ARRETS :

Binkley	11	10	6—27
Villemure	9	10	13—32

LIGUE AMERICAINE DE HOCKEY

AS vs HERSHEY

les 16 et 18 février - 8.15 P.M.

* Etant donné la DEMANDE CONSTANTE et SANS CESSE CROISSANTE de BILLETS de SAISON pour la cédule des joutes Locales des AS, la Direction du Colisée désire aviser les AMATEURS de HOCKEY que les BILLETS pour ces 2 JOUTES ne seront en vente dans les DEPOTS qu'à compter de 10 h. a.m. LUNDI, 10 FEV.

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 9.30 p.m.

Une importante présentation

POUR TROIS JOURS SEULEMENT

Complets pour hommes

LUXUEUSE COUPE SUR MESURES

74.50
(deux-pièces)

VALEUR ORDINAIRE, $99.50

Des complets de qualité taillés sur mesures sont l'exception à ce prix inusité... spécialement lorsque sont compris une coupe méticuleuse et la finition à la main, toujours le gage d'un complet de qualité.

Un vaste choix de modèles conformes aux besoins individuels et aux préférences personnelles, et une gamme complète de tissus de qualité importés en toutes pesanteurs et couleurs.

PANTALON SUPPLEMENTAIRE, 23.50. GILET, 9.50

★ ★ ★

CETTE OFFRE N'EST VALABLE QUE POUR TROIS JOURS... JUSQU'A SAMEDI LE 8 FEVRIER

HOLT RENFREW Men's Shops

Place de l'Hôtel de Ville

Stationnement gratuit, 1 h., nouveau garage Frontenac, 47, rue St-Louis

Combiné du club Castor

Le club de ski Castor, du Camp Valcartier, organise pour dimanche le 9, un combiné Alpin invitation, sanctionné par la zone de ski de la Vallée du St-Laurent. Les règlements de la zone seront en vigueur.

Cette compétition est ouverte à tous les skieurs seniors et juniors, des classes "A", "B" et "C", hommes et dames possédant la carte d'amateur et devront la présenter lors de la distribution des dossards.

Tous les intéressés sont priés de s'inscrire avant vendredi midi. Le premier départ se fera à 10 heures précises, dimanche matin. Les dossards seront donnés au chalet du club Castor, à partir de heuf heures. Le premier concours sera la descente le matin, et le slalom dans l'après-midi. Pour informations supplémentaires prière de communiquer avec Jos. Faucher.

Dans la ligue Intermédiaire "C"

Un lancer de punition de Serge Tardif dans la période supplémentaire, a aidé St-Albert Le Grand à disposer du Trans-Québec de St-Gérard Magella, 5 à 4 dans les parties de la ligue de hockey Intermediaire "C" Massicotte, lundi. Raymond Coursey a enfilé deux buts, tandis que Jean Blouin et Jean Royer ont obtenu les autres.

Pour le St-Gérard, Gérard Beaume fut la grande vedette avec les quatre buts de son club. Beaupré a vaincu les Eperviers de Notre-Dame de Québec, 9 à 3. Trois buts ont été comptés par Fernand Caron et P. Bolduc. R. Blouin y est allé de deux et Jean-Yves Boivin un.

De son côté le Beauport a gagné par défaut contre le St-Emile.

Joueur rappelé par les Bruins

BOSTON (UPI) — Les Bruins de Boston ont annoncé hier soir qu'ils ont rappelé le joueur de centre Ron Schock, âgé de 20 ans, de leur club-ferme de Niagara Falls, de la ligue Junior "A" d'Ontario.

Un porte-parole des Bruins, a déclaré que Schcock, qui est considéré comme un des plus brillants jeunes joueurs d'avenir du club, participera aux deux joutes de fin de semaine au Garden de Boston, contre les Red Wings de Detroit samedi après-midi, et contre le Canadien dimanche soir.

Il retournera à Niagara Falls ensuite.

Terry McDermott gagne au . . .

(Suite de la page 14)

xième rang, suivie de l'Autrichienne Helene Thurner.

Chez les hommes, l'Allemand Thomas Koehler a triomphé en 3:26.77 minutes pour les quatre épreuves sur la piste de 1,100 verges à 18 courbes. Ses compatriotes Klaus Michael Bonsack et Hans Plenk se sont assuré les médailles d'argent et de bronze respectivement.

PATINAGE ARTISTIQUE

Après les cinq premières épreuves obligatoires dans le patinage artistique, l'Allemand Manfred Schnelldorfer, le Tchèque Karol Divin et le Français Alain Calmat dominent dans l'ordre. Ce dernier, qui brille dans les épreuves libres, est maintenant le favori pour l'emporter en finale demain.

CLASSEMENT GENERAL

Avec leurs triomphes d'hier, les Russes ont porté le nombre de leurs médailles à 19, soit sept en or, huit en argent et quatre en bronze, soit deux fois plus que les Allemands en deuxième place avec huit. Dans le classement non officiel, les Russes ont amassé 134½ points, les Allemands, 61, la France, 52½ et le Canada, 11, en neuvième place.

Archers de Lauzon

Voici un rapport des résultats de la dernière séance de tir à l'arc des "Archers de Lauzon": Robert Trudel 766; Jacques Laflamme 728; Henri Royer 708; Jacques Blouin, 708, Virgil Lavoie 676; Michel Barras 566; Mme Jacques Laflamme 282.

Ligue Junior "A"

André Hinse augmente son avance à 18 points

André Hinse des Reds de Trois-Rivières, a récolté trois assistances au cours de la semaine pour augmenter son avance à 18 points en tête des compteurs. Il a maintenant 32 buts et 46 assistances pour un total de 78 points.

Roger Ouimet, des Bruins de Victoriaville, a rejoint Gilles Lafrance des Reds, au second rang. Ouimet a 29 buts et 31 assistances, tandis que Lafrance a 24 buts et 36 assistances. Gilles Lupien également des Reds et Gilles Renaud, des As Juniors, suivent 49 points chacun.

André Grenier, des Bruins de Victoriaville, domine toujours chez les gardiens de buts avec une excellente moyenne de 2.90. Il a de plus 4 blanchissages à son crédit. Fernand Rivard des Citadelles vient en deuxième place avec une moyenne de 4.57. Le joueur le plus puni est Gilbert St-Laurent des Citadelles avec 203 minutes. Les Citadelles sont le club le plus puni avec 473 minutes.

	B	A	P
A. Hinse, T.-Riv.	32	46	78
R. Ouimet, Vict.	29	31	60
G. Lafrance, T.-Riv.	24	36	60
G. Lupien, T.-Riv.	26	23	49
G. Renaud, As Jr.	25	24	49
N. Pépin, Vict.	22	24	46
J. Poirier, As Jr.	18	26	44
J. Laroche, As Jr.	19	24	43
M. Hurtubise, Vict.	19	24	43
C. Labrecque, As Jr.	26	16	42
Y. Lavoie, Cit.	12	29	41
D. Gardner, Vict.	13	23	36
G. Carignan, Cit.	18	19	37
M. Chouinard, As Jr.	9	23	32
M. Thibeault, T.-Riv.	11	20	31
R. Boisvert, Vict.	14	16	30
Y. Flibotte, As Jr.	6	24	30
R. Cournoyer, Vict.	10	17	27
P. Mongrain, T.-Riv.	14	12	26
M. Goudreau, Vict.	9	17	26
J. Pronovost, Vitc.	13	12	25
R. Pageau, Cit.	9	14	23
P. Laroche, Cit.	12	9	21
R. Grenier, Cit.	10	11	21
Donald Marcotte, Vitc.	9	12	21
M. Robinson, As Jr.	4	17	21
J.-C. Marcotte, Vict.	4	17	21
A. Beaulé, Vitc.	5	15	20
N. Deschamps, Vict.	6	13	19
R. Sauvageau, T.-Riv.	12	6	18
J.-C. Hamel, As Jr.	4	14	18
G. McKay, As Jr	3	15	18
P. Piché, Vict.	9	7	16
P. Gagné, As Jr.	8	8	16

PUNITIONS

	min.
G. St-Laurent, Cit.	203
R. Pelletier, Cit.	100
R. Gauthier, T.-Riv.	98
M. Hurtubise, Vict.	78
J. Bégin, As Jr.	73
D. Gardner, Vict.	67
J.-C. Hamel, As Jr.	63
Y. Lavoie, Cit.	62
R. Ouimet, Vict.	60
Y. Flibotte, As Jr.	60

PUNITIONS PAR CLUBS

	min.
CITADELLES	743
VICTORIAVILLE	692
AS JUNIORS	553
TROIS-RIVIERES	476

GARDIENS DE BUTS

	PJ	BC	B	Moy.
A. Grenier, Vict.	27½	78	4	2.83
P. Myre, Vict.	5½	18	0	3.27
TOTAL Vict.	33	96	4	2.90
P. Rivard, Cit.	32½	151	1	4.79
J. Audy, Cit.	½	0	1	0.00
TOTAL Cit.	33	151	1	4.57
R. Gilbert, As Jr.	19	98	0	5.15
M. Beaulieu, As Jr.	14	57	0	4.07
Filet désert, As Jr.		2		
TOTAL As Jr.	33	157	0	4.77
J. Bornais, T.-Riv.	5	23	0	4.60
R. Joyal, T.-Riv.	23	127	0	5.52
D. Morais, T.-Riv.	5	29	0	5.80
Filet désert, T.-Riv.		2		
TOTAL T.-Riv.	33	181	0	5.48

Défaite des As Juniors par 6-3

Les Eperviers de Thetford Mines, de la ligue Junior "B" des Cantons de l'Est ont vaincu, hier soir, les As Juniors de la ligue Junior "A" provinciale, par 6-3 dans une joute hors-concours disputée devant 1,500 personnes à Black Lake, à l'occasion du 3e Carnaval d'hiver de la ville de l'amiante.

A l'issue de la joute, l'instructeur des As Juniors, Adjutor Côté s'est dit fort impressionné du jeu qu'a offert l'équipe de Thetford. "Cette équipe pourrait figurer avantageusement dans notre ligue", a-t-il dit.

Coté a également ajouté qu'il était prêt à utiliser six joueurs des Eperviers avec l'équipe québécoise pour les séries éliminatoires.

Bryant règle pour $300,000

BIRMINGHAM (PA) — Le pilote Paul Bryant, d'Alabama, a accepté un règlement de $300,000 pour ses deux poursuites en diffamations contre Curtis Publishing Company, éditeur du Saturday Evening Post. Bryant avait intenté deux poursuites au montant de $10,500,000 en cour de district des E.-U. parce que le Post avait avancé que Brynant avait fixé le résultat d'un match contre la Georgie. On sait que Wallace Butts, de Georgie, avait accepté un reglement de $460,000 au sujet du même article. Curtis a mis la cause de Butts en appel, mais a accepté le règlement avec Bryant parce qu'elle n'a pu obtenir un changement de venue pour ce dernier procès.

EMBLEME DE L'EQUIPE : J. I. Albrecht, gérant général des Rifles de Québec, un nouveau club canadien dans la ligue de football United, tient un casque portant l'emblème de l'équipe, la fleur de lys, tout en s'entretenant avec le président de la UFL George Gareff de Columbus, Ohio, au cours d'une conférence de presse à Montréal. (Téléphoto PC)

A la natation interscolaire

Voici les résultats des douze épreuves junior et senior, de la dernière rencontre interscolaire de natation entre l'Externat St-Jean-Eudes et l'Académie de Québec.

JUNIOR

100 mètres — Relais, coups variés — 1er : Académie, 1:09 sec. 2e : St-Jean-Eudes, 1:15 sec.

50 mètres — Style libre — 1er : Bégin, 0:31.2 sec. 2e : Scherrer, 0:35.9 secondes.

50 mètres — Brasse — 1er : St-Laurent, 0:43.8 sec. 2e : Héroux, 0:49.2 secondes.

50 mètres — Dos crawlé — 1er : Morin, 0:41.8 sec. 2e : Cantin, 0:48.9 secondes.

100 mètres — Brasse — 1er : St-Laurent, 1:45.8 sec. 2e : Larin, 1:49.9 secondes.

100 mètres — Style libre — 1er : Bégin, 1:14.8 sec. 2e : Drolet, 1:15.2 secondes.

100 mètres — Relais — Style libre — 1er : Académie, 1:04.8 sec. 2e : St-Jean-Eudes, 1:06.8 secondes.

SENIOR

100 mètres — Relais — Coups variés — 1er Académie, 1:07.9 sec. 2e : St-Jean-Eudes, 1:15.9 secondes.

100 mètres — Style libre — 1er : Lacroix, 1:20.4 sec. 2e : Beaudry, 1:29.8 secondes.

100 mètres — Brasse — 1er : Brodeur, 1:34 sec. 2e : Lemieux, disqualifié.

100 mètres — Brasse — 1er : Rioux, 1:32.2 sec. 2e : Brodeur, 1:36.2 sec.

200 mètres — Relais — Style libre — 1er : Académie, 2:16 sec. 2e : St-Jean-Eudes, 2:26 secondes.

Décision unanime à Bob Cassidy

NEW YORK (UPI) — L'invincible Bob Cassidy, de Levittown, New York, pesant 156 livres, a remporté la victoire par décision unanime en six rondes sur Frank Olivera, de Porto Rico, pesant 161 livres, hier soir dans le combat principal au Sunnyside Garden.

C'était la treizième victoire d'affilée pour Cassidy. Un peu plus tôt, Oscar Bonavena, un poids-lourd argentin, a surpris la foule de 1,335 spectateurs en knockoutant Everett Copeland de Brooklyn, après 27 secondes dans le premier round.

Crozier envoyé aux Hornets

PITTSBURGH (PA) — Les Red Wings de Detroit, de la LNH, ont envoyé le gardien Roger Crozier aux Hornets de Pittsburgh, de la LNH, en remplacement de Hank Bassen, blessé à la jambe droite.

Au football

Les dirigeants des Rifles très confiants de réussir

MONTREAL (PC) — Les Rifles de Québec vont créer "une image toute nouvelle" sur la scène du football canadien, a déclaré, hier, le gérant général J. T. Albrecht.

Les Rifles sont une nouvelle équipe dans la ligue Unie de football, circuit professionnel mineur, qui compte également des equipes de Charleston, Syracuse, Grand Rapids, Indianapolis, Cleveland, Toledo et Wheeling.

Albrecht a presidé la première conférence de presse de l'équipe, mais il a parlé très peu lors de la présentation du personnel de la formation. Sam Etcheverry, idole locale lors de son séjour comme quart-arrière des Alouettes de Montréal, de la LCF, est le pilote de l'équipe.

On l'a présenté en compagnie des propriétaires, les frères William et Hyman Katz ainsi que leur beau-frère Jack Goodis et du président du circuit, George Gareff, de Columbus, Ohio.

Etcheverry a profité de l'occasion pour présenter les couleurs de la nouvelle équipe, soit un uniforme bleu et blanc avec une fleur de lys sur le casque.

"Nous nous sommes inspirés des couleurs du drapeau québécois", a révélé Bill Katz.

LES INSTRUCTEURS

On notait également la présence des assistants instructeurs Frank Filchock, qui a conduit les Alouettes à la coupe Grey en 1949, Herb Trawick et George Brancato, qui jouera également.

Etcheverry a révélé qu'il consacrera les deux prochaines semaines à des conférences avec son personnel d'instructeurs ainsi qu'aux plans en vue de la saison prochaine. Il reviendra à Montréal à la mi-juillet.

Le pilote a déclaré qu'il favoriserait le jeu aérien chez les Rifles, tout en répétant qu'il "n'a pas l'intention" de jouer lui-même.

Pour sa part, Albrecht a révélé qu'il avait déjà acquis plusieurs joueurs, mais désirait "être capable de présenter une vue d'ensemble" avant d'annoncer des noms.

à Montréal

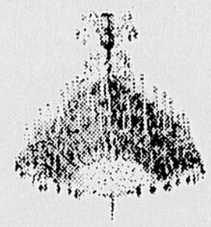

LE LUSTRE LE PLUS MAJESTUEUX AU CANADA

Voici le lustre magnifique qui fut témoin depuis près d'un siècle des nombreuses rencontres qui ont eu lieu dans la Salle de Bal Versailles au Windsor — l'hôtel le plus distingué de Montréal, dominant le carré Dominion au coeur du quartier commercial. Quel que soit le genre de réunion, réception ou convention que vous projetez à Montréal, le Windsor vous offre toutes les commodités pour votre groupe — le service superbe du Windsor se réfletera dans le succès de votre réunion — que votre voyage soit pour vos affaires ou pour votre plaisir, vous aimerez votre séjour à Montréal à

Hôtel **WINDSOR**

TV et air climatisé · stationnement gratuit pour la nuit
1170 rue Peel · Tél. UN. 6-9611 · Telex 01-2132 · TWX 610-421-3776

À TORONTO — Choisissez le Lord Simcoe Hotel · chambres simples de 6.50 à 10.50, doubles de 10.50 à 14.50 · stationnement gratuit pour la nuit · au coeur de la ville, près du métro

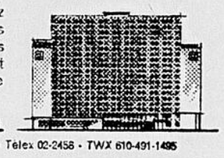

THE LORD SIMCOE HOTEL
University & King St. · Tel. 362-1848 · Telex 02-2458 · TWX 610-491-1495

QUEL TOURMENT de découvrir que l'on est atteint de psoriasis! Vous serez encore plus TOURMENTÉ si vous ne faites rien pour vous soulager.

QUEL TOURMENT si le psoriasis se répand, laissant votre peau plaquée et rougeâtre. Et quel TOURMENT lorsque le psoriasis réapparait de nouveau!

Un réel soulagement AUX TOURMENTS DU PSORIASIS

Un nouveau médicament qui agit de trois façons à la fois pour aider à soulager les symptômes du PSORIASIS

Eprouvé en essais cliniques. Vous serez remboursé si TEGRIN ne vous soulage pas. Le Psoriasis peut laisser votre peau plaquée, squameuse; vous êtes embarrassé et extrêmement mal à l'aise. Mais aujourd'hui, il y a un nouveau traitement qui soulage vraiment tous ceux qui souffrent de psoriasis: TEGRIN*, un nouveau médicament dont l'efficacité a été établie en essais cliniques.

Une crème unique à triple action

TEGRIN est une crème efficace que vous pouvez acheter à tout comptoir pharmaceutique. Il est d'un usage facile et agréable, même sur le cuir chevelu. Il ne tache pas et est excempt d'odeur médicinale. TEGRIN est efficace parce qu'il agit de trois façons à la fois:

1. **Il contrôle les rougeurs et la démangeaison** — TEGRIN aide à soulager la démangeaison, les rougeurs et la desquamation rapidement.
2. **Il guérit les lésions de la peau** — l'action adoucissante de TEGRIN stimule l'action curative naturelle.
3. **Il prévient les risques de récidive** — l'usage répété de TEGRIN aide à prévenir les poussées successives du psoriasis.

Sensationnels résultats des essais cliniques

Avant d'être lancée, la formule TEGRIN a été l'objet d'intenses recherches. Elle a été mise à l'épreuve dans un nombre considérable de cas cliniques. Les résultats de ces recherches prouvent que la formule TEGRIN agit efficacement pour soulager le psoriasis. Les rapports cliniques sur les résultats du traitement avec la formule TEGRIN ont confirmé son indiscutable efficacité.

Les fabricants sont convaincus que TEGRIN est le médicament le plus efficace jamais conçu pour soulager et contrôler les troubles psoriasiques de la peau. Si, après une période d'essai raisonnable, on n'obtient pas les résultats désirés, les fabricants s'engagent à rembourser le prix d'achat.

Pourquoi souffrir inutilement des ennuis et des tourments du psoriasis? Procurez-vous TEGRIN aujourd'hui même et vous serez soulagé rapidement.

Voici les 13 endroits où le psoriasis fait son apparition:

(1) cuir chevelu
(2) cou
(3) épaules
(4) coudes
(5) bras
(6) mains
(7) poitrine
(8) dos
(9) lombes
(10) genoux
(11) cuisses
(12) jambes
(13) pieds

Mais peu importe l'endroit où vous êtes atteint, le nouveau TEGRIN vous apporte un soulagement des symptômes.

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

TEGRIN DIVISION · BLOCK DRUG COMPANY (CANADA) LIMITED · TORONTO 16

*Tegrin est une marque déposée de Block Drug Company (Canada) Limited

A LA TELEVISION

CFCM-TV, canal 4 · Québec
CKMI-TV, canal 5 · Québec

CFCM-TV Canal 4 — MERCREDI

10.30 Mire
11.00 Palmarès et "Hit Parade"
12.00 Horaire commenté
12.10 Nouvelles
12.20 Nouvelles sportives
12.30 De tout, de tous
1.00 Siège réservé "Jeunesse Triomphante"
2.30 Féminité
3.00 Votre cuisine, madame
3.15 Actualité féminine
3.30 Le temps de vivre
4.00 Bobino
4.30 Boîte à surprises
5.00 Coeur aux poings
5.30 Le coin des amis
5.35 "Les Espiègles"
6.00 Horaire commenté
6.05 Nouvelles
6.20 Nouvelles sportives
6.30 Profil Canadien
6.45 Cri-Cri
7.00 Panorama
7.15 Pattes de mouches
7.30 Adam ou Eve
8.00 Le pain du jour
8.30 Cité sans Voiles
9.30 Le Saint
10.30 Téléjournal
10.45 Nouvelles sportives
10.55 Météo
11.00 Nouvelles du Carnaval
11.15 Sur le matelas
12.00 FIN DES EMISSIONS

CFCM-TV Canal 4 — JEUDI

9.30 Mire
10.30 Emission scolaire "Les merveilles de la nature"
11.00 Palmarès et hit parade
12.00 Horaire commenté
12.10 Nouvelles
12.20 Nouvelles sportives
12.30 De tout, de tous
1.00 Cinéma
2.30 Féminité
3.00 Votre cuisine, madame
3.15 La revue de la maison
3.30 Votre enfant, madame
4.00 Bobino
4.30 Boîte à surprises
5.00 Roquet belles oreilles
5.30 Mains habiles
6.00 Horaire commenté
6.05 Nouvelles
6.20 Nouvelles sportives
6.30 Tout l'monde en place
7.00 Panorama
7.30 La famille Stone
8.00 Filles d'Eve
8.30 Tous pour un
9.00 Détective
9.30 L'heure du concert "Concert varié"
10.30 Téléjournal
10.45 Nouvelles
10.55 Météo
11.09 Cinéma "A chacun son destin" avec Olivia de Havilland, John Lund, Roland Culver
12.30 FIN DES EMISSIONS

CFCM-TV Canal 4 — VENDREDI

10.30 Mire
11.00 Palmarès et hit parade
12.00 Horaire commenté
12.10 Nouvelles
12.20 Nouvelles sportives
12.30 De tout, de tous
1.00 Siège réservé "Chevalier du Texas"
2.30 Féminité
3.00 Votre cuisine, madame
3.15 La revue de la maison
3.30 L'éternel féminin
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprises
5.00 Ti-Jean Caribou
5.30 Capitaine Tombalo
6.00 Horaire commenté
6.05 Nouvelles
6.20 Nouvelles sportives
6.30 Microsillon
6.45 Pignon sur rue
7.00 Panorama
7.30 Police des plaines
8.00 Adèle
8.30 Cinéma international "Arrêtez les tambours"
10.15 Les Affaires de l'Etat
10.30 Téléjournal
10.45 Nouvelles sportives
10.55 Météo
11.00 Film
11.30 Bal de la Régence
12.00 Cinéma "Madame X" avec Gladys George, John Beal, Warren William

CKMI-TV Canal 5 — MERCREDI

9.30 Mire et musique
10.00 Québec School Telecast
10.30 Chez Hélène
10.45 Nursery School
1.30 Mire et musique
2.00 Password
2.30 Scarlet hill
3.00 Take Thirty
3.30 Friendly Giant
3.45 Misterogers
4.00 The Cisco Kid
4.30 The Three Stooges
5.0. Razzle dazzle
5.30 Woody Woodpecker
6.00 Provincial Affairs
6.15 U. K. Film
6.30 News and sports
6.45 Dateline Québec
7.00 Burke's Law
8.00 Red River lamboree
8.30 Perry Mason
9.30 Festival "The Royal Winnipeg Ballet"
11.00 CBC-TV news
11.14 Viewpoint
11.20 FIN DES EMISSIONS

CKMI-TV Canal 5 — JEUDI

9.30 Mire et musique
10.00 National school broadcast
10.30 Chez Hélène
10.45 Nursery school
1.30 Mire et musique
2.00 Password
2.30 Scarlet Hill
3.00 Take Tirty
3.31 Friendly giant
3.45 Misterogers
4.00 Mr Piper
4.30 At home
5.01 Razzle Dazzle
5.30 Western theatre
6.30 News and sports
6.45 Dateline Québec
7.00 Whiplash
7.30 The Jack Benny show
8.00 Lucy
8.30 The serial
9.00 Grindl
9.30 Parade
10.00 Zero one
10.30 Candid Camera
11.00 CBC-TV news
11.14 Viewpoint
11.20 FERMETURE

HORAIRE SUJET A CHANGEMENTS

A Québec aujourd'hui

Convocations

MERCREDI

Club Optimiste de Québec : Ouverture de la convention Optimiste du Carnaval; arrivée du président international M. Georges Cobley, à 11 h.

Club Kiwanis Sillery Ste-Foy: Déjeuner-causerie, à 12 h. 30, à la Porte St-Jean. Conférencier: M. Marcel Drolet.

Club Richelieu de Québec : Déjeuner-causerie, à 12 h. 15, au Château Frontenac. Conférencier, M. Guillaume Piette, président du Carnaval. La tenue de Carnaval sera obligatoire.

Association des Outfitters : Déjeuner annuel, à 12 h. 30, à l'Hôtel Motel des Laurentides. Conférencier : l'Honorable Lionel Bertrand.

Cours public de théologie : Conférence de M. l'abbé Benoit Gariépy, sur "la vertu de tempérance", à 4 h. 30, en la salle des conférences, 17 rue Ste-Famille; conférence de M. le Chanoine P.-E. Crépeault, sur "les fins dernières" à 5 h. 15, au même endroit.

Cours publics : Conférence de M. Jean Des Gagniers sur l'histoire de l'art français, au XVIIIe siècle, au grand amphithéâtre de la faculté des Lettres, à 5 h.

Jeune Commerce de Québec : Dîner-causerie, à 6 h. 15, chez Marino. Conférencier: M. Roger Laliberté. Sujet: "L'autonomie des chambres".

Club d'Administration Industrielle de Québec : Dîner-causerie, à 6 h. 15, au Baril d'Huitres. Conférencier: Mme Françoise Larochelle Roy, journaliste. Sujet: "Les ficelles du métier".

Cours d'initiation aux calculateurs électroniques : "Traitement de l'information par ordinateur électronique", à 7 h. 30, en la salle 00083 du Pavillon des Sciences pures.

Club Renaissance : Premier dîner-causerie mixte, de l'année, à 6 h. 30. Conférencier : M. Jean Bazin de l'Université Laval.

Service de Crédit populaire : Dîner gastronomique, à 7 h. 30, au restaurant Kerhulu, à l'occasion de la visite à Québec des marchands de la Plaza St-Hubert. Tenue de Carnaval de rigueur.

Cours d'initiation à la théologie : Conférence de M. l'abbé Benoit Gariépy, sur la vertu de tempérance" et de M. le Chanoine P.-E. Crépeault, sur "les fins dernières," à 8 h., en la salle des conférences du 17 rue Ste-Famille.

Association des Industriels laitiers et des fabricants de crème glacée : Souper canadien, à 8 h., au Château Frontenac. Présence du Bonhomme Carnaval et de la reine.

Société de Géographie de Québec : Conférence de M. Joseph Lavergne sur "la Bourgogne", à 8 h. 30, au grand amphithéâtre de la faculté des Lettres.

Société Philatélique de Québec : Réunion en la salle de la bibliothèque de l'Institut Canadien, à 8 h. 30.

Théâtre

Institut canadien : "Monsieur Masure" à 8 h. 30 p.m.

L'Estoc : Spectacle canadien. A 8 h. 30 p.m.

Sports

CURLING

Tournoi British Consols : Autres rencontres à compter de 9 h. 30 a.m.

HOCKEY

Ligue Interuniversitaire : Carabins de Montréal vs Rouge et Or de Laval, à l'Arena du parc Victoria, à 8 h.p.m.

Ligue Intermédiaire "C": Joutes Pont-Rouge à Beauport; Beaupré à St-Albert et N.-D. de Québec à St-Emile.

Tournoi international pee wee: Cinquième journée du tournoi, au Colisée, à compter de 9 h. a.m.

CARNAVAL

Courses de barils : Concours du Carnaval, sur le boulevard Charest, à 8 h. 30 p.m.

Cabarets

A La Page Blanche: Paul Davis. Ce soir: 10h., 12h. 30.

A La Porte St-Jean: "Zéro de conduite" avec Dominique Michel — Jacques Desrosiers — Denyse Filiatrault — Donald Lautrec — Piet Coomans — Marius. Ce soir: 10h., 12h. 30.

Au Bal Tabarin: Lona Wilson — Beatriz Savonne — Nickie Nantel. Ce soir: 10h., 12h. 30.

Au Baril d'Huitres: Maria Lea — Le Trio Pacha — Claude Girard — Denis Walsh — André de Chavigny. Ce soir: 10h., 11h. 30, 1h.

Au Coronet: Les Jerolas — Suzanne Pecsi — Marcel Tardif. Ce soir: 10h., 12h. 30.

Château Frontenac: Rui Mascarenhas — Mathé Althery — El Trio Paco de Ronda — France Perrier — Paul Bedard.

Château Nancy: Revue "Venez rire Québécois" avec Robert Miville — Yuki — Jac Gay — Gigi Desrosiers. Ce soir: 10h. 15, 12h. 30.

Chez Emile: Les Others Brothers — Marilyn Taylor — André Clément. Ce soir : 10 h. 15, 12 h. 30.

Chez Gérard: "Folies avec les "Girls du Carnaval" la "Freddy's Latin Revue". Ce soir : 10h., 11h. 30, 1h.

Flamingo: Robert Blais.

Lafayette: Day, Dawn & Dusk — Irène McNeil. Ce soir: 10h. 15, 12h. 30.

Louis XIV: Noora Gamal — Mickie Vail — Gaston Boileau. L'heure-amateurs. Ce soir : 10 h. 30, 12 h. 30.

Neptune: Spectacle du Carnaval avec Carola — Esteban — José Merino. Ce soir: 10h. 30, 12h. 30.

Cinéma

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne, la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie sur les films tels qu'approuvés et souvent modifiés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

AR — ADULTES AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

D — A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

Capitol : — Continuel de 1.00 à 11.00 hrs. The Longest Day (AA) : 1.15, 4.35, 8.00 hrs.

Cartier : — La Fille dans la Vitrine (D) : 1.00, 3.50, 6.40, 9.40 hrs. Carnets de Jeune Fille (AR) : 2.25, 5.20, 8.15 hrs. Nouvelles : 8.10 hrs. Fin : 11.10 hrs.

Cinéac : — Nouvelles : 1.30, 9.15 hrs. Désir sous les Ormes (AR) : 1.40, 5.20, 9.20 hrs. Par le Fer et par le Feu (AA) : 3.30, 7.25 hrs.

Cinéma de Paris : Actualités : 12.45, 4.20, 8.00 hrs. L'Homme aux Fusées Secrètes (A) : 12.55, 4.30, 8.10 hrs. Le Puits aux trois Vérités (D) : 2.45, 6.15, 9.55 hrs.

Classic : Les 39 Marches (A) : 1.15, 4.15, 7.45 hrs. Le Lion (A) : 2.55, 6.00, 9.25 hrs. Fin : 11.00 hrs.

Empire : Courts métrages : 2.00 et 8.30 hrs. Rebert et l'Omnibus (A) : 2.45 et 9.15 hrs. Sortie à 4.15 et 10.45 hrs.

Impérial : — Le Dingue du Palace (AA) : 12.50, 3.55, 6.57, 10.02 hrs. Sujet : 2.02, 5.07, 8.09 hrs. Le Monde s'écroule (AA) : 2.08, 5.18, 8.15 hrs.

Tatret : — La Fille dans la Vitrine (D) : 1.00, 3.50, 6.40, 9.40 hrs. Carnets de Jeune Fille (AR) : 2.25, 5.20, 8.15 hrs. Nouvelles : 8.10 hrs. Fin : 11.10 hrs.

Laurier : — Hold-up à la Milanaise (AR) : 1.30, 4.40, 7.50 hrs. Nouvelles: 1.15, 2.50, 6.00, 9.10 hrs. Un Scandale à la Cour (AR), Technicolor : 3.05, 6.15, 9.25 hrs. Fin : 11.00 hrs.

Pigalle : — Actualités : 12.45, 4.20, 8.00 hrs. L'Horme aux Fusées Secrètes (A) 12.55, 4.30, 8.10 hrs. Le Puits aux trois Vérités (D) : 2.45, 6.15, 9.55 hrs.

Princesse : — Les Feux de l'ETE (AR) : 12.50, 6.03 hrs. Sujet : 2.44, 7.57 hrs. Duel dans la Boue (AR) : 2.30, 8.03 hrs. Psychose (AR) : 4.21, 9.34 hrs.

Rialto : — Les nouvelles : 1.05, 4.20, 7.40 hrs. Les 39 Marches (A) : 1.10, 4.30, 75.0 hrs. Annonces : 2.40, 6.00, 9.20 hrs. Le Lion (A) : 2.45, 6.05, 9.25 hrs. Fin : 11.02 hrs.

Sillery : — Sous dix Drapeaux (AA) : 7.30 hrs. Café Europa en Uniforme (AR), couleurs : 9.10 hrs. Fin : 11.00 hrs.

Théâtre d'Auteuil : — Le Testament du Docteur Cordelier (AR), 6.30, 830 nres

Victoria : — Alerte aux Marines (AA) : 1.15, 4.35, 7.55 hrs. Le Fantôme de l'Opéra (AA), couleurs: 3.05, 6.15, 9.40 hrs. Continuel de 1.15 à 11.05 hrs.

Cinéma de Lévis : — Le Chien de Baskerville (AA) couleurs: 6.00, 9.30 hrs. Nouvelles : 7.42 hrs. La Proie des Vautours (AR) (couleurs Scope) : 7.57 hrs.

Bienville : — Ne Mangez pas les Marguerites, (A), CinémaScope, Couleurs 6.30, 10.00 hrs. Nouvelles: 8.10 hrs. Bob le Flambeur (D) : 8.25 hrs. Fin: 11.40 hrs.

Cinéma Lido : — Effeuillant la marguerite (P) : 6.00, 9.26 hrs. Nouvelles : 7.41 hrs. Phryune Courtisane d'Orient (D) : 7.55 hrs.

La mort d'Alan Ladd: due aux sédatifs et à l'alcool

PALM SPRINGS, Californie, (PA) — L'acteur de cinéma est décédé accidentellement par suite des effets combinés de l'alcool et des sédatifs. C'est ce qui a été annoncé, hier, par le coroner de "Riverside County", James S. Bird. Alan Ladd, qui était âgé de 50 ans, a été trouvé mort dans sa résidence, le 29 janvier dernier.

"Il s'agit, a dit M. Bird, d'une mort accidentelle. Le librium et le sparine ont produit l'effet ordinaire que les sédatifs produisent lorsqu'ils sont mélangés avec une grande quantité d'alcool".

Alan Ladd est décédé d'un oedème cérébral — un gonflement du cerveau — dû aux effets des sédatifs sur le système nerveux.

DANS L'EDIFICE CRUCIFORME — Cette toile géante de quatre pieds par huit, orne maintenant un mur d'une salle de conférence dans l'édifice cruciforme de la Place Ville-Marie, à Montréal. C'est René Gagnon, de Chicoutimi-Nord, le seul peintre du Saguenay à vivre uniquement de son art, qui est l'auteur de ce tableau illustrant un paysage de la rivière Saguenay, à la Baie des Ha ! Ha !

Robert Manuel veut créer à Marigny une école de comédie musicale

On a déjà dit la grande misère du spectacle en France. Que ce soit le théâtre, le cinéma, le music-hall, le cirque, la peste de la médiocrité s'est abattue, depuis des années, déjà, sur eux. La nomination de M. Robert Manuel à la gestion du théâtre Marigny projette une lueur d'espoir.

Il s'agit d'une gestion et non d'une direction proprement dite. Car ce beau théâtre, bordant les Champs-Elysées, appartient à la ville de Paris. C'est d'elle, du conseil municipal, que le nouveau gestionnaire tient son mandat, et la subvention de deux cents cinquante à trois cents millions d'anciens francs, destinés à "rajeunir" le Marigny.

M. Robert Manuel, ex-sociétaire de la Comédie-Française, professeur au Conservatoire, a 47 ans.

Son dessein est de faire triompher la comédie-musicale, admirée des spectateurs français, "West Side Story" en est à la troisième année de projection consécutive, mais qui n'a pas trouvé jusqu'ici des servants dignes d'elle. Afin de remédier à cette carence, M. Robert Manuel va créer la première école française de comédie musicale: tous les pays jusqu'à présent, ont la leur, sauf Paris.

Soucieux de lutter contre le débraillé, le laisser-aller vestimentaire hérité de la guerre, les "mercredis du Marigny" seront habillés. Il est aussi dans les intentions de Robert Manuel d'offrir leur chance, non seulement à des metteurs en scène français; on cite les noms de Pierre Dux, Jacques Charron, Jean Le Poulain, mais encore à des metteurs en scène américains, chaque fois qu'il sera monté une comédie musicale, typiquement d'outre-atlantique. Dernier projet prêté, enfin, au nouveau gestionnaire: l'ouverture d'une saison italienne, avec des oeuvres de compositeurs peu connus du grand public.

FRANÇOISE SAGAN

Mme Françoise Sagan ne peut rien écrire sur le plan romanesque ou théâtral, qui ne soit judicieusement orchestré. Sa dernière et quatrième pièce, "Bonheur impair et passé", au théâtre Edouard VII, avant même qu'elle affrontait les feux de la rampe, a bénéficié d'un luxe d'articles et de photos inconnu d'auteurs chevronnés.

Qu'un auteur de 29 ans ait pu écrire une pièce aussi désuète a confondu spectateurs et . . . critiques. Le télégramme du jeune premier à la mode, Jean-Claude Brialy "Suis avec toi, contre tous les imbéciles", entendez la critique, ne change rien à l'affaire.

Cela change si peu, que l'auteur qui s'est voulu son propre metteur en scène la mise en scène est affligeante a dû faire appel à un homme de métier pour donner sang et vigueur à cette histoire d'amour, languissante et truffée de lieux communs.

Ce drame a trois, classiquement à trois, se situe au temps de la Russie tsariste. Sur le thème de la jalousie, s'affrontent dans deux beaux décors 1890 de Wakhevitch, un comte cocu, un prince roué, sous les couleurs de la plus parfaite ingénuité, et la femme du comte, pécheresse repentie, aimant son mari, tout en récidivant, néanmoins dans l'adultère, les femmes, comme chacun sait, étant d'éternelles incomprises. Tout finit bien qui commence mal: le comte pardonne à sa femme. Le roué, gagné à l'amour, pris à son propre jeu, n'aura plus qu'à méditer sur les inconvénients du libertinage.

Un acteur n'est jamais que le reflet d'un texte. Celui de Mme Sagan étant inexistant, l'interprétation ne l'est pas moins. Daniel Gélin, le comte, fait partager son ennui à la salle. Juliette Greco, peu rompue au métier de comédienne, est raide comme un piquet. Bien malin qui saisit un traître mot de ce que dit Mme Alice Cocea, en vieille comtesse fofolle.

Bon rôle pour le comédien britannique Charles Drake

Les comédiens britanniques qui se sont fait un nom à la télévision ont souvent eu moins de chance lorsqu'ils sont passés au grand écran. Bien que toujours drôles par eux-mêmes, ils ont été desservis par des scénarios médiocres ou des mises en scène laissant à désirer, et s'ils sont parvenus à amuser le public, c'est bien grâce à leur personnalité.

C'est ainsi que jusqu'à ce jour, on n'avait guère vu Charlie Drake, acteur minuscule, au fin visage rond et réjoui qui a remporté un immense succès à la télévision, dans des rôles de cinéma qui lui fissent justice. Nous sommes donc heureux d'accueillir **The Cracksman** lequel, s'il n'entre pas dans la catégorie des films de grande qualité, est infiniment supérieur à tout ce qui a été fait jusqu'ici. Son mérite particulier réside dans ce que les scénaristes (parmi lesquels se trouve M. Drake lui-même) ont compris les possibilités de l'acteur et su en tirer parti. Dans les films précédents, la grosse force dominait; dans celui-ci, la personnalité de l'acteur prend plus d'importance.

Charlie joue le rôle d'un maître serrurier, très fier de son art, mais totalement naïf et candide, toujours prêt à rendre service aux inconnus qu'il rencontre sur son chemin. C'est ainsi que lorsqu'il voit un élégant monsieur en train d'essayer d'ouvrir la porte d'une voiture, il propose immédiatement de l'aider; mais constate quelques minutes plus tard que l'élégant gentleman s'est éclipsé et qu'un agent l'arrête lui, Charlie, pour effraction.

Il est condamné à un an de prison avec sursis, mais le gentleman élégant ne tarde pas à le retrouver et l'invite "chez-lui" pour ouvrir un coffre-fort. Il s'agit bien entendu d'un fric-frac, et Charlie est arrêté de nouveau. Cette fois, il récolte un an de prison.

A peine est-il libéré qu'il voit une jeune fille sanglotant sur un banc; elle lui raconte qu'elle va être renvoyée de son travail parce qu'elle a laissé quelque chose d'important dans le coffre-fort de son patron. Charlie s'offre pour ouvrir le coffre-fort. C'est encore une supercherie et il se retrouve en prison cette fois pour trois ans.

Lorsqu'il est finalement libéré il tombe entre les mains de bandes rivales qui désirent toutes deux utiliser ses services. On encourage Charlie à acheter des vêtements neufs et à dépenser avec largesse dans une boite de nuit. Il pense que ses bons amis sont membres d'une association d'aide aux anciens prisonniers. Il est bientôt détrompé, car lorsqu'il se trouve dans leur dette, on l'informe qu'il doit les aider dans leur projet de voler une collection de pierres précieuses dans un musée londonien. Le film se termine ici, avec peut-être un trop fort élément de grosse farce, et le petit homme est enfin réhabilité.

M. Drake a un visage très expressif et son interprétation a une profondeur et même un sens du pathétique qui en étaient absents jusqu'ici. **The Cracksman**, quoique peut-être un peu long, est agréable dans l'ensemble et marque une avance dans la carrière cinématographique de M. Drake. Il a pour partenaire George Sanders, qui incarne un escroc de grande classe, véritable dilettante; Eddie Byrne, Finlay Currie et un certain nombre de fort jolies filles ayant à leur tête Nyree Dawn Porter, qui est née en Nouvelle-Zélande.

The Cracksman production de W. A. Whittaker, a été réalisé par Peter Graham Scott.

MELINA MERCOURI EN REFUGIEE POLONAISE — L'actrice grecque Melina Mercouri sera une des six interprètes du film de Carl Foreman : "The Victors". Elle y jouera Magda, une réfugiée polonaise. La distribution du film comprend plusieurs grands noms, dont Jeanne Moreau, Rosanna Schiaffino, Romy Schneider, Elke Sommer et Senta Berger. Du côté masculin : Albert Finney, Peter Fonda, James Mitchum, Maurice Ronet, Joël Flateau, Eli Wallach, Vince Edwards, George Peppard, Michael Callan et George Hamilton.

DANSE AVEC ORCHESTRE
tous les jeudis, vendredis et samedis.
CE SOIR
"Les MILLION AIRS"
Admission .50
MOULIN ROUGE Enr.
1008, 3e Ave — Tél. : 522-0401

THEATRE D'AUTEUIL
35 rue d'Auteuil. Tél. : 524-6526
En 2e semaine, un des plus grands films de Jean Renoir...
LE TESTAMENT DU DOCTEUR CORDELIER
avec Jean-Louis Barrault
Relâche lundi et vendredi pour les cours d'art dramatique

★ LAURIER
SOPHIA LOREN
John Gavin, Maurice Chevalier
"UN SCANDALE A LA COUR"
Technicolor
Vittorio Gassman, Claudia Cardinale
"HOLD-UP A LA MILANAISE"

IMPERIAL
Il est "groom" le plus maladroit de l'hôtel...
LE DINGUE DU PALACE
JERRY LEWIS
EN COULEURS : Quelles aventures impressionnantes !
LE MONDE S'ECROULE
Walter Pidgeon, Robert Sterling, Joan Fontaine

"Si j'aurais su, j'aurais venu" !
LE PETIT GIBUS
Vedette de "LA GUERRE DES BOUTONS"
est de retour dans
"Bébert et l'Omnibus"
avec Blanchette Brunoy et Jean Richard
2e SEMAINE ! EMPIRE MATINEES à 2h SOIREES à 8h. 30

"LE LION"
CINEMASCOPE COULEURS
WILLIAM HOLDEN — CAPUCINE
2e FILM !
"LES 39 MARCHES"
KENNETH MORE — TAINA EL
EN COULEURS A L'AFFICHE
CLASSIC • RIALTO

Cinéma de PARIS et PIGALLE
A l'affiche
MICHÈLE MORGAN
JEAN-CLAUDE BRIALY
Le PUITS AUX TROIS VÉRITÉS
Réalisateur: François Villiers
2ème grand film
L'HOMME DES FUSEES SECRETES
avec
Curd JURGENS — GIA SCALA

CINEAC Place LAURIER 653-2112
"DESIR SOUS LES ORMES"
Sophia Loren — Anthony Perkins
AUSSI :
"PAR LE FER ET PAR LE FEU"
Jeanne Crain — J. D. Barrymore
en couleurs

PRINCESSE
Drame policier :
"PSYCHOSE"
Anthony PERKINS et Janet LEIGH
EN COULEURS :
"DUEL DANS LA BOUE"
Don MURRAY et Lee REMICK
EN COULEURS :
"LES FEUX DE L'ETE"
Paul Newman et Joanne Woodward

SOUS DIX DRAPEAUX
Avec
Van Heflin - Mylène Demongeot
Café Europa en Uniforme
Couleurs
Elvis Presley - Juliet Prowse
CINÉMA SILLERY

PREMIÈRE FOIS À QUÉBEC !
LA PROSTITUTION telle que pratiquée à Amsterdam
LINO VENTURA • MARINA VLADY
la fille dans la VITRINE

DERNIERES REPRESENTATIONS AUJOURD'HUI
3 représentations : 1h., 4h.20, 7h.45
"The Longest Day" à : 1h.15, 4h.35, 8h.
42 VEDETTES INTERNATIONALES
DARRYL F. ZANUCK'S 20th Century LONGEST DAY
THE
FROM THE BOOK BY CORNELIUS RYAN
Son Stéréophonique
Mat. 75c; Ce soir : 99c
CAPITOL

Voyez à quoi vos filles rêvent aujourd'hui... pour de l'argent ?
EN COULEURS
En compagnie de l'adorable ROMY SCHNEIDER avec CARLOS THOMPSON
Carnets de JEUNE FILLE "INTIMITÉS"
CARTIER et LAIRET
2 DERNIERS JOURS

en couleurs
LE FANTOME DE L'OPERA
HERBERT LOM HEATHER SEARS
A L'AFFICHE
ALERTE AUX MARINES
2 GRANDS FILMS dans JOHN WAYNE SUSAN HAYWARD
VICTORIA

Ne manquez pas le
FESTIVAL INTERNATIONAL
au
Château Frontenac
ce soir et tous les soirs
(sauf les dimanches) jusqu'au 11 février
Du Portugal — De France
RUI MASCARENHAS — MATHÉ ALTERY
L'aristocrate de la chanson. — La plus jolie voix du music-hall
D'Espagne
EL TRIO PACO DE RONDA
Pour réservations : 522-3861 local 80
Orchestre MARIUS FLEURY
Chanteuse FRANCE PERRIER
M.C. PAUL BEDARD

LA 2e SÉRIE DE L'ÂGE D'OR DE L'OPÉRETTE
UNE JOURNEE SEULEMENT
JEUDI à 2 h. 15 et 8 h. 15
THE FIREFLY
JEANETTE MacDONALD • ALAN JONES
RUDOLF FRIML
JEUDI, 13 FEVRIER: "BITTERSWEET"
JEUDI, 20 FEVRIER: "THE STUDENT PRINCE"
Matinée: .75c; Soir: .99c
CAPITOL Un Théâtre Famous Players

Vice-président de la CIP

JOFFRE MIVILLE-DECHENE

M. E. B. Hinman, président de la Compagnie Internationale de Papier du Canada, annonce la nomination de M. Joffre Miville-Dechêne au poste de vice-président chargé des relations extérieures. Journaliste de carrière, M. Dechêne est bachelier ès arts de l'Université Laval et a fait ses études classiques au collège des Jésuites d'Edmonton. Il est au service de la compagnie depuis dix ans comme directeur des relations extérieures. —

Le marché minier

LONDRES (Reuter) — L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud a baissé de 0.2 point à 63.1 points hier à la Bourse de Londres.

Une lutte s'engage pour le contrôle effectif de la brasserie John Labatt

LONDON, Ont. (PC) — Une lutte s'engage entre des intérêts canadiens et américains pour ce qui pourrait bien en fait être le contrôle effectif de la brasserie John Labatt, qui a 136 ans d'existence.

Certains intérêts canadiens non identifiés sont entrés en scène à la suite de l'offre de $34,500,000 de la part de la Jos. Schlitz Brewing Co., de Milwaukee, pour l'achat de 35 pour cent des actions de la Labatt.

Les intérêts canadiens ont été annoncés par le président de Labatt, M. J. H. Moore, à la suite d'une réunion des directeurs. Il a conseillé aux actionnaires de l'entreprise de conserver leurs actions jusqu'à ce que les offres canadiennes puissent être exposées en détail.

M. Moore a ajouté que les directeurs se réuniront de nouveau aujourd'hui ou demain, alors que les détails de l'offre seront connus et d'autres recommandations pourront être faites aux actionnaires.

L'offre de la Schlitz, annoncée dimanche, vise $1,500,000 actions à $23 chacune — 750,000 détenues par la famille Labatt et 750,000 par les actionnaires ordinaires.

UNE SURPRISE

Un porte-parole de l'entreprise a déclaré à Milwaukee hier que l'offre tient toujours. Il a dit que la nouvelle de la contre-offre constitue une surprise.

"Nous négocions avec des membres de la famille Labatt et avec desreprésentants de la direction de la Labatt depuis plusieurs mois . . . Schlitz avait raison de croire, quand il a fait parvenir l'offre aux membres de la famille Labatt . . . qu'elle serait accueillie favorablement".

La brasserie Labatt, propriété canadienne à 95 pour cent, est l'un des Trois Grands dans l'industrie canadienne de la bière. L'offre de la Schlitz est le premier geste important de la part des intérêts américains, pour percer dans l'industrie canadienne.

On croit savoir que les deux autres grands de l'industrie canadienne de la bière — Canadian Breweries Ltd. et la Brasserie Molson — ne sont pas impliqués dans l'offre canadienne pour l'achat des actions de la Labatt.

Les actions de Labatt se cotaient à $19.87 chacune sur la Bourse de Toronto, lorsque l'offre de la Schlitz a été faite dimanche.

C'était la valeur industrielle la plus active, au cours des échanges de lundi. Le titre a fermé à $22 par action, avec un volume de 41,585 actions.

Valeurs étrangères

A NEW YORK

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne

Titres	Offre	Dem.
Australie 3½% 1966	97¾	98¾
Bolivie 7% 1958	16¼	—
Brésil 3⅜% 1979 (nouvelles)	87	—
Brésil 3⅜% 1979 (anciennes)	87	—
Chili 3% 1993	44	44⅛
Colombie 3% 1970	88¾	89½
Cundinamarca 6½% 1959	128	—
Cundinamarca 3% 1978	65¼	67
Italie 1 à 3% 1977	78	81
Medellin 3% 1978	65¼	—
Parana 7% 1958 Stamped	45	60
Pérou 3% 1997	51	52½

CHANGEMENTS À LA CROWN LIFE

C. F. W. Burns — A. F. Williams

La Compagnie d'Assurance-vie Crown Life annonce l'élection de C. F. W. Burns au poste de Président du Conseil d'Administration, et A. F. Williams, au poste de Président de la Compagnie. M. Burns était ci-devant Président de la Compagnie et M. Williams, Vice-président et Administrateur délégué. —

Nos municipalités sur le marché des obligations

La cité de Rivière-du-Loup, comté de Rivière-du-Loup, a adjugé au prix de 98.513, une émission de $392,000. d'obligations remboursables en séries en vingt ans. L'émission comprend $141,-000. de titres à 5¾% 1965-74 et $251,000. à 6% 1975-84. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.1304%.

C'est en septembre 1963 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $129,500. de titres à 5¾% séries dix ans, au prix de 98.546. Le coût moyen net de la finance avait été de 6.0623%.

Hull scolaire vend une émission

La Commission des écoles catholiques de Hull, comté de Hull, a vendu $760,000. d'obligations remboursables en séries en 20 ans. La meilleure des 9 soumissions reçues fut adjugée à J. F. Simard & Cie Ltée, au prix de 99.27. L'émission comprend $273,-000. de titres à 5¾% 1965-74 et $487,000. à 6% 1975-84. Ainsi, le coût moyen de la finance revient à 6.0369%.

La corporation était venue précédemment sur le marché des obligations en juin 1963 lors de la vente de $600,000. de titres à 5¼-5½% séries 20 ans, au prix de 98.27, soit un cout moyen net de 5.7270%.

Emission adjugée par Notre-Dame-du-Lac

Le village de Notre-Dame-du-Lac, comté de Témiscouata, a vendu à Crédit du Nord Inc., au prix de 97.23, une série de $41,000., d'obligations remboursables en séries en 10 ans. L'émission comprend $12,500. de titres à 5½% 1965-73 et $28,500. à 5¾% 1974. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.1232%. L'emprunt comporte un solde de $26,500. à renouveler en 1974 pour un terme additionnel de 10 ans.

C'est en aout 1960 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $12,000. de titres à 5½% série 10 ans, au prix de 95.57. Le coût moyen net de la finance avait été de 6.40%.

Les marchés des produits agricoles

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix du beurre, des oeufs, des volailles et des pommes de terre sur le marché de Québec.

PRIX DU BEURRE

Québec, 92 points en solide	52½
Québec, 93 points en solide	53
Québec No 1, moule d'une livre	54

PRIX DES OEUFS

Catégories grosseur	A	B	C	D
A-Ex-Gros	33½-34	39½-40	48-49	58-60
A-Gros	31½-32	37½-38	46-47	56-58
A-Moyens	26½-27	32½-33	41-42	51-53
A-Petits	21½-22	27½-28	36-37	46-48
B	25½-26	31½-32	40-41	50-52
C	18½-19	24½-25	— —	— —

Les prix des oeufs aux détaillants et aux consommateurs représentent les prix à la douzaine et en cartons.
A-Prix aux producteurs.
B-Prix aux postes enregistrés.
C-Prix aux détaillants
D-Prix aux consommateurs.
N.-B. — Les prix dans les colonnes A, B et D sont ceux en vigueur le 4 février 1964.

TABLEAU DES VOLAILLES
Prix aux producteurs
poids vivants

POULETS

Moins de 5 livres		19½
5 à 6 livres	21	-22
6 à 7 livres	23	-24
7 livres et plus	26	-27

POULES

Moins de 5 livres	8	-12
5 à 6 livres	14	-15
6 livres et plus	20	-21

DINDONS

Moins de 12 livres	25	-25½
De 12 à 20 livres	27	-28

PRIX AUX DETAILLANTS
Poids éviscérés

POULETS

Catégorie	Moins de 4 à 5 4 livres livres	5 à 6 livres	6 lbs livres et plus
"A"	31½-33	35-38	44-46 46-48

POULES

Moins de 4 livres, catégorie "A" 23-26
4 à 5 livres, catégorie "A" 35-36
5 livres et plus catégorie "A" 39-41

DINDONS

Moins de 10 lbs catégorie "A" 40-42
De 10 à 16 livres catégorie "A" 44-45

Prix des pommes de terre payés par les marchands de gros aux producteurs

Pour pommes de terre locales nouvelles, No 1, sac jute second, 75 livres, $1.30; locales, nouvelles 50 livres, $0.85 à $0.87. N.-B., nouvelles, 75 livres, $1.35 à $1.40; 50 livres, $0.90.

MARCHE DE QUEBEC

Le marché des oeufs est demeuré ferme au cours de la semaine dernière, exception faite des oeufs de catégories A- (grosseur) Extra-Gros et A-Gros, dont les prix ont baissé d'un cent la douzaine. Les grossistes locaux ne prévoient pas de changements sensibles d'ici quelques jours, rapporte le service fédéral des marchés.

Le marché des volailles a été stable au cours de la semaine dernière; il n'y a aucun changement dans les prix des différentes espèces. Les arrivages sont assez réguliers et la demande est bonne, exception faite des gros dindons, qui sont rares.

MONTREAL (PC) — Voici les prix des denrées selon le rapport quotidien du ministère fédéral de l'Agriculture.

OEUFS — Prix de gros des commerçants aux points de la campagne en caisses de bois. A-Extra-Gros, $0.41 la douzaine; A-Gros, $0.39, A-Moyens, $0.34, A-Petits, $0.29; B., $0.33; C., $0.26.

BEURRE — Arrivages courants prix non admissible, 51 cents; 93 points, à prix admissible, 51¾ cents; 92 points, prix admissible, 51½ cents.

FROMAGE — Livré à Montréal cir. arrivages courants prix de gros, blanc du Québec, $0.35; coloré, $0.35¼.

POMMES DE TERRE — Prix de vente en gros: Nouveau-Brunswick, nouvelles, 75 livres, $1.55 à $1.60; $1.09 à $1.05 les 50 livres; $0.25 à $0.27 les 10 livres. Québec, nouvelles, $1.50 à $1.55 les 75 livres; $1.00 à $1.10 les 50 livres. Ile du Prince-Edouard nouvelles, blanches, $1.75 à $1.85 les 75 livres; $1.15 à $1.25 les 50 livres; $0.31 à $0.33; les 10 livres.

LAIT ECREME EN POUDRE — Procédé de pulvérisation No 1, en sacs, $0.14 à $0.16 la livre; procédé au rouleau No 1 en sacs, $0.13 à $0.14; procédé pour animaux, $0.11 à $0.12; poudre de lait de beurre destiné aux animaux, $0.09 à $0.09¼.

MONTREAL (PC) — Les prix des oeufs et du beurre n'ont pas varié hier sur les marchés de gros des produits agricoles de Montréal. La demande d'oeufs correspondait à une bonne demande. Les prix des pommes de terre n'ont pas changé.

Nouvelles brèves des sociétés

Denault Ltée gagne davantage

Pour la période de six mois finissant le 16 novembre 1963, les bénéfices nets de Denault Limitée se sont établis à $78,-787 soit l'équivalent de 80 cents l'action "A", comparativement à $56,256 pour la même période l'année précédente alors que le gain par action était de 69 cents pour un nombre d'actions moins élevé. Les ventes nettes sont passées de $5,226,065 à $6,181,-733.

Pour l'année finissant le 30 mai 1964, la compagnie prévoit une hausse de 20% des ventes et un accroissement de près de 30% des bénéfices nets, par rapport aux résultats de l'année dernière, selon M. Antoine Turmel, président et directeur-gerant de la compagnie.

Chemcell et ses opérations

Chemcell (1963) Limited annonce des ventes de $80,309,000 et un profit net de $8,533,000, équivalent à 60 cents par action ordinaire pour les opérations combinées des compagnies antérieures. Canadian Celanese Limited et Canadian Chemical Company, Limited pour l'année 1963. Les résultats comparatifs pour 1962 étaient de $71,233,000 pour les ventes et de $6,963,000 pour le profit net, soit 49 cents par action ordinaire.

L'acquisition par Chemcell (1963) Limited des actifs de Canadian Chemical Company, Limited n'a affecté ses opérations qu'à partir du 1er juillet 1963. A cette date, Canadian Chemical avait un profit net de 14 cents par action ordinaire et les revenus de Chemcell étaient de 46 cents pour l'année 1963, ce qui représente les revenus de Canadian Celanese pour les premiers six mois de l'année et les revenus des opérations combinées pour les derniers six mois de cette même année.

Revenus stables de l'Industrial Acceptance

L'Industrial Acceptance Corporation Limited révèle que ses bénéfices nets se sont établis à $11,440,200 pour l'année finissant le 31 décembre 1963, ce qui représente une très faible diminution sur le chiffre de $11,-756,186 de l'année précédente. Le gain net par action ordinaire est passé de $1.85 à $1.84.

M. J. B. Pennefather, président de la compagnie, a déclaré que ces résultats sont satisfaisants en raison des difficultés rencontrées au cours de l'année par une filiale dans le domaine de l'assurance et des fortes dépenses nécessitées pour l'établissement de nouvelles sociétés hypothécaires.

Actif accru des sociétés de placement Commonwealth

Les sociétés de placement Commonwealth International font état, dans leurs rapports annuels pour 1963 d'un accroissement substantiel de la valeur totale de leur actif net, de l'actif net par action et du revenu net.

La Commonwealth International Leverage Fund Ltd. déclare un actif net de $12,231,503 à la fin de 1963, chiffre en progrès de 15.9 pour cent sur celui de 1962. La valeur de l'actif net par action est passée à $7.95 (11.65 pour cent d'augmentation) tandis que le revenu net, toutes dépenses payées, a augmenté de 20.4 pour cent pour atteindre $243,413 en 1963. A la fin de 1963, le nombre des actionnaires s'élevait à 6,135.

En ce qui concerne la Commonwealth International Corporation Limited, l'actif net total s'est accru de 17.6 pour cent, atteignant $73.6 millions. L'actif net par action a augmenté de 10.95 pour cent pour atteindre $9.42 à la fin de l'année. Selon le rapport, la plus value par action, compte tenu des dividendes composés, a été de 14.7 pour cent en 1963. Le revenu net (toutes dépenses payées) a dépassé de 11 pour cent le chiffre de 1962 pour s'élever à $2,-166,461. Le nombre des actions en circulation a atteint un total de 7,815,485 et celui des actionnaires a dépassé 37,000.

Hawker Siddeley a soumis le plus bas prix

Hawker Siddeley Canada Limited a soumis le plus bas prix parmi les offres reçues par la Commission des Transports de Toronto pour la construction de 248 voitures destinées au métro de la Ville-Reine. La Commission estime que le coût total du matériel roulant atteindra environ $25 millions. Montreal Locomotive Works Ltd. a présenté la seconde plus basse soumission, suivi d'une firme japonaise, "Marubeni-Ida". Le contrat sera adjugé d'ici 4 à 5 semaines à l'une des trois entreprises susmentionnées.

Trois sociétés annulent la hausse des prix du zinc

Trois entreprises américaines, la National Zinc Company, la division Blackwell Okla de l'American Metal Climax Inc. et l'Eagle Picher Co. ont rescindé la hausse de ½ cent la livre annoncée la semaine dernière dans les prix du zinc. Cette décision a été prise pour affronter la concurrence des grands producteurs qui ont refusé d'emboiter le pas.

Une transaction de l'Anthes Imperial

St.CATHARINES, Ont. (CNW) — L'Anthes Imperial Limited, de St. Catharines, Ont, étient désormais un intérêt majoritaire dans la firme américaine John Wood Company, annonçait hier après-midi M. D. G. Willmot, président et directeur général de l'entreprise. L'Anthes Imperial, déclara-t-il, a l'intention de proposer un échange d'actions pour s'assurer le reste des actions de John Wood détenues au Canada.

La nouvelle a été transmise à la fermeture de la Bourse américaine et de la Bourse de Toronto. M. Willmot a également fait part de l'augmentation des bénéfices et du dividende annuel de l'Anthes Imperial.

L'acquisition de la compagnie américaine est la plus récente étape du programme amorcé il y a quelques années par l'Anthes Imperial en vue de diversifier ses opérations sur des marchés plus étendus. Depuis 1952, l'Anthes Imperial s'est portée acquéreur de huit compagnies et en a fondé une neuvième. Au cours de la même période, ses profits nets sont passés de $309,-000 à $1,289,000 (profits estimatifs de 1963).

Air France améliore sa flotte

MONTREAL (CNW) — Air France a pris ses dispositions pour signer un contrat relatif à l'achat de huit "CONCORDE", donc deux de plus que prévu, a annoncé M. Henri-G. Marescot, représentant général d'Air France pour l'Amérique du Nord. Ces avions de transport supersoniques effectueront la traversée Montréal-Paris en deux heures et 30 minutes.

Dividendes déclarés

(Renseignements transmis par la Presse Canadienne)

Brazilian Traction Light and Power Co. Ltd., actions privilégiées six pour cent, $1.50, dividende payable le 31 mars, aux actionnaires inscrits le 16 mars.

British American Bank Note Co. Ltd., communes 50 cents, le 16 mars, aux actionnaires inscrits le 2 mars.

Ceco Mines Ltd., communes 30 cents, le 16 mars, aux actionnaires inscrits le 21 février.

General Motors Corporation, communes 65 cents, en fonds américains, le 10 mars, pour les acitonnaires inscrits le 13 février.

Hallnor Mines Ltd., quatre cents, le 2 mars, pour les actionnaires inscrits le 14 fevrier.

St. Lawrence Corporation Limited, communes 25 cents, le 1er mai, pour les actionnaires inscrits le 1er avril; actions privilégiées, $1.25, le 24 avril, pour les actionnaires inscrits le 25 mars.

Cours stable du dollar américain

MONTREAL (PC) — Le dollar américain est demeuré inchangé à $1.08 hier par rapport au dollar canadien.

La livre sterling est demeurée inchangée également à $3.02 3-16.

NEW YORK (PC) — Le dollar canadien a gagné hier 1-64 de cent à 92 19-32 cents par rapport au dollar américain. Il se cotait à 92 37-64 cents la semaine dernière.

La livre sterling est demeurée inchangée à $2.79 51-64.

Les variations des cours des obligations

Toronto (PC) On trouvera plus bas la liste des principaux changements qui se sont produits hier sur le marché canadien des obligations :

OBLIGATIONS INDUSTRIELLES

	Off.	Dem.
Trans Can Pipe 5.85s, 87	100	101

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Cdn Delhi 5½, 1973	98½	99½
Pac Pete 5s, 1977	106	108
Trans Can PL 5, 1988	140	141

L'Alberta produit moins de pétrole

CALGARY. — La production de pétrole brut en Alberta au cours de la semaine terminée le 27 janvier dernier a obtenu une moyenne de 515,570 barils par jour comparativement à 525,951 au cours de la semaine précédente. Voici la production moyenne dans les principaux champs: Pembina, 120,112; Redwater, 50,869; Swan Hills, 43,-795; Leduc-Woodbend, 24,521; Bonie Glen, 23,253; Judy Creek, 21,283; Fenn-Big-Valley, 15,200; Wizard Lake, 13,474, Golden Spike, 12,229 et Joffre, 10,817.

Recul modéré de la Bourse de New York

NEW YORK (PA) — Les cours ont continué hier le mouvement de bascule qui prévaut depuis une semaine à la Bourse de New York au milieu d'une activité peu intense. La moyenne industrielle de Dow Jones a décliné de 1.42 à 783.30. Le virement a été de 4,340,000 actions comparativement à 4,160,000 lundi. Les pertes ont dépassé les gains dans la proportion de 591 à 458.

—o—o—o—o—

MONTREAL (PC) — Les valeurs étaient mixtes hier à la fermeture des Bourses de Montréal et Canadienne. L'indice composé était inchangé à 132.7 et les pertes l'ont emporté sur les gains par 93 à 80. Les transactions ont été passablement actives. Il y a eu 151,600 actions industrielles transigées et le virement a été de 746,000 actions dans les mines et les pétroles.

—o—o—o—o—

TORONTO (PC) — Journée terne hier à la Bourse de Toronto, où le volume a été le plus bas depuis le 30 décembre dernier. Le virement est tombé à 3,162,000 actions. Les banques ont subi un fléchissement, Nova Scotia perdant ¼ et Banque Impériale de Commerce ains ique Royale ⅛ chacune. Parmi les stocks industriels, Aluminium a pris 1¼ à 31¼ et Dominion Foundries and Steel ⅝.

La province lance un emprunt de $50,000,000

L'Etat du Québec a lancé hier une émission de $50 millions d'obligations divisée en trois tranches. L'emprunt a été adjugé à un syndicat dirigé par la Banque Royale du Canada et la Banque Canadienne Nationale. L première trnche à 5 pour cent, non remboursable avant l'échéance qui a été fixée en 1971, est offerte sur une base de rendement de 5.30 pour cent. Le montant de cette tranche est limité à $10 millions. Le reste de l'émission comprend une tranche à 5½ pour cent, remboursable, échéant en 1982-84, avec une base de rendement de 5.73 pour cent et une tranche à 5½ pour cent, remboursable, venant à échéance en 1991-1994 et offerte sur une base de rendement de 5.69 pour cent.

Prix canadiens pour les métaux

MONTREAL (PC) — Voici les prix de gros des métaux exprimés en fonds canadiens pour des quantités de 100 livres F.A.B. Montréal.

Lots formant une tonne : — Etain, $155.25; plomb, $14.50; zinc prime western, $14.50; de haute qualité, $15.10; de qualité spéciale, $15.50; antimoine de qualité supérieure (99.6 pour cent), $42.00; cuivre en lingots $34.00.

Lots formant cinq tonnes : — Etain, $152.25; antimoine de qualité supérieure (99.6 pour cent) $41.00.

Lots d'un wagon : — Plomb, $13.00; zinc prime western, $13.00; zinc de haute qualité, $13.60; de qualité spéciale, $14.00; aluminium en lingots (99.5 pour cent) $24.75; cuivre, $31.50.

Les dividendes versés en fév.

Les paiements de dividendes des compagnies canadiennes atteindront la somme de $47,007,195 en février, révèle le rapport mensuel de la maison J. R. Timmins, membre des Bourses de New York et de Toronto, de la Bourse Canadienne et de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières. Ce chiffre représente une augmentation modérée par rapport au total de $45,706,733 pour la période correspondante l'an dernier et au chiffre de $45,994,424 pour le même espace de temps il y a deux ans. Les paiements des deux premiers mois de l'année enregistrent une augmentattion de 3% en regard du total de la même période en 1963.

Recommandations des importateurs

OTTAWA (PC) — L'Association canadienne des importateurs a recommandé au gouvernement fédéral de cesser d'acheter des produits fabriqués au Canada s'il peut se procurer des produits étrangers de même qualité à des prix moins élevés.

Dans son mémoire qu'elle soumet annuellement au gouvernement avant la présentation du budget, l'Association note qu'une telle décision réduirait les dépenses gouvernementales et permettrait d'éviter des budgets déficitaires.

La politique préférentielle élimine la concurrence extérieure avec le résultat que les manufacturiers canadiens ne s'efforcent pas d'améliorer la qualité de leurs produits, dit le mémoire. En outre, ajoute le document, l'économie dans l'ensemble est affaiblie et la croissance économique est ralentie par les taxes plus élevées requises pour payer les dépenses gouvernementales inutiles.

Il est important, disent les importateurs, que la politique fiscale du gouvernement jouisse de la confiance du peuple, des hommes d'affaires et des investisseurs étrangers.

Tendance des prix

NEW YORK. — L'indice des prix de gros de 35 produits de base calculé par la Presse Associée (100 en 1926) a baissé de 0.06 à 161.27 points hier.

Fonds mutuels

Cours fournis par A. M. Kidder & Co. et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
All Cdn Com	5.33	5.84
All Cdn Div	7.31	8.01
American Growth	9.63	10.52
Beaubran	35.66	38.72
Canada Growth	5.44	5.93
Cdn Gas and Energy	7.83	8.58
Canadian Investment	11.09	12.17
Cdn Trusteed	4.72	5.16
Canafund	43.62	47.90
Champion Mutual	6.27	6.89
Collective Mutual	5.16	5.59
Commonwealth Inter	9.58	10.50
Commonw. Inter. Leverage	8.18	8.96
Corporate Investors	10.82	11.83
Diversified Inc. "A"	24.60	—
Diversified Inc. "B"	4.98	5.48
Dividend Shares	3.56	3.90
Dominion Com	3.89	4.18
Dominion Equity	20.35	20.78
Dominion Div	2.21	2.43
Dreyfus Inc	18.91	20.55
European Growth	6.75	7.38
Federated Growth	5.16	5.64
First Oil and Gas	4.84	5.29
Fonds Collectif "A"	6.72	7.30
Fonds Collectif "B"	5.49	5.84
Fonds Collectif "C"	6.59	7.59
Group Inc	3.90	4.26
Growth Oil and Gas	9.59	10.49
Investors Growth	7.40	8.05
Investors Intl	4.76	5.18
Investors Mutual	13.30	14.46
Mutual Accumulating	4.20	4.59
Mutual Income	5.74	6.27
North American of Canada	11.83	12.93
One William Street	14.51	16.29
Prêt et Revenu Mutuel	6.43	7.03
Provident	4.16	4.55
Putnam Growth	8.97	9.80
Radisson	4.71	5.18
Regent	6.09	6.55
Research Investing	11.17	12.21
1962 Exec. Fund Cda	5.87	6.12
TV Electronics	7.78	8.48
Timed Investment	6.49	7.03
United Accumulative	8.95	7.60
West Growth	4.92	5.38

FONDS AMERICAINS

Titres	Off.	Dem.
Affil Fund Inc	8.32	9.00
American Bus Shares	4.10	4.43

Titres au comptoir

Cours fournis par Kippen & Co. Inc. et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
Adm and T	39	42
A-C-Tel A	55	—
Aggrite	2.50	3.25
All Credit	9	9⅜
Do pfd	10⅜	11
Arcan	—	35
Auto Fab B	72	77
Banq. d'Econ. de Québec	10	11½
Brinco	7.70	7.80
C Sup Oil	14¾	15¼
Cap Lease	1¾	1¾
Chap Credit	4⅜	5
Cons Thea	6½	—
Corpex	9½	11
CPR 4	220	230
Crwn Lif	263	273
Dupuis P	22	—
Five Wheels	3	3¾
Great Wl	660	680
Gen Mor	3.10	3.30
Ind Life	—	2.25
London Life	340	350
La Cp Foncier de Mtl	9.00	10.00
La Prev	—	24½
Les Prev	—	87
Mar Tel P	13¼	14
McD Bank	19½	20
Nat Bowl	1	1½
NB Tel	14¼	14½
NSLP P4	70	—
Do 5½	89	—
Do pf 5	42	—
Pacific Gas	16¾	17¼
Paco	1¾	1¾
Permeator	21	23
Shoppers	4	4½
Soucy	5¼	5¾
Steadman	½	1
Stl L Life	7½	9
Super Seal	7½	8½
Trust Genl	46¼	47¼
Trizac	—	100
Un Amus	17	—
Boston Fund	9.78	10.09
Do B	17	—
Bullock Fund	14.04	15.39
Keystone Cust B-3	16.68	18.20
Keystone Cust B-4	10.43	11.39
Keystone Cust K-1	9.27	10.12
Keystone Cust K-2	5.42	5.92
Mass Inv Growth Stock	8.49	9.28
Wellington Fund	14.74	16.07

Nominations au Commercial Trust

JOHN G. McCONNELL — WILSON G. McCONNELL — J. R. CRAWFORD — PETER McENTYRE

M. John G. McConnel a été nommé président de The Commercial Trust Company Limited.

M. McConnell est président et éditeur de The Montreal Star Company Limited, président de The Montreal Standard Publishing Company Limited qui édite les magazines WEEKEND/PERSPECTIVES et président de Canada Wide Feature Service Ltd.

Lors de la même assemblée, M. Wilson G. McConnell a été nommé vice-président de The Commercial Trust Company Limited. M. McConnell est président de St. Lawrence Sugar Refineries Ltd. et vice-président de The Montreal Star Company Limited.

M. J. R. Crawford est vice-président administratif et directeur de The Commercial Trust Company Limited et M. Peter McEntyre, administrateur et secrétaire-trésorier du Trust. M. Crawford est également vice-président administratif et directeur de St. Lawrence Sugar Refineries Ltd.

CORPORATION IMMOBILIERE DU BAS ST-LAURENT

Avis d'une assemblée des détenteurs d'obligations 6½% hypothèque générale à fonds d'amortissement, échéance 1975

AVIS est par les présentes donné qu'une assemblée des détenteurs de toutes les obligations — 6½% hypothèque générale à fonds d'amortissement, échéance 1975 (ci-après appelées "les obligations") de la Corporation Immobilière du Bas St-Laurent, (ci-après appelée "la compagnie"), émises suivant les dispositions de l'acte de fiducie daté le 1er mars 1958 passé devant Me Georges H. Dubé, notaire, (ci-après appelé "acte de fiducie") par la compagnie en faveur de Société d'Administration et de Fiducie, (ci-après appelé "le fiduciaire"), sera tenue au bureau du fiduciaire, 10 ouest, rue St-Jacques, Montreal, le 27e jour de février 1964 à 3 heures de l'après-midi ou à tout autre endroit et en tout autre temps qu'il sera décidé par les détenteurs des obligations de la remettre.

Cette assemblée est convoquée en vue de permettre aux obligataires d'adopter un ou plusieurs résolutions conformement aux dispositions de l'acte de fiducie, aux fins suivantes, à savoir :

1. Prendre connaissance, et le cas échéant, approuver un rapport sur l'administration du fiduciaire pour les détenteurs des obligations première hypothèque de la compagnie.

2. Considérer l'opportunité, et le cas échéant, autoriser par voie de résolution extraordinaire la vente des biens ou partie de biens affectées a la garntie des obligations et cela aux termes et conditions approuvés par l'assemblée.

3. Considérer l'opportunité, et le cas échéant, autoriser par voie de résolution extraordinaire les mesures qui seront soumises pour l'emploi des argents entre les mains du fiduciaire, soit pour le paiement du principal des obligations ou des intérêts échus sur ces mêmes obligations ou pour tout autre objet, le tout en conformité avec les exigences de l'acte de fiducie ou de toutes autres manieres qui pourraient être approuvées par l'assemblée et enfin autoriser l'exécution de tout document qui pourrait être necessaire a ces fins.

4. Considérer l'opportunité, et le cas échéant, sanctionner par voie de résolution extraordinaire un projet de reorganisation du commerce de la compagnie ainsi que les échéances des obligations contre toutes autres valeurs, le tout aux termes et conditions qui seront soumises à l'assemblée et que l'assemblée approuvera.

Cet avis est donne conformement aux dispositions de l'acte de fiducie à l'intention que toute résolution adoptée au cours de ladite assemblée ou à tout ajournement d'icelle liera, si adoptée en conformité avec les dispositions de l'acte de fiducie à ce sujet, tous les obligataires qu'ils soient présents ou absents.

Des reglements ont été adoptés dans le but de permettre aux détenteurs d'obligations d'être présents à l'assemblée ou à tout ajournement d'icelle sans avoir à produire leurs obligations et d'y voter par procuration; des copies de ces reglements ainsi que des certificats de droit de vote et des formules de procuration peuvent être obtenus au bureau du fiduciaire à Montreal, 10 ouest, rue St-Jacques, ou au bureau du fiduciaire à Québec, 113, rue St-Pierre.

Montreal, ce troisième jour de février 1964.

SOCIETE D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE, fiduciaire.

CORPORATION IMMOBILIERE DU BAS ST-LAURENT

Avis d'une assemblée des détenteurs d'obligations 5½% première hypothèque et amortissement, échéance 1970 6% première hypothèque et amortissement, échéance 1971

AVIS est par les présentes donné qu'une assemblée des détenteurs de toutes les obligations 5½% première hypothèque et amortissement, échéance 1970 — 6% — première hypothèque et amortissement, échéance 1971, (ci-après appelées "les obligations") de la Corporation Immobilière du Bas St-Laurent, (ci-après appelée "la compagnie"), émises suivant les dispositions de l'acte de fiducie daté le 2 janvier 1955 et de l'acte d'fiducie supplementaire date le 1er mars 1958 passés devant Me Georges H. Dubé, notaire, (ces deux actes ci-après appelés "acte de fiducie") par la compagnie en faveur de Société d'Administration et de Fiducie, (ci-après appelé "le fiduciaire"), sera tenue au bureau du fiduciaire, 10 ouest, rue St-Jacques, Montreal, le 27e jour de février 1964, à 10 heures de l'avant-midi ou a tout autre endroit et en tout autre temps qu'il sera decidé par les détenteurs des obligations de la remettre.

Cette assemblée est convoquee en vue de permettre aux obligataires d'adopter un ou plusieurs résolutions conformement aux dispositions de l'acte de fiducie, aux fins suivantes, à savoir :

1. Prendre connaissance, et le cas échéant, approuver un rapport sur l'administration du fiduciaire et du comité de protection des obligataires.

2. Considérer l'opportunité, et le cas échéant, autoriser par voie de resolution extraordinaire la vente des biens ou partie de biens affectees a la garntie des obligations et cela aux termes et conditions approuvés par l'assemblée.

3. Considérer l'opportunité, et le cas échéant, autoriser par voie de resolution extraordinaire les mesures qui seront soumises pour l'emploi des argents entre les mains du fiduciaire, soit pour le paiement du principal des obligations ou des interêts échus sur ces mêmes obligations ou pour tout autre objet, le tout en conformité avec les exigences de l'acte de fiducie ou de toutes autres manieres qui pourraient être approuvees par l'assemblée et enfin autoriser l'exécution de tout document qui pourrait être necessaire a ces fins.

4. Considérer l'opportunité, et le cas échéant, sanctionner par voie de résolution extraordinaire un projet de reorganisation du commerce de la compagnie ainsi que les échanges des obligations contre toutes autres valeurs, le tout aux termes et conditions qui seront soumises à l'assemblée et que l'assemblée approuvera.

Cet avis est donne conformement aux dispositions de l'acte de fiducie à l'intention que toute resolution adoptée au cours de ladite assemblee ou a tout ajournement d'icelle liera, si adoptée en conformité avec les dispositions de l'acte de fiducie a ce sujet, tous les obligataires qu'ils soient présents ou absents.

Des reglements ont été adoptés dans le but de permettre aux détenteurs d'obligations d'être présents a l'assemblée ou a tout ajournement d'icelle sans avoir a produire leurs obligations et d'y voter par procuration; des copies de ces reglements ainsi que des certificats de droit de vote et des formules de procuration peuvent être obtenus au bureau du fiduciaire a Montreal, 10 ouest, rue St-Jacques, ou au bureau du fiduciaire a Québec, 113, rue St-Pierre.

Montreal, ce vingt-huitième jour de janvier, 1964.

SOCIETE D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE, fiduciaire.

Bourse de Toronto

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chan.
INDUSTRIES					
Abitibi	3820	$13⅜	13¼	13¼	— ⅛
Abit pr	60	$25	25	25	
Alta Dist	500	285	280	280	— 5
Alta Dis vt	500	265	265	265	+10
Alta Dis w	1100	80	80	80	— 9
Alta Gas	2795	$29⅞	29¾	29¼	
Alta Gas pr	30	$109	109	109	
Alt Gas Bpr	25	$108½	108½	108½	
AltaGas w	1475	840	830	830	— 5
Alta Nat	z100	$18⅜	18⅜	18⅜	
Alg Cen	235	$28	28	28	
Algoma	850	$59¾	59	59	— ¾
Alumini	4147	$31⅜	30⅜	31¼	+ 1¼
Alum 4¼pr	1100	$41½	41¼	41½	
Alum 2p4½p	385	$47½	47¼	47½	— ⅛
Anthes A	2250	$23½	23⅜	23½	+ ⅛
Argus	417	$12⅞	12⅞	12⅞	— ⅛
Argus 250pr	50	$50½	50½	50½	+ ½
Argus 260pr	z20	$52¾	52¾	52¾	
Arg B pr	z15	$52	52	52	
Arg CP pr	1298	$10	9⅞	9⅞	
Ashdown B	620	$ 7¾	7¾	7¾	
Atlan 6 pr	175	$26¾	26½	26½	
Atl Sugar	600	$17¼	17¼	17¼	
Alt Sug A	225	$23½	23½	23½	
Atl Sug pr	120	$102¼	102¼	102¼	— ¼
Auto El	225	400	400	400	
Bank Mont	1096	$63⅞	63½	63¾	
Bank NS	361	$70⅜	70¼	70¼	— ¼
Bath P	1100	$16¾	16⅝	16⅝	— ¼
Bath P A	175	$53½	51¾	52	— ½
Beav Lum	195	$45	45	45	
Bell Phon	4323	$54¼	54⅛	54⅛	
Biltmore	225	$ 8	8	8	
Bowater pr	185	$51	51	51	— ¼
Bow 5½ pr	25	$52½	52½	52½	— ¼
Bay Mills	505	$ 7	7	7	
BayMills pr	z25	$10	10	10	
Bow M pr	z30	$53	53	53	
Brazil	1581	225	225	225	— 5
Br Tnk	300	255	255	255	+ 5
B Am Bank	z10	$62	62	62	
B A Oil	1897	$29¼	29	29⅛	— ⅛
BC Forest	2430	$24½	24¼	24½	+ ½
BC Pack B	z50	$16¼	16¼	16¼	
BC Pow	15200	43	42	42	— 1
BC Sugar	125	$43	43	43	
BC Sugar p	z20	$193¾	193¾	193¾	
BC Phone r	121	$56¾	56½	56½	
BCPh 6¾pr	550	$110¼	110¼	110¼	— ¼
BC Ph 5¾pr	10	$107	107	107	
BCPh 4¾pr	60	$98	98	98	— ¾
BCPh 4⅜ pr	50	$88½	88½	88½	
Bruck tA	100	$26	26	26	
Bruck B	504	$12½	12	12	— ¼
Build Prod	150	$27	26	26	— 1
Buiolo	z10	475	475	475	
Burns	385	$ 9⅜	9¼	9¼	— ⅛
Cabol	200	41	41	41	
Cal Pow	570	$21½	21½	21½	— ⅛
Can Bread	500	$ 5	5¼	5¼	
Can Cem	758	$40⅞	40⅝	40⅝	— ⅜
Can Cem pr	21	$28½	28½	28½	
C D Sugar	325	$24⅜	24⅛	24⅛	— ⅜
Can Foils A	100	$38½	38½	38½	+ 3½
C I Fndry	294	$25⅞	25¾	25¾	+ ⅛
Can Malt	385	$21⅞	21¾	21⅞	— ⅛
C Pack A	75	$64⅜	64½	64½	— ⅛
Can Perm	100	$78¼	78	78	— ½
C S L	120	$60	60	60	
C S L pr	150	$13½	13½	13½	— ½
C A E	230	$ 8½	8½	8½	
C Brew	7380	$10	9⅞	10	— ⅛
C Brew Apr	125	$49¾	49¾	49¾	— ⅛
CB Aim A	110	$ 9¼	9¼	9¼	
CB Al A w	180	140	130	130	
CBAL Bwt	194	140	140	140	—10
Cdn Can A	z75	$13¼	13¼	13¼	
C Chem w	2680	560	555	555	
C Colliers	1950	$10⅛	10	10	
C Curt W	2500	68	66	66	— 6
C Oredge	200	290	290	290	+ 5
CF Prod 1pr	60	$54	54	54	
C Found	1930	465	440	450	
Cdn G Inv	53	$49	49	49	+ ½
C Hydro	250	$18⅜	18½	18⅜	
C Imp BkC	711	$63¾	63⅝	63¾	— ⅛
C Ice M A	100	$13	13	13	
C Ind Gas	400	$ 9¼	9⅛	9⅛	— ⅛
CInd Gaspr	200	$13	13	13	
C I L	175	$18⅛	18⅛	18⅛	— ¼
Cdn Loco	200	400	400	400	
C Pac Ry	4281	$36¼	35⅞	35⅞	— ⅜
Cdn Pet pr	310	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅛
C Refract	200	$16½	16½	16½	— ¼
C Tire A	367	$36	29¾	30	— ⅜
C Util	325	$32½	32½	32½	— ½
CWN G pr	z25	$16⅜	16⅜	16⅜	
CW Prop	400	480	480	480	+20
Chemcell	550	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅛
Chemc 175 p	78	$37¼	37¼	37¼	— ¼
Chrysler xd	210	$41½	41½	41½	— ⅜
Clairtone	1420	$ 5¾	5⅜	5⅜	— ⅛
Clairton w	600	255	240	240	—20
Col Cell	235	$ 8⅞	9¼	9⅜	+ ⅛
Cl Savings	400	$10	10	10	
Con Bldg	700	$11	10⅞	11	
Con Bldg pr	400	$ 8¾	8½	8¾	+ ¼
Con Bldg w	600	770	770	770	— 5
Con M S	2445	$31⅜	30⅜	30⅜	— ⅜
Con Paper	1035	$40¼	39¾	40	— ⅛
Con Gas	3263	$11⅞	11¾	11⅞	+ ⅛
Copp Clark	430	$12⅜	11¾	12⅜	+ ⅛
Corby vt	535	$19⅞	19½	19½	— ⅜
Corby B	225	$19½	19½	19½	
Coronation	100	$ 6½	6½	6½	
Coron 2 pr	z25	$ 8¼	8¼	8¼	
Coron w	900	110	110	110	— 5
Coron 2 wt	1000	195	195	195	
Cosmos	250	$11	11	11	
Crush Int	2450	$ 8⅜	8⅛	8⅛	— ⅛
Dale	200	150	150	150	—15
Delta Acc	545	$17¾	17½	17¾	+ ½
D Fndry	1983	$68½	67⅞	68¼	+ ⅜
Dist Seag	779	$53⅛	53	53	
D Bridge	1795	$17⅞	17	17	— ⅛
D Can Gen	100	$122	122	122	
Dom Elect	200	$11⅞	11¾	11¾	— ⅛
Dofasco	1983	$68½	67⅞	68¼	— ⅜
Dom Glass	z35	$18	18	18	
Dom Lime	100	$ 5½	5½	5½	
Dosco	320	$15¼	15	15¼	— ⅛
Dom Stores	644	$17⅞	17	17	— ⅛
Dom Tar	5871	$17⅜	17¼	17½	+ ⅛
DomTar pr	z30	$22½	21½	22½	
Dom Text	300	$23¾	23½	23⅝	
Dover pr	200	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅜
Du Pont	400	$40¾	40½	40½	
East Ch Tr	25	$55	55	55	
Econ Inv	z35	$10½	10½	10½	
Emco	575	$18¾	18⅜	18⅜	
Emp Life xd	z2	$204	204	204	
Exquisite pr	z25	$10⅞	10⅞	10⅞	
Falcon	2806	$63½	63	63½	
Fam Play	585	$19¼	19¼	19¼	— ¼
Fittings A	z50	$11	11	11	
Fleet Mfg	700	60	59	59	— 1
Ford U S	z60	$53½	53½	53½	
Ford Cda	35	$178½	178½	178½	
Fraser	z8	$29	28	28	
Freiman	400	$ 5⅜	5½	5⅜	
Gen Bake	100	$15¼	15¼	15¼	
Gen Dev	400	$ 5	5	5	
G Dynam	25	$27½	27½	27½	+ ½
G M C	817	$86	85¼	85¼	— ¾
GT Drill A	1060	100	100	100	+ 1
G S W pr	z10	$90¼	90¼	90¼	
Globe A	z25	$10	10	10	
Goodyear	60	$135	135	135	— 1
Goovr pr	45	$45¾	45¼	45¾	+ ¼
Grafton	440	$12½	12½	12½	+ 1½
G L Paper	z95	$24½	24⅛	24½	
GL Power	125	$24¼	24¼	24¼	— ¼
GNC 280 pr	100	$49¼	49	49¼	+ ¼
GN Cap Bw	200	240	240	240	+ 5
GW Coal A	z50	$ 5⅜	5⅜	5⅜	
Gr Wpg G	604	$15¾	15⅜	15⅜	— ½
Greening	2100	250	235	250	+10
Greyhnd	950	$11⅞	11⅜	11¾	
Guar Tr	350	$64	63½	64	
Hardee	6100	190	175	175	—15
Hard Carp	105	$30½	30½	30½	+ ⅜
Hawker S	2575	$ 6¼	6⅛	6¼	+ ⅛
Hawker pr	195	$96	96	96	
Hayes Stl	200	$17⅜	17	17⅜	+ ⅜
H Dauch	25	$58	58	58	
Holt Ren	1600	$24½	24	24½	+ 1¼
Home A	z134	$13	12½	12½	
Home B	380	$14	14	14	
Home Pr	900	260	255	255	— 5
H Smith pr	z20	$43½	43½	43½	
H B S	100	$15	15	15	— ¼
Hughes O A	z25	$13	13	13	
Hur Erie	182	$68½	68¼	68¼	
Husky	2030	$ 6¾	6⅝	6⅝	
Husky w	360	27	27	27	
Imp Flo	100	$29	29	29	— 1
Imp Oil	1629	$45¾	45½	45⅝	
Imp Tob	647	$12⅞	12¾	12¾	— ⅛
Imp Tob pr	240	$ 6¼	6¼	6¼	— ⅛
Ind Accep	605	$24½	24	24	— ⅛
I Ac 450 pr	50	$96½	96½	96½	
I Ac 225pr	200	$48¼	48¼	48¼	— ¼
Ind Wire	500	115	105	115	+10
Ingersoll A	130	$ 9	9	9	
Inglis	100	410	410	410	
Inlan Gas	1030	$ 6⅜	6¼	6¼	— ⅛
Inland Gpr	225	$19	19	19	
Inland Gw	100	44	44	44	— 1
I B M	17	$582	582	582	+ 2
I M C	175	$73	72	72½	— ½
Int Nickel	4435	$79¼	78½	78½	— ⅜
Int Util	865	$24	23⅞	24	
Int Util pr	300	$48½	48½	48½	
Inter P L	587	$83⅜	83¼	83½	
Int Stl P	1966	335	330	335	+ 5
Inv Syn A	325	$52⅜	52	52⅛	+ ⅛
Jefferson	400	$ 8	8	8	— ⅛
Jeff B w	500	325	325	325	—10
Jockey C	1385	320	320	320	
Jock CB pr	z10	$10¼	10¼	10¼	
Kelly D A	210	$ 5¼	5¼	5¼	
Kelvinator	1350	$ 8¾	8⅝	8⅝	— ⅜
abatt	19911	$22⅞	22¼	22½	+ ½
LOnt Cem	500	245	240	240	— 5
LOnt Cem p	250	$12½	12½	12½	
Lakeland	200	435	435	435	
Lakelan pr	100	$19¼	19¼	19¼	— ⅛
Lakelan wt	100	235	235	235	— 5
Laura Sec	395	$17¼	16⅞	17¼	+ ¼
Laur 12Jpr	100	$21½	21½	21½	+ ¼
Lau Fin	1372	$14	14	14	— ⅛
Lau F 200	50	$38½	38	38	
LauFin 63w	975	355	345	355	+15
L & J A	225	$24	24	24	
Leland	2595	215	200	205	—10
Levy	552	$19	18¾	18¾	— ⅛
Levy 2 pr	280	$12½	12½	12½	+ ⅛
LobCo A	6555	$ 7¼	7⅛	7¼	
obCo B	1660	$ 8	7⅞	7⅞	
LobCo pr	305	$49	49	49	— ⅜
LobG 1 pr	100	$30¼	30¾	30¼	— ¾
Lob Inc	225	$ 8⅛	8⅛	8⅛	
Locana	100	95	95	95	+12
Loeb M	1300	$23⅜	23½	23⅜	— ⅛
MB & PR	1863	$27½	26¾	27	— ½
M Li Mill	1150	$15⅜	15	15¼	— ¼
Mas-W	1746	$17⅜	17⅜	17½	
Mass-F 5½	23	$100	100	100	
MEPC	100	320	320	320	+ 5
Mid-West	3362	280	280	280	
Molson A	150	$28½	28½	28½	+ ½
Molson B	150	$29¼	29¼	29¼	
Mont Loco	910	$13⅜	13½	13⅜	— ⅛
Moore	410	$53	52⅝	52⅝	— ⅜
Morse A	175	$11½	11½	11½	+ ⅛
Morse B	300	$6½	6	6½	+ ⅜
Nat Drug	300	$14⅝	14⅝	14⅝	
Nat Hees	z12	230	230	230	
Nat Trust	130	$27½	27½	27½	
Nia S Stl	25	$27	27	27	— ½
Noranda	2123	$41⅜	41¼	41⅜	— ⅛
NO NGas	1914	$20½	20¼	20⅜	
Nor Phone	z10	$9½	9½	9½	
NS LP	217	$24¼	24¾	24¼	— ¼
Ocean Cm	500	$14⅝	14½	14⅝	— ¼
Ogilvie	1200	$14⅝	14¼	14⅜	— ¼
Ont Steel	275	$22¼	22¼	22¼	— ⅜
Oshawa A	150	$40⅜	40⅜	40⅜	— ⅜
Oveld pr	z2	$9	9	9	
Pac Pete	1188	$11⅞	11¾	11⅞	
P Pete w	180	600	590	590	— 20
Page-Hers	2390	$21¼	21	21⅛	
Parker	200	400	400	400	+15
Pemina	100	$8¾	8¼	8¼	
Penmans	100	$28½	28½	28½	— ¾
Phantom	6900	67	60	60	— 6
Pow Corp	1600	$11	10⅞	11	+ ⅛
Price Bros	618	$38¾	38½	38½	
QN Gas	830	$7¾	7⅝	7⅝	— ⅛
QN Gas pr	180	$105½	105	105⅛	+ ⅛
QNGas59w	3710	30	30	30	
Reichhold	200	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
Repestone	100	$9¼	9¼	9¼	
Revelstk pr	100	$21	21	21	+ ½
R Little	z50	$14¼	14¼	14¼	
Rockow pr	200	$8½	8½	8½	— ¾
Rockwell	1324	$44	42⅞	44	+ 2
Rothman	700	$11¼	11⅛	11¼	— ⅛
Royal Bnk	1256	$73⅞	73½	73⅞	— ⅛
St Maurlc	600	42	42	42	
Salada	3715	$11	10¾	11	
Sayvette	300	280	280	280	
Seven Art	1035	$9¾	9½	9¾	
Shaw Ind	z78	495	495	495	
Shell Can	631	$17⅞	17¾	17⅞	
Shell I pr	700	$26⅜	26	26⅛	+ ⅛
Shell I wt	1710	605	600	605	+ 5
Silverwd A	600	14	14	14	
Simpsons	1354	$38¾	39½	39⅜	— ⅛
Slat Steel	z50	$12	11¾	12	
St Steel pr	130	$20⅛	20⅛	20⅛	+ ⅛
Southam	75	$29¼	29⅛	29¼	— ¼
Stafford	100	425	425	425	
St Pay	z75	$9⅜	9⅜	9⅜	
St Radio	100	$10⅜	10⅜	10⅜	
Steel Can	6483	$23¾	23⅜	23¾	+ ⅛
Steinbg A	2575	$27¼	27	27¼	+ ¼
ster Tr	40	$61¼	61¼	61¼	+ 1¼
Stuart Oil	60	$33½	33½	33½	
Supt ord	175	$18⅛	18⅛	18⅛	+ ⅛
SKD Mfg	200	370	370	370	—10
Tancord	z25	325	325	325	
Tancord pr	z62	215	215	215	
Texaco	129	$53½	53¼	53½	— ¼
Texaco pr	35	$88	88	88	
ThdCGInp	100	$48⅞	48⅞	48⅞	
T-Dom Bk	3362	$62½	62	62½	
T Star pr	z20	$56	56	56	
Tower	600	50	50	50	
T Fin A	1020	$11⅞	11¾	11¾	— ⅛
TriCan PL	1840	$34¾	34½	34⅝	— ¼
Trans-Mt	1915	$15½	15⅜	15½	
Trans PPL	300	$9	9	9	
Turnbull	z10	$11¼	11¼	11¼	
Unimin Acc	200	$10	10	10	
Un Gas	7225	$23¼	23	23⅛	+ ⅛
U Corp B	z5	$30	30	30	
Vanadium	200	60	60	60	
Vendomat	550	325	310	315	
Vic G Tr700		$14⅜	14¼	14¼	
Walnwr	1500	32	32	32	
Walk GW	1693	$67½	67	67½	
Webb Knp	100	80	80	80	— 2
WestInd A	200	150	145	145	
Westcoast	2121	$17¼	17	17	
Westeel	z10	$10½	10½	10½	
W Pacific	125	$18⅜	18⅜	18⅜	
Weston A	1450	$16⅜	16¼	16⅜	
Weston B	425	$17½	17⅜	17⅜	— ⅛
Wstn 4½pr	85	$95	95	95	
Wstn 6 pr	55	$107	107	107	— ¾
West A wt	187	820	820	820	— 20
Wood J	20950	$13	12¾	13	+ ⅜
Woodwd A	1370	$22¾	22¾	22¾	
Wdwd A w	650	745	725	725	—20
Y Knit B	50	120	120	120	+ 5
Zenith	1000	475	470	475	+10
HUILES					
Acme Gas	5000	10	9½	9½	
AP Cons	1060	45	45	45	
Alminex	400	270	270	270	
A Leduc	28500	10	9½	10	+
Ang-U Dev	1500	27	26	26	
Asamera	2021	80	80	80	
Ball S pr	100	$23½	23½	23½	— ¼
Ball 5¾pr	100	$25½	25½	25½	— ¼
Banff	2660	177	165	173	— 5
Bata	5500	4½	4	4	
Cal Ed	200	$18½	18½	18½	— ⅛
C Oil Lds	1700	193	190	193	+ 3
CS Pete	1250	430	425	425	— 5
C Delhi	9720	635	615	620	
C Delhi w	126	160	160	160	
C Ex Gas	6200	121	116	118	— 2
C Homestd	927	83	83	83	+ 1
Cent Del	4014	705	690	700	+ 5
Chart Oil	1000	176	176	176	
C Dragon	13300	45	44	44½	— ½
C East C	2600	97	96	96	+ 1
C West P	400	185	180	180	
Dev-Pal	1000	126	126	126	
Dome Pete	100	$15	15	15	
Dynamic	600	18	18	18	
Fargo	6500	14½	13	13	— ½
FrPete pr	525	335	330	335	+10
Glacier	10000	11½	11	11½	
Gr Plains	3200	$10½	10½	10½	
Gridoil	19054	40	39	40	+ 1
HB Oil G	478	$15⅞	15⅜	15⅜	— ¼
Medal	3460	425	410	410	—15
Midcon	860	28½	28½	28½	+ ½
Mill City	2327	17	17	17	
Nat Pete	3000	305	298	305	+15
N Concord	2010	3	3	3	
N Cont	13400	36	34	35	— 2
NC Oils	1000	238	238	238	— 3
NCO wts	750	21	20	20	— 2
Northld	1000	13½	13½	13½	
Numac	200	163	163	163	— 2
Palliser	3000	30½	30	30	
Permo	3200	34	32	34	+ 1
Petrol	2400	50	49	50	
Place	500	47	47	47	
Prair Oil	100	290	290	290	
Provo Gas	4533	180	178	180	— 4
Quonto	4500	18	17	18	— 1
Ranger	500	135	130	130	— 6
Sarcee	1000	124	123	123	— 1
South U	5020	12	12	12	+ 1
Spooner	1060	11	11	11	
Unicdn Acc	200	10	10	10	
Un Gas	7225	$23¼	23	23⅛	+ ⅛
U Corp B	z5	$30	30	30	
Vanadium	200	60	60	60	
Vendomat	550	325	310	315	
Vic G Tr700		$14⅜	14¼	14¼	
Walnwr	1500	32	32	32	
Walk GW	1693	$67½	67	67½	
Webb Knp	100	80	80	80	— 2
WestInd A	200	150	145	145	
Westcoast	2121	$17¼	17	17	
Westeel	z10	$10½	10½	10½	
W Pacific	125	$18⅜	18⅜	18⅜	
Weston A	1450	$16⅜	16¼	16⅜	
Weston B	425	$17½	17⅜	17⅜	— ⅛
Wstn 4½pr	85	$95	95	95	
Wstn 6 pr	55	$107	107	107	— ¾
West A wt	187	820	820	820	— 20
Wood J	20950	$13	12¾	13	+ ⅜
Woodwd A	1370	$22¾	22¾	22¾	
Wdwd A w	650	745	725	725	—20
Y Knit B	50	120	120	120	+ 5
Zenith	1000	475	470	475	+10
HUILES					
Acme Gas	5000	10	9½	9½	
AP Cons	1060	45	45	45	
Alminex	400	270	270	270	
A Leduc	28500	10	9½	10	+
Ang-U Dev	1500	27	26	26	
Asamera	2021	80	80	80	
Ball S pr	100	$23½	23½	23½	— ¼
Ball 5¾pr	100	$25½	25½	25½	— ¼
Banff	2660	177	165	173	— 5
Bata	5500	4½	4	4	
Cal Ed	200	$18½	18½	18½	— ⅛
C Oil Lds	1700	193	190	193	+ 3
CS Pete	1250	430	425	425	— 5
C Delhi	9720	635	615	620	
C Delhi w	126	160	160	160	
C Ex Gas	6200	121	116	118	— 2
C Homestd	927	83	83	83	+ 1
Cent Del	4014	705	690	700	+ 5
Chart Oil	1000	176	176	176	
C Dragon	13300	45	44	44½	— ½
C East C	2600	97	96	96	+ 1
C West P	400	185	180	180	
Dev-Pal	1000	126	126	126	
Dome Pete	100	$15	15	15	
Dynamic	600	18	18	18	
Fargo	6500	14½	13	13	— ½
FrPete pr	525	335	330	335	+10
Glacier	10000	11½	11	11½	
Gr Plains	3200	$10½	10½	10½	
Gridoil	19054	40	39	40	+ 1
HB Oil G	478	$15⅞	15⅜	15⅜	— ¼
Medal	3460	425	410	410	—15
Midcon	860	28½	28½	28½	+ ½
Mill City	2327	17	17	17	
Nat Pete	3000	305	298	305	+15
N Concord	2010	3	3	3	
N Cont	13400	36	34	35	— 2
NC Oils	1000	238	238	238	— 3
NCO wts	750	21	20	20	— 2
Northld	1000	13½	13½	13½	
Numac	200	163	163	163	— 2
Palliser	3000	30½	30	30	
Permo	3200	34	32	34	+ 1
Petrol	2400	50	49	50	
Place	500	47	47	47	
Prair Oil	100	290	290	290	
Provo Gas	4533	180	178	180	— 4
Quonto	4500	18	17	18	— 1
Ranger	500	135	130	130	— 6
Sarcee	1000	124	123	123	— 1
South U	5020	12	12	12	+ 1
Spooner	1060	11	11	11	
Unicdn Acc	200	10	10	10	
Un Gas	7225	$23¼	23	23⅛	+ ⅛
U Corp B	z5	$30	30	30	
Vanadium	200	60	60	60	
Vendomat	550	325	310	315	
Vic G Tr700		$14⅜	14¼	14¼	
Walnwr	1500	32	32	32	
Walk GW	1693	$67½	67	67½	
Webb Knp	100	80	80	80	— 2
WestInd A	200	150	145	145	
Westcoast	2121	$17¼	17	17	
Westeel	z10	$10½	10½	10½	
W Pacific	125	$18⅜	18⅜	18⅜	
Weston A	1450	$16⅜	16¼	16⅜	
Weston B	425	$17½	17⅜	17⅜	— ⅛
Wstn 4½pr	85	$95	95	95	
Wstn 6 pr	55	$107	107	107	— ¾
West A wt	187	820	820	820	— 20
Wood J	20950	$13	12¾	13	+ ⅜
Woodwd A	1370	$22¾	22¾	22¾	
Wdwd A w	650	745	725	725	—20
Y Knit B	50	120	120	120	+ 5
Zenith	1000	475	470	475	+10
HUILES					
Acme Gas	5000	10	9½	9½	
AP Cons	1060	45	45	45	
Alminex	400	270	270	270	
A Leduc	28500	10	9½	10	+
Ang-U Dev	1500	27	26	26	
Asamera	2021	80	80	80	
Ball S pr	100	$23½	23½	23½	— ¼
Ball 5¾pr	100	$25½	25½	25½	— ¼
Banff	2660	177	165	173	— 5
Bata	5500	4½	4	4	
Cal Ed	200	$18½	18½	18½	— ⅛
C Oil Lds	1700	193	190	193	+ 3
CS Pete	1250	430	425	425	— 5
C Delhi	9720	635	615	620	
C Delhi w	126	160	160	160	
C Ex Gas	6200	121	116	118	— 2
C Homestd	927	83	83	83	+ 1
Cent Del	4014	705	690	700	+ 5
Chart Oil	1000	176	176	176	
C Dragon	13300	45	44	44½	— ½
C East C	2600	97	96	96	+ 1
C West P	400	185	180	180	
Dev-Pal	1000	126

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles de la Presse Canadienne de la Presse Associée et de l'Agence Reuter ou en est de même de la reproduction.

Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

ANNONCES CLASSEES

L'EVENEMENT

RESULTATS
LA JOURNEE MEME

Une petite annonce publiée dans les annonces classées de

L'EVENEMENT

le matin produira des résultats le jour de sa publication

Signalez: 529-9231

TARIF AU COMPTANT

1 ins. la ligne comptée de 5 mots Coût minimum	.25 .65
2 ins consécutives la ligne comptée	.22
6 ins. consécutives la ligne comptée	.20
24 ins. consécutives la ligne comptée	.17
Minimum 2 lignes comptées par ins.	
Titre individuel par insertion	.35
Avis de naissance, mariage, fiançailles	$1.50
Avis de décès, remerciements, service anniversaire	$1.00
Mot additionnels	$0.05

Facture non payée dans les 5 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels 0.25

ABONNEMENT à L'EVENEMENT

Prix de l'abonnement à "L'Evénement" Lévis, Québec Québec-Ouest St-Romuald, Ste-Foy Sillery St-Rodrigue, Beauport Giffard, Villeneuve Charlesbourg Breakeyville Charny Lorretteville Village Huron, Château-d'Eau, St-Louis de Courville, Ville Montmorency livraison à domicile 25c par semaine sans égard au nombre de jours de publication ou $13.00 par année.

payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.

PROVINCE DE QUEBEC : 1 an, $7.50; 6 mois, $4.00; 3 mois, $2.25; 1 mois, $1.00; Ailleurs au Canada : 1 an, $9.00; 6 mois, $4.75; 3 mois, $2.50; 1 mois, $1.00

ETATS-UNIS et pays étrangers : 1 an, $25.00; 6 mois, $13.00; 3 mois, $7.00 : 1 mois, $2.50.

ARGENT A PRETER

HYPOTHEQUES

Prêts 1ère hypothèque. Taux courant. Aussi prêts en 2eme hypothèque directement du prêteur. Aucune commission ou frais cachés. Prêtons pour nouvelles constructions, améliorations aux bâtisses, consolidations de dettes, etc.

GRAIG INVESTMENT LTD.
609 Blvd Charest est, Ch. 5
(Près stationnement Paquet)
529-0535 M. Hurtubise
23-12

AUTOS — CAMIONS, A VENDRE

PONTIAC 1962, sedan, automatique, 6 cylindres, Aubaine $1,695, particulier 653-4276. quo-8

LA CLEF D'UNE VOITURE FERAIT VOTRE BONHEUR ?

Achetez-en une grâce à un prêt peu coûteux, comportant une assurance-vie.

CAISSE DE PRETS BNE
LA BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE
quo-5

SPECIAUX

1957 PONTIAC, 8, Station $400.
1958 VAUXHALL, sedan $575.
1959 SARATOGA, sedan $1400.
1960 DODGE, 8, Station $1650.
1961 DODGE, 6, H.T., $1760.
1962 FIAT SPYDER conv. $1695.

UNIVERSAL Auto
777, 1ère Avenue - 525-5113
246-8

MEILLEURES VALEURS
A PLUS BAS PRIX

Roger AUTOS
BARRE et Camions
centre de l'auto et camions usagés à Québec

SPECIAUX

1959 Chevrolet 5 T. C. et C. $1,675.
1961 Envoy Panel $495.
1961 Corvair Panel $1,575.
1962 Chevrolet, 1 T., C. et C. $1,475.
1962 Chevrolet, 3 T. $2,795.

1095 CANARDIERE
529-3335
246-8

AUTOS — CAMIONS A VENDRE

CHEVROLET 57, hard-top, 4 portes, 6 automatique, cause départ, particulier 683-0474 quo-6

1955 CADILLAC du propriétaire, bien équipé pour l'hiver, vendu pour la balance de la finance. M. Bouchard. 822-1709. 613-5

BUREAUX A LOUER

BUREAU salle d'attente, 1028 des Erables 683-0622 après 5 hres. quo-12

EDIFICE Holland, 1305 chemin Ste-Foy, 400 pieds, $125 par mois, service d'ascenseur, concierge. 529-9077. quo-21

CHAMBRES A LOUER

AVE Turnbull, tapis, eau, autre bain, douche, balcon, monsieur. 524-9904. quo-28

COMMERCES A LOUER

QUINCAILLERIE avec bonnes conditions. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. 681-6358. 613-5

EPICERIE dans Limoilou bonnes conditions. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. 681-6358 613-5

COMMERCES A VENDRE

TABAGIES bonnes conditions bonnes affaires 5,000.00 et plus Immeubles Belvédères Ltée, courtiers. 681-6358. 613-5

LIMOILOU comptoir lunch à vendre ou échanger bas prix cause départ. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. 681-6358. 613-5

TAVERNES dans ville de Québec, bonnes conditions. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. 681-6358. 613-5

RESTAURANT bien équipé bonnes affaires pour seulement 2,000.00 a/c 1,000.00 Immeubles Belvédère Ltée, courtiers 681-6358. 613-5

HAUTE-Ville, salon de coiffure à échanger pour propriété ou maison de flats, Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. 681-6358. 613-5

HAUTE-Ville, lingerie pour enfants et comptoir de confiseries, bonnes affaires, prix convenable. Appelez Immeubles Belvédère, Ltée, courtiers. 681-6358. 613-5

RESTAURANT équipé, bonnes affaires, pour 2,500.00 a/c 1,500.00. Appelez Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. 681-6358. 613-5

MAISON de flats et chambres, revenus 19,000.00 par an, prix 50,000.00 avec conditions. Immeubles Belvedere Ltée, courtiers. 681-6358. 613-5

MOTELS de différentes grandeurs et prix différents, c'est le temps d'y songer. Immeubles Belvédères Ltée, courtiers. 681-6358. 613-5

HOTEL, grosses affaires, salon pour 125 personnes a/c raisonnable accepterais échange propriété à revenus. Immeubles Belvederes Ltée, courtiers. 681-6358 613-5

COMMERCES DEMANDES

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtier. 681-6358 quo-2

FEMMES, FILLES DEMANDEES

DES aujourd'hui apprenez comment vous pouvez gagner avec Avon. Téléphonez : 523-7706 quo-6

FEMMES-FILLES DESIRENT EMPLOI

FEMME bilingue, désire poste réceptionniste chez médecin, bureau professionnel. 661-8270. quo-7

HOMMES DEMANDES

LES produits Homah offre à vendeur expérimenté salaire commission promotion. Nouvelle organisation, clientèle choisie, assurance, aussi gérant dans chaque ville de l'est de la province. 553 Lechaire, Montréal. — Québec, 626-1653 quo-7

EXCELLENT AVENIR
CHEZ
Une importante maison de placements

PROGRAMME COMPLET D'INITIATION

POSTES IMMEDIATS POUR HOMMES INTERESSES DANS UNE CARRIERE EN FINANCE ET PLACEMENT.
LES CANDIDATS DOIVENT ETRE AGES DE PLUS DE 25 ANS, ENERGIQUES, RANGES ET RESIDANTS DE LA PROVINCE, DEPUIS AU MOINS UN AN.
ILS DOIVENT FAIRE MONTRE D'INITIATIVE DANS LEURS RAPPORTS AVEC LE PUBLIC.
IL Y A D'EXCELLENTES CHANCES DE PROMOTION A DES POSTES DE GERANT.
CLASSES D'INITIATION INTENSIVES ET SEMINARS, REVENU ET BENEFICES MARGINAUX SUPERIEURS A LA MOYENNE.
ECRIRE AU DEPT. 645, LE SOLEIL EN DONNANT RESUME COMPLET.
NOUS N'ACCEPTONS PAS D'APPELS TELEPHONIQUES.
SERVICE DE PLACEMENTS DIVERSIFIES LTEE
PLACE VILLE-MARIE
quo-5

Drake Personnel

Offre une position fort intéressante pour un ingénieur, comme représentant d'une compagnie qui fait affaire avec les compagnies minières, les moulins à papier et autres pour vente de machinerie et autres produits. Le candidat devra être parfait bilingue, ambitieux, capable de travailler seul, avoir déjà travaillé comme voyageur, être libre de voyager de Trois-Rivieres aux Maritimes. Salaire et commission.

Pour entrevue confidentielle
Appelez 529-5797
Mme Blais
Aucun déboursé pour le candidat
autres positions disponibles pour sténos, dictos, bilingues
quo-5

HOMMES DEMANDES

Hommes demandés

avec ou sans expérience pour compagnie établie à travers le Canada.

1- 100. de salaire par semaine ou commission.

2- Prospects fournis.

3- Assurance groupe et salaire.

4- Boni mensuel.

S'adresser, 265 de la Couronne, local 122 jeudi 6 fevrier 10h. a.m. et 2h. p.m. precise.

N.B. Ceci n'est pas des chaudrons, balayeuses, livres, etc. (Rien de ce genre)
quo-6

Un bon homme est difficile à trouver

. . . c'est pourquoi nous consentons cette offre exceptionnelle à un représentant pour la region de Québec.

Sincerement, le genre de candidat recherché vaut de $8,000 à $12,000 par année . . . et il mérite tout l'argent qu'il gagne — et même davantage.

Nous cherchons un candidat jouissant de ces qualifications: Age de plus de 40 ans rangé, consciencieux, experimenté dans la vente. Il possédera une auto et pourra entreprendre des voyages d'une durée d'une semaine.

Nos cheques de rémunération sont postés à l'avance chaque semaine; nous veillons à la livraison, à la perception et au service. Pas de mise de fonds. Ecrire à: A.B. Garner, Vice-Pres., Texas Refinery Corp., Box 711, Fort Worth 1, Texas.
Quo-5

HOMMES OU FEMMES

GERANTS OU GERANTES

AMBITIEUX, bilingues, ordonnés, expérimentés dans la vente de robes, manteaux et costumes. Travail dans centres d'achats au Québec. Salaire allechant et commission pour la personne qualifiée, avec chances de promotion. Veuillez faire parvenir par écrit vos antécédents au Dépt 810 Le Soleil. 34-6

Office Overload

A besoin de dactylo avec expérience des états financiers chez le comptable agréé pour la période de l'impôt.

A aussi besoin de jeunes hommes entre 25 et 35 ans pour promotion publicitaire, pour quelques jours par semaine, entre le 13 et le 29 février.

Appelez 529-9371
Mme Blais
Quo-5

LOGEMENTS - APPARTEMENTS A LOUER

LES Patios, 5 et 6 pièces, chauffées ou non. 681-5829. quo-20

STE-ODILE 4 pieces neuf chauffe, thermostat individuel 345 des Bouleaux Ouest, $85 mois, tel. 626-1842. quo-6

FLAT meublé, poêle 220, réfrigérateur, entrée seule 2020 Chemin Ste-Foy. — quo-17

618 OUEST St-Cyrille, 6 pièces, chauffées, $85.00. 3e étage adulte. 527-2183, 681-5476. quo-25

AVE Bergemont, beaux 2-4 pièces, chauffées, prix modique, 2 mois loyers gratuits. Appelez M. Blais, Royal Trust, 529-0171 soir 527-7618. quo-5

CHATEAU St-Louis, Grande Allée, beau 6 et 7 pièces vue sur fleuve. Appeler M. Everell, Royal Trust 529-0171 soir: 661-1552. quo-6

PLACE Philippe 6 pièces, chauffées, stationnement. Tél.: M. Blais, Royal Trust. 529-0171, le soir 527-7618. quo-7

ENTIEREMENT meublé, propre, boudoir, cuisinette, réfrigérateur, bain, douche. 524-9904. quo-28

STS-MARTYRS, 4½ pièces, modernes, $95. 895, Bégin, appt. 4. 527-11[illegible] quo-7

LOGEMENT à louer, meublé, chauffé. Tel. 653-0541. quo-7

LOGEMENT 2 pièces salle de bains, moderne, libre immédiatement, 651 rue Richelieu Québec. quo-6

3 PIECES, meublées, libre immédiatement. Tél.: 525-5320. quo-8

A LOUER, Sillery, 4 pièces, plus bain, chauffé, eau chaude, garage, libre 1er mai. 683-0835. quo-5

CHAMBRE et cuisinette, meublés, réfrigérateur, libre. 9 des Remparts. — 522-7891. quo-7

ST-ALBERT-le-Grand, 5 pièces, plus salle de bains, chauffées, $95. par mois. Aussi demi-sous-sol 5 pièces, plus salle de bains, chauffées, $85 par mois, près de l'église, école, centre d'achats, autobus. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. 681-6358. 613-5

2485 CHAMPFLEURY, 5 pièces, chauffées, stationnement, service concierge, 1er, $90.00, demi-sous-sol $85.00. 683-9967. quo-3

COUILLARD, 4 pièces, bains, poêle, réfrigérateur, chauffées, eau chaude, incinérateur, $70 - $80. — 525-9776 — 522-8569 — 522-4481. quo-11

TURNBULL, 2-3 pièces, bains, poêle, réfrigérateur, chauffées, eau chaude, concierge, incinérateur, laveuse automatique, mai, $65 - $70. — 525-9776 — 522-8569 — 522-4481. quo-11

25e RUE, 4 pièces, bains, chauffées, $75. 525-9776 — 522-8569 — 522-4481. quo-11

3 PIECES, plus salle bains, très propre, pas chauffé. 523-7460. quo-5

APPTS DE L'ELYSEE

LOGEMENTS ultra-modernes, 3½ pièces $100.00, 4½ pièces $145.00 et plus, ascenseurs, terrasse, piscine, garage, à 925 Myrand. 525-3427 — 683-7474. quo-20

LE BELVEDERE
Occupation immédiate

LUXUEUX Bachelor et appartements de 3-4-5 pièces. Prix à partir de $90.00 avec cuisine équipée: poêle, réfrigérateur, laveuse de vaisselle, ascenseurs, tapis dans les corridors, luxueux lobby, garage chauffé, buanderie. 1105 Belvédère Tél.: 527-9088. Si désire meuble, logement modèle. (Accepterais réservation pour mai 1964.) quo-11

APPARTEMENTS DU JARDIN

3½ et 4½ pieces, eau chaude incinérateur, piscine privée, chauffage central, peinture neuve, 527-7668. 624-6

LE NOUVEAU CLARIDGE

Le Nouveau Claridge — entièrement rénové. Appartements complètement modernisés. Nouvelles commodités partout . . . ascenseurs, buanderie et vestiaire, antenne centrale de TV, service de portier et garage. Excellent choix d'appartements de 3, 4, 5, 6 et 7 pièces. Appartements de 6 et 7 pièces avec chambre de bonne et salle de bains contiguë. Loyers à partir de $140. Occupation immédiate ou ultérieure. Le Claridge, 220 Est, Grande-Allée. Tél.: 522-5011 ou 524-2961.
quo-29

MAISONS A LOUER

ST-MALO maison de flats de même qu'à la haute-ville. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. 681-6358. 613-5

MAISONS A VENDRE

8 PIECES ave Beaupré, 5 pièces rue Jean Dumetz. Tél.: 653-3065. — quo-6

MENARD, 5 chambres, coucher, foyer, garage chauffé, prix modique, conditions faciles, faut vendre cause départ. Appeler M. Vaillancourt, Royal Trust, 529-0171, soir 681-8227. Quo-7

SILLERY, plain pieds, 6 pièces stucco, libre immédiatement, acompte $3,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers 681-6358. 613-5

ST-CHARLES GARNIER, 8 pièces, chauffé, sous-sol fini beau terrain, acompte $4,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. 681-6358 613-5

GARAGE et 2 log. au-dessus, près de la ville, acompte $2,000. seulement. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. 681-6358. 613-5

QUEBEC-OUEST, maison seule 6 pièces, briques, prix $8,500. Immeubles Belvédères Ltée, courtiers. 681-6358. 613-5

ST-RODRIGUE, 2-4 pièces pour $15.-500. seulement. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. 681-6358. 613-5

GIFFARD, Mgr Gauthier, 1-5 2-3 chauffés, prix $26,000. acompte $5,000. avec garage. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. 681-6358. 613-5

ST-RODRIGUE, 2 logements, 1-5 et 1-4 à prix d'aubaine, il nous faut vendre. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. 681-6358. 613-5

VILLENEUVE, plain pieds, 5 pièces libre à l'acheteur pour $12,500. Immeubles Belvédère, Ltée, courtiers. 681-6358. 613-5

ST-RODRIGUE, 11 logements, briques, pierres chauffés, revenu net 10%. Immeubles Belvédère, Ltée, courtiers. 681-6358. 613-5

ST-JEROME, 3 revenus genre plain-pieds, neuf, chauffés, $22,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. 681-6358. 613-5

STE-FOY, 1 logement, 7 pièces et 4 de 4 pièces, acompte $15,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. 681-6358. 613-5

NOTRE-DAME du Chemin, 8 revenus, 1 log. de 6 et un 7 pièces, 6 magasins acompte $20,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. 681-6358. 613-5

ST-ALBERT, 6 logements 5 pièces, grands appartements. Bon placement, bonnes conditions. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. 681-6358. — 613-5

ST-PIE X, 18 log. 5 pièces chauffés, briques pâles, acompte $20,000. balance facile. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. 681-6358. 613-5

STE-CLAIRE d'Assise, 3 logements, 5 pièces, briques, 3 garages, prix $22.-000. Immeubles Belvédère Ltée, Courtiers. 681-6358. 613-5

ST-PASCAL, maison de 4 flats de 3 pièces, meubles, moins un pour placement de 12%. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. 681-6358. 613-5

DANS QUEBEC, propriétés de 12 log. 25 log. et 100 log. bon placements Immeubles Belvédère Ltée, courtier. 681-6358 613-5

HAUTE VILE, maison de chambres, aubaine $16,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. 681-6358. 613-5

LIMOILOU St-Pie X, Haute Ville, propriétée de 6 et 12 log., conditions surprenantes. Immeubles Belvédère Ltée courtiers. 681-6358. 613-5

REGLEMENT de succession, 4 propriétés, 1 seule et 3 de 2 log. Aubaine $14,500. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. 681-6358. 613-5

ST-MALO, maison 7 flats, meublés, revenu 12½%, à vendre ou échanger, petit acompte. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. 681-6358. 613-5

NOTRE-DAME de Grâce, 8 logements, dont un 7 pièces, pour $33,000, seulement, acompte $8,000. Immeubles Belvédère Ltée courtiers. 681-6358. 613-5

JACQUES-CARTIER, 5 logements 4 pièces bon marché, $18,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. 681-6358. 613-5

MAISONS NEUVES

6 et 7 pieces. 3 et 4 chambres à coucher, salon, cuisine et salle familiale.

STE-FOY RUE NELLIGAN

Près boulevard Duplessis, entre blvd Laurier et Chemin Ste-Foy.

CHARLESBOURG 75e Rue est

Visites 2h. p.m. à 9h. p.m.

Inf. : 653-7261

Lots à bâtir sur rue De la Lorraine, De la Paix, Versailles et à Charlesbourg sur 74e et 75e rues Est.

PRIX A PARTIR DE $14,550.

L'HABITATION FAMILIALE DE QUEBEC INC.

Entrepreneurs Généraux
2835 Chemin Gomin,
Ste-Foy
Tél. : 653-4021
42-4

MAISONS DEMANDEES

PROPRIETES demandées. Avons acheteurs sérieux. De 6 à 12 logements. Immeubles Belvédère Ltée, courtier. 681-6358. quo-2

MEDECINS CHIRURGIENS

DR Charles Rinfret, voies urinaires, petite chirurgie maladies vénériennes. 885 est St-Joseph. Tél.: 524-4061. quo-26

OBJETS PERDUS — TROUVES

PERDUE montre chronomètre "Fludo" le 30 janvier. Tél.: 683-3458. quo-5

SERVICE DOMESTIQUE

BONNE demandée avec expérience, références si possible. Ecrire 790 Boul. Houde, St-Lambert, P.Q. quo-7

OUVRAGE général, cuisine, petite famille, bon chez soi. 527-1625. quo-6

PERSONNE sérieuse demandée, ouvrage général de maison, aimant les enfants, chambre seule, très bon salaire. Tél. 681-1543. quo-8

MENAGERE demandée, famille bien située, banlieue de Montréal, trois petits enfants, maison très confortable, toutes les commodités. Pas de ménage à faire. Aura sa propre chambre avec salle de bains privée, télévision, etc. Très bonnes conditions. S'adresser à Mme L. A. Thibault, 261 rue Logan, St-Lambert, Qué. Tél.: OR 1-8862. quo-5

TERRAINS A VENDRE

MAGNIFIQUES terrains, endroit idéal pour blocs ou résidence privée. Immeubles Belvedere Ltée, courtiers. 681-6358. 613-5

TERRES A VENDRE

TERRE, 135 arpents en culture, 2 tracteurs, avec roulant, bâtiment et animaux. Laureat Denault, R.R. 2, Montmagny. Tél.: 248-2423. quo-11

VACANCES — VOYAGES

DEPART pour Miami Beach, le 12 février, prendrait 2 ou 3 passagers, de retour à Québec le 14 mars. 525-8004 quo-8

L'efficacité des annonces classées du Soleil a été mille fois prouvée. Servez-vous-en, les résultats ne se font pas attendre.

L'épreuve de force du bill 60 tire à sa fin – Il en sortira presque intact

(Par Claude TESSIER)

L'épreuve de force du bill 60 en Chambre touche à sa fin. L'Assemblée législative de Québec a terminé hier l'étude en comité plénier de chacun des 46 articles du projet de loi créant le ministère de l'Education.

Le bill 60 doit recevoir sa 3e lecture aujourd'hui pour ensuite être envoyé au Conseil législatif qui doit l'étudier à son tour. D'ici quelques jours, un des plus importants projets de loi des dernières décennies recevra la sanction royale et entrera en vigueur.

La fin du ministère de la Jeunesse et du Département de l'Instruction publique, ce dernier existant depuis la fin du XIVe siècle, a été évoquée par l'adoption de l'article abrogeant ce ministère qui sera remplacé par celui de l'Education.

Hier, les députés ont continué à décortiquer la loi, article par article. Le bill 60 tel que présenté par le gouvernement Lesage n'a subi jusqu'ici qu'une légère modification.

L'Opposition a poursuivi sa lutte contre le projet qui va conduire à l'étatisation de l'enseignement. M. Daniel Johnson a dénoncé les pouvoirs excessifs qui vont jusqu'à contrôler l'attribution des médailles de l'ordre du mérite scolaire.

'Non seulement, a-t-il dit, le ministre sera le seul à décider des manuels, de leur contenu, des normes, des qualifications des professeurs, de l'établissement des écoles et de la nomination des membres du Conseil supérieur de l'éducation, il va jusqu'à prendre le contrôle pour la distribution des médailles. On voit jusqu'à quel point on rend étanche l'étatisation de l'enseignement".

Un peu plus tard, il a exprimé ses regrets de voir qu'on fait descendre sur notre système d'enseignement un voile qui va étouffer petit à petit la liberté des institutions.

Le ministre de la Jeunesse a dit que le projet de loi répondait à un besoin formulé par les parents qui réclament que le ministre intervienne pour assurer la coordination des institutions d'enseignement et des programmes. Cela correspond aux besoins de notre époque.

La question des personnes professant la foi judaïque a été evoquée au cours de la discussion. M. Johnson a demandé si la nouvelle loi allait changer quelque chose aux élèves qui professent la foi judaïque. Selon le député Blank, il y en aurait environ 20,000 étudiants juifs dans la région de Montréal.

M. Paul Gérin-Lajoie a dit que le bill 60 ne change rien à la situation actuelle. 'J'ai l'assurance, de la Commission Parent, a-t-il dit, que l'aspect non seulement de la confessionalité des écoles mais aussi celui de la liberté des parents de pouvoir envoyer leurs enfants à des écoles qui correspondent aux convictions religieuses et aux croyances des parents fera l'objet d'un prochain rapport de la Commission".

Le chef de l'Opposition a de nouveau exprimé sa crainte sur un dirigisme d'Etat que pourrait créer le bill 60. Selon lui, les articles de la loi vont créer un climat de contrainte, d'obéissance et de docilité à un homme et à un parti politique.

"Nous croyons nécessaire, a répondu le ministre, que les professeurs et le personel académique de nos institutions d'enseignement jouissent de cette liberté nécessaire à la communication de la pensée humaine sans dirigisme de la part de l'Etat. Si nous croyons nécessaire de proclamer cette liberté de l'enseignement au Québec, nous croyons nécessaire de parler également de la responsabilité que doit assumer l'Etat".

Au sujet de la minorité anglaise qui, selon M. Johnson, aurait moins d'autonomie que dans le passé en éducation, le député de Vaudreuil-Soulange a dit qu'il préférerait le jugement des personnes anglaises qui se disent satisfaites du projet.

Quant à la destitution des professeurs par le ministre, le chef de l'Union Nationale estime que ces destitutions ou ces suspensions auraient pu être confiées à un comité du Conseil supérieur comme ce l'était sous le comité catholique ou le comité protestant. Le ministre met le nez partout, conclua-t-il.

Taquineries autour d'une délégation d'électeurs de Vaudreuil-Soulanges

La présence dans les galeries de l'Assemblée législative d'une importante délégation d'électeurs et d'électrices du comté de Vaudreuil-Soulanges, hier après-midi, a fourni l'occasion au ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, et au chef de l'Opposition, M. Daniel Johnson, de se taquiner mutuellement au sujet du bill 60.

C'est M. Gérin-Lajoie qui a lancé la première balle en rappelant la présence de la délégation, qu'il a estimée à environ 150 personnes, venue ici "pour constater ce qu'on peut bien avoir à dire à l'encontre du magnifique bill 60. Sûrement que le chef de l'Opposition saura leur donner satisfaction", a-t-il fait remarquer.

M. JOHNSON

Le chef de l'Opposition après avoir souhaité la bienvenue à la délégation a déclaré : "S'il fallait évidemment que je m'autorise de ce privilège à chaque fois qu'il y a des gens de Bagot, le vrai plus beau comté de la province, je serais debout tous les jours pratiquement.

"Je comprends, a-t-il ajouté, que cette délégation est venue, à l'invitation du ministre, assister à une performance du ministre et elle s'est rendue compte comme nous, que même avant le bill 60, le ministre joue déjà au frere directeur même s'il n'est pas ministre de l'Education, et fait appliquer les règlements.

"J'aimerais à dire à toute la population qu'il est peut-être plus prudent de se réjouir avant la passation du bill 60 qu'après, car les motifs seront peut-être moins sûrs", a dit M. Johnson.

L'ERE DES CARNAVALS BAT SON PLEIN dans la Vieille Capitale et dans la Métropole. Hier, le ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, a reçu à Québec une délégation de 150 personnes de son comté. Au nombre des visiteurs se trouvaient la reine du Carnaval de Vaudreuil-Soulange, Mlle Francine Bertrand, et les duchesses du Carnaval. Un peu plus tard, un groupe de majorettes du Cap-Diamant rendait visite aux députés. Elles ont fait battre leur tambour devant le secrétaire de la province, M. Bona Arsenault, qui les recevait au Parlement au nom du premier ministre.

UN CONSTABLE BIEN APPRECIE — Un groupe de marchands du quartier St-Jean-Baptiste a marqué sa gratitude à l'endroit d'un policier de Québec, hier soir, lors d'une réception donnée en son honneur. En reconnaissance des services rendus par le constable Rénald Marquis, qui dirige la circulation depuis six ans, à l'intersection des rues St-Jean et Ste-Geneviève, on lui a fait la remise d'une bourse de $50. Sur la photo prise à cette occasion, on remarque, de gauche à droite, MM. les échevins Paul Mecteau, du comité de régie de la police, et Emilien Boissinot; le constable Marquis; M. Frank Lortie, responsable de cette manifestation, ainsi que M. l'échevin Emile Robitaille, du quartier St-Jean-Baptiste.

Le Comité d'études sur le problème du chômage saisonnier commencera son travail incessamment

Le premier ministre Jean Lesage a révélé, hier après-midi, que le "Comité d'études sur le problème du chômage saisonnier au Québec" commencera son travail incessamment.

Ce comité a été formé par le gouvernement sur la recommandation du Conseil d'orientation économique en vertu d'un arrêté ministériel en date du 30 octobre 1963.

M. Lesage a fait part de ce développement en reponse à une question du député unioniste de Champlain, M. Maurice Bellemare.

Il a expliqué que les membres du comité veulent étudier l'économie de la province secteur par secteur en accordant la priorité à ceux qui sont particulièrement affectés par le chômage saisonnier, soit: construction, exploitation forestière, etc.

Le comité a également l'intention de prendre la province région par région en commençant par les plus défavorisées du point de vue emploi, méthode pour laquelle on optera d'abord parce qu'elle permettra de préparer plus vite la partie itinérante de son travail.

M. Lesage a également exprimé l'avis que le travail du comité sera utile au comité des Relations industrielles.

LE COMITE

Les membres du comité d'études sur le problème du chômage saisonnier sont: M. Roland Parenteau, économiste et professeur à l'école des Hautes études commerciales de Montréal, M. Roméo Mathieu, représentant international des Travailleurs unis des Salaisons, de Montréal, et M. André Dion, conseiller en relations industrielles, de Rimouski.

Appel d'offres pour la construction d'un tunnel, projet de $25 millions, dans la région montréalaise

Le ministre de la Voirie, l'hon. Bernard Pinard, a fait savoir, hier, qu'il présidera cette semaine à l'ouverture de deux importantes soumissions publiques concernant la construction d'un tunnel sous le St-Laurent, dans la région de Montréal, et les approches nord du pont de Trois-Rivières.

L'ouverture de ces soumissions aura lieu, aujourd'hui, à 2h.30 p.m., à la salle 5, Edifice E, rue St-Augustin, en ce qui concerne le tunnel, et le 7 février, vendredi à la même heure, au même endroit, en ce qui concerne le pont de Trois-Rivieres.

En communiquant ces informations, le ministre de la Voirie a précisé que dans le premier cas, il s'agit de la plus importante soumission publique jamais faite au ministère de la Voirie pour un seul contrat : construction du tunnel, sept (7) sections de 360 pieds chacune projet de l'ordre de quelque $25 millions.

Ce tunnel sera percé sous le bras nord du fleuve St-Laurent, sur la route transcanadienne entre la cité de Montréal et l'Ile Charron située dans la cité de Jacques-Cartier, comté de Chambly.

Le ministre a précisé que le contrat pour le deuxième ouvrage n'a pas une importance monétaire, mais bien une signification particulière parce qu'il concerne l'érection de ce pont tant controversée.

ENSEIGNEMENT

INSTITUT TECHNIQUE AVIRON

Sous la direction de Techniciens Professionnels

AVIRON vous offre de profiter de ses méthodes pratiques et expérimentées depuis plus de vingt ans.

1—Auto-mécanique	3—Débosselage	7b-Lecture des plans
2—Soudure	4—Electronique	7c-Dessin commercial
a) Gaz	a) Radio b) TV	8—Electricité
b) Electrique	5—Réfrigération	9—Diesel
c) Haute pression	6—Machiniste	11—Transmission automatique
d) Hélliarc	7a-Dessin industriel	

GRATUITS — Prospectus et Test d'aptitudes. Les entrevues, tests et formalités d'enregistrement demandent un certain temps. Retenez votre place dès maintenant.

Pourquoi attendre ? Communiquez dès maintenant avec AVIRON
210 rue Lee — Québec — 529-9566
3035 rue St-Antoine — Montréal — WE 7-3904
Ouvert de 8.30 a.m. à 9.30 p.m. — Samedi de 8.30 a.m. à 1.30 p.m.
LES PROCHAINS COURS DEBUTERONT LE 2 MARS 1964.

NOM ..... AGE .....
ADRESSE ..... TEL.: .....
NOM DU PERE .....
Cours No ..... JOUR ..... SOIR ..... CORR. .....
26-29

SOURDS
ATTACHEMENT DE TELEVISION $2.98 *seulement*
Vous pourrez entendre clairement votre Télévision ou votre Radio sans être gêné par aucun bruit.
Livraison et Installation Gratuite
Signalez 681-6813 ou écrivez
à DANAVOX 2445 Champfleury
Québec 3, P. Qué.

DALTON CAMP, nouveau président de l'Association nationale des Progressistes-conservateurs.

Dalton Camp continuera l'oeuvre de son prédécesseur à la présidence de l'Association nationale PC

OTTAWA (PC) — M. Dalton K. Camp, nouvellement élu président national du parti progressiste-conservateur, affirme qu'il exécutera les projets entrepris par son prédécesseur, M. Egan Chambers, de Montréal. MM. Chambers et Camp sont tous les deux âgés de 43 ans et ils ont chacun plusieurs années d'expérience en politique. Ils diffèrent pourtant sur un point: M. Chambers a fait carrière comme député tandis que M. Camp a surtout travaillé comme organisateur politique.

M. Egan Chambers était élu président du parti progressiste-conservateur il y a 13 mois, en dépit de l'opposition de la vieille garde du parti, rapportait-on alors. Il devait exprimer la pensée de la nouvelle génération de conservateurs.

M. Dalton Camp, d'autre part, a la confiance des jeunes et des vieux éléments du parti conservateur. Il s'est lancé dans la politique comme organisateur libéral dans sa province natale, le Nouveau-Brunswick, mais il devait bientôt changer de camp. Il a été le seul candidat à la présidence du parti conservateur à annoncer sa candidature avant la tenue du congrès annuel du parti. Les circonstances ont fait qu'il soit seul comme candidat à la présidence du parti. M. Egan Chambers, dont le premier mandat prenait fin, a attendu à lundi soir pour annoncer sa décision de ne pas demander un deuxième mandat.

UNITE

Des informateurs autorisés ont déclaré que la décision de M. Chambers de laisser le champ libre à M. Camp représentait un accord conclu entre les deux hommes pour mettre en relief l'unité du parti.

M. Chambers, comme président du parti, avait entrepris une étude de la politique nationale du parti, procédant par secteurs et commençant par Ottawa pour aller ensuite aux divers échelons des partis conservateurs provinciaux. M. Camp poursuivra cette étude, à laquelle il ajoutera une réunion des principaux penseurs du parti conservateur qui discuteront de problèmes à longue échéance.

Dans le discours qu'il a prononcé à l'occasion de son accession à la présidence du parti conservateur, M. Camp a dit qu'il verrait à ce que les éléments jeunes du parti occupent toute la place qui leur revient et à ce qu'il y ait entre le chef du parti et les membres, des échanges d'opinions constants.

UN VOTE OUVERT POUR DIEF — Dorothy Malone, d'Ottawa, est l'une des admiratrices de l'ex-premier ministre du Canada, John Diefenbaker. On la voit affichant un immense bouton portant l'inscription: "Je suis en faveur d'un vote ouvert et pour Diefenbaker. "Cette scène se déroulait, hier, quelque temps avant que l'immense majorité des délégués au congrès annuel de l'Association nationale des Progressistes-conservateurs ne donne son appui au chef de l'Opposition aux Communes, après une discussion qui n'a pas toujours été sans âpreté. (Téléphoto PC)

Position ardue des délégués du Québec

PRESIDENT — Joe Clark, de Vancouver, élu président de la Fédération des étudiants progressistes - conservateurs, au cours du congrès de l'organisme, la semaine dernière, a été l'un des orateurs qui a porté la parole devant l'Association nationale PC, hier soir, à Ottawa. (Téléphoto PC)

OTTAWA (PC) — Une pression de plus en plus forte fut exercée parmi les délégués de la province de Québec pour qu'il y ait un vote secret sur la question du leadership de M. John Diefenbaker.

Un délégué québécois qui siège à Ottawa a dit que les délégués de Montréal et de Québec étaient en majorité en faveur d'un vote secret.

Le même porte-parole a signalé que les femmes ainsi que les délégués des régions rurales s'opposaient en général à un scrutin secret et accordaient leur appui à M. Diefenbaker.

En raison de ces divergences, la délégation québécoise avait décidé au cours d'une réunion secrète de permettre à chacun des 150 délégués d'agir à sa guise et selon sa conscience. Aucune motion de confiance n'a été proposée au caucus. Le conseil exécutif provincial s'était prononcé le mois dernier en faveur d'un vote secret.

L'ex-ministre associé de la Défense, M. Pierre Sévigny qui a démissionné comme membre du cabinet Diefenbaker pour protester contre la politique nucléaire du gouvernement était au nombre des délégués.

La Banlieue

Courville

A la suite d'une assemblée publique tenue à la salle paroissiale de Courville, la ville est maintenant dotée d'un Fonds industriel.

Dans le but d'attirer des industries à Courville, la Chambre de Commerce avait demandé à la ville de créer ce fonds industriel. Les dirigeants de cet organisme peuvent maintenant continuer leurs démarches auprès de certains industriels et les inviter à s'établir à Courville.

Lac St-Charles

M. Alphonse Beaulieu, marguillier en charge, est remplacé par M. Robert Rheaume, marchand.

Charlesbourg

Le conseil de ville de Charlesbourg est favorable à la formation d'un comité qui aurait pour but la concentration des services municipaux de police, d'incendies, de Cour municipale et l'enlèvement des ordures ménagères en un corps régional, afin de simplifier les multiplications d'équipement et d'organisation et augmenter le rendement effectif en égard à la circulation actuelle.

Cette demande provient de la ville d'Orsainville et semble pour la cité de Charlesbourg constituer un geste concret dans la réalisation de ces mesures déjà préconisées.

Le conseil de Charlesbourg accepte de faire partie d'un comité qui étudiera cette proposition.

Ste-Foy

La cité de Ste-Foy a garanti à l'Oeuvre des terrains de jeux St-Thomas d'Aquin Inc., la somme de $15,000 répartie sur une période de trois ans, à même le budget courant et ce, à raison de $5,000 par année, pour les années 1964, 65 et 66; la garantie permet à cette OTJ de contracter l'emprunt nécessaire de $15,000 remboursable en trois versements égaux annuels de $5,000, afin d'aménager une pente de ski sur les lots 114 et 116.

Prudentia propose à l'industrie du camionnage la création d'un carnet original, à l'usage des chauffeurs

M. Laurent-P. Bolduc, secrétaire-général de Prudentia, a soumis hier à l'Association du camionnage du Québec un projet qui serait probablement une innovation au pays pour la promotion de la sécurité routière.

Selon le système proposé par M. Bolduc, les conducteurs de camions et autres véhicules lourds recevraient un carnet sur lequel serait appose mensuellement un timbre attestant de la bonne conduite et du rendement des conducteurs. En plus de stimuler les individus à un meilleur rendement, ce système de carnets serait fort utile dans le cas de transfert ou changement d'emploi; le carnet servirait de livre de références. En outre, Prudentia, qui prendrait à charge gratuitement l'organisation d'un tel système, offrirait annuellement des trophées et des prix aux chauffeurs qui auraient obtenu le meilleur rendement.

Prudentia suggère aussi à l'ACQ d'instituer à l'interieur de chacune des entreprises de l'Association un comité de sécurité routière, pour surveiller le fonctionnement de ce système.

INSPECTIONS OBLIGATOIRES

M. Raoul Sirois, directeur du service de l'éducation de Prudentia, a déclaré pour sa part que les projets les plus immédiats de cet organisme sont de promouvoir l'inspection obligatoire des véhicules automobiles, et l'examen phpsique de certaines catégories de chauffeurs, notamment les chauffeurs de véhicules affectés à des services publics.

M. Sirois a annoncé que cette année, les assises de Prudentia, qui se tiendront les 10, 11 et 12 avril prochain, se dérouleront en entier dans la cité universitaire, à Ste-Foy.

M. Ernest Godbout approuve les propos de M. Kierans

Les budgets supplémentaires sont de plus en plus nécessaires parce qu'ils réflètent la difficulté de prévoir aujourd'hui les dépenses considérables que doit faire l'Etat provincial, a dit hier, le député de Québec-Est, M. Ernest Godbout.

Participant au débat sur une motion de non-confiance de l'Opposition, le député libéral a dit que le 2e budget présenté dans le moment par M. Lesage est nécessaire parce qu'il est question d'assistances aux pauvres, aux étudiants, aux malades et aux travaux d'hiver.

Ces sommes seront utilisées en définitive pour des gens du Québec et c'est parce qu'ils en ont besoin que le gouvernement présente un budget supplémentaire. D'ailleurs, ces budgets supplémentaires sont permis par la loi et la Chambre se doit de les voter.

A son avis, le ministre Kierans a émis une thèse valable en affirmant qu'une grande corporation qui emprunte pour faire des réalisations fait preuve d'initiative. M. Godbout a cité en exmple la Cie de Téléphone Bell qui n'a pas eu peur de se lancer dans de grandes investissements pour moderniser son équipement et pour progresser.

Arrestation de quatre suspects

Quatre suspects ont été arrêtés, hier, en rapport le vol commis au magasin Industriel, au Centre commercial de la Colline à Ste-Foy, en fin de semaine dernière. Deux ont été écroués par la police de Québec et les deux autres, par la police de Ste-Foy. Il s'agit de jeunes gens dans la vingtaine. L'un serait sorti récemment du pénitencier. Ce vol avait été estimé à $950. Les voleurs ont pris des machines enregistreuses et des machines à écrire. Le butin n'a pas été trouvé.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 279-217
DANS LA COUR DE MAGISTRAT
ROMAIN VAILLANCOURT, demandeur,
Vs
PAUL-EMILE LECLERC, défendeur.

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 14e jour de février 1964, à dix heures de l'avant-midi, à 445 des Commissaires, Québec.

Lesdits biens consistent en : Compresseur à l'air, chain bloc, jack, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.

Québec, le 5 février 1964.

A. BLAIS, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 103-009
DANS LA COUR SUPERIEURE
ANTONIO TURCOTTE, demandeur,
Vs
DAVID MARTINEAU, défendeur.

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donne que les biens meubles et effets du defendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 14e jour de février 1964, à dix heures de l'avant-midi, à 1910 Lafontaine, Québec.

Lesdits biens consistent en : Radio, tables, lampes, fauteuil, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.

Québec, le 5 février 1964.

A. BLAIS, H.C.S.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR NETTOYAGE INTERIEUR, DEPARTEMENT DE LA MARINE, 101, rue CHAMPLAIN, QUEBEC, P.Q.", seront reçues jusqu'à quatre heures de l'après-midi, (Heure normale de l'Est), le 19 février 1964. On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer par l'entremise de :

Monsieur E. Raymond,
Gérant Régional,
Gestion des Immeubles,
Travaux Publics du Canada,
Gare Maritime Champlain,
Anse-au-Foulon,
Québec 2, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Ministère des Travaux Publics,
Québec, le 3 février 1964.

Roméo LACHANCE,
Gérant de Bureau.

Vandalisme éhonté dans une taverne

Un vandalisme inqualifiable a été perpétré au cours de la nuit dernière à la taverne "Chez Baptiste", rue St-Augustin. Non contents de s'introduire avec effraction et de voler une somme de $80, les intrus ont tout saccagé et brisé à l'intérieur. Les murs ont été tachés de moutarde et de jus de tomate, des bocaux d'oeufs cuits et de vinaigre ont été répandus sur les planchers avec le contenu de tous les sacs de patates frites. Des cadres, ainsi que l'appareil de télévision, ont été endommagés. Les dommages se chiffrent à plusieurs centaines de dollars.

HYDRO-QUEBEC
Soumission No B-251

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10:30 a.m. heure normale de l'Est, lundi le 17 février, 1964, pour la fourniture et l'érection de :

4 bâtiments en métal pré-usinés et les fondations requises aux postes Boucherville, Laurentides, Lévis et Manicouagan.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie, sous forme de chèque certifié payable à l'Hydro-Québec, équivalente à au moins 10% du montant de la soumission. Cette garantie est confisquée si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat ou est incapable de fournir à la Commission une caution d'exécution équivalente à au moins 50% de la valeur totale du contrat et un bon de garantie de plein paiement de la main-d'oeuvre et des matériaux. Au moment de l'adjudication du contrat, ce dépôt est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le dépôt est conservé jusqu'à présentation d'une caution d'exécution acceptable à la Commission.

On doit examiner les devis et autres formules de soumission au bureau de

L'Ingénieur en chef,
Division des projets techniques,
HYDRO-QUEBEC, suite 1517,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal,

et en obtenir copie contre un dépôt de $25 sous forme de chèque certifié ou mandat payable à l'Hydro-Québec. **Ce montant n'est remboursé qu'aux soumissionnaires qui ont présenté une soumission en bonne et due forme** et qui ont retourné lesdits documents en bon état dans les 30 jours de la date fixée pour la réception des soumissions. Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention :

"Soumission No B-251".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 31 janvier, 1964.

HYDRO - QUÉBEC

DEMANDE

INGÉNIEURS. GÉOLOGUES

INGENIEURS EN COMMUNICATIONS (ELECTRICITE OU ELECTRONIQUE)

Ces ingénieurs doivent compter environ 5 ans d'expérience dans les projets ou l'exploitation de réseaux de communications.

INGENIEURS EN AMENAGEMENTS (GENIE CIVIL)

a) **Ingénieurs résidents Manic 5**

Ces ingénieurs doivent principalement s'assurer que les travaux exécutés aux chantiers sont conformes aux plans et devis. Environ 10 ans d'expérience.

b) **Ingénieur de contrôle (Montréal)**

Cet ingénieur aura surtout à seconder l'ingénieur des projets dans le contrôle de la qualité et de la quantité. Environ 10 ans d'expérience.

c) **Ingénieur affecté au contrôle général (Montréal)**

Cet ingenieur doit seconder l'ingénieur de contrôle dans tout ce qui a trait au contrôle de la qualité et de la quantité, sauf celui du béton. Environ 4 ans d'expérience.

INGENIEURS EN PROJETS TECHNIQUES (COMMANDES ELECTRIQUES)

— **Ingénieurs en commandes**

Ils doivent avec l'aide des ingénieurs et des assistants techniciens, concevoir et exécuter la commande électrique des centrales et sous-stations en l'adaptant au plan de base de l'appareillage électrique. Ils devront jusqu'à un certain point surveiller la fabrication, la livraison, l'installation et le raccordement. De préférence trois ans d'expérience.

GEOLOGUES OU INGENIEURS GEOLOGUES

— Doivent être en mesure de déterminer les caractéristiques géologiques d'une région donnée. Travail à Montréal ou aux divers projets de construction.

EXIGENCES

- Posséder une bonne connaissance du français et de l'anglais.
- Détenir le (ou) un diplôme approprié d'une université reconnue.

A NOTER

Les candidats intéresses devront faire parvenir leur curriculum vitae au

SERVICE DE L'EMBAUCHAGE
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

M. N. Tremblay

M. Nérée Tremblay, doyen des citoyens de Sainte-Foy, époux en premières noces de feu dame Flore Espérance et en secondes noces de feu Laetitia Moreau, est décédé le 4 février, à l'âge de 97 ans. Il demeurait à 2949, Chemin Sainte-Foy, à Sainte-Foy.

Ancien professeur à l'Ecole normale Laval, il fut également echevin, maire et marguiller.

Il laisse dans le deuil ses fils et filles, ses belles-filles et son gendre: le R.P. Lorenzo Tremblay, c.ss.r., de Tunis, Ontario, M. et Mme A.-Heg. Tremblay, i.e., de Drummondville, M. et Mme Gérard Tremblay, BSA, de Saint-Eustache, M. et Mme Th.-Ls Tremblay, de Baie-Saint-Paul, M. et Mme Eloi Tremblay, de Saint-Jean, Ile d'Orleans, M. et Mme Clément Tremblay, de Château-Richer, la Rev. Soeur Sainte-Emerentienne (Marie-Rose), des Oblates de Marie, de Saint-Boniface, la Rev. Soeur Marie-Vincent-de-Paul (Adrienne), Oblate, de Gravelbourg, Mme veuve Ernest Trottier, de Sainte-Foy (Donate), M. et Mme Ph. Bonneau, vice-recteur de l'université Laval (Agathe), la Rév. Soeur Marie Madeleine, des Visitandines, d'Ottawa.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltee, 1025, Route de l'Eglise, Sainte-Foy. Les funérailles auront lieu vendredi, à Notre-Dame-de-Foy.

M. O. Guillemette

M. Ovila Guillemette, demeurant au 1609 De Guyenne, est décédé à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à l'âge de 80 ans et 2 mois. Il était l'époux de feue Angelina Therrien.

Il laise dans le deuil ses fils et filles, gendres et belles-filles: MM. et Mmes Georges Hudon (Luciana), Aristide Theberge (Jeannette), Julien Guillemette (Yvette Crevier), Chs Gauvin (Germaine), Maurice Guillemette (Fernande Desrosiers), Marcel Desrochers (Simone), Andre Julien (Beatrice) et Armand Guillemette (Marguerite Dugas); ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Arthur Therien, Léger Lacroix et Armand Laflamme, de Saint-Raphaël, Paul Roy, Jos. Therrien et Jos. Lamontagne, Mme Geo. Therrien, de La Durantaye, MM. et Mmes Jos. Vézina et Gérard Therrien, M. Alphonse Therrien, de Montréal, M. et Mme Omer Breton, de Québec.

Les funérailles auront lieu à Stadacona. Les restes mortels sont exposés aux salons J. Bouchard & Fils, 1290, 1re Avenue.

M. F. Roy

M. Fernand Roy, époux de dame Cécile Doyon, demeurant à est décédé, le 4 février, à l'âge 103, rue Saint-Onésime, Levis, de 38 ans.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants:: Daniel, Rejean, Paul et Edith; sa mère et ses beaux-parents: Mme veuve Albert Roy, de Levis, M. et Mme Henri Doyon, de Québec; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Paul Veilleux, de Levis, M. et Mme Laurent Roy, de Waterloo, M. et Mme Raymond Roy, de Lachine, M. et Mme J.-M. Turgeon, de Hull, le R.F Réjean (Marc-Andre Roy), de Montréal, M. Gilles Roy, de Levis, MM. et Mmes Chs-Henri, Jean-Luc et Lorenzo Doyon, M. et Mme André Gagnon, de Québec, M. et Mme Lucien Gagnon, de Levis, M. Michel Gagnon, MM. et Mlles J.-Yves, Denis, Bruno, Charlotte, Judith et Marie Doyon, de Québec.

Le service sera chanté vendredi en l'église du Christ-Roi, Lévis, et l'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie de Lévis. La direction des funérailles a été confiée a la maison Gilbert & Turgeon, Ltée, de Lévis.

Conférence aux alentours de Pâques

Le premier ministre Jean Lesage a déclaré ce midi qu'il croit que la conférence fédérale-provinciale aura lieu aux alentours de Pâques. Le premier ministre Pearson ne lui a pas encore indiqué la date exacte de la tenue de la conférence. M. Lesage a laissé entendre qu'il en avait une bonne idée mais il n'a pas voulu préciser davantage.

Cette conference aura lieu quelques jours avant le discours du budget que M. Lesage prononcerait le 15 avril.

Souhait d'un ambassadeur

L'ambassadeur du Pérou au Canada, M. Max de la Fuente a déclaré, qu'il espere que les échanges culturels entre le Pérou et le Québec augmenteront.

Il a donné comme raison que la tradition culturelle du Québec et du Pérou est la même. "Au Pérou, a-t-il dit, la sympathie pour la France est très grande. Dans plusieurs de nos écoles, le français est une langue obligatoire. Tous les universitaires ont une connaissance plus ou moins approfondie du français.

"On pourrait augmenter les échanges d'étudiants et de professeurs. L'archéologie au Pérou, a-t-il ajouté, devrait intéresser particulièrement les étudiants.

L'ambassadeur a dit qu'il a été frappé par le caractère d'authenticité de la ville de Québec, et qu'il espère y revenir bientôt.

M. de la Fuente a fait cette déclaration au moment ou il quittait Québec pour se rendre à Ottawa.

DÉCÈS

BLONDEAU — A Québec, le 2 février 1964, à l'âge de 80 ans 4 mois, est décédé M. Jacques Blondeau, ex-employé des postes, époux de dame Aurore Audet dit Lapointe, demeurant au no 828 Père Albanel.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.

Départ du funérarium Germain Lépine Ltee, no 300 Chemin Ste-Foy, à 8 heures 45 pour l'église des Sts-Martyrs-Canadiens et de là au cimetière Belmont.

DION — A Québec, le 4 février 1964, à l'âge de 79 ans 3 mois, est décédé M. Ernest Dion, époux de feu dame Sara Labarre, demeurant à 365 rue Turgeon.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.

Départ des salons funéraires de Sylvio Marceau Inc., no 224 St-Vallier ouest, à 8 heures 45 pour l'église de Notre-Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles.

DESLAURIERS — A Québec, le 4 février 1964, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Wilbrod Deslauriers, ex-voyageur pour la librairie J.P. Garneau, époux de dame Antonia Baribault, demeurant au 1580 Belvédère.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 1290, 1ere avenue, à 9 heures pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles.

DROLET — A Québec, le 4 février 1964, à l'âge de 2 ans 3 mois, est décédée Mlle Lucie Drolet, fille de feu Joseph Drolet et de feu dame Marie-Louise Pichette, demeurant à 231 rue Bagot.

Les funérailles auront lieu samedi à 8 heures 30.

Départ des salons funéraires de Sylvio Marceau Inc., no 270 Marie de l'Incarnation, à 8 heures 45 pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobiles.

FAVRON dit FISET — A Montréal, le 2 février 1964, à l'âge de 47 ans 8 mois, est décédé dame Cécile Beaumont, épouse de M. Paul-Henri Favron dit Fiset, demeurant au 2180 rue Dorion.

Les funérailles auront lieu vendredi à 8 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., no 224 St-Vallier ouest, à 8 heures 45 pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

GAGNON — A Québec, le 2 février 1964, à l'âge de 68 ans 9 mois, est décédé dame Marie-Blanche Lavoie, épouse de M. G-Achard Gagnon, demeurant au 241 St-Vallier Ouest.

Les funérailles auront lieu mercredi à 8 heures 30 a.m.

Départ des foyers funéraires Sylvio Marceau Inc., no 224 St-Vallier Ouest, à 8 heures 45 pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

GUILLEMETTE — A Québec, le 3 février 1964, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Ovila Guillemette, époux de feu dame Angelina Therrien, demeurant 1609 rue de Guyenne.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures 30.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, no 1290 1ere Avenue, à 9 heures 15 pour l'église St-Zéphirin, Stadacona et de là au cimetière St-François Montmagny.

LEMELIN — A Québec, le 2 février 1964, est décédée dame Bertha Fortin, épouse de feu M. Donat Lemelin, demeurant à 1950 de la Ronde.

Les funérailles auront lieu mercredi le 5 février à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltee, no 990, 1ere Avenue, à 9 heures 45 pour l'église de St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobiles.

MORENCY — A Québec, le 3 février 1964, est décédé M. Emile Morency, ex-gérant de la Banque d'Hochelaga de Québec, succursale Haute-Ville, époux de dame Jeanne Bernier, demeurant 608, rue St-Gabriel.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltee, no 120 rue St-Jean, à 8 heures 45 pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

OUELLET — A Québec, le 2 février 1964, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Damase Ouellet, époux de feu dame Adélaide Crispo, demeurant à 3030 rue Laberge, Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltee, no 1025 Route de l'Eglise, à Ste-Foy, à 9 heures 45 pour l'église Notre-Dame de Foy et de la au cimetière paroissial.

Le trajet se fera en automobiles.

GAGNON — A Québec, le 2 février 1964, à l'âge de 68 ans 9 mois, est décédé dame Marie-Blanche Lavoie, épouse de M. G-Achard Gagnon, demeurant au 241 St-Vallier Ouest.

Les funérailles auront lieu mercredi à 8 heures 30 a.m.

Départ des foyers funéraires Sylvio Marceau Inc., no 224 St-Vallier Ouest, à 8 heures 45 pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

GUILLEMETTE — A Québec, le 3 février 1964, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Ovila Guillemette, époux de feu dame Angelina Therrien, demeurant 1609 rue de Guyenne.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures 30.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, no 1290 1ere Avenue, à 9 heures 15 pour l'église St-Zéphirin, Stadacona et de là au cimetière St-François Montmagny.

LEMELIN — A Québec, le 2 février 1964, est décédée dame Bertha Fortin, épouse de feu M. Donat Lemelin, demeurant à 1950 de la Ronde.

Les funérailles auront lieu mercredi le 5 février à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltee, no 990, 1ere Avenue, à 9 heures 45 pour l'église de St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobiles.

MORENCY — A Québec, le 3 février 1964, est décédé M. Emile Morency, ex-gérant de la Banque d'Hochelaga de Québec, succursale Haute-Ville, époux de dame Jeanne Bernier, demeurant 608, rue St-Gabriel.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltee, no 120 rue St-Jean, à 8 heures 45 pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

OUELLET — A Québec, le 2 février 1964, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Damase Ouellet, époux de feu dame Adélaide Crispo, demeurant à 3030 rue Laberge, Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltee, no 1025 Route de l'Eglise, à Ste-Foy, à 9 heures 45 pour l'église Notre-Dame de Foy et de la au cimetière paroissial.

Le trajet se fera en automobiles.

ROY — A Lévis, le 4 février 1964, à l'âge de 38 ans, est décédé M. Fernand Roy, époux de dame Cécile Doyon, demeurant 103, St-Onésime, Lévis.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, no 269 rue St-Georges, à 8 heures 45 pour l'église du Christ-Roi et de là au cimetière Mont-Marie.

TALBOT — A Québec, le 1er février 1964, à l'âge de 70 ans 7 mois, est décédé M. Hormidas Talbot ex-employé du C.N.R., époux de dame Eva Girard, demeurant à 1520 rue Villeboin.

Les funérailles auront lieu mercredi (5) à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, no 1720 Chemin de la Canardière, à 8 heures 50 pour l'église de St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière St-Charles.

TREMBLAY — A Ste-Foy, le 4 février 1964, à l'âge de 97 ans 9 mois, est décédé M. Nérée Tremblay, époux en premières noces de feu dame Flore Espérance et en deuxièmes noces de feu dame Laetitia Noreau, demeurant à 294 Chemin Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ, nouvelle résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, no 1025 Route de l'Eglise, Ste-Foy, à 9 heures 45 pour l'église Notre-Dame de Foy et de la au cimetière paroissial.

TURGEON — A Lévis, le 3 février 1964, à l'âge de 9 ans 9 mois, est décédé Jean-Nil Turgeon, enfant de Lucien Turgeon et de dame Emerentienne Pichette demeurant Route Trans-Canada, Beaumont.

Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Gauthier Ltee, no 239 St-Joseph, Lauzon, à 8 heures 30 pour l'église de Beaumont et de là au cimetière de Beaumont.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Mme Jean Miville et M. Léo Miville

Mme Jean Miville, née Elva Desprès, est décédée le 4 février, à l'âge de 80 ans et 4 mois. Son fils, M. Léo Miville, était décédé, le 2 du même mois, à l'âge de 42 ans et 6 mois.

Mme Jean Miville était la mère de M. l'abbé Roméo Miville, directeur de l'Ecole normale supérieure Laval et vice-doyen de la FFaculté des Arts de l'université Laval. Outre M. l'abbé Miville, la défunte laisse dans le deuil son fils et sa fille: M. J.-Baptiste Miville et Mme Roland Fortin (Diane), frère et soeur du défunt.

Les restes mortels sont exposés aux salons de la maison Entreprises funéraires, 337 rue Saint-Joseph, Alma. Les doubles funérailles auront lieu jeudi, à Sainte-Monique, Honfleur.

J.-Nil Turgeon

Jean-Nil Turgeon, enfant de M. Lucien Turgeon et de dame Emérentienne Pichette, est décédé le 3 février, à Lévis, à l'âge de 9 ans et 9 mois. Il demeurait à Beaumont.

Outre ses parents, il laisse dans le deuil ses soeurs, Micheline et Marie-Lyne; sa grand'mère, Mme François Pichette, de Saint-Ferreol.

La dépouille mortelle est exposée à 239, rue Saint-Joseph, Lauzon. Les funérailles auront lieu jeudi a Beaumont. La direction des funérailles a été confiée à la maison Gauthier Ltée, de Lauzon.

Un NON aux E.-Unis à coups de BOMBES

LONDRES et NICOSIE (D'après UPI-Reuter-PA) — Une recrudescence des actes de violence et une attaque à la bombe contre l'ambassade américaine à Nicosie ont fait suite, hier soir, à la déclaration du président Makarios d'accepter "en principe" la venue des troupes de l'OTAN sur l'île.

A Ottawa, le ministère canadien de la Défense a nié hier des rapports voulant que le Canada expédie des troupes à Chypre pour empêcher la reprise des hostilités.

AUCUNE DECISION

Un porte-parole du ministère a déclaré qu'aucune décision n'avait été prise à ce sujet. Il a cependant ajouté que les forces armées canadiennes prenaient toujours certaines dispositions en cas d'une nécessité d'intervention.

A Edmonton, en Alberta, un poste de radio a dit lundi soir que deux avions de l'ARC étaient prêts à décoller de l'aéroport de Namao pour transporter des troupes à Chypre.

OUI OU NON ?

La réponse du chef d'Etat cypriote peut s'interpréter comme un "oui". Il a accepté qu'un détachement de 10,000 hommes soit envoyé à Chypre, mais il a présenté tellement de conditions, qu'on doute que le projet soit mis à exécution.

A Nicosie, certains rapports émanant de sources diplomatiques laissent entendre que la réponse de Makarios signifie, de fait, qu'il s'objecte à la réalisation du projet américano-britannique.

L'ATTAQUE A LA BOMBE

Les deux bombes qui ont explosé hier soir à l'ambassade américaine ont causé des dommages matériels considérables à l'édifice, rompant les lignes téléphoniques et blessant un garde de l'ambassade.

Un membre de l'ambassade qui fut témoin de l'attentat, l'a raconté en ces termes: "J'ai vu une jeep qui s'approchait dans l'entrée de l'ambassade. Un homme en est descendu pour allumer quelque chose et a ensuite sauté dans la jeep qui est repartie".

L'homme a ajouté qu'il s'est précipité vers l'endroit, mais que la bombe a explosé avant son intervention. Il a aussitôt interpellé le garde de l'ambassade pour lui demander de l'aide, mais la deuxième bombe a fait explosion, blessant le garde.

L'archevêque Makarios s'est aussitôt rendu sur la scène de l'explosion et a déclaré à l'un des membres importants de l'ambassade: "Ces gens sont les pires ennemis de Chypre". Un peu plus tôt, il avait fait appel aux deux factions de la population pour que tous coopèrent au rétablissement de la paix.

Le chef d'Etat cypriote a également eu un entretien avec l'ambassadeur américain Fraser Wilkins au palais présidentiel.

LA REACTION DE MAKARIOS A L'ENVOI DES TROUPES

C'est le ministre des Affaires étrangères de Chypre, M. Spyros Kyprinou, qui a remis la réponse de l'archevêque Makarios aux ministres britanniques et à l'ambassadeur américain à Londres.

Les diplomates britanniques ont rapporté que la réponse se résumait à deux points principaux :

1—Les autorités cypriotes acceptent en principe la venue d'une force internationale sur l'île.

2—L'archevêque Makarios et ses ministres veulent cependant que ces troupes soient, en quelque sorte, sous la surveillance du Conseil de sécurité des Nations unies.

"La présence des troupes britanniques ou de tout autre troupe sur l'île, a dit l'archevêque Makarios, ne changera rien à la situation, si les citoyens turcs et grecs de notre république n'ont pas à coeur de rétablir la paix".

Il a d'ailleurs fait mention d'incidents regrettables qui se répètent quotidiennement, en concluant que le blâme "revenait tant à l'une qu'à l'autre faction de la population".

SITUATION TROUBLEE

Des professeurs d'université et des étudiants ont manifesté, hier, à Athènes et à Salonique contre le plan anglo-américain de force de l'OTAN pour le maintien de la paix à Chypre, et en faveur d'une intervention des Nations unies.

A Athènes, les manifestants ont défilé silencieusement devant les ambassades britannique et américaine et le bureau du premier ministre grec.

Des groupes de jeunes gens ont défilé dans les rues de la capitale criant: "Enosis, Eoka, vivent les Cypriotes grecs".

Sur Chypre même, la reprise des actes de violence laisse planer encore une fois la menace d'une guerre civile.

Des soldats britanniques ont réussi lundi, à éviter un sérieux accrochage entre des citoyens cypriotes grecs et des policiers turcs. Il n'y eut pas d'échange de coups de feu, mais les observateurs s'accordent à dire que seule la présence du détachement anglais a empêché les citoyens des deux groupes de s'entretuer.

Certains rapports non confirmés signalent que le village de Paphos, sur la côte sud-ouest de l'île, aurait été le théâtre de coups de feu et d'explosions.

Au village de Khoulou, la population en est venue aux mains et un citoyen cypriote turc a été tué.

LE PROJET

Selon le projet amicano-britannique, 10,000 soldats seraient expédiés à Chypre; de ce nombre, quelque 2,000 seraient des Américains. Les pays de l'OTAN impliqués ont accepté jusqu'à maintenant de participer à cette expédition.

La décision du président Makarios concernant ce projet vient bouleverser les espoirs qu'on fonde sur cet envoi de troupes. Le chef d'Etat cypriote croit, qu'une fois cantonnées sur l'île, les troupes de la Turquie ne voudraient plus partir.

Camp américain attaqué au nord-est de Saigon

Saigon, (Reuter - PA) Des guérilleros du Vietcong ont attaqué, tôt ce matin, un camp américain situé à Kon-Tum, à 270 milles au nord-est de Saigon, a annoncé un porte-parole militaire. Un officier américain a été légèrement blessé.

Par ailleurs, le major-général Nguyen Khanh a visité le front hier pour obtenir l'appui en faveur de son régime et donner à l'effort de guerre une note personnelle.

Khanh a évité la plupart des questions politiques posées par les journalistes. Interrogé au sujet d'une rupture diplomatique avec la France, il a répondu: "Les relations futures avec la France dépendront de l'attitude du général de Gaulle."

A Washington, on refuse de commenter des informations selon lesquelles le général Khanh aurait "prévenu en secret" les autorités américaines avant de procéder à un coup d'Etat dirigé contre le gouvernement sud-vietnamien.

Le président Johnson a déclaré, samedi, qu'il est en désaccord avec les propositions du général de Gaulle portant sur un règlement des affaires de l'Asie du Sud-Est.

Le président Johnson a quelque peu étonné les journalistes au cours de sa conférence de presse, car après avoir dit qu'il n'était pas d'accord avec le général de Gaulle en ce qui concerne l'Asie du Sud-Est, il a affirmé qu'il envisagerait favorablement une neutralisation des deux Viet-nams, celui du nord et celui du sud.

Johnson a dit qu'à la suite de la reconnaissance du régime de Pékin par la France, les Etats-Unis ont commencé avec les pays libres d'Asie des échanges de vues sur la nécessité d'éviter d'autres reconnaissances.

Le chef de la Maison Blanche avait commencé sa conférence de presse par la lecture d'une longue déclaration affirmant la volonté de paix des Etats-Unis.

Un militaire canadien risque sa vie pour sauver les religieux encerclés au Congo

Léopoldville (Reuter) — Le lieutenant-colonel canadien Paul Meyer, des Nations unies, crut que sa dernière heure était venue lorsqu'un guérillero lui appuya sur le ventre son propre pistolet, qu'il venait de lui voler, et pressa la gachette.

Mais on n'entendit qu'un déclic: pour la première fois depuis qu'il participe à l'évacuation des missionnaires du Kouilou par hélicoptère, le lieutenant-colonel Meyer avait oublié de placer une balle dans le canon de son automatique.

Il devait échapper une deuxième fois à la mort, trois jours plus tard, lorsque des balles vinrent percer la carlingue de son appareil à 25 centimètres de sa tête.

Le lieutenant-colonel Meyer dirige l'opération qui a permis jusqu'à présent d'évacuer du Kouilou 106 missionnaires et enseignants.

Il a commencé il y a dix jours par évacuer les prêtres et les religieuses catholiques de la mission de Kidandji, encerclée par les guérilleros.

Lorsque les trois hélicoptères des Nations unies eurent atterri, déclare-t-on de source digne de foi, trois religieuses et un prêtre coururent vers les appareils, et expliquèrent que le chef d'une guérilla locale exigeait que le "chef des Nations unies" s'avance seul pour parler avec lui.

LA TERRE

Le lieutenant-colonel, armé de son pistolet, s'avança. Il fut immédiatement entouré de jeunes guérilleros qui dansaient en agitant leurs sagaies et leurs arcs.

Deux d'entre eux étaient armés de mitraillettes. Le chef, une sagaie à la main, vint à la rencontre de l'officier.

Tandis que certains des guérilleros s'aspergeaient de terre — usage qui tient à la croyance selon laquelle la terre les rend invulnérables aux balles — l'un d'eux s'approcha de Meyer et, avec sa machette, fit mine de trancher son annulaire, auquel il portait une alliance.

Le chef lui demanda ce qu'était cet anneau et, ayant entendu l'explication, le rassura: on ne le lui prendrait pas, même après sa mort.

D'autres guérilleros tenaient une sagaie tout contre le dos du lieutenant-colonel, tandis que l'ensemble de la guérilla délibérait avec grand vacarme.

Soudain l'officier perçut un mouvement derrière son épaule: il s'écarta vivement, et reçut un coup de plat de machette derrière la tête.

Agrippé au chef pour ne pas tomber, il perdit néanmoins connaissance pendant quelques secondes, temps qui suffit à ceux qui l'entouraient pour explorer à fond ses poches, et lui prendre son pistolet.

LA POMME

Cependant le pilote d'un appareil "Otter" qui avait escorté les hélicoptères, comprenant que ses camarades au sol étaient en difficulté, fit un passage en rase-mottes au dessus du groupe.

L'un des interlocuteurs de Meyer lui appuya contre le ventre le pistolet qu'il lui avait pris, et lui dit: "Si l'avion recommence, tu mourras".

Quelques instants plus tard il y eut un nouveau passage en rase-mottes, et c'est alors que Meyer remercia la Providence d'avoir oublié de charger son arme.

"Le pistolet est cassé", dit celui qui avait voulu le tuer. Meyer confirma la chose, et on lui remit son arme dans sa poche.

Mais les guérilleros, méfiants, l'obligèrent à manger une pomme trouvée sur lui, pour prouver que ce n'était pas une arme . . .

En fin de compte, le chef l'autorisa à repartir, mais sans les missionnaires, en lui disant de revenir pour continuer la discussion.

Le lendemain, Meyer retourna à la charge, et il put enfin accomplir sa mission.

C'est trois jours plus tard qu'il échappa de nouveau miraculeusement à la mort, lorsque 25 balles percèrent l'avion léger à bord duquel il était en mission en compagnie d'un pilote suédois.

Le réservoir à essence fut percé; néanmoins, le pilote réussit à regagner le terrain de Kikwit.

Dépositaires

Paquet LTEE
TEL. : 524-5121

SYNDICAT de QUEBEC
2e étage
TEL. : 529-7351

TURGEON & JOBIN LTEE
205 RUE MONTMAGNY
QUEBEC
TEL. : 529-2161

TERREAU RACINE Inc.
196, rue St-Paul. Tél.: 524-5181

ZELLER'S CO. LTD
PLACE FLEUR DE LYS
TEL. : 529-0271

QUINCAILLERIE PASCAL
PLACE LAURIER
TEL. : 653-9307

MAGASIN FIRESTONE
PLACE FLEUR DE LYS
550 BOUL. HAMEL
TEL. : 529-9515

TOWERS FURNITURE & APPLIANCES
PLACE LAURIER
TEL. : 653-4856

Maguire Electrique LTEE
1330, AVENUE MAGUIRE,
SILLERY — TEL.: 681-4124

AMEUBLEMENT TANGUAY LTEE
ROND POINT
LEVIS
TEL. : 837-2496

CADORAMA LTEE
ALMA
CHICOUTIMI
JONQUIERE

Maguire Electrique LTEE
PLACE LAURIER
TEL.: 653-4038

POTVIN & TREMBLAY LTEE
255 RUE STE-ANNE
419 RUE RACINE EST
CHICOUTIMI

Maguire Electrique LTEE
PLACE FLEUR DE LYS
TEL. : 529-4915

LE BAHUT LTEE
145 RUE RACINE
CHICOUTIMI
TEL. : 549-4252

DEPOT DE SERVICE
J. C. GAUVIN
311, 16e RUE
TEL. : 522-3260

OFFRE SPÉCIALE
DE LA SEMAINE
HOOVER
$49.95
SEULEMENT
pour ce
Constellation

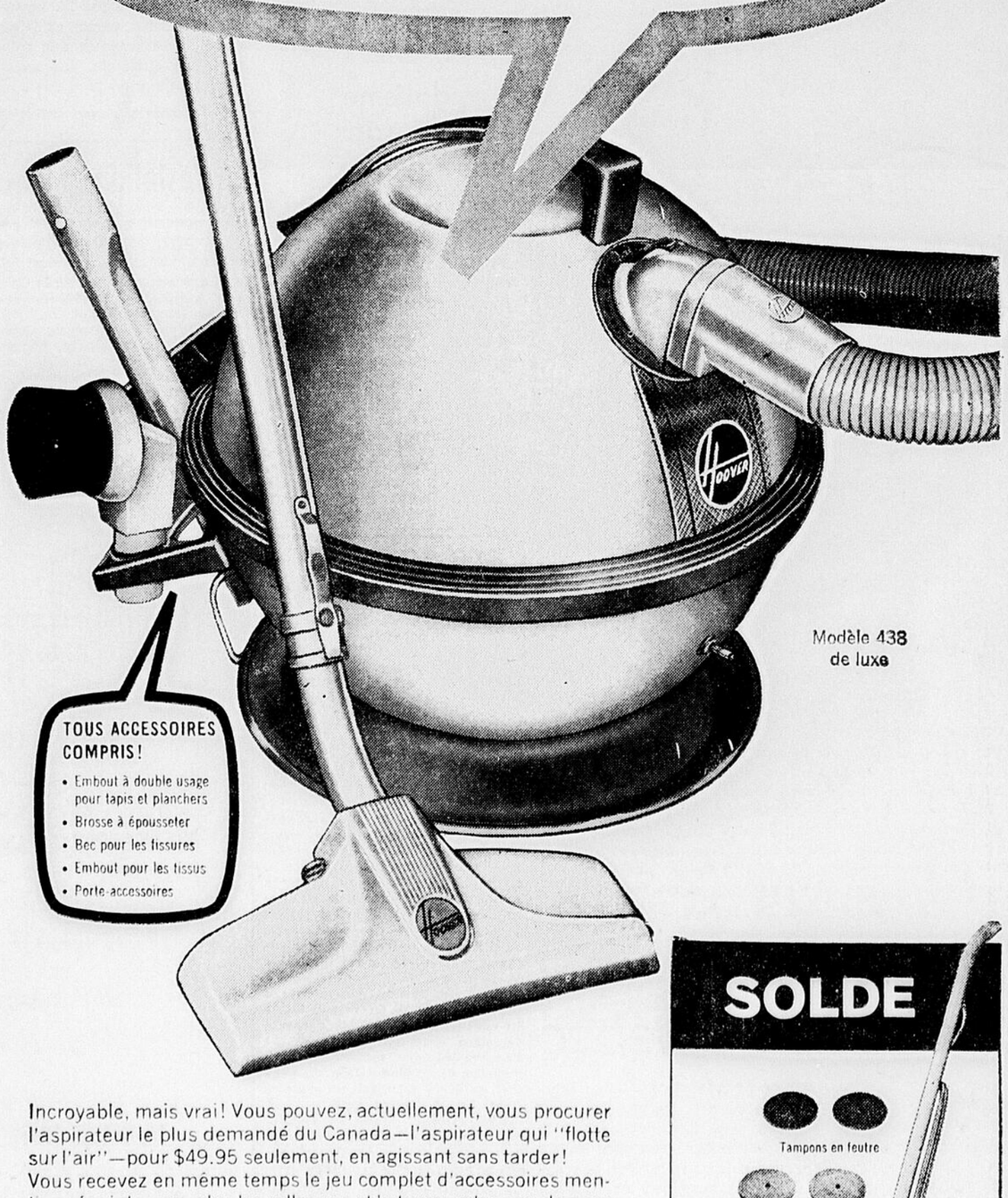

Modèle 438 de luxe

Incroyable, mais vrai! Vous pouvez, actuellement, vous procurer l'aspirateur le plus demandé du Canada—l'aspirateur qui "flotte sur l'air"—pour $49.95 seulement, en agissant sans tarder! Vous recevez en même temps le jeu complet d'accessoires mentionnés ci-dessus, plus les rallonges et le tuyau extra-souple pour les endroits difficiles à atteindre. Le Hoover possède toute la puissance voulue pour nettoyer à fond la maison.

Pour éviter toute déception, voyez sans délai votre marchand Hoover.

Consultez les pages jaunes

IL RESTE SEULEMENT
3 JOURS

SOLDE

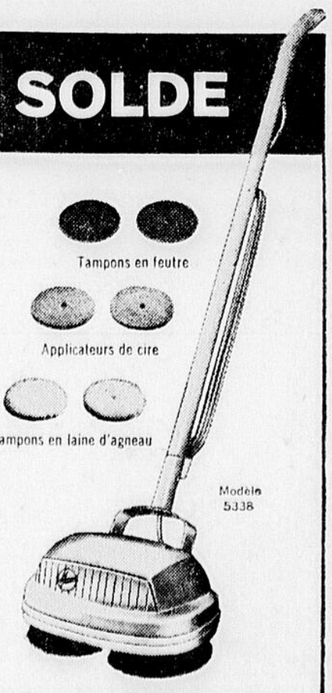

La polisseuse Hoover à deux brosses possède de la puissance à revendre! Elle est équipée de trois sortes de tampons (ci-dessus). Achetez maintenant et vous profiterez d'une aubaine exceptionnelle.

SPÉCIAL pendant la SEMAINE HOOVER $27.77

85-037F

CLICHÉ RÉPÉTÉ À ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT, EN RAISON DU TEXTE MAL IMPRIMÉ